Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/collectionprecho0000unse

JÉSUS-HOSTIE

OU L'AUTEL, LE TABERNACLE, LA TABLE SAINTE

D'après les Pères, les Docteurs et les Saints.

Par L'ABBÉ J. PAILLER

L'ouvrage le plus répandu sur la « Divine Eucharistie », près de 300.000 exemplaires écoulés).

Quatre-vingt-quatrième édition.

Les Merveilles de Jésus-Hostie. — Première partie : Figures et symboles de l'Eucharistie. — Deuxième partie : Promesses et institution de l'Eucharistie.— Troisième partie : Grandeurs de l'Eucharistie.— Quatrième partie : Effets de l'Eucharistie.

Les Titres de Jésus-Hostie. — Première partie : Noms de gloire. Deuxième partie : Noms de puissance. — Troisième partie : Noms de grâce. — Quatrième partie : Noms d'amour.

Jésus-Hostie dans l'Eglise. — Première partie : Jésus-Hostie et l'Eglise triomphante. — Deuxième partie : Jésus-Hostie et l'Eglise militante. — Troisième partie : Jésus-Hostie et l'Eglise souffrante.

Jésus-Hostie et l'Année liturgique. — Première partie : Fêtes de Jésus-Hostie. — Deuxième partie : Marie et l'Eucharistie. — Troisième partie : La Fête-Dieu et son octave.— Quatrième partie : Fêtes diverses.

Jésus-Hostie et la Vie chrétienne. — Première partie : Nos devoirs envers Jésus-Hostie. — Deuxième partie : Outrages et réparations à Jésus-Hostie. — Troisième partie : Jésus-Hostie et la Vie chrétienne.

Les cinq volumes (84e édition), franco, brochés : in-8, 50 francs. L'édition in-12 est épuisée depuis longtemps, sauf les tomes I, III, IV, V (6 francs chaque).

Cet ouvrage, qui a coûté dix ans de travail, a paru avec l'Imprimatur de l'Archevêché de Bourges, et renferme tout ce qui a été dit de plus beau sur l'Eucharistie dans la suite des siècles. Il comprend 5 volumes formant un total de plus de 3.600 pages, où se trouvent, sous des titres distincts, plus de 3.000 textes, extraits de près de 250 auteurs. C'est sûrement l'ouvrage le plus complet qui ait jamais paru sur le mystère sacré de nos autels. Approuvé du reste deux fois par Sa Sainteté Léon XIII, par plus de cinquante cardinaux, archevêques et évêques, dont les lettres sont publiées en tête du premier volume, il est répandu dans tous les pays de langue française et dans le monde entier, et a valu à l'auteur plus de trente mille lettres de félicitations émanant de prêtres distingués et d'âmes pieuses.

COLLECTION

PRÊCHONS L'ÉVANGILE

Nihil obstat :

E. BEAUFILS

Cens.

IMPRIMATUR :

Avarici Biturigum, die 10 nov. 1923.

FR. LELONG, *vic. gén.*

Etude — Méditation — Apostolat

Tome 77 Sujets 2387-2419

" COLLECTION "

PRÊCHONS L'ÉVANGILE

Prædicate Evangelium omni creaturæ (Marc ; XVI, 15) | *L'Evangile, tout l'Evangile, rien que l'Evangile* (Benoît XV)

COMMENTAIRES, HOMÉLIES, PLANS ET SERMONS

DES PÈRES, DES DOCTEURS ET DES SAINTS

Sur les Épîtres et Évangiles de l'Année Liturgique

TEXTE INTÉGRAL ET SUIVI

CHOISI, TRADUIT, MIS EN ORDRE, AVEC SOMMAIRES, DIVISIONS ET NOTES

publié

Par une société de prêtres de divers Diocèses

Sous la direction de l'abbé **J. PAILLER**

SIXIÈME SÉRIE : FÊTES MARIALES

X

SAINT JOSEPH

ALMA COLLEGE 252.3 LIBRARY P156 Alma, California

LURAIS
CHEZ L'AUTEUR
CURÉ DE LURAIS (INDRE)

ARRAS
LIBRAIRIE BRUNET
32, RUE GAMBETTA

1924

23028

AVANT-PROPOS

Saint Joseph est, plus que jamais, en honneur aux yeux de la Sainte Eglise, qui multiplie ses fêtes, quelques-unes accompagnées d'Octave. Comme pour Marie, quoique dans un degré inférieur, on ne saurait trop honorer saint Joseph. Et si, pour des raisons spéciales, consignées au cours de ce volume, insinuées dans l'Evangile et dans ses commentateurs, le glorieux Patriarche est resté pour ainsi dire dans l'ombre jusqu'après le Moyen âge, de nos jours, on l'entoure, à juste titre, selon les dispositions de la divine Providence qui choisit son temps et ses moments, de plus de lumière, de vénération et d'amour.

Aussi semble-t-il plus que jamais opportun, juste et très utile de donner dans une publication comme celle de « Prêchons l'Evangile », tout ce que les siècles ont médité et prêché de plus beau à la louange du plus grand saint du paradis, après Marie, la Reine du ciel et de la terre.

Afin donc que les voix des Pères, des Docteurs et des Saints, comme dans un concert immense et harmonieux, chantent l'hosanna au Fils de Jacob, c'est-à-dire à Joseph, époux de Marie de qui est né le Christ, *ces voix ont été groupées* ICI POUR LA PREMIÈRE FOIS, *dans un recueil qui sera le premier édité de tout ce qui a été dit de plus beau sur le saint Evangile.*

A signaler spécialement, dans ce tome, les sermons de saint Pierre Chrysologue, de saint Vincent Ferrier, du vénérable GERSON *et de saint* BERNARDIN DE SIENNE, *encore* inédits en français, *et qui font autorité en ce qui regarde saint Joseph.*

Daigne, en retour de ce que nous nous estimons heureux, quoique indignes, de présenter aux chrétiens instruits, et surtout au clergé du monde entier; daigne saint Joseph bénir tout notre travail et le faire fructifier dans les âmes.

Jules PAILLER, *curé de Lurais (Indre).*

MATÉRIAUX DU PRÉSENT VOLUME

Patristique

* *Saint Ambroise* . . . Epousailles virginales.
Saint Jérôme . . . . Sur l'Evangile de la fête.
Saint Jean Chrysostome . La maternité divine.
— — L'époux de Marie.
— — La fuite en Egypte.
— — Le retour de l'Egypte.
Saint Pierre Chrysologue La mère et l'enfant.
* — — La vierge mère et l'épouse.
* — — La fuite en Egypte.
Saint Bernard. . . . Marie et Joseph.
— — A la crèche de Bethléem.
— — La circoncision du Sauveur.
— Pour le jour de la Purification.

Scolastique

Saint Thomas d'Aquin . In Evangelium festivitatis.
— — Occultatio Christi.
— — Reditus Christi.
— — De inquisitione Dei,
Saint Bonaventure . . De Virgine Filium quœrenti.
— — In Evangelium Patrocinii.
Bienheureux J. de Voragine. Pater tuus et ego dolentes.
— — Christus, Maria et Joseph.

Sermonnaire

† *Jean Tauler* . . . . Hérode et Archélaüs.
* *Saint Vincent Ferrier* . L'Incarnation révélée à Joseph.
* — — La fuite en Egypte.
* *Vénérable Gerson*. . . Eloge de Marie et de Joseph.
* *Saint Bernardin de Sienne*. Titres de saint Joseph.
Saint François de Sales. La fuite en Egypte.
— — Vertus de saint Joseph.
— — Jésus, Marie, Joseph, et les vœux de religion.
Vénérable de la Colombière. La sainteté de Joseph.
Saint Léonard de Port-Maurice. Les gloires de saint Joseph.
Saint Alphonse de Liguori. Méditations sur saint Joseph.
— — Dévotion à saint Joseph.

L'astérisque signifie : traduit pour la première fois ; la croix : traduction nouvelle.

FÊTE DE SAINT JOSEPH

TEXTE BIBLIQUE

SAINT JOSEPH (19 Mars)

EPÎTRE. — *Leçon tirée du Livre de la Sagesse.*

1. Dilectus Deo et hominibus. Moyses : *cujus memoria in benedictione est.*

1. Chéri de Dieu et des hommes fut *Moïse*, dont la mémoire est en bénédiction.

2. Similem illum fecit in gloria sanctorum ; et magnificavit eum in timore inimicorum, et in verbis suis mónstra placavit.

2. Le Seigneur l'a fait semblable aux saints par la gloire, et il l'a exalté par la crainte de ses ennemis, et par ses paroles il a lui-même apaisé des monstres.

3. Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo, et ostendit illi gloriam suam.

3. Il l'a glorifié en présence des rois, et il lui a prescrit ses ordres devant son peuple, et il lui a montré sa gloire.

4. In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum, et elegit eum ex omni carne.

4. Par sa foi et sa douceur il l'a fait saint, et il l'a choisi d'entre toute chair.

5. Audivit enim eum et vocem ipsius, et induxit illum in nubem.

5. Car il l'a écouté et entendu sa voix, et il l'a fait entrer dans la nuée.

6. Et dedit illi coram præcepta, et legem vitæ et disciplinæ (Eccli., XLV, 1-7).

6. Et il lui a donné devant son peuple ses préceptes, et la loi de vie et de science (*Trad. Glaire*).

Evangile selon saint Mathieu : MARIE ET JOSEPH.

18. Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu Sancto.

18. Or telle fut la naissance du Christ. Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils vinssent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu de l'Esprit-Saint.

19. Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.

19. Mais Joseph, son mari, qui était un homme juste, ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement.

20. Hæc autem eo cogitante, ecce Angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est.

20. Et comme il pensait à ces choses, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne crains point de prendre avec toi Marie, ta femme ; car ce qui a été engendré en elle est du Saint-Esprit.

21. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum ; ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum.

21. Elle enfantera un fils auquel tu donneras le nom de Jésus ; car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.

22. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem :

22. Or tout cela se fit pour que fût accomplie cette parole que le Seigneur a dite par le prophète :

23. Ecce Virgo in utero habebit et pariet filium ; et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum : Nobiscum Deus.

23. Voilà que la Vierge concevra, et enfantera un fils, et on le nommera Emmanuel ; ce que l'on interprète par : Dieu avec nous.

24. Exurgens autem Joseph a somno, fecit sicut præcepit

24. Ainsi réveillé de son sommeil, Joseph fit comme

ei angelus Domini, et accepit conjugem suam.

l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit sa femme avec lui.

25. Et non cognoscebat eam donec peperit filium suum primogenitum, et vocavit nomen ejus Jesum (Matt., I, 18-25).

25. Or il ne l'avait point connue, quand elle enfanta son fils premier-né, à qui il donna le nom de Jésus (*Trad. Glaire*).

SAINT JOSEPH, PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE.

Leçon tirée de la Genèse.

22. Filius accrescens Joseph, filius accrescens et decorus aspectu : filiæ discurrerunt super murum.

22. Joseph, fils croissant, fils croissant et beau à voir : les jeunes filles ont couru sur la muraille.

23. Sed exasperaverunt eum, et jurgati sunt, invideruntque illi habentes jacula.

23. Mais ils l'ont irrité, ils l'ont querellé, et ils lui ont porté envie, ceux qui avaient des dards.

24. Sedit in forti arcus ejus, et dissoluta sunt vincula brachiorum et manuum illius per manus potentis Jacob : inde pastor egressus est lapis Israël.

24. Son arc s'est appuyé sur le fort ; les liens de ses bras et de ses mains ont été brisés par les mains du puissant Jacob ; de là il est sorti pasteur, pierre d'Israël.

25. Deus patris tui erit adjutor tuus, et omnipotens benedicet tibi benedictionibus cœli desuper, benedictionibus abyssi jacentis deorsum, benedictionibus uberum et vulvæ.

25. Le Dieu de ton père sera ton soutien, et le Tout-Puissant te bénira des bénédictions célestes d'en haut, des bénédictions de l'abîme qui est en bas, des bénédictions de mamelles et de sein.

26. Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum ejus : donec veniret desiderium collium æternorum ; fiant in capite Joseph et

26. Les bénédictions de ton père seront fortifiées par les bénédictions de ses pères, jusqu'à ce que vienne le désir des collines éter-

in vertice Nazarei inter fratres. (Gen., XLIX, 22-27).

nelles ; qu'elles se répandent sur la tête de Joseph et sur la tête de celui qui est Nazaréen entre ses frères (*Trad. Glaire*).

Evangile selon saint Luc : LE BAPTÊME DE JÉSUS.

21. Factum est autem cum baptisaretur omnis populus, et Jesu baptizato et orante, apertum est cœlum.

21. Or il arriva que, comme tout le peuple recevait le baptême, et que Jésus, ayant été baptisé, le ciel s'ouvrit :

22. Et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum, et vox de cœlo facta est : Tu es Filius meus dilectus, in te complacui mihi.

22. Et l'Esprit-Saint descendit sur lui sous la forme sensible d'une colombe ; et une voix vint du ciel : Vous êtes mon Fils bien aimé ; c'est en vous que j'ai mis mes complaisances.

23. Et ipse Jesus erat incipiens quasi triginta annorum, et putabatur filius Joseph. (Luc, III, 21-24).

23. Or Jésus avait, quand il commença son ministère, environ trente ans, étant, comme l'on croyait, fils de Joseph (*Trad. Glaire*).

CONCORDANCE. Pour les autres passages de l'Evangile, où il est fait mention de saint Joseph, voir dans la suite du présent volume, ou des autres volumes de la collection. (Noël, dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, Fêtes de la Vierge, etc.).

PATRISTIQUE

Commentaires et Homélies des Pères

2387. — Saint Ambroise. *Epousailles virginales.*

SOMMAIRE — Exorde : Transcendance des divins mystères. — Sujet : I. *Convenances des Epousailles virginales.* — 1. Pourquoi le Christ conçu d'une Vierge ? — 2. Satan opportunément trompé — 3. Discrétion de Joseph. — 4. Marie unie par les liens d'un vrai mariage ; sa perpétuelle virginité. — 5. Marie type de l'Eglise. — 6. Pudeur virginale. — II. *Convenances de l'Incarnation.* — 1. Parallèle du Christ et de Jean. — 2. Pour le Christ rien d'inaccessible. — 3. Jésus est partout comme Dieu. — 4. La docilité de Marie. — 5. Sa très grande humilité. — Conclusion : *Beata quæ credidisti.*

Exorde : *Transcendance des divins mystères. — Au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, qui avait nom Nazareth* (1), *etc.* Les divins mystères se dérobent à nos regards, et nul parmi les hommes, selon la remarque d'un prophète, ne saurait pénétrer les secrets de Dieu. Et néanmoins, à la lumière d'autres faits se rapportant à la vie du Sauveur, et de tels et tels préceptes émanés de sa bouche, nous pouvons comprendre qu'il était d'une meilleure sagesse de choisir pour Mère du Seigneur une personne engagée dans les liens du Mariage. Pourquoi n'a-t-elle pas conçu avant les épousailles ? Apparemment pour qu'on ne pût pas l'accuser d'adultère. C'est donc à bon escient que l'Ecriture nous la présente à la fois et comme Epouse et comme Vierge. Vierge, pour qu'elle nous apparût

(1) *In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen erat Nazareth, etc.* Luc, I, 26.

exempte de tout commerce charnel ; épouse, pour ne pas porter sur son front le stigmate d'une virginité à jamais compromise. Les indices visibles de la maternité ne seraient-ils pas caractéristiques, aux yeux du public, de honteux désordres ? Le Seigneur a mieux aimé laisser poser un doute sur la réalité de sa naissance que l'ombre d'un soupçon sur la pudeur de sa Mère. Il savait que bien fragile est la réputation d'une Vierge et bien glissant le terrain sur lequel doit se maintenir sa pudeur. C'est pourquoi il ne croit pas pouvoir rétablir la foi en sa naissance sur des hypothèses inférieures à la dignité de sa Mère. La Virginité de sainte Marie est donc autant garantie en soi du côté de la pudeur qu'inviolée aux yeux du public.

Sujet : I. Convenances des Epousailles virginales. — II. Convenances de l'Incarnation.

I. — Convenances des epousailles virginales.

1. Pourquoi le Christ conçu d'une Vierge. — Car il importe que les saints reçoivent du dehors le témoignage du bon renom. Sans compter qu'il ne convient pas de laisser aux jeunes filles dont la vie s'affiche notoirement scandaleuse, ce semblant d'excuse, que la Mère elle-même du Seigneur fut un jour marquée du sceau du déshonneur.

Et que pourrait-on reprocher aux Juifs, aux Hérode, s'ils avaient semblé persécuter en Jésus le fruit de l'adultère ? Et lui-même, Jésus, comment aurait-il pu déclarer : *La loi... je ne suis pas venu la violer, mais plutôt l'accomplir* (1), s'il avait marqué sa vie par un accroc à cette même loi ? — Laquelle condamne formellement la Maternité non consacrée par le Mariage. De plus, un témoin irrécusable de la pudeur conjugale est mis en évidence, le mari, qui pourrait laver l'in-

(1) *Non veni legem solvere, sed adimplere.* Matth., V, 17.

jure et venger l'opprobre, s'il était ignorant du mystère. Que dis-je ? N'est-ce pas aussi le motif pour lequel on accorde plus de créance aux déclarations de Marie et qu'on écarte de ses lèvres tout prétexte de mensonge ? Une personne dans cet état, hors du mariage, paraîtra toujours vouloir abriter sa faute à l'ombre du mensonge. Non mariée, elle a un motif de mentir ; mariée, ce motif n'existe plus, puisque la récompense du mariage, la grâce qui le couronne, qui embellit les épousailles, c'est la fécondité de la femme.

2. **Satan opportunément trompé.** — Il est une autre raison, non de médiocre importance : la Virginité de Marie devait induire en erreur le Prince de ce monde. La voyant unie à un homme, son enfantement ne pouvait lui paraître suspect. Qu'il y eut un dessein arrêté de dérouter sa perspicacité, les paroles du Seigneur le déclarent : les apôtres reçoivent ordre de se taire au sujet du Christ ; défense est faite aux miraculés de parler de remèdes surnaturels ; les démons doivent garder le silence sur le Fils de Dieu ; et enfin, l'Apôtre parle dans le même sens : *Nous proclamons*, dit-il, *la sagesse de Dieu voilée sous le mystère, sagesse que ne connut aucun Prince de ce siècle. S'ils l'eussent connu, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de Majesté* (1).

Ce qui revient à dire que jamais ils n'auraient contribué à me racheter par la mort du Seigneur. C'est donc le Seigneur qui pour nous a trompé le Prince du monde, il l'a trompé pour le vaincre par plus d'habileté ; il a trompé le démon lorsqu'il était tenté par lui, prié par lui, acclamé par lui fils de Dieu, de telle sorte qu'à aucun moment, en sa présence, il n'a affirmé sa propre divinité. Mais plus forte, — Jésus le voulant ainsi — fut la méprise des princes du siècle. Le diable

(1) *Loquimur Dei sapientiam in mysterio absconditam, quam nemo principum istius sæculi cognovit. Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.* I Cor., II-7.

lui, s'il a douté parfois : *Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas* (1) s'est finalement rendu compte, et s'est en conséquence éloigné de Lui. Ils étaient bien au courant, les démons qui s'exclamaient : *Nous comprenons que tu es Jésus, le Fils de Dieu. Pourquoi nous tourmentes-tu avant le temps?* (2) Ils le savaient venu, parce que l'ayant deviné, ils savaient qu'il devait venir. Quant aux princes du siècle, quelle meilleure preuve pouvons-nous avoir de leur ignorance que le témoignage de l'Apôtre : *S'ils avaient connu le Roi de gloire* ? La malice de Satan pénètre facilement jusqu'aux plus secrètes combinaisons. Il n'en va pas de même des impliqués dans les vanités du siècle : leur intelligence ne saurait atteindre la région des plans divins.

3. Discrétion de Joseph. — Pour revenir à l'Annonciation, il faut dire que les Évangélistes se sont convenablement partagé la besogne. Ainsi saint Mathieu devant attester la non existence de tout commerce charnel entre les époux, fait avertir Joseph par l'Ange de ne pas appréhender pour cela de prendre Marie pour son épouse. Ce dont Marie fait personnellement l'aveu : *Comment cela se pourrait-il faire, puisque je n'ai point connu d'homme* (3). Saint Luc à son tour déclare la virginité : *Et le nom de la Vierge est Marie* (4). Et un Prophète : *Voilà qu'une vierge conçevra dans son sein* (5). Le Seigneur attaché à la croix manifeste la même doctrine lorsqu'il dit à sa mère : *Femme, voilà votre Fils. Ensuite au disciple : Voilà votre Mère* (6). Le disciple et la Mère témoignent de leur côté dans le même sens ; *car dès cette heure, le*

(1) *Si Filius Dei es, mitte te deorsum.* Matth., IV, 6.

(2) *Novimus te quia es Jesus Dei Filius... quid venisti ante tempus torquere nos ?* Luc, IV, 34.

(3) *Quomodo fiet istud, quia virum non cognosco ?* Luc I, 34.

(4) *Et nomen virginis Maria.* Ibid., 27.

(5) *Ecce Virgo concipiet.* Isa., VII, 14.

(6) *Mulier, ecce filius tuus, deinde discipulo ; Ecce mater tua.* Joann., XIX, 26, 27.

disciple prit Marie sous sa protection filiale (1). Dans tous les cas, s'il y avait eu commerce charnel, il ne serait jamais venu à la pensée de Marie de s'éloigner de son époux, non plus qu'à celle du juste Joseph de souffrir le départ de son épouse. Et comment le Seigneur aurait-il imposé un tel divorce, vu que sa sentence bien connue est, que nul ne doit renvoyer sa compagne, hormis le cas de fornication !

4. **Marie unie par les liens d'un vrai mariage ; sa perpétuelle virginité.** — Saint Mathieu, en termes très heureux, indique ce que doit faire l'homme juste qui vient de découvrir l'opprobre de sa femme, soit pour échapper, comme il convient, aux horreurs de l'homicide, soit pour éviter les souillures de l'adultère, dont dira plus tard saint Paul : *Celui qui s'unit à la femme dépravée ne fait qu'un corps avec elle* (2). Donc, en Joseph, pour rehausser sa qualité de témoin, s'affirment à la fois et la grâce et la personne du juste. La bouche du juste ne connaît pas le mensonge, et sa langue ne profère que des jugements véridiques. Son jugement est l'expression de la vérité.

Et ne soyez pas surpris que l'Ecriture, fréquemment, appelle Marie du nom d'Epouse. Il s'agit ici non de la virginité violée, mais des épousailles attestées. Ce que l'on veut déclarer, c'est la célébration d'un mariage.

Enfin l'on ne peut méditer de renvoyer la femme qu'on n'a pas reçue. Le fait de vouloir renvoyer est l'aveu d'une réception officielle. Pas plus qu'il ne faut s'étonner de cette remarque de l'Evangéliste, *qu'il ne l'a pas connue avant qu'elle mît son fils au monde* (3). C'est là une tournure familière à l'Ecriture, comme cela ressort d'autres passages. *Et jusqu'à ce que vous soyez entrés dans la vieillesse, je suis* (4). Est-ce

(1) *Et ex illa hora, accepit eam discipulus in sua.* Ibid.
(2) *Qui adharet meretrici, unum corpus efficitur,* I Cor., VI, 16.
(3) *Non cognoscebat eam donec peperit Filium suum.* Matth., I, 25.
(4) *Usque ad senectam, ego ipse.* Isaïe, XLVI, 4.

que Dieu a cessé d'être après leur vieillesse révolue ? Et dans le Psaume : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds* (1). Est-ce qu'il ne siégera pas après cette opération ? Celui qui traite une affaire importante estime à bon droit qu'il doit se borner aux éléments de la cause : il n'appelle pas à son aide des arguments prolixes. Il lui suffit d'étayer la thèse qu'il a en vue ; les incidentes doivent être écartées. Ainsi, l'Evangéliste qui avait reçu mission de faire connaître le pur mystère de l'Incarnation n'a pas cru qu'il fût dans son rôle de pousser plus loin ses indications au sujet de la virginité de Marie, et cela pour ne pas paraître le défenseur du privilège marial plutôt que l'apôtre du mystère. Il n'en demeure pourtant pas moins que lorsqu'il nous présente Joseph comme l'homme juste, il déclare par là-même que celui-ci ne pouvait violer le Temple de l'Esprit-Saint, le sanctuaire du mystère, la Mère du Seigneur. La vérité nous est donc connue dans ses développements logiques ; nous connaissons aussi le dessein de Dieu.

5. **Marie, type de l'Eglise.** — Apprenons un autre mystère. Marie est véritablement épouse, mais Vierge aussi. En quoi elle est le type de l'Eglise, de l'Eglise à la fois immaculée et épousée. — La Vierge nous a enfantés sans douleur. — Le symbolisme n'est pas épuisé. Sainte Marie unie temporellement à un devient féconde par le fait d'un autre. Ainsi des Eglises ; elles sont invisiblement remplies de l'Esprit-Saint, et d'un autre côté, extérieurement, elles sont unies à un sacerdoce temporel.

6. **Pudeur virginale.** — *Et l'Ange l'ayant abordée, lui dit : Salut, pleine de grâce* (2). Voyez la Vierge se

(1) *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum* Psal., CIX, 1.

(2) *Et ingressus ad eam angelus, dixit : Ave, gratia plena.* Luc, I, 28.

révéler par sa haute tenue, par sa pudeur, par l'attitude que lui inspire l'oracle, que lui dicte le mystère.

Trembler est le devoir des vierges. Elles doivent s'épouvanter aux approches de l'homme, redouter de sa part les moindres avances. — Qu'à cette école les femmes à leur tour apprennent les leçons de la plus délicate réserve. Marie est seule, se tenant dans son intérieur, à l'abri de tout regard humain... L'ange seul a permission de découvrir sa retraite. Oui, seule, loin de toute société, de tout œil scrutateur, seule, afin d'éviter tout contact dépravant. Voilà dans quelles conditions elle reçoit les salutations de l'Ange. Apprenez, ô jeune fille, apprenez à éviter la légèreté des paroles. Marie allait jusqu'à redouter les prévenances angéliques....

Et elle se demandait, perplexe, ce que pouvait signifier une telle salutation (1). Avec pudeur, parce qu'elle était troublée ; avec prudence, parce qu'elle venait d'entendre une formule de bénédiction qui la laissait émerveillée, une formule que nul n'avait lue dans les Saints-Livres, jusqu'ici inconnue de tous. Elle était exclusivement réservée à Marie. Seule, en effet, elle est appelée *pleine de grâce*, car seule elle a conquis une somme de grâces que nulle avant elle n'avait méritée, et cela pour être remplie de l'auteur même de la grâce. Et donc Marie était confuse ; et Elisabeth, pareillement. Il y a néanmoins une nuance qu'il nous faut connaître. Le trouble de Marie vient du mystère qui la pénètre, celui d'Elisabeth provient uniquement d'un fond de pudeur naturelle. Dans la simple femme, c'est une confusion mesurée ; dans la Vierge, la grâce de la pudeur s'augmente de toutes les amplifications du mystère.

II. — Les convenances de l'Incarnation.

1. **Parallèle du Christ et de Jean.** — *Et l'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie* (2). A la vérité, de Jean aussi

(1) *Et erat cogitans qualis esset ista salutatio.* Ibid., 29.
(2) *Et ait angelus ad eam : Ne timeas, Maria.* Ibid., 30.

par l'ange, il est dit qu'il sera grand. Mais grand en tant que homme. *Grand est le Seigneur et louable par dessus tout, et son immensité est sans bornes* (1). Bien grand aussi est le précurseur : *Parmi les enfants de la femme il n'est pas de prophète plus grand que Jean-Baptiste* (2). En réalité, il est pourtant quelqu'un de plus grand que lui : *Le moindre du royaume de Dieu est au-dessus de lui* (3). Jean est grand, mais devant le Seigneur. Jésus est grand, mais avant tout il est le Seigneur. Jean ne boit point de vin, ni d'aucune liqueur fermentée. Jésus, lui, mange et boit avec les publicains et les pécheurs. Dépourvu de toute puissance naturelle, c'est par l'abstinence que Jean se couronne de mérites, mais le Christ à qui il appartient naturellement de remettre les péchés, pourquoi aurait-il évité la société de ceux qu'il pouvait rendre meilleurs que les abstinents ? — Et en nous plaçant au point de vue mystique, l'on comprend qu'il ne dédaigne pas les invitations de ceux à qui il prépare le sacrement eucharistique. — Donc, celui-ci mange, celui-là jeûne. Type de l'un et de l'autre peuple, le Seigneur s'impose le jeûne au milieu de celui-là, et accepte des festins au milieu de celui-ci. Mais de fait, pour que vous ne fussiez pas porté à décliner le précepte de l'abstinence, le Christ a jeûné. Il a mangé d'autre part avec les pécheurs pour vous faire apprécier sa grâce et reconnaître sa puissance. — Jean est donc grand, mais sa grandeur a un commencement, elle a aussi une fin. Quant au Seigneur Jésus, il est à la fois *la fin et le principe ; le premier et le dernier*. Et il n'y a rien avant ce qui est le premier, rien non plus après ce qui est le dernier. Que le processus de la génération humaine ne fausse pas votre entendement, de telle sorte que vous en veniez à penser qu'il n'est

(1) *Magnus Dominus et laudabilis nimis, et magnitudinis ejus non est finis.* Psl., CXLIV, 3.

(2) *Major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est.* Luc, VII, 28.

(3) *Qui minor est in regno Dei, major est illo.* Ibid.

pas le premier parce qu'il est le Fils. Pour rendre tout écart impossible, suivez la trame des Ecritures.

2. **Pour le Christ rien d'inaccessible.** — Le Fils est appelé le premier. Nous lisons aussi que le Père est seul : *Qui seul a l'immortalité et habite une lumière inaccessible* (1). Et : *Au seul Dieu immortel* (2). Ce qui se doit entendre dans ce sens que le Fils n'est pas premier avant le Père et que le Père n'est pas seul, à l'exclusion du Fils. Que si vous ne voyez pas les choses sous ce double aspect, vous niez l'un en affirmant l'autre. Pas de disjonctive, mais le même mouvement de l'intelligence les saisissant l'un et l'autre et les associant dans le même acte de foi. Notez que le Fils ne dit pas : Je suis le premier par comparaison, non plus que le dernier : *prior et posterior*, mais bien, absolument, *primus et novissimus*. C'est ainsi que le Fils est premier, et par conséquent, coéternel. Il a un Père, avec qui il partage l'éternité. J'ose dire : Premier est le Fils, mais j'ajoute qu'il n'est pas seul. Et en disant cela, je parle le langage du bon sens et de la piété. A quoi bon, ô hérétiques, prêter votre attention aux suggestions de l'impiété ? Vous tombez dans les pièges par vous-mêmes tendus. — Le Fils est le premier, et pourtant non seul. Premier, parce que toujours avec le Père. Il n'est pas seul, puisqu'il n'est jamais sans le Père. Ce n'est pas moi qui tiens ce langage, mais lui-même : *Je ne suis pas seul, car le Père est avec moi* (3). Seul le Père, parce qu'il est un seul Dieu. Seul le Père, parce qu'il y a la divinité du Père, et la divinité du Fils, et la divinité de l'Esprit-Saint. Et ce qui est un est seul. Un seul Père, un seul Unique, un seul Esprit-Saint. Car Celui qui est le Fils n'est pas le Père. Celui qui est le Père n'est

1) *Qui solus habet immortalitatem et lucem habitat inaccessibilem.* I. Tim , VI, 16.

(2) *Immortali, soli Deo.* Ibid., I, 17.

3) *Solus non sum : sed ego, et qui misit me, Pater.* Joann., VIII, 16.

pas le Fils, non plus que Celui qui est l'Esprit-Saint. Autre est le Père ; autre, le Fils ; autre, l'Esprit-Saint. Nous lisons : *Je prierai le Père et il vous enverra un autre Paraclet* (1). Seul le Père, parce *qu'un seul Dieu*, de qui toutes choses tiennent l'existence. Seul le Fils, parce que *seul Seigneur*, *par qui toutes choses ont été faites* (2).

La divinité constitue un seul Dieu, en même temps que la génération atteste le Père et le Fils, de telle sorte qu'à aucun moment l'on ne peut concevoir le Père sans le Fils, ni le Fils sans le Père. Donc, Dieu n'est pas seul, et cela parce que l'immortalité n'est pas son partage exclusif. Seul non plus il n'habite une lumière inaccessible, car nul ne l'a jamais vu, si ce n'est le Fils unique, qui est dans le sein du Père, qui est assis à la droite du Père.

3. **Jésus est partout comme Dieu.** — De là quelques-uns osent conclure à l'inaccessibilité de la lumière où habite le Père. Est-ce qu'il y aurait par hasard une lumière plus éclatante que celle qui émane du Père ? Quelle serait donc cette lumière inaccessible à qui le Père ne l'est pas ? Il est lui-même la lumière véritable, le générateur de cette lumière éternelle de laquelle il est dit : *Il était la vraie Lumière qui illumine tout homme venant en ce monde* (3). Voyez si ce n'est pas là cette lumière qu'habitent de conserve et le Père et le Fils. Car le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père. C'est donc à bon droit que le Seigneur est appelé Grand. Loin, bien loin rayonne la vertu de Dieu, loin, bien loin s'affiche l'immensité de l'essence céleste... Dans la Trinité, point de bornes, rien de circonscrit, rien de limité, rien qui donne l'idée de dimension. Pas

(1) *Rogabo Patrem, et alium Paraclitum dabit vobis.* Joann. XIV, 16.

(2) *Unus Deus, ex quo omnia, unus Dominus, per quem omnia.* I, Cor., VIII, 6.

(3) *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Joann., I, 9.

de localisation, pas de compréhension, pas d'estimation, pas de variation. A la vérité, le Seigneur Jésus a communiqué aux hommes une certaine puissance de dilatation : *Sur toute la terre s'est étendu le son de leur voix, et jusqu'à ses confins, le bruit de leurs paroles* (1). Non pourtant jusqu'aux confins du ciel. Non au-delà des cieux. Tandis que dans le même Seigneur Jésus : *Toutes choses ont été faites dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles. Et Lui est avant tous ; et toutes les créatures subsistent en Lui* (2). Regardez le ciel, Jésus est là : la terre, Jésus y est présent. Dites que vous montez au ciel, Jésus y réside ; dites que vous descendez en enfer, vous l'y trouvez. *Si vous montez au ciel,* pour emprunter le langage du Psalmiste, Jésus y est ; *si vous descendez en enfer,* il y est pareillement. A cette heure où je parle, il est avec moi ; dans ce point, indivisible, dans ce moment précis... Et si à l'heure présente un chrétien parle en Arménie, Jésus est au nombre de ses auditeurs. *Personne en effet ne nomme le Seigneur Jésus, si ce n'est dans l'Esprit Saint* (3). Si par la pensée vous pénétrez dans les abîmes, là aussi vous verrez Jésus. Car il est écrit : *Ne dites pas dans votre cœur : Qui pourra monter au ciel ? c'est-à-dire pour en faire descendre le Christ. — Ou qui descendra dans l'abîme, c'est-à-dire pour rappeler le Christ d'entre les morts* (4). Où ne serait pas celui qui remplit de la puissance le ciel, les enfers et la terre ? Il est donc bien grand celui qui de sa vertu remplit le monde, qui est en tout lieu, qui sera toujours, car son règne n'aura point de fin.

(1) *In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum.* Psalm., XVIII, 5.

2) *In Domino Jesu omnia condita sunt in cœlis et in terra, visibilia et invisibilia,... Et Ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant.* Coloss., I, 16.

3) *Nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto.* I. Cor., XII, 3.

(4) *Ne dixeris in corde tuo : Quis ascendet in cœlum ? id est Christum deducere. Aut quis descendet in abyssum ? hoc est Christum a mortuis revocare.* Rom., X, 6-7.

4. **La docilité de Marie.** — *Or Marie répondit à l'ange : Comment cela se fera-t-il* (1) ? Si vous n'approfondissez le sens de cette question, Marie vous paraîtra ne pas croire à l'Annonciation. Et il ne convient pas que la femme élue pour être la Mère du Fils unique de Dieu soit réputée incrédule à sa mission. Comment donc se pourrait-il faire, — la prérogative de la Mère demeurant sauve, avec toutes les déférences et les créances qui lui sont dues ? — comment se pourrait-il faire, — disons-nous, — que Zacharie qui n'a pas cru, soit condamné au mutisme, et que Marie, supposé qu'elle n'ait pas cru, soit exaltée par l'infusion du Saint-Esprit ? Mais Marie a cru. Et il ne fallait pas d'autre part se jeter dans les témérités théologiques, vouloir escalader le ciel, croire sans preuves aux déclarations de l'Ange .. Car il n'était pas facile de pénétrer un mystère caché en Dieu depuis tous les siècles, un mystère que n'avaient pu percer les Puissances supérieures. La Vierge n'a pourtant pas refusé la foi réclamée, ni l'office qu'on lui imposait. Aux propositions formulées elle a donné son plein assentiment, engagé son obéissance. En disant : *Quomodo fiet istud* ? elle n'a pas prétendu mettre en doute les effets de la puissance divine ; elle a simplement demandé des précisions sur le mode du mystère.

Combien modérée cette demande, si on la compare aux paroles du prêtre ! Marie se contente de dire : Comment cela se fera-t-il ? Le prêtre, lui, répond : D'où me viendra la lumière ? Marie traite déjà et posément de la grande affaire, Zacharie doute encore du message. Il se refuse d'admettre ce qu'il ne sait pas d'expérience personnelle et cherche pour étayer sa foi, des témoignages étrangers à la cause.

Marie ne recule pas devant la coopération demandée et ne doute pas un instant de l'obligation d'agir ; elle s'enquiert seulement du mode d'opération. Vous

(1) *Quomodo fiet istud ?* Luc, I, 34.

l'entendez : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* Pour être admise comme possible, une telle génération humainement incroyable, absolument inouïe avait dû être annoncée. Qu'une vierge devienne mère tout en demeurant vierge, cela dépasse les possibilités humaines, cela est du domaine des mystères divins. — *Le Seigneur lui-même vous donnera un signe. Voilà qu'une Vierge concevra dans son sein, et elle enfantera un Fils* (1). Marie avait lu ce texte, elle avait donc cru à la réalisation du mystère. Mais le texte ne lui avait pas révélé le comment. Cela n'avait pas été révélé non plus au prophète, pourtant si grand. C'est de la bouche d'un ange, non des lèvres de l'homme que le mystère d'un rôle si transcendant devait être énoncé. C'est aujourd'hui que pour la première fois une oreille humaine entend ces paroles : *L'Esprit-Saint surviendra en vous*... Elle les entend et elle les croit.

5. **Sa très grande humilité.** — *Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur* (2). Voyez cette humilité, voyez ce pieux dévoûment. Choisie comme sa Mère, elle se dit la servante du Seigneur. Pas d'exaltation à l'annonce de si soudaines promesses. En se disant servante, elle déclare par là même ne vouloir revendiquer aucune des prérogatives attachées à sa dignité : elle fera simplement ce qui lui sera commandé. — Elle doit enfanter l'homme doux, l'homme plein d'humilité : l'humilité sera une de ses parures. *Voici la servante du Seigneur... qu'il me soit fait selon votre parole*... Vous avez sous les yeux et la déclaration de servitude et la formule du vœu d'obéissance *Ecce ancilla Domini* : voilà le rite du service .. *Fiat mihi secundum verbum tuum*, voilà le concept du vœu. — Et avec quel empressement Marie accepte la dis-

(1) *Dabit Dominus vobis ipse signum : Ecce Virgo concipiet et pariet Filium.* Isai., VII, 14.

(2) *Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini.* Luc, I, 38.

parité énoncée des conditions ! Est-il en effet déshar-monie aussi accentuée que celle qui existe entre l'Es-prit-Saint et la matière? Est-il rien d'aussi inouï qu'une vierge devenant mère contre toutes les lois naturelles, contre les usages, contre la pudeur, cette pudeur dont le culte est si cher à la Vierge? — Tel n'était pas le cas de Zacharie. Il ne s'agissait pas pour lui d'irréductibles incompatibilités ; son incrédu-lité portait sur une question d'âge, d'âge trop avancé ! Les conditions s'harmonisaient à un degré suffisant. Des rapports de l'homme et de la femme suit l'enfan-tement authentique ; là où les lois de la nature s'ac-cordent, il n'y a pas de place pour l'incrédulité. Car puisqu'il s'agit de l'âge de la nature et non de la nature de l'âge, il arrive le plus souvent que l'âge est un obstacle au bon fonctionnement de la nature. Mais rien d'absolu dans cet ordre de choses. Il n'est pas donc irrationnel qu'une modalité inférieure cède le pas à une force supérieure et que dans *l'espèce*, l'éminente prérogative de la matière, exclue en les annihilant les services de l'âge : de là vient que Abraham et Sara eurent un fils à un âge fort avancé, et Joseph est le fils de la vieillesse. Que si Sara a été reprise pour avoir ri, bien plus justement est blâmé celui qui n'a voulu croire ni à l'oracle, ni au témoi-gnage historique.

Conclusion : *Beata quæ credidisti.* — Marie, encore une fois, en s'exclamant : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco* ? ne paraît pas avoir douté du fait, mais semble s'être enquise du procédé. Il est mani-feste que celle qui interroge sur le *comment* d'un fait qui doit se produire admet comme possible la réalisation de ce même fait. Aussi a-t-elle mérité d'entendre : *Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru* (1). Et véritable-ment heureuse celle de qui la foi l'emporte sur les dispositions intérieures du prêtre. C'est la Vierge qui

(1) Luc, I, 45.

corrige l'erreur du prêtre incrédule. Et il n'est pas étonnant que le Seigneur qui doit racheter le monde commence son œuvre par sa mère, de telle sorte que celle par qui le salut était préparé à tous, fût la première à cueillir le fruit du salut sur l'arbre qu'elle avait porté. Et il est bien qu'elle ait demandé comment cela se ferait ; car elle avait lu qu'une Vierge concevrait, mais non comment s'opérerait le miracle Comme nous l'avons dit, elle avait lu : *Voici qu'une Vierge concevra* ; mais comment une telle conception s'effectuerait, c'est un ange qui en parle le premier, dans l'Evangile. (Trad. J. Piquemal).

SAINT AMBROISE : *Comment in cap., I, Luc.*

2389. — SAINT JÉROME. *Commentaire de l'Evangile de la Fête.*

SOMMAIRE. — 1. Marie fiancée à Joseph. — 2. Trouble de Joseph dissipé par l'ange. — 3. Le nom de Jésus donné au Christ.

1. **Marie fiancée à Joseph.** — *Marie*, mère du Christ, *étant fiancée à Joseph.* Pourquoi n'est-ce pas simplement par une vierge, mais par une épouse que Jésus est conçu ? D'abord, afin que par la généalogie de Joseph fût connue celle de Marie ; en second lieu, de peur qu'elle ne fût lapidée par les Juifs comme adultère ; en troisième lieu, pour que, fugitive en Egypte, elle eût un soutien dans son mari. Le martyr Ignace apporte une quatrième raison : S'il est conçu par une épouse, c'est, dit-il, pour cacher cet enfantement au démon, qui la croira le fruit, non d'une vierge, mais d'une épouse.

Avant de s'unir, il fut découvert qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. Par qui fût-ce découvert ? Non par un autre que Joseph, aux regards duquel ne pouvait

rien échapper de ce qui touchait à sa future épouse. Quand il dit : *Avant qu'ils s'unissent*, il ne s'ensuit pas qu'ils se soient unis plus tard, l'Ecriture constate ce qui n'avait pas eu lieu.

2. **Trouble de Joseph dissipé par l'ange.** — *Mais Joseph, qui était un homme juste et ne voulait point la dénoncer, songea à la renvoyer sans éclat. Il était dans ces pensées, quand l'ange du Seigneur apparut à Joseph dans le sommeil, en lui disant...* Si quelqu'un s'unit à une prostituée, *il devient un même corps avec elle* (1), et il est marqué dans la loi que non seulement les coupables, mais les témoins eux-mêmes du crime, étaient responsables du péché (2). Comment donc Joseph, quand il cache le crime de son épouse, est-il appelé juste ? C'est un témoignage en faveur de Marie, car Joseph, connaissant sa chasteté et stupéfait de ce qui arrive, cache par le silence ce dont il ne comprend point le mystère.

Joseph, fils de David, ne crains point de prendre Marie ton épouse, car ce qui est né en elle est du Saint Esprit. Elle enfantera un fils. Nous avons déjà dit plus haut que les fiancées étaient appelées épouses. Si l'ange lui parle pendant le sommeil avec une affection caressante, c'est pour approuver la sagesse de son silence. Remarquez encore que Joseph est dit fils de David, pour marquer que Marie aussi descend de David.

3. **Le nom de Jésus donné au Christ.** — *Vous lui donnerez le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés* Jésus, en langue hébraïque, veut dire Sauveur. L'Evangéliste fixe donc l'étymologie de son nom, en disant : *Vous lui donnerez le nom de Jésus*, parce qu'il doit sauver son peuple. *Or tout cela se fit pour que fût accomplie cette parole que le Seigneur a dite par*

(1) *An nescitis quoniam qui adhæret meretrici, unum corpus efficitur ?* I, Cor., VI, 16.
(2) Lev, V, 1.

le prophète : Voilà que la vierge concevra et enfantera un fils, et on le nommera Emmanuel ; ce qu'on l'on interprète par Dieu avec nous. Ainsi réveillé de son sommeil, Joseph fit comme l'ange du Seigneur lui avait ordonné. Au lieu que l'évangéliste Mathieu dit : *Elle aura dans son sein,* le prophète écrit : *Recevra dans son sein* . c'est que le prophète, prédisant l'avenir, indique ce qui doit arriver et écrit, *elle recevra*, tandis que l'évangéliste, faisant le récit non de ce qui doit venir, mais de ce qui est arrivé, dit *elle aura*, à la place de *elle recevra.* Celui, en effet, qui possède n'a nullement à recevoir. Nous lisons quelque chose de semblable dans les psaumes : *En s'élevant dans le ciel, il a emmené captive la captivité ; il a reçu des dons pour les hommes* (1). L'Apôtre, en lisant ce témoignage, n'a point dit *il a reçu*, mais *il a donné* parce que dans le prophète on indique ce qu'il doit recevoir dans l'avenir, tandis que l'apôtre, en historien, raconte qu'il a donné ce qu'il avait déjà reçu.

Il prit sa femme avec lui, et il ne l'avait point connue quand elle enfanta son fils premier-né, et il lui donna le nom de Jésus. De ce passage, quelques esprits pervers osent soupçonner que Marie a eu d'autres enfants : N'est appelé premier-né, disent ils, que celui qui a des frères. Or, les divines Écritures ont pour habitude d'appeler premier né, non celui qui a des frères, mais celui qui est né le premier (Edit. Vivès).

SAINT JÉROME : *Comment. in Matt. Lib. I.*

(1. *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem : accepisti dona in hominibus.* Ps., LXVII, 19.

2389. — Saint Jean Chrysostome.
Sur l'Evangile de la Fête.

I. — LA MATERNITÉ DIVINE

SOMMAIRE. — Exorde : La génération de Jésus-Christ. — Sujet : I. *Le Saint-Esprit et Marie.* — 1. Avènement du Messie. — 2. L'œuvre du Saint-Esprit. — 3. Croire et se taire. — II. *Marie et Joseph.* — 1. Dessein de Joseph de renvoyer Marie. — 2. Justice de Joseph. — III. *Message de l'ange.* — 1. Pourquoi l'ange parle à Joseph après, et à Marie avant le mystère de la conception. — 2. Message de l'ange : A) Temps de l'apparition. — B) Joseph, ne crains pas. — C) Le fruit divin, Jésus. — D) Le Sauveur du monde. — Conclusion : Croyance et genre de vie identiques.

Exorde : *La génération de Jésus-Christ.* — Après avoir énuméré tous les ancêtres de Joseph, et Joseph lui-même en dernier lieu, l'historien sacré ajoute : *Joseph, époux de Marie de laquelle est né Jésus*, montrant par là que c'est bien à cause d'elle qu'il a dressé la généalogie. Puis, de peur que cette expression ne vous donnât à penser que le Christ est né selon la loi commune, voyez comme il corrige cette erreur ! Il s'agit là d'un époux, semble-t-il nous dire, il s'agit là d'une mère ; vous avez entendu le nom donné à l'enfant, écoutez donc aussi quel est le mode de génération : *Or, telle était la génération de Jésus-Christ.* — De quelle génération me parlez-vous ? je vous le demande. Ne venez-vous pas de me nommer ses pères ? — J'ai cependant à vous dire encore le mode de sa génération. — Remarquez-vous comme il stimule l'auditeur ? Il va dire une chose sans exemple ; il annonce donc qu'il en expliquera le mode.

Sujet : I. Le Saint Esprit et Marie. — II. Marie et Joseph. — III. Le message de l'Ange.

I. — Le saint-Esprit et Marie.

1. **Avènement du Messie.** — Voyez l'admirable liaison du discours ; l'Evangéliste n'en vient pas immédiatement à la génération ; il nous apprend d'abord quel est le nombre des anneaux qui rattachent Abraham à David et David à la transmigration de Babylone, reportant ainsi l'auditeur attentif sur l'étendue des temps écoulés, et nous faisant voir en outre par là que le Christ est bien celui que les prophètes ont proclamé. Quand vous aurez compté les générations et compris par le temps même qu'il est le Messie, vous accepterez plus facilement le merveilleux de sa naissance. C'est une grande chose qu'il allait exposer, je le répète, la maternité d'une Vierge ; avant donc de computer le temps, il jette un voile sur sa parole, en désignant Joseph comme l'époux de Marie ; bien plus, il divise la généalogie, il détermine ensuite les âges, nous avertissant de la sorte que le Christ est celui dont le patriarche Jacob fixe l'avènement à l'époque où les princes manqueront dans Juda, celui que le prophète Daniel annonçait comme devant paraître après un nombre considérable de semaines d'années. On n'a qu'à faire le calcul d'après le nombre des semaines que l'ange révèle à Daniel, et l'on verra que les années qui s'écoulent entre la reconstruction de la ville et la venue du Christ concordent parfaitement avec ce nombre.

Comment donc est-il né ? *Alors que Marie sa Mère était engagée dans les liens du mariage.* Il ne la désigne pas par sa qualité de vierge, mais bien par celle de mère, afin d'être plus facilement compris. Or, après qu'il a semblé préparer les esprits à recevoir la communication d'un événement ordinaire, et qu'il les a retenus dans cette pensée, voilà que tout à coup il les frappe en ajoutant une chose inouïe : *Avant qu'ils fussent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit.* Il ne dit pas : Avant qu'elle eût été conduite

dans la maison de l'époux ; elle y était déjà. C'était l'usage dans ces anciens temps d'assigner une telle demeure aux épouses. Marie demeurait donc dans la maison de Joseph.

2. **L'œuvre du Saint-Esprit.** — Mais comment la merveilleuse conception n'arriva-t-elle pas avant les épousailles ? C'est pour que la chose demeurât d'abord cachée, et pour que la Vierge fût à l'abri de tout mauvais soupçon En effet, lorsque celui qui devait ressentir les atteintes de la jalousie beaucoup plus rudement que tout autre, non seulement ne la livrait pas à la justice et à la flétrissure, mais encore la gardait avec lui, la sachant dans cet état, il est évident qu'il n'eût pas agi de la sorte, s'il n'avait pas eu la pleine conviction qu'elle avait conçu par la vertu de l'Esprit-Saint ; car autrement, loin de la servir en toute chose, il ne l'eût pas même gardée.

Remarquez cette forme de langage : *Il se trouva qu'elle avait conçu.* On parle ainsi quand il s'agit d'un fait extraordinaire qui dépasse tout espoir et renverse les idées reçues. N'allez pas plus loin, n'en demandez pas plus qu'il ne vous en est dit, ne faites pas cette question : Comment l'Esprit-Saint a-t-il accompli cette merveille dans un sein virginal ? Si la formation de l homme selon l'ordre naturel est tout à fait incompréhensible, s'il est impossible de l'expliquer, comment pourrions-nous dire quelle a été la divine opération de l'Esprit ? Pour que vous n'eussiez pas à tourmenter l'Evangéliste par d'importunes questions, il s'en affranchit en nommant l'auteur du miracle. Je ne sais rien de plus, semble-t il vous dire, si ce n'est que l'Esprit-Saint a tout fait. Qu ils rougissent donc, ceux qui scrutent la génération divine. Si nul ne peut expliquer celle dont les témoins se comptent par milliers, qui fut annoncée tant de siècles d'avance, qui tombe en quelque sorte sous les sens ; à quel excès de frénésie ne se portent-ils pas en faisant tant d'efforts, en se livrant à tant d'investi-

gations pour comprendre celle qui nous est cachée? Ni Gabriel lui-même, ni Mathieu n'ont pu nous dire autre chose, si ce n'est que c'était l'œuvre de l'Esprit-Saint ; mais comment et par quel moyen l'Esprit-Saint a-t-il accompli cette œuvre, c'est ce que personne n'a dit, par la raison que c'est impossible.

3. **Croire et se taire.** — Et ne pensez pas encore que vous avez tout appris quand on a fait intervenir l'Esprit-Saint ; le sachant, nous ignorons beaucoup de choses : comment l'Être immense, celui qui embrasse tout, se trouve renfermé et porté dans le sein d'une femme ; comment la Vierge enfante sans perdre sa virginité Pourriez-vous m'expliquer, je vous le demande, de quelle manière l'Esprit a formé ce temple, pourquoi la chair du Verbe incarné ne provint pas entièrement de sa mère, mais s'agrandit et se forma par degrés? Qu'elle provienne réellement de la Vierge, vous le voyez dans cette parole : *Ce qui est né en elle* ; et dans cette autre de saint Paul : *Formé d'une femme* (1). D'une femme, dit l'Apôtre, pour fermer la bouche à ceux qui diraient plus tard que le Christ n'avait fait que passer par son sein. En effet, s'il en était ainsi, à quoi bon le sein même d'une femme? S'il en était ainsi, il n'aurait plus rien de commun avec nous, sa chair viendrait d'ailleurs et n'aurait pas la même origine que la nôtre. Serait-il de la racine de Jessé ? serait-il la tige promise, le Fils de l'homme, la fleur attendue ? Marie serait-elle sa mère? Descendrait-il réellement de David ? Aurait-il pris la forme de l'esclave ? Aurait-on pu dire : *Et le Verbe s'est fait chair* (2) ? Comment Paul aurait-il ajouté dans son Épitre aux Romains : *D'eux est issu le Christ selon la chair, lui qui est Dieu au-dessus de tout* (3) ? Qu'il soit

(1) *Factum ex muliere.* Gal., IV, 4.

(2) *Et Verbum caro factum est.* Joan., I, 14.

(3) *Ex quibus est Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæculâ.* Rom., IX, 5.

donc sorti du milieu de nous, de la masse commune, d'un sein virginal, toutes ces raisons le démontrent, et beaucoup d'autres encore ; mais le comment, nous l'ignorons. Ne vous livrez donc pas à de vaines recherches, acceptez ce qui vous est révélé, respectez ce qui vous est tu.

II. — Marie et Joseph.

1. — **Dessein de Joseph de renvoyer Marie.** — *Or, Joseph, son époux, comme il était juste et ne voulait pas la dénoncer, résolut de la renvoyer en secret.* L'Evangéliste a déjà affirmé l'opération du Saint-Esprit, un fait supérieur à la nature, et voilà qu'il confirme son assertion d'une autre manière. De peur qu'on ne lui dît : Comment le prouvez-vous ? Qui vit jamais, qui jamais ouït une semblable chose ? Pour qu'on ne soupçonnât pas le disciple de l'avoir inventé en l'honneur de son maître, il en appelle au témoignage de Joseph, à son expérience personnelle. C'est comme s'il disait : Ne voulez-vous pas m'en croire, mon témoignage vous paraît-il suspect, rapportez vous en à celui de cet homme, qui était son époux, et de plus un juste. Juste veut dire ici possédant toute vertu : à la justice appartient l'absence même de la cupidité ; la justice est la vertu complète. C'est spécialement dans ce sens que l'Ecriture emploie ce mot ; ainsi quand elle dit : *Un homme juste, sincère* (1) ; ou bien : *Ils étaient tous deux justes* (2).

2. **Justice de Joseph.** — Donc, *comme il était juste* (c'est-à-dire plein de modération et de sagesse), il voulut la renvoyer en secret L'historien raconte ce qui s'était passé avant que les faits fussent connus, afin que vous ne refusiez pas de croire à ce qui eut

(1) *Vir ille simplex, et rectus.* Job., I, 1.
(2) *Erant justi ambo ante Deum.* Luc, 1, 6.

lieu après cela. Certes, si le soupçon avait été fondé, non seulement la femme méritait d'être dénoncée, mais elle eût encore été punie du dernier supplice, comme la loi l'ordonnait. Joseph ne se contenta pas de veiller aux intérêts les plus graves, il sauvegarda des intérêts moins importants, les exigences de la pudeur : avec le supplice, il repoussait aussi un pénible éclat. Voyez-vous la philosophie de cet homme ? Voyez-vous combien il est supérieur à la passion la plus tyrannique ? Vous n'ignorez pas, en effet, ce que c'est que la jalousie. Quelqu'un qui la connaissait bien a pu dire : *L'homme jaloux est un être furieux, il ne pardonnera pas au jour de la vengeance* (1) ; et encore : *La jalousie est implacable comme l'enfer* (2). Et nous-mêmes assurément nous avons connu beaucoup de personnes qui eussent mieux aimé perdre la vie que subir les soupçons de la jalousie. Dans cette circonstance, ce n'était pas un soupçon ; les signes extérieurs parlaient assez d'eux-mêmes. Malgré cela, l'âme de Joseph était si parfaitement exempte de cette passion, qu'il n'eût pas voulu causer la moindre peine à la Vierge. Comme, d'un côté, la loi ne lui permettait pas de la garder dans sa maison, et comme, d'un autre côté, la dénoncer et la traduire devant les juges, c'était inévitablement la livrer à la mort, il ne fit ni l'un ni l'autre, commençant dès lors à s'élever au-dessus de la loi. Le règne de la grâce étant proche, des signes avant-coureurs doivent annoncer la vie nouvelle. De même que le soleil, avant de montrer son disque à la terre, illumine déjà la plus grande partie de l'univers ; de même le Christ, avant de sortir du sein virginal, répandait une vive clarté sur le monde. Voilà pourquoi les prophètes tressaillaient de bonheur avant sa naissance, les femmes prédisaient l'avenir, Jean se mouvait dans le sein de sa mère. Joseph montra donc une grande philosophie, puis-

(1) *Zelus et furor viri non parcet in die vindictæ*. Prov., VI, 34.
(2) *Dura sicut infernus æmulatio*. Cant. VIII, 6.

qu'il n'accusa pas son épouse, ne lui reprocha rien, et ne songeait qu'à la renvoyer. Dans de telles conjonctures, au milieu de tant de complications, un ange survient et résout toutes les difficultés.

III. — Message de l'ange.

1. **Pourquoi l'ange parle à Joseph après, et à Marie avant le mystère de la conception.** — On se demande ici pourquoi l'ange ne parla pas avant que l'homme fût assailli de telles pensées, et ne se présenta que lorsqu'elles avaient déjà pris leur cours, car l'historien dit : *Tandis qu'il avait cette pensée, un ange vint.* Avant cela cependant, un messager céleste s'était rendu auprès de Marie ; et de là une autre question : Si l'ange n'avait rien dit à l'homme, pourquoi la Vierge garda-t elle le silence sur ce qu'elle avait entendu, et ne dissipa-t-elle pas les angoisses dont elle avait dû s'apercevoir ?

Mais d'abord, pourquoi l'ange lui même ne parla-t-il pas à Joseph avant que le trouble s'en fût emparé? Car il importe de commencer par résoudre la première question. Pourquoi donc ce silence ? Pour que Joseph ne refusât pas de croire et n'éprouvât pas le sort de Zacharie. La chose étant sous ses yeux, la foi ne lui était plus difficile ; mais, quand rien ne s'annonçait encore, il n'eût pas aisément accepté de semblables paroles. C'est pour cela que l'ange ne parla pas au commencement ; et telle est aussi la raison du silence de la Vierge Elle n'eût pas cru que son époux dût ajouter foi à sa parole concernant un fait aussi étrange et non encore réalisé ; elle eût même craint d'exciter un sentiment de colère et de paraître cacher un crime commis. Elle qui devait être favorisée d'une si grande grâce, éprouvait bien toutefois quelque chose d'humain, quand elle disait ; *Comment cela serait-il, puisque je ne connais pas d'homme* (1)? A

(1) *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco.* Luc, I, 34.

plus forte raison Joseph aurait-il douté, l'assertion provenant d'une femme qui semblait par là même se rendre suspecte. Voilà pourquoi la Vierge ne lui dit absolument rien, et l'ange vient dans le temps convenable.

Pour quel motif, me direz-vous, ne se conduisit-il pas de même envers Marie et lui parla-t-il avant le mystère de la conception ? Pour ne pas la jeter dans le trouble ; car il était à craindre que, dans l'ignorance de ce qui s'était passé, et dans la consternation qu'elle en aurait ressentie, elle ne formât contre elle-même quelque funeste dessein, qu'elle ne se fût hâtée de cacher son déshonneur dans la mort. Vierge admirable et dont Luc proclame la vertu dans le cours même de sa narration ; quand elle est saluée par l'ange, elle ne se réjouit pas aussitôt, elle ne se laisse pas emporter par la joie, elle n'accepte pas même sans réserve ce qui lui est dit : elle se trouble et demande quelle est cette salutation. Or, une personne ainsi disposée n'aurait pu manquer de succomber au chagrin, en songeant à la flétrissure qui en fût résultée, en pensant qu'elle n'aurait jamais pu persuader à qui que ce soit sa complète innocence. C'est donc pour obvier à de tels inconvénients que l'ange vint avant la conception. Il fallait qu'il fût sans trouble aucun, ce sein dans lequel devait séjourner le Créateur de l'univers ; qu'elle se trouvât à l'abri de toute agitation, cette âme qui allait concourir à de si grands mystères.

Voilà pourquoi le messager divin adressa la parole à la Vierge avant la conception, et à Joseph après qu'elle avait conçu. Faute de saisir cette distinction, beaucoup d'esprits irréfléchis ont prétendu que là se trouvait un désaccord entre les Évangélistes : Luc disant que l'ange s'était adressé à Marie, et Mathieu disant de son côté que c'était à Joseph, ils n'ont pas voulu comprendre que les deux messages avaient eu lieu. La même chose est à remarquer dans toutes les histoires : ainsi s'évanouissent beaucoup de contra-

dictions qui ne sont qu'apparentes. L'ange vient donc quand Joseph était dans le trouble ; car il avait différé jusque là, et pour les motifs que nous avons signalés, et pour que la philosophie du juste brillât d'un vif éclat. Il arrive enfin au moment où l'événement va s'accomplir.

2. **Message de l'ange.** — *Pendant que Joseph agitait de telles pensées, l'ange lui apparut dans le sommeil.* Remarquez la modération de cet homme : non seulement il ne frappe pas, mais il ne dit rien à personne, pas même à celle qui est l'objet de ses soupçons ; il réfléchissait en lui-même et s'efforçait de cacher à la Vierge l'angoisse qu'il éprouvait. Il n'est pas même dit qu'il voulût la jeter dehors : l'expression du texte est beaucoup plus douce et montre dans la conduite de Joseph autant de bonté que de prudence.

A) *Temps de l'apparition.* — C'est donc au milieu de ces pensées que l'ange se présente à lui durant le sommeil. Et pourquoi pas à découvert, comme à l'égard des bergers, de Zacharie et de la Vierge elle-même ? C'est que Joseph avait pleinement la foi, et qu'il n'avait pas besoin d'une telle manifestation. Pour la Vierge, comme elle allait entendre une chose si prodigieuse et qui l'emportait incomparablement sur celle dont Zacharie avait reçu communication, elle avait par là même besoin d'y être préparée par une vision merveilleuse. Quant aux bergers, c'était la rudesse de leur esprit qui rendait nécessaire une vision éclatante. Mais pour Joseph, quoique tourmenté par les plus pénibles soupçons que tout semblait autoriser, il était facile de le ramener à de bonnes espérances ; il suffisait qu'un guide lui fût montré pour ce mystère, aussi ne reçut-il qu'une simple révélation. C'est quand les soupçons l'obsèdent, que le céleste messager vient le trouver, afin que cette circonstance même confirme la vérité de sa mission. Comme Joseph ne s'en était ouvert à personne, comme il avait tout caché dans

son cœur. dès qu'il entend l'ange en parler, c'est un signe indubitable pour lui qu'on lui parle de la part de Dieu, qui seul peut connaître le secret des cœurs. Voyez que de choses arrivent : la sagesse de l'homme se manifeste clairement, la parole de l'ange vient à propos raffermir sa foi ; cette parole elle-même se montre indubitable, tout en enseignant à celui-ci qu'il a souffert ce qui doit seulement éprouver la vertu d'un homme.

B) *Joseph, ne crains pas.* — Mais encore, comment l'ange le persuadera t-il ? Ecoutez et admirez la sagesse de ses paroles. Il approcha et dit : *Joseph, fils de David, ne crains pas de recevoir Marie, ta femme.* Dès l'abord, il mentionne David, dont le Christ devait naître ; il dissipe ainsi le trouble du juste, en lui rappelant par le nom des aïeux la promesse faite à la race entière. Pour ce motif donc il l'appelle fils de David. — *Ne crains pas.* Telle n'a pas été dans d'autres circonstances la conduite de Dieu : envers celui qui méditait sur la femme d'Abraham de coupables projets, il use des plus terribles menaces, bien que l'ignorance fût encore là le principe de tout, puisque le ravisseur ne savait pas ce qu'était Sara. Dieu procédait alors par la terreur, il agit ici par des moyens contraires. C'est que les événements qui s'accomplissaient étaient d'une grandeur incomparable, et qu'il existait une grande différence entre les deux hommes. Voilà pourquoi cette fois la menace était inutile. En disant : *Ne crains pas*, il montre que le juste a peur d'offenser Dieu en gardant une femme adultère. Si cela n'eût pas été, il n'eût pas songé à la renvoyer. Tout prouve donc que le messager vient du ciel, puisqu'il expose et met à nu les pensées et les angoises renfermées dans le cœur de Joseph.

Il ne s'en tient pas à prononcer le nom de la Vierge, il ajoute : *Ta femme* ; et c'est une qualification qu'il ne lui eût pas donnée, supposé qu'elle fût criminelle. Femme veut dire épouse dans ce cas, tout comme

ailleurs l'Ecriture appelle gendres de simples fiancés avant que le mariage ait eu lieu. Que signifie cette parole : *Recevoir*? Garder dans sa demeure ; car dans son esprit Joseph l'avait déjà renvoyée. — Reviens sur ta détermination, garde la femme que Dieu te donne et que tu ne tiens pas précisément de sa famille. Il te la donne, non comme ta femme, mais comme un dépôt sacré ; et c'est par ma voix qu'il te la donne. — Elle est maintenant confiée à Joseph, de même que plus tard elle sera confiée par le Christ au disciple bien-aimé.

C) *Le fruit divin, Jésus.* — Puis, se servant de termes voilés, ne mentionnant pas même le soupçon odieux, l'ange le dissipe néanmoins, en signalant d'une manière plus noble la cause de la conception, et montrant au juste qu'il doit retenir Marie et la garder dans sa maison, pour le motif même qui le faisait trembler et songer à la renvoyer ; c'est ainsi qu'il fait radicalement disparaître tout sujet de tristesse. — Non seulement, lui dit-il, elle est pure de tout commerce criminel, mais encore elle porte en elle un fruit divin Ne te borne donc pas à déposer toute crainte, livre-toi sans réserve à la joie, *car ce qui est né en elle vient de l'Esprit-Saint.* Parole étonnante, qui confond tout raisonnement humain et qui s'élève au-dessus des lois de la nature. Comment y croira-t-il celui qui n'a de ces choses aucune expérience? Il y croira à cause de ce qu'on vient lui révéler. L'ange avait commencé par dire ce qui se passait dans l'âme de Joseph, ses pensées, ses chagrins, ses craintes, ses projets, afin que le juste s'appuyât là-dessus pour croire un mystère ; et ce n'est pas assez du passé, il lui donne encore l'avenir pour fondement de la foi qu'il réclame : *Elle donnera le jour à un enfant que tu nommeras Jésus.* Parce qu'il vient de l'Esprit-Saint, tu ne dois pas te persuader que tu n'as eu aucun concours à donner à l'œuvre providentielle. Etranger à la génération, en face d'une Vierge imma-

culée, tu dois remplir les devoirs de père ; je te permets de donner un nom à l'enfant, tout en respectant l'honneur de la mère. Oui, c'est toi qui donneras ce nom : et, bien qu'il ne soit pas ton fils, tu t'acquitteras envers lui des devoirs d'un père. Tu te regarderas comme tel, je te l'ordonne, et déjà quand il faudra lui donner un nom. — Après cela, pour qu'il ne soit pas possible de soupçonner que Joseph est le père de l'enfant, l'ange dit : *Elle donnera le jour à un enfant.* Remarquez la précision de ce langage. Il ne dit pas : Elle te donnera ; non, c'est d'une manière générale qu'il s'exprime ; et dans le fait, ce n'est pas à un homme, c'est au monde entier que cet enfant sera donné.

D) *Le Sauveur du monde.* — Voilà pourquoi le divin messager porte ce nom du ciel *Jésus*, manifestant ainsi d'une manière plus éclatante ce qu'il y a d'admirable dans cet enfantement : Dieu lui-même impose le nom, et c'est un ange qui de sa part le transmet à Joseph. Ce nom n'est pas l'effet du hasard, un nom dénué de sens, c'est un trésor inépuisable. Aussi l'ange l'interprète-t-il lui-même, et, pour mieux établir la foi dans les cœurs, base-t-il là-dessus nos légitimes espérances. En effet ce qui nous promet le bonheur est ce qui nous attire avec le plus de force, ce dont nous aimons éminemment à nous laisser persuader. Quand donc il a confirmé l'autorité de sa parole, et par les choses passées, et par les choses futures, et par les choses présentes, indépendamment de l'honneur auquel il a lui-même droit, il fait intervenir le prophète qui jette à propos dans la balance le poids de son jugement. Mais avant d'en appeler à son témoignage, il annonce les biens que le monde entier doit recevoir par cet enfant. Quels sont ces biens ? Ils se résument tous dans la destruction du péché : *C'est lui*, dit-il, *qui délivrera le peuple de ses péchés.* Il y a là quelque chose qui doit nous sembler étrange. Ce n'est pas des guerres matérielles, ce n'est

pas de la domination des barbares, c'est de ses prévarications que le peuple sera délivré, bienfait tout autrement remarquable et qui n'avait pas d'antécédent dans les siècles écoulés. — Et pourquoi, me direz vous, ne parle-t-il là que de son peuple et n'y joint-il pas le reste des nations ? Pour ne pas bouleverser tout à coup son auditeur. Du reste, un esprit intelligent ne peut manquer de voir que les nations y sont aussi comprises. Son peuple ne se compose pas seulement des Juifs, il embrasse encore tous ceux qui viennent à lui et qui reçoivent sa doctrine. Remarquez de plus comme l'ange fait ressortir la dignité de cet enfant, en appelant le peuple hébreu son peuple. Cela signifie clairement qu'il est le Fils de Dieu et que ce discours s'applique au Roi du ciel, car il n'est pas de puissance capable de remettre les péchés, si ce n'est la puissance infinie.

Conclusion : *Croyance et genre de vie identiques.* — Puisque nous avons été gratifiés de l'avènement du Fils de Dieu, ne négligeons rien pour nous en rendre dignes. Si les fautes commises avant qu'un tel honneur nous fût conféré méritaient un châtiment, à plus forte raison celles qui se produisent quand nous en sommes investis. Ce n'est pas sans motif que je tiens ce langage ; c'est que j'en vois beaucoup qui se montrent après le baptême moins zélés que les catéchumènes, ceux qui ne sont pas encore initiés et qui n'ont pas une connaissance réelle de nos saintes institutions ; de telle sorte que dans l'agora, ou même dans l'église, il n'est pas possible de distinguer au premier abord le fidèle de l'infidèle ; il faut attendre le moment où commencent les redoutables mystères, et voir alors quels sont ceux qu'on rejette et ceux qui ont le droit de rester. Que les dignités humaines se reconnaissent à certains ornements, à des signes sensibles, cela se comprend, mais les nôtres doivent se reconnaître aux dispositions de l'âme. Le fidèle doit se montrer

tel, non seulement par sa croyance, mais encore par son genre de vie. Il a pour mission d'être la lumière du monde et le sel de la terre. Or, si vous êtes vous-même dans les ténèbres, si vous n'arrêtez pas la corruption de vos propres plaies, à quoi pourrons-nous vous reconnaître? — A ce que vous avez été plongé dans le bain sacré. — Mais cela même devient un acheminement au supplice, car la grandeur de l'honneur qu'on a reçu sera la mesure du châtiment qu'on subira, si la vie n'est pas en rapport avec cet honneur. Il ne faut pas que le fidèle brille uniquement de l'éclat des dons divins, il faut encore qu'il brille par la manière dont il y correspond : tout doit trahir sa noblesse, on doit le reconnaître à la première vue, par la démarche, l'attitude, le vêtement et la voix. (*Edit. Vivès*).

(SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Hom. IV, in Matt.*).

2390. — SAINT JEAN CHRYSOSTOME.
Sur l'Evangile de la Fête.

II. — L'ÉPOUX DE MARIE

SOMMAIRE. — EXORDE : Relier les uns aux autres les divers sujets proposés. — SUJET : I. *Eloge de Joseph.* — 1. L'ange renvoie Joseph au prophète Isaïe. — 2. A dater de cette heure, Joseph prend part à toute l'économie du mystère. — 3. Les frères de Jésus. — II. *Leçons pratiques.* — 1. Comptons sur la miséricorde de Dieu d'abord, sur nos propres efforts ensuite. — 2. A l'invocation des saints joignons les bonnes œuvres. — 3. Avantages de l'aumône. — CONCLUSION : Les vraies richesses.

Sujet : I. Eloge de Joseph. — II. Leçons pratiques.

I. — ELOGE DE JOSEPH.

1. L'ange renvoie Joseph au prophète Isaïe. — Quel est le texte que nous devons aujourd'hui nous

proposer? *Et tout cela fut fait pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par son prophète...* Autant qu'il était en son pouvoir, l'Evangéliste fait entendre un cri digne du miracle : *Tout cela fut fait* En voyant l'océan immense, l'abîme sans fond de la bonté divine envers l'homme, en voyant réalisé ce qu'on n'eût jamais espéré, les lois de la nature suspendues, la réconciliation faite, le plus élevé de tous les êtres descendant vers le plus infime de tous, le mur de séparation renversé, les obstacles détruits, tant d'autres merveilles accomplies, il les embrasse dans une seule parole : *Or, tout cela fut fait pour réaliser ce que le Seigneur avait dit.* Ce n'est pas à présent que le miracle a été décrété, il y a longtemps qu'il était promis et figuré. C'est aussi ce que Paul s'efforce partout de nous démontrer.

Voilà donc que l'ange renvoie Joseph au prophète Isaïe, afin que, s'il oubliait les paroles qu'il vient d'entendre en se réveillant, il puisse les rappeler à sa mémoire au moyen des prophètes, dont il avait fait sa nourriture habituelle. Le céleste messager ne dit rien de semblable à Marie, qui, jeune encore, ne possédait pas une égale connaissance des Livres saints. Mais le juste, qui méditait les prophètes depuis de longues années, pouvait entendre un tel langage. Il avait dit d'abord : *Marie ton épouse* ; mais, une fois qu'il s'est appuyé sur le témoignage d'Isaïe, il parle ouvertement de la virginité, il déclare que Marie est vierge ; ce que Joseph n'eût pas entendu avec la même sécurité sans ce témoignage. En effet, la chose ne devait plus l'étonner, on lui redisait ce que le prophète avait dit si longtemps d'avance, ce que la méditation lui avait rendu familier. C'est donc pour mieux accréditer sa parole que l'ange fait ici comparaître Isaïe. Il ne s'arrête pas là, c'est à Dieu lui-même qu'il fait remonter sa parole ; elle ne vient pas de l'homme, dit-il, elle vient du souverain Maître de l'univers. Il ne dit pas : Afin que la parole d'Isaïe s'accomplît ; mais bien : *Afin que la parole du Seigneur...* La voix était sans

doute celle d'Isaïe ; mais la pensée qu'elle exprimait avait une plus haute origine. Remarquez une fois de plus ce divin oracle : *Voilà que la Vierge concevra et donnera le jour à un enfant et cet enfant sera nommé Emmanuel.* (1) Pourquoi donc, me direz-vous, n'a-t-il pas reçu ce nom d'Emmanuel et l'a-t-on appelé Jésus-Christ ? C'est parce que l'ange n'impose pas un ordre, mais annonce un fait qui sera plus tard reconnu par les peuples et confirmé par d'autres faits. Il caractérise ce qui se passe, et c'est l'usage de l'Ecriture de mettre ainsi la réalité à la place des noms. « On l'appellera Emmanuel, » c'est-à-dire, qu'en lui Dieu sera vu avec les hommes, on le verra. Il est vrai que Dieu fut toujours avec les hommes, jamais néanmoins d'une manière aussi manifeste.

Si les Juifs s'obstinent dans leur impudence, nous leur demanderons : Quand est-ce qu'un enfant a été nommé : *Hâte-toi d'enlever le butin, emporte rapidement les dépouilles ?* A cela ils n'auront rien à répondre. Mais alors pourquoi le prophète a-t-il dit : *Donne-lui pour nom : Hâte toi d'enlever le butin* (2) ? C'est qu'à la naissance de cet enfant devaient avoir lieu les ravages de la guerre et l'enlèvement du butin. C'est donc l'événement même dont sa naissance allait signaler l'explosion que Dieu lui donne pour nom. *Et la cité*, est-il dit encore, *sera nommée la cité de la justice, Sion s'appellera la métropole de la foi.* (3) Nous ne voyons cependant nulle part que Jérusalem soit nommée la cité de la justice, nous la retrouvons partout avec son premier nom ; mais, comme elle se modifia dans le sens du bien, le prophète, pour indiquer ce changement, affirme qu'elle aura ce nom nouveau. Quand une grande chose arrive, une chose dont l'auteur se manifeste ainsi d'une manière plus éclatante

(1) Isa., VII, 24.

(2) *Voca nomen ejus. Accelera spolia detrahere.* Isa., VIII, 3.

(3) *Post hæc vocaberis civitas justi urbs fidelis. Sion in judicio redimetur, et reducent eam in justitia.* Isa., I, 26.

que par son vrai nom, ou qui rejaillit avec le même éclat sur celui pour qui l'œuvre est faite, le nom de l'un ou de l'autre est remplacé par l'événement même qui s'est accompli. Si, confondus sur ce point, les adversaires soulèvent une autre difficulté, s'ils incidentent sur la qualité de la mère prédite, en nous opposant les interprètes qui substituent la qualification de jeune fille à celle de vierge, nous dirons d'abord que la version des Septante est plus digne de foi que toutes les autres ; car celles-ci n'ont paru qu'après l'avènement du Christ, et ceux qui les ont données sont demeurés dans la religion juive ; en sorte qu'ils sont justement soupçonnés d'avoir obscurci les prophéties par un sentiment de haine, et d'avoir introduit cette variante de propos délibéré. Les Septante, au contraire, ayant écrit plus d'un siècle avant la venue de Jésus-Christ, et de plus étant eux-mêmes en si grand nombre pour concourir au même travail, se trouvent à l'abri de tout soupçon de ce genre : l'époque, le nombre des ouvriers, leur accord parfait, tout nous les montre entièrement dignes de foi.

Si l'on prétend cependant s'en tenir au témoignage des modernes, la victoire nous appartient également ; car l'Ecriture n'emploie le nom de jeune fille que pour désigner une vierge ; et cette nuance d'expression, elle va jusqu'à l'appliquer même aux hommes, puisqu'elle dit : *Jeunes gens et jeunes vierges, vieillards et enfants* (1). En parlant d'une jeune vierge, à l'intégrité de laquelle on veut attenter, l'Ecriture dit encore : *Si la jeune fille a crié* (2). C'est bien d'une vierge qu'il s'agit comme on le voit par ce qui précède dans le texte. Le prophète ne dit pas seulement : *Voilà qu'une vierge concevra* ; il a commencé par dire : *Le Seigneur lui-même vous donnera un signe*, il ajoute aussitôt : *Voilà que la Vierge concevra.* Or, s'il était question là d'une femme ordinaire et d'un enfantement naturel,

1) *Juvenes et virgines, senes cum junioribus.* Psal., CXLVIII, 12.
(2) Deut., XXII, 27.

où serait le signe? Un signe, en effet, doit sortir du cours accoutumé de la nature, c'est une chose étrange, inattendue ; un signe est un prodige.

2. **A dater de cette heure Joseph prend part à toute l'économie du mystère.** - *Joseph, s'arrachant alors au sommeil, fit selon l'ordre que venait de lui donner l'ange du Seigneur.* Quelle admirable obéissance, quelle docilité d'esprit ! Remarquez, je vous prie, la vigilance de cette âme et son parfait dégagement Tant que Joseph était sous le poids d'un pénible soupçon, il ne supportait pas l'idée de garder auprès de lui la Vierge ; et, le soupçon étant dissipé, il n'admettait pas davantage l'idée de la renvoyer. Il la garda donc, et dès lors il eut une part à toute l'économie du mystère. *Il garda Marie sa femme,* poursuit l'histoire sacrée. Voyez comme il revient constamment à cette qualification, afin d'écarter toute supposition odieuse, ne pouvant pas encore révéler le miracle qui s'était accompli.

L'ayant donc acceptée, il ne la connut pas, jusqu'à ce qu'elle donnat le jour à son enfant premier-né. Jusqu'à ce que ; cela ne veut pas dire que Joseph l'ait connue plus tard ; l'Evangéliste veut seulement affirmer que la Vierge demeura tout-à-fait intacte avant son enfantement. — Mais pourquoi dit-il : *Jusqu'à ce qu'elle enfanta ?* C'est une manière de parler qu'on trouve souvent dans l'Ecriture ; elle n'exprime nullement un temps déterminé. Ainsi, par exemple, il est dit à propos de l'arche : *Et le corbeau ne revient pas jusqu'à ce que la terre fut desséchée* (1), bien qu'il ne revînt pas dans la suite. En parlant de Dieu même, le prophète royal s'exprime ainsi : *D'un siècle jusqu'à l'autre siècle, vous subsistez* (2) : c'est-à-dire qu'il subsiste à jamais. Voici maintenant une prédiction : *En ses jours s'élèvera la justice et l'abondance de la paix, jusqu'à ce que la*

1) *Et non revertebatur, donec siccarentur aquæ.* Gen., VIII 7.
2) *A sæculo et usque in sæculum tu es Deus.* Psal., LXXXIX, 2

lune disparaisse (1), ce n'est pas certes qu'il ait voulu poser un terme à l'existence de cet astre si beau. Ainsi donc, dans le texte que nous discutons, l'expression *jusqu'à ce que* a seulement pour but d'affirmer ce qui précède l'enfantement, ne préjugeant rien sur ce qui doit suivre et vous laissant le soin de l'examiner. Ce que l'Evangéliste devait vous apprendre, il vous l'a dit : Marie demeura vierge jusqu'à l'enfantement. Quant aux conséquences nécessaires et manifestes de cette affirmation, il les livre à votre intelligence. Il est évident que le juste n'osa jamais approcher de celle qui était devenue mère par un prodige aussi glorieux, et dont l'enfantement était sans exemple dans les générations humaines. Si la loi commune s'était réalisée, comment le Christ mourant eût-il confié sa mère au disciple bien-aimé, en lui recommandant de lui tenir lieu de fils, preuve qu'il la regardait comme n'ayant pas d'époux.

3. **Les frères de Jésus.** — Comment donc, me demanderez-vous encore, Jacques et les autres sont-ils appelés les frères de Jésus ? — C'est absolument comme Joseph est appelé l'époux de Marie. Bien des voiles entouraient le mystère, afin qu'il demeurât caché ; et de là cette parole de Jean : *Ses frères eux-mêmes ne croyaient pas en lui* 2). Et cependant ces hommes incroyants dans le principe devinrent plus tard de grands et nobles athlètes de la vérité. Lorsque Paul se rendit à Jérusalem pour se confirmer dans la doctrine, c'est Jacques qu'il vint trouver en premier lieu ; car cet admirable apôtre avait été jugé digne d'être le premier évêque de cette ville. On raconte qu'il menait une vie tellement austère que son corps tout entier n'était plus qu'un cadavre, que son habitude constante de prier, et de prier la face contre

(1) *Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis, donec auferatur luna.* Psal., LXXI, 7.

(2) *Neque enim fratres credebant in eum.* Joan., VII, 5.

terre, avait fait que la peau de son front était aussi dure en quelque sorte que celle du genou d'un chameau. Ce même apôtre parlant à Paul, qui plus tard était encore revenu à Jérusalem, lui disait avec allégresse : *Voyez-vous, frère, quelle immense multitude s'est réunie ?* (1) Tant il avait déployé de prudence et de zèle, ou plutôt tant la puissance du Christ avait éclaté. Chose merveilleuse, ceux qui s'étaient montrés indociles envers le Seigneur durant sa vie, l'aimaient d'un si vif amour après sa mort, qu'ils s'immolaient avec joie pour sa gloire. C'est ce qui manifestait par-dessus tout la vertu de sa résurrection. Du reste, si ces faits éclatants ne se produisaient qu'après coup, c'était pour que cette démonstration ne fût plus l'objet d'un doute. Les hommes que nous avons le plus admirés pendant qu'ils vivaient, nous les oublions facilement quand ils ont quitté la terre ; comment donc les mêmes hommes qui n'avaient pas craint de tourner parfois Jésus en dérision alors qu'il leur parlait, l'eussent-ils adoré comme Dieu après sa mort, je le répète, s'il n'avait réellement été qu'un homme ? Et comment auraient-ils consenti à se laisser égorger pour lui, s'il n'avaient eu la preuve certaine de la résurrection ?

II. — Leçons pratiques.

1. **Comptons sur la miséricorde de Dieu d'abord, sur nos propres efforts ensuite.** — Si je parle de la sorte, ce n'est pas seulement pour vous apprendre ces faits, c'est encore et surtout pour obtenir que vous imitiez ce courage, cette noble fermeté, toutes ces vertus réunies. Il ne faut pas désespérer de soi-même, quelque faiblesse qu'on ait à se reprocher dans le passé ; seulement ne donnons pas d'autres bases à nos espérances, que la miséricorde de Dieu d'abord,

1) *Vides, frater, quot millia sunt in Judæis.* Act., XXI 20.

et nos propres efforts ensuite. Il ne servit de rien aux hommes dont nous parlions d'appartenir à la famille, à la maison, à la patrie du Christ, jusqu'à ce qu'ils eurent brillé par leur vertu : serions-nous bien excusables, à notre tour, si nous mettions en avant la justice de nos proches et de nos frères, sans nous appliquer à la pratique du bien, sans songer à mener une vie pure et vertueuse ? C'est la pensée que le prophète exprime en ces termes : *Le frère ne rachète pas son frère* ; *un autre homme nous rachétera-t-il* ? (1) Non, serait-ce Moïse, Samuel, Jérémie ; car écoutez ce que dit Dieu à ce dernier : *Ne prie pas pour ce peuple, parce que je ne t'exaucerai pas* (2). Et tu ne dois pas être étonné si je repousse ta prière ; si Moïse lui-même paraissait devant moi, ou bien Samuel, je n'accueillerais pas leurs supplications en faveur de ce peuple. Ezéchiel aura beau prier pour lui, voici ce qu'il entendra : *Alors même que Noé, Job et Daniel se lèveraient pour eux, ils ne sauveront pas leurs fils et leurs filles* (3). Le patriarche Abraham se mettrait lui-même à prier pour ceux qui sont atteints d'une maladie mortelle et qui refusent de s'amender, Dieu détournerait sa face, s'éloignerait de son serviteur, refuserait d'entendre cette voix plaidant la cause de tels hommes. Que Samuel intervienne dans une semblable circonstance, il lui dira : *Ne pleure pas sur le sort de Saül* (4). Quelqu'un prierait-il pour sa propre sœur, si sa prière est inopportune, il lui sera dit ce qui fut dit à Moïse : *Si son père eût craché sur sa face* (5). Par conséquent, ne comptons pas trop sur la protection des autres. Sans doute les prières des saints ont une grande puissance, mais à la condition que nous ferons nous-mêmes pénitence et que nous deviendrons meilleurs.

(1) *Frater non redimit, redimet homo* ? Psal., XLVIII.

(2) *Noli orare pro populo hoc, quia non exaudiam.* Jer., XI, 14.

(3) *Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noe, Daniel et Job, nec filios, nec filias liberabunt.* Ezech., XIV, 14, 16.

(4) *Usquequo tu luges Saul* ? I Reg., XVI, 1.

(5) *Si pater ejus spuisset in faciem illius.* Num., XII, 14.

Voyez encore Moïse : il avait soustrait à la vengeance du ciel son frère et six cent mille hommes, sans pouvoir ensuite y soustraire sa sœur ; et cependant le péché n'était pas même égal de part et d'autre, puisque celle-ci avait seulement insulté Moïse, tandis que ceux-là s'étaient rendus coupables d'une grave impiété.

Mais je vous abandonne cette question, et je vais tâcher d'en résoudre une autre beaucoup plus difficile. A quoi bon parler de la sœur, lorsque le chef d'un si grand peuple ne peut pas obtenir ce qu'il demande pour lui-même, et qu'après avoir subi tant de labeurs, tant d'angoisses, après avoir exercé le souverain pouvoir pendant quarante ans, il ne lui est pas donné d'entrer dans cette terre de la promesse, dont la possession lui avait été si souvent annoncée et garantie ? Pour quelle cause ? C'est que cette faveur n'avait aucune utilité, qu'elle eût même causé bien des dommages en devenant un sujet de scandale pour un grand nombre de Juifs. En effet, par cela seul que Moïse les avait arrachés à la servitude qu'ils subissaient en Egypte, laissant Dieu de côté, ils attribuaient tout à cet homme et ne s'attachaient qu'à lui : s'il les avait de plus introduits dans la terre promise, à quel point n'aurait-il pas poussé l'impiété ? C'est pour ce motif qu'on n'a jamais connu le lieu de sa sépulture. Samuel ne peut pas non plus dérober Saül à la colère céleste, lui qui cependant avait plus d'une fois sauvé les Israélites Jérémie de son côté ne réussit pas à sauver son peuple, tandis que nous voyons dans sa prophétie qu'il exerça dans d'autres circonstances une protection efficace. Daniel empêcha des barbares de périr par le glaive ; mais il ne délivra pas les Juifs de la captivité. L'Evangile nous montre également ce contraste, non dans des sujets différents, mais dans un seul et même personnage : nous y voyons un homme se sauvant d'abord, et périssant ensuite. Celui qui devait dix mille talents échappa d'abord au danger par ses prières, et puis

cela lui devint impossible. Un autre, au contraire, qui s'était d'abord perdu, trouva le moyen plus tard d'obtenir de précieux avantages. Quel est-il ? L'enfant qui dévora l'héritage paternel. Si nous vivons dans l'indolence, les autres ne nous sauveront pas ; nous nous sauverons par nous-mêmes, si nous sommes vigilants, et beaucoup plus par nous-mêmes que par le secours d'autrui. C'est à nous que Dieu veut accorder sa grâce, plutôt qu'aux autres pour nous, afin que, prenant confiance, nous marchions dans le chemin de la vertu, et calmions ainsi la divine colère. Voilà comment la Chananéenne toucha son cœur, comment la courtisane et le larron obtinrent le salut, sans protecteur et sans intermédiaire.

2. **A l'invocation des saints joignons les bonnes œuvres.** — Si je parle ainsi, ce n'est pas pour condamner les prières que nous adressons aux saints, c'est pour que nous ne tombions pas dans la négligence, dans une sorte de léthargique sommeil, laissant aux autres seuls nos intérêts les plus sacrés. Lorsque le Seigneur eut dit : *Faites-vous des amis*, il ne s'arrêta pas là, mais il ajouta : *Avec les trésors de l'iniquité* (1). C'est toujours la bonne œuvre qu'il demande ; car cette dernière expression ne signifie pas autre chose que l'aumône ; et, chose admirable, il exige simplement de nous que nous rompions avec l'iniquité. Il semble nous tenir ce langage : Vous avez acquis par d'injustes moyens, dépensez d'une manière vertueuse et noble. Vous avez accumulé par l'iniquité, dispersez par la justice. Et encore est-ce bien une vertu de donner de tels biens ? Dieu cependant, poussé par son amour pour les hommes, condescend à nous promettre des biens tout autrement précieux, si nous agissons de la sorte. Mais nous en sommes venus à ce degré d'insensibilité que nous ne voulons

(1) *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis.* Luc, XVI, 9.

pas même donner une part des choses mal acquises ; et, s'il nous arrive d'en sacrifier la plus légère portion, après tant de rapines, nous pensons avoir légitimé le tout. N'avez-vous pas entendu cette parole de Paul : *Celui qui sème avec parcimonie ne moissonnera pas avec abondance* (1) ? Pourquoi donc cette parcimonie ? Est-ce une dépense que vous faites ? Est-ce une perte que vous éprouvez ? Non certes, c'est un négoce avantageux. Ensemencer, c'est préparer la moisson ; la semence a pour effet de multiplier. Si vous aviez à cultiver une terre grasse et fertile, capable de produire une riche moisson, vous y jetteriez volontiers tout ce que vous auriez, vous emprunteriez même aux autres ; dans ce cas la parcimonie serait jugée par vous une perte : et, quand il s'agit du ciel, de ce champ qui n'est pas sujet aux intempéries des saisons, qui vous rendra la semence au centuple, vous restez dans l'inaction et l'apathie, vous ne pensez pas alors qu'épargner c'est perdre, que répandre c'est gagner !

3. **Avantages de l'aumône.** — Répandez donc, si vous ne voulez pas perdre ; ne gardez pas, si vous désirez garder ; jetez et vous conserverez ; abandonnez, vous gagnerez. Si vous êtes tellement préoccupé de l'idée de conservation, ne conservez pas vous-même, ce serait le moyen de tout perdre ; mais confiez tout à Dieu, qui ne se laissera rien enlever. Ne vous en rapportez pas à vous-même, à votre habileté, car vous ne savez pas faire fructifier votre bien : placez-en la plus grande partie entre des mains qui vous rendront avec usure. Oui placez votre bien en lieu sûr, où n'ont accès ni l'envie, ni les récriminations, ni les embûches, ni la crainte. Prêtez à qui n'a besoin de rien, ou n'a besoin que pour vous, à qui nourrit tous les êtres, et n'éprouve la faim que pour vous en délivrer, à qui s'est fait pauvre pour

(1) *Qui parce seminat, parce et metet.* II Cor., IX, 6.

vous rendre riche. Prêtez pour recueillir, non la mort, mais la vie. Voilà des prêts qui conduisent au royaume, les autres précipitent dans la géhenne : ces derniers sont inspirés par l'amour de l'argent ; les premiers le sont par la philosophie : les uns proviennent d'un cœur insensible ; les autres sont pleins d'humanité. Comment pourrions-nous justifier notre conduite, lorsque, pouvant augmenter notre bien, et d'une manière sûre, dans le temps opportun, avec une liberté parfaite, à l'abri de toute injure et de tout danger, sans crainte d'aucune sorte, nous négligeons tous ces avantages à la fois pour aller à la poursuite de choses viles et honteuses, fantômes vains et trompeurs, qui nous entraînent vers l'insondable fournaise. Rien, non vraiment rien de plus déshonorant ni de plus cruel que l'usure. L'usurier exploite le malheur d'autrui, sa prospérité se fonde sur les revers des autres, il taxe sa pitié ; on dirait qu'il craint cependant de paraître impitoyable, et, sous le masque de la bonté, il creuse à son prochain un plus profond abîme ; en lui portant secours, il accable le pauvre ; en lui tendant la main, il le pousse au fond ; en ayant l'air de le conduire au port, il précipite son naufrage, il le jette contre les écueils ou l'amène à périr sur des rochers inaperçus.

Mais où voulez-vous en venir ? me dira-t-on peut-être. Voulez-vous qu'un argent que j'ai ramassé, qui me serait utile, je le mette au service d'autrui sans exiger aucune récompense ? — Loin de là ; non, ce n'est pas là ce que je dis ; je veux au contraire que vous en tiriez un gain beaucoup plus précieux, au lieu de ce vil et misérable intérêt ; je veux que vous receviez le ciel en retour, et non l'or dont vous êtes avide. Pourquoi vous réduisez-vous de la sorte à la pauvreté, en vous roulant sur la terre, en préférant des choses de néant à des biens inappréciables ? C'est là ne pas savoir même ce que c'est que s'enrichir. Dieu vous promet les biens du ciel pour le peu d'argent qu'il vous demande, et vous lui répondez : Non,

ne me donnez pas le ciel, donnez-moi plutôt des trésors périssables. N'est-ce pas là vouloir demeurer dans la pauvreté ?

Conclusion : *Les vraies richesses* — Ainsi donc, quiconque désire les vraies richesses, préférera les choses permanentes à celles qui disparaissent en un instant, les biens inépuisables à ceux qui sont si vite consumés, l'abondance à la pénurie, l'incorruptible au corruptible. Il arrive même par là que les biens de la seconde espèce ne lui feront pas défaut. Quand on préfère la terre au ciel, on perd même la terre ; quand on fait le choix opposé, on obtient éminemment l'un et l'autre. Voulons-nous parvenir à cette double possession, méprisons toutes les choses d'ici-bas et n'aspirons qu'aux biens à venir. Nos vœux seront alors remplis par la grâce et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui gloire et puissance dans les siècles des siècles (Edit. Vivès

(Saint Jean Chrysostome, *Hom. V in Matt.*)

2391. — Saint Jean Chrysostome.
La Fuite en Egypte.

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES. DÉPART

SOMMAIRE. — Exorde : Texte évangélique. — Sujet : I. *Questions préliminaires.* — 1. Pourquoi les Mages et l'Enfant ne se sont pas sauvés ensemble. — 2. Pourquoi le divin Enfant fut envoyé en Egypte. — II. *Le départ pour l'Egypte.* — 1. Ordre de Dieu, obéissance de Joseph. — 2. Accomplissement de la prophétie. — 3. L'Egypte devenue la terre des saints. — Conclusion : Travailler à notre salut.

Exorde : Texte évangélique. — « Quand les mages furent partis, voilà que l'ange du Seigneur apparut à

Joseph durant le sommeil, et lui dit : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Egypte. »

Sujet : I. Questions préliminaires. — II. Le départ pour l'Egypte.

I. — Questions préliminaires.

I. Pourquoi les mages et l'enfant ne se sont pas sauvés ensemble. — Ici se présente une question touchant les mages et touchant l'enfant. Ils n'ont pas éprouvé de trouble, ils se sont résignés à tout avec une foi parfaite ; mais nous avons nous, le droit de nous demander pourquoi les mages et l'enfant ne se sont pas sauvés ensemble ; pourquoi ceux-là prennent la route de la Perse, tandis que celui-ci se retire en Egypte avec sa mère. Mais quoi ? fallait-il qu'il tombât entre les mains d'Hérode et qu'il fût épargné quoique captif ? On n'aurait pas alors pensé qu'il eût pris une chair réelle, et ce grand mystère de l'incarnation aurait été méconnu. En effet, si quelques-uns ont osé dire, à l'encontre des faits et malgré tant d'actions conformes à la nature humaine, que l'incarnation du Sauveur n'est qu'une vaine apparence, où se serait arrêtée l'impiété dans le cas où tout se serait accompli d'une manière divine et dans l'éclat de la puissance infinie ? Dieu renvoie promptement les mages, d'abord pour qu'ils aillent porter dans leur patrie les enseignements de la vérité, pour prévenir ensuite la fureur du tyran, lui montrer qu'il entreprenait des choses au-dessus de son pouvoir, donner à sa colère le temps de s'apaiser, et le détourner enfin de sa folle tentative. Il appartient au Seigneur, non seulement d'abattre ses ennemis par la force, mais encore et avec non moins de facilité de déjouer leurs desseins. C'est ainsi qu'il trompa les habitants de l'Egypte en faveur des Juifs : il eût pu transférer ouvertement leurs richesses à ces derniers ; mais il voulut

que la chose eût lieu par une voie détournée ; et cela ne le rendait pas moins formidable aux ennemis que les autres miracles de sa puissance.

Les Ascalonites et tous les autres qui s'étaient emparés de l'arche, ayant éprouvé le courroux du ciel, exhortaient leurs concitoyens à ne plus combattre, à ne plus résister ; et, pour appuyer leur sentiment, ils mettaient ce même trait au nombre des miracles. *Pourquoi,* disaient-ils, *appesantissez-vous vos cœurs, à l'exemple de l'Egypte et de Pharaon ? Est-ce que, après avoir été le jouet de ce peuple, ils ne lui permirent pas de se retirer* (1) ? En parlant de la sorte, ils déclaraient que ce dernier signe manifestait la puissance et la grandeur de Dieu d'une manière non moins certaine que les autres, dont l'éclat frappait tous les yeux. La même chose arriva dans cette circonstance, et pouvait certes effrayer le tyran. Remarquez, en effet, ce que dut souffrir Hérode, quelle douleur profonde il dut ressentir, en se voyant ainsi trompé et joué par les mages. Mais à quoi bon, s'il n'en devînt pas meilleur ? Ce n'est pas la faute des dispositions prises dans ce but ; il faut s'en prendre uniquement à celui qui ne céda pas à cette salutaire impulsion, dont la frénésie repoussa le secours qui pouvait dissiper sa souffrance et le retirer de l'abîme de sa perversité, qui même se précipita dans la route du mal et ne fit ainsi qu'aggraver son supplice.

2. **Pourquoi le divin enfant fut envoyé en Egypte.** — Et pourquoi, me demanderez-vous, est-ce en Égypte que l'enfant est envoyé ? L'Évangéliste nous en indique dès l'abord le motif : *Pour que cette parole fût accomplie : J'ai appelé mon fils de l'Egypte* (2). C'était là de plus une annonce de bonheur pour tout l'univers. Comme Babylone et l'Egypte étaient plus

(1) *Quare aggravatis corda vestra, sicut aggravavit Ægyptus, et Pharao cor suum ? nonne postquam percussus est, tunc dimisit eos et abierunt ?* I Reg., VI, 6.

(2) Ose, XI, 1.

enfoncées dans la fournaise de l'impiété que le reste du monde, le Seigneur fait voir dès le commencement qu'il ramènera ces deux contrées dans le droit chemin, à la pratique de la vertu ; il indique en même temps aux autres peuples qu'ils seront eux-mêmes sauvés : c'est pour cela qu'il envoie d'un côté les mages et qu'il va lui-même de l'autre avec sa mère. De là résulte encore pour nous un autre enseignement, capable de nous élever à une haute philosophie. Quel est cet enseignement ? Qu'il faut dès le principe s'attendre à des tentations et à des embûches. Vous voyez bien qu'elles ne furent pas épargnées au Christ dès le berceau. A sa naissance, un tyran devient furieux ; nécessité de prendre la fuite et le chemin de l'exil. Sa mère elle-même est obligée de se transporter au milieu des barbares. Lorsque cette leçon vous est retracée, s'il arrive qu'étant chargé d'un ministère spirituel, vous avez à souffrir de cruelles oppositions, à courir mille dangers, vous devez ne pas tomber dans le trouble, et ne pas tenir ce langage : Qu'est ceci ? J'aurais dû recevoir des louanges et des couronnes, des applaudissements et des honneurs, puisque j'accomplis une œuvre divine.

Soutenus par un tel exemple, supportez tout avec générosité, n'ignorant pas désormais que le sort des hommes dévoués au bien est avant tout d'être assaillis par des épreuves incessantes. Et ce n'est pas seulement à la mère de l'enfant, remarquez-le bien, que cela arrive ; c'est encore à ces étrangers, à ces barbares. Ils disparaissent en secret et s'en vont comme des fugitifs ; tandis que cette mère, qui n'était jamais sortie de sa maison est obligée d'entreprendre un long et pénible voyage, pour avoir mis au monde cet enfant merveilleux. Encore une chose étonnante à considérer : c'est la Palestine qui lui dresse des embûches, et c'est l'Egypte qui l'accueille et le met à l'abri du danger. Les enfants du patriarche ne sont pas les seuls en qui peuvent s'observer les figures et les symboles ; on les retrouve aussi dans le Sei-

gneur. Ce qui s'est passé par rapport à lui nous représente bien des choses qui devaient avoir lieu plus tard ; l'ânesse et l'ânon pourraient être cités comme exemple.

II. — Le départ pour l'Égypte.

1. Ordre de Dieu, obéissance de Joseph. — Ainsi donc, l'ange ne s'adresse pas à Marie, mais bien à Joseph ; et que dit-il ? *Lève-toi, prends l'enfant et sa mère.* Il n'ajoute pas ici : *Ton épouse* ; il a dit : *Sa mère.* L'enfantement ayant eu lieu, plus de soupçon possible, l'époux est corroboré dans sa foi ; l'ange parle ouvertement : ni l'enfant ni la mère ne sont plus rien pour Joseph. *Prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte.* Il énonce la raison pour laquelle il faut fuir : *Car il arrivera que Hérode voudra faire mourir l'enfant.*

Joseph ne se scandalise pas de ces paroles, il ne dit pas : Mais ceci est une énigme ; tout à l'heure tu me disais : *Il sauvera son peuple* ; et maintenant voilà qu'il ne peut pas se sauver lui-même et que nous sommes dans la nécessité de nous mettre en route, de nous transporter dans un pays lointain. Tout cela est bien contraire à ta promesse. — Il fut loin de parler ainsi : la foi de cet homme était inébranlable. Il ne demanda pas non plus l'époque du retour, bien que l'ange se fût exprimé d'une manière très vague, puisqu'il avait dit : *Reste là jusqu'à ce que je t'avertisse.* Ce n'est pas une raison pour Joseph d'obéir avec lenteur et négligence ; il obéit aussitôt, il se soumet avec bonheur à toutes les épreuves. Dieu dans sa bonté prit soin de mêler à ses rudes labeurs de douces consolations. C'est ainsi qu'il agit envers tous les saints : il ne veut pas qu'ils soient toujours dans le péril ou toujours dans le repos, il sème alternativement de peines et de joies la vie des justes. C'est ce qu'il importe de remarquer dans Joseph. Il voit d'abord la grossesse de son épouse, et de là pour lui le trouble

et l'anxiété, à cause des soupçons qui l'assiègent ; puis vient le céleste messager qui dissipe ses soupçons et ses craintes. A la naissance de l'enfant, Joseph éprouve une grande allégresse ; mais bientôt l'allégresse est remplacée par la frayeur, quand la ville est agitée, quand un roi plein de rage cherche à faire mourir l'enfant. A cette perturbation succède encore la joie, provoquée par l'apparition de l'étoile et l'adoration des mages ; puis de nouveau la crainte et le péril. Hérode, selon l'expression de l'ange, en veut à la vie de l'enfant. Et l'ange prescrit à Joseph de prendre la fuite, de s'exiler, comme si Dieu n'était pas là, vu qu'il ne devait pas encore opérer des miracles. S'il en avait opéré dès ses premières années, on n'aurait pas cru qu'il était homme.

Le temple ne s'élève donc pas tout à coup : la grossesse devient apparente, elle dure neuf mois ; puis viennent la naissance, l'allaitement, l'inaction forcée du premier âge ; la virilité n'arrive qu'avec le nombre des années : tout concourt à rendre inattaquable le mystère de l'Incarnation. — Mais alors, me direz-vous, pourquoi les miracles qui furent opérés au commencement ? — en faveur de la mère, de Joseph, de Siméon prêt à quitter la terre, des bergers, des mages et des Juifs. Si ces derniers avaient voulu porter une sérieuse attention sur les choses qui s'accomplissaient, ils en auraient tiré de précieux avantages pour l'avenir. Il ne faut pas vous étonner que les prophètes n'aient rien dit des mages ; ils n'ont pas tout annoncé, de même qu'ils n'ont pas tout laissé dans le silence. D'un côté, si rien n'avait été prédit, la vue soudaine des événements aurait jeté les hommes dans la stupeur et le trouble ; d'un autre côté, s'ils avaient tout su d'avance, ils seraient restés plongés dans un léthargique sommeil, et puis la mission des évangélistes se fût trouvée par là même supprimée.

2. **Accomplissement de la prophétie.** — Que les Juifs incidentent sur cette prophétie : *J'ai appelé mon*

fils de l'Egypte, prétendant qu'elle les regarde eux-mêmes ; nous leur dirons que c'est assez l'usage des prophètes, qu'il rentre même dans l'essence de la prophétie, d'annoncer touchant les uns des choses qui s'accomplissent chez les autres. Telle est cette parole prononcée sur Siméon et Lévi : *Je les diviserai en Jacob, je les disperserai en Israël* (1) ; car c'est dans leurs descendants, et non en eux-mêmes, qu'elle s'est réalisée. C'est encore ainsi que la prédiction de Noé concernant Chanaan s'est accomplie dans les Gabaonites, race de ce dernier. Jacob lui-même nous en est un exemple, puisque ces bénédictions : *Sois le maître de tes frères, et que les enfants de ton père se prosternent devant toi* (2), n'eurent leur effet que dans sa postérité ; et comment auraient-elles pu le regarder personnellement, lui qui tremblait et qui se prosterna si souvent devant son frère ? Voilà ce qu'on peut dire de la prophétie qui nous occupe. Et quel est celui qui mérite le mieux d'être appelé le fils de Dieu, ou bien celui qui adora le veau d'or, se fit initier à Béelphégor et sacrifia ses propres enfants aux démons, ou bien celui qui est vrai Fils par nature et n'a cessé de rendre gloire à son Père ? Si celui-ci n'était pas venu, la prophétie serait demeurée sans objet et rendue inexplicable.

Mais l'Evangéliste lui-même exprime cette pensée, remarquez-le bien, quand il dit : Afin que cette parole fût accomplie. Elle n'aurait donc pas eu d'accomplissement sans la venue du Christ. Cette circonstance fait encore le plus grand honneur à la Vierge. Ce qu'un peuple entier prenait pour une haute distinction, elle pouvait le réclamer pour elle-même. Les Juifs rappelaient avec fierté qu'ils étaient sortis de l'Egypte, c'était là pour eux un glorieux souvenir ; ce à quoi fait allusion le prophète en s'écriant : *Ai-je donc amené les étrangers de la Cappadoce, ai-je retiré les*

(1) *Dividam eos in Jacob, et dispergam eos in Israel.* Gen., XLIX, 7.
(2) *Esto dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te.* Gen., XXVII, 29.

Assyriens du fond de l'abîme (1) ? Cette distinction, c'est la Vierge surtout qui la possédait. Bien plus, le peuple et le patriarche, dans leur émigration et leur retour, sont la figure de son double voyage. Eux se rendirent en Egypte pour échapper à la famine dont ils allaient devenir la proie : le Christ s'y rend pour éviter les embûches qui le menacent également de la mort. En arrivant dans cette contrée, ceux-là furent délivrés de la famine ; celui-ci sanctifia par sa puissance la contrée elle-même. Voyez comme la divinité se trahit sous les humbles dehors de l'humanité. Lorsque l'ange disait : *Fuis en Egypte*, il ne s'engageait pas à l'accompagner, ni quand ils s'y rendraient, ni quand ils reviendraient, voulant ainsi leur faire entendre que leur meilleur compagnon de voyage serait ce même enfant qui venait de naître ; car, dès son apparition, il changea tout dans le monde, il fit même de ses ennemis les auxiliaires et les instruments de ses desseins. Des mages, des barbares, renonçant à leurs vieilles superstitions, viennent l'adorer ; César Auguste concourt à ce que l'enfantement prédit s'accomplisse à Bethléem, en ordonnant le recensement de son empire ; l'Egypte, en accueillant le fugitif, le sauve des embûches qui lui sont tendues, et contracte par là même avec lui une intime alliance, de telle sorte que, lorsqu'elle l'entendra plus tard prêcher par les apôtres, elle pourra se glorifier de l'avoir reçu la première. C'était là cependant une prérogative qui ne devait appartenir qu'à la Palestine ; mais l'Egypte la devança par sa ferveur.

3. L'Egypte devenue la terre des saints. — Si vous le suivez maintenant à travers le désert, ce désert vous paraîtra plus beau qu'un jardin quelconque : vous y verrez des myriades d'anges sous une forme humaine, des légions de martyrs, des chœurs innombrables de vierges, la tyrannie du démon complètement ren-

1) *Et Palæstinos de Cappadocia, et Syros de Cyrene?* Amos. IX. 7.

versée, le Christ régnant dans toute sa gloire. Cette mère des poètes, des philosophes et des magiciens, celle qui avait inventé et transmis aux autres nations tous les genres de prestiges, vous la verrez mettre sa gloire dans de pauvres pêcheurs, fouler aux pieds toutes ses anciennes traditions, proclamer partout un publicain, un faiseur de tentes, se parer hautement de la croix ; et cela, non-seulement dans les villes, mais encore et surtout dans les déserts. Oui, dans toute cette région se déroule à nos yeux l'armée du Christ, la bergerie royale ; partout la vie des puissances célestes, que les hommes ne pratiquent pas seuls et qui triomphe dans la faiblesse même de la femme. En effet, les femmes ne montrent pas moins de philosophie que les hommes ; elles ne saisissent pas le bouclier et ne montent pas à cheval, comme le veulent ces fameux législateurs de la Grèce, ces philosophes si renommés ; elles abordent un genre de combat tout autrement terrible. N'ont-elles pas à soutenir la même guerre que les hommes contre le démon et les puissances des ténèbres ? Et dans cette guerre la faiblesse de leur sexe n'est pas un empêchement, puisqu'il s'agit de lutter ici par les nobles résolutions de l'âme, et non par les forces du corps. Aussi, les femmes ont-elles été vues souvent combattant mieux que les hommes, érigeant de plus magnifiques trophées. Le ciel avec ses chœurs d'étoiles n'a pas la splendeur des solitudes de l'Egypte, où se dressent partout à nos yeux les pavillons des moines.

Celui qui connaît l'ancienne Egypte, cette folle ennemie de Dieu, cette adoratrice des ibis, qui ressentait devant les oignons une frayeur religieuse, celui-là comprendra bien la puissance du Christ. Il n'est pas même nécessaire d'être versé dans l'histoire de l'antiquité ; il reste encore aujourd'hui des monuments qui perpétuent le souvenir des extravagances de ce peuple. Et voilà que des hommes, qui tous avaient atteint les dernières limites de la folie, raisonnent admirablement sur le ciel et les

choses célestes, se rient des usages de leurs aïeux, plaignent le sort des générations antérieures et tiennent pour néant toute la science de leurs philosophes. Les faits mêmes leur ont appris que les anciennes croyances n'étaient que les visions insensées produites par les vapeurs de l'ivresse, et que la sagesse vraie, la seule digne des cieux, était celle que des pêcheurs leur avaient annoncée. De cette parfaite connaissance de la véritable doctrine provient l'admirable perfection de leur vie. Dépouillés de toutes les choses présentes, entièrement crucifiés au monde, ils vont plus loin et se soumettent à de rudes travaux corporels pour venir au secours des pauvres. Parce qu'ils jeûnent et veillent, il ne se dispensent pas de travailler, ils consacrent les nuits à chanter les divines louanges et les jours à la prière en même temps qu'au travail des mains, imitant le zèle de l'Apôtre. Si cet homme, disent-ils, sur qui reposait le soin du monde entier, ne dédaigna pas d'exercer un art et de mettre la main à l'œuvre pour soulager les indigents, passait même les nuits sans sommeil ; à plus forte raison nous qui vivons dans la solitude, qui n'avons rien de commun avec le tumulte des cités, devons-nous utiliser nos loisirs pour nous dévouer à des œuvres spirituelles.

Conclusion : *Travaillons à notre salut.* — Et n'allons pas prétexter les différences de pays ou l'éducation, ni les mœurs perverses de nos aïeux. Abraham avait un père idolâtre, mais il ne s'arrêta pas à cette difficulté. Ezéchias était fils d'Achaz, et cela ne l'empêcha pas de devenir l'ami de Dieu. Joseph vivait au milieu de l'Egypte, et c'est là qu'il ceignit la couronne de la chasteté ; les trois jeunes Hébreux pratiquaient la plus haute sagesse dans la ville de Babylone, dans le palais même du roi, en face d'une table somptueuse ; Moïse en Egypte et Paul dans le monde entier renversèrent tous les obstacles pour courir dans la route du bien. Méditons de tels souvenirs, foulons

aux pieds toutes les excuses et tous les prétextes, ne reculons pas devant les fatigues et les sueurs de la vertu. En agissant ainsi, nous mériterons d'avoir Dieu lui-même pour auxiliaire dans nos combats, nous conquerrons enfin les couronnes éternelles (Edit. Vivès).

(Saint Jean Chrysostome, *Hom., VIII, in Matt.*)

2392. — Saint Jean Chrysostome.
Le Retour de l'Egypte.

SOMMAIRE. — Exorde : Conduite de la Providence dans la réalisation de ses desseins. — Sujet : I. *Fin de l'exil.* — 1. Mort d'Hérode. — 2. Retour à Nazareth. — 3. Le Nazaréen. — II. *Le Ciel, patrie du chrétien.* — 1. Etrangers sur terre. — 2. Noblesse et vertu. — 3. Enfants de Dieu. — 4. Tyrannie de l'or. — Conclusion : Conduite pratique.

Exorde : *Conduite de la Providence dans la réalisation de ses desseins.* — Voyez quels furent les commencements de Celui qui vient sauver son peuple, mieux que cela, le monde entier : sa mère prend la fuite, sa patrie est plongée dans un abîme de maux, le plus horrible de tous les massacres est osé, partout des gémissements et des larmes, partout des cris de désespoir. Ne vous laissez pas aller au trouble ; Dieu se plaît à réaliser ses desseins par les choses les plus contraires, il n'en fait que mieux éclater sa puissance. C'est par de telles leçons qu'il forme ses disciples et qu'il leur enseigne à pratiquer le bien ; c'est par une telle contrariété que le miracle devient plus incontestable : Ils seront flagellés, eux aussi, ils seront proscrits, ils subiront d'innombrables angoisses ; et voilà comment ils triompheront de leurs persécuteurs et de leurs bourreaux.

Sujet : I. Fin de l'exil. — II. Le ciel, patrie du chrétien.

I. Fin de l'exil.

1. **Mort d'Hérode.** — *Hérode étant mort, l'ange du Seigneur apparut à Joseph durant le sommeil, et lui dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère et va dans la terre d'Israël* (1). Il ne dit plus : *Fuis*, mais bien : *Va*. Voyez-vous encore ici le calme succédant à l'épreuve, et puis le péril au repos ? Après l'exil, le Sauveur a la faculté de revenir dans sa patrie, il y revient et trouve que le meurtrier des enfants était mort, mais, bientôt après ce retour, les anciens dangers reparaissent : le fils du tyran vit et règne. Et comment Archélaüs régnait-il dans la Judée, alors que Ponce-Pilate en était le gouverneur ? — La mort d'Hérode était toute récente, et le royaume n'avait pas encore été divisé en plusieurs parties ; le fils d'Hérode régnait donc tout d'abord à la place de celui-ci, selon l'expression formelle de l'Evangile. Or, Archélaüs avait un frère qui portait aussi le nom d'Hérode et qui régnait dans la Galilée. S'il avait dès lors à craindre de rester dans la Judée à cause d'Archélaüs, le danger n'était pas moins grand dans la Galilée à cause d'Hérode. Pour se cacher, il n'avait qu'à changer de demeure, car tout l'effort de la tyrannie s'était porté sur Bethléem et les lieux environnants. Le massacre ayant eu lieu, le fils du meurtrier s'imaginait que tout était fini, que l'objet de la haine de son père se trouvait parmi ce

(1) Texte de l'Evangile : *Defuncto Herode, ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto, dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel : defuncti sunt enim, qui quærebant animam pueri. Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus, et venit in terram Israel. Audiens autem, quod Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo, timuit illo ire : et admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ. Et veniens habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth : ut adimpleretur quod dictum est per prophetas : Quoniam Nazaræus vocabitur.* Matth., II, 19-23.

grand nombre de victimes. Ayant vu d'ailleurs quel genre de mort Hérode avait subi, il montra plus de modération et se garda bien d'imiter sa cruauté.

2. **Retour à Nazareth.** — Joseph se rendit donc à Nazareth, soit pour échapper à la persécution, soit pour avoir le bonheur d'habiter sa patrie. Pour l'affermir dans ce dessein, un ange était encore venu l'instruire à ce sujet. Saint Luc ne dit pas cependant qu'il y soit allé par suite d'une révélation divine ; il se contente de dire qu'ils revinrent à Nazareth après avoir accompli les cérémonies de la purification. Comment expliquer ce passage ? On peut croire que cet Evangéliste parle du temps qui précéda la descente en Egypte. Il ne les amène pas à Nazareth avant la purification pour que rien ne se fît contre la loi ; ce n'est donc qu'après avoir rempli ce précepte qu'ils se rendirent à Nazareth, pour descendre ensuite en Egypte. Puis l'ange leur ordonna de quitter ce pays et de revenir à Nazareth. La première fois aucun avertissement divin ne leur avait été donné ; c'est de leur propre mouvement qu'ils étaient rentrés dans leur chère patrie. Comme ils n'étaient venus à Bethléem que pour se faire inscrire, comme d'ailleurs ils n'avaient pas là de demeure, à peine ont-ils accompli ce qui leur était imposé, qu'ils reprennent le chemin de Nazareth. L'ange les ramène donc dans leur maison, et maintenant afin qu'ils y restent ; ce qui n'a pas lieu sans but, d'après cette remarque de l'historien sacré : *Ainsi devait se réaliser ce que les prophètes avaient dit, qu'il serait appelé Nazaréen.*

3. **Le Nazaréen.** — C'est d'après cette prophétie que les apôtres donnent fréquemment à leur Maître le nom de Nazaréen. — Voilà donc le motif, remarquez-vous, qui jette un nuage sur la prophétie concernant Bethléem ? — En aucune façon ; cette obscurité avait surtout pour objet d'éveiller l'attention des hommes et de les exciter à s'instruire de tout ce qui

avait été dit du Messie. Nathanaël vint, poussé par ce désir d'instruction, en disant : *Est-ce que de Nazareth il peut sortir quelque chose de bon ?* (1) En effet, ce n'était là qu'une bourgade méprisée, et la Galilée tout entière était elle-même un objet de mépris. De là cette parole des Pharisiens : *Interroge, et tu verras qu'un prophète n'est jamais sorti de la Galilée* (2). En voici pourtant un qui ne craint pas d'avouer une telle patrie, montrant par là qu'il n'a besoin d'aucun secours humain ; il prend même ses disciples dans la Galilée, afin d'enlever toute excuse aux hommes portés à l'indolence, et de nous faire voir en même temps que les choses extérieures ne nous sont point nécessaires, pourvu que nous pratiquions la vertu. C'est pour cela qu'il n'avait pas même une maison à lui, car il a pu dire : *Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête* (3). C'est encore pour cette raison qu'il fuit devant les embûches d'Hérode, qu'à sa naissance il eut une crèche pour berceau, une étable pour demeure, de là vient aussi qu'il eut une mère pauvre : il nous apprend à ne rien mépriser de semblable, à n'avoir d'estime que pour la vertu, puisque lui-même dès le commencement foule aux pieds tout le faste des hommes.

II. Le ciel, patrie du chrétien.

1. **Etrangers sur terre.** — Pourquoi t'enorgueillir de ta patrie, semble-t-il nous dire, lorsque je t'ordonne d'être un étranger par toute la terre, lorsqu'il t'appartient de te montrer tel que le monde entier ne soit pas digne de toi ? Les choses de la terre sont tellement méprisables, que les philosophes de la Grèce eux-mêmes n'en faisaient aucun cas ; ils les regar-

(1) *A Nazareth potest aliquid boni esse ?* Joan., I, 46.

(2) *Scrutare Scripturas, et vide quia a Galilæa propheta non surgit.* Joan., VII, 52.

(3) *Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* Luc., IX, 58.

daient comme étrangères à l'homme et les rejetaient au dernier rang des biens qu'ils possédaient. — Paul ne les rejette pas cependant, puisqu'il dit : *Selon l'élection, ils me sont chers, à cause de leurs pères* (1). Mais examinez en quelle circonstance, à l'occasion de quoi l'Apôtre parle de la sorte, et de plus à qui s'adresse cette parole. Il s'entretient avec les Gentils qui s'étaient convertis et qui, s'enorgueillissant de leur foi nouvelle, méprisaient les Juifs et les tenaient à distance ; il veut réprimer la fierté des uns et gagner le cœur des autres, en leur inspirant les mêmes sentiments. Lorsqu'il parle des grands et généreux personnages de l'Ancien Testament, voyez comment il s'exprime : *Ceux qui tiennent ce langage montrent par là qu'ils recherchent la patrie. S'ils avaient gardé la mémoire de celle dont ils étaient sortis, ils auraient eu le moyen d'y revenir ; mais ils en cherchent maintenant une autre bien meilleure* (2). Il venait de dire : *Tous ceux-là sont morts selon la foi, sans avoir obtenu l'effet des promesses, mais les apercevant et les saluant de loin* (3). Jean disait à ceux qui venaient vers lui : *Ne répétons pas sans cesse : Nous avons pour père Abraham* (4). Paul disait encore dans le même sens : *Tous ceux qui sortent d'Israël, ne sont pas des Israélites ; ni les enfants de la chair ne sont les enfants de Dieu* (5).

2. **Noblesse et vertu.** — Quel avantage les fils de Samuel tirèrent-ils de la noblesse de leur père, je vous

1) *Secundum electionem autem, charissimi propter patres.* Rom., XI, 28.

2) *Qui enim hæc dicunt significant se patriam inquirere. Et si quidem ipsius meminissent de qua exierunt, habebant utique tempus revertendi! Nunc autem meliorem appetunt, id est cœlestem.* Hebr., XI, 14,-seq.

3) *Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis repromissionibus, sed a longe eas aspicientes.* Ibid., 13.

4) *Et ne cœperitis dicere: Patrem habemus Abraham.* Luc., III, 8.

5) *Non enim omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ... non qui filii carnis, hi filii Dei.* Rom., IX, 6-8.

le demande, alors qu'ils n'héritaient pas de sa vertu ? Et les fils de Moïse, devaient-ils bien se féliciter de ce titre, n'imitant pas son amour pour Dieu ? Ils ne furent pas investis de sa puissance après lui, et, tandis qu'ils s'intitulaient ses enfants, un autre, son vrai fils par la vertu, prenait le commandement du peuple. En quoi Timothée eut-il à souffrir d'être né d'un père idolâtre ? Que gagna le fils de Noë à la vertu de son père, lui qui de libre devint esclave ? Vous le voyez donc bien, la noblesse du père n'est pas un patronage réel pour les enfants. La perversité du cœur triompha des lois de la nature ; ce fils dénaturé perdit, avec le reflet de la gloire paternelle, sa propre liberté. Esaü n'était-il pas aussi le fils d'Isaac, et même l'objet de sa prédilection ? Son père, en effet, n'avait pas d'autre désir ni d'autre soin que de lui faire obtenir la meilleure part de la bénédiction, et c'est pour cela qu'il faisait lui-même tout ce qui était ordonné. Sa perversité néanmoins ne lui permit pas d'en retirer le bénéfice : bien qu'il fût l'aîné et que son père le favorisât en toute chose, comme il n'avait pas Dieu pour auxiliaire, tout lui fit défaut. Et pourquoi parler des hommes ? Les Juifs étaient les enfants de Dieu, et cette noblesse ne leur fut d'aucune utilité. Si quelqu'un donc est élevé jusqu'à la filiation divine, il n'en sera que plus sévèrement puni, à moins que sa vertu ne soit en rapport avec son élévation : pourquoi me présentez-vous alors la grandeur de votre origine et la gloire de vos aïeux ?

3. **Enfants de Dieu.** — Cette leçon se trouve, non seulement dans l'Ancien, mais encore dans le Nouveau Testament ; car voici ce que nous y lisons : *Tous ceux qui l'ont accueilli, il leur a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu* (1). Et cependant Paul nous affirme qu'une telle filiation ne sert à rien à beaucoup de ces

(1) *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.* Joan., I, 12.

enfants : *Si vous pratiquez la circoncision*, dit-il, *le Christ ne vous servira de rien* (1). Or, si le Christ ne sert de rien à ceux qui ne veillent pas sur eux-mêmes, comment l'homme pourrait-il les protéger ? En conséquence, ne nous enorgueillissons ni de notre origine, ni de nos biens. Apitoyons-nous plutôt sur ceux qui sont possédés par de telles illusions ; ne nous laissons pas abattre par la pauvreté ; ne cherchons d'autres richesses que celles de la vertu ; ne fuyons pas d'autre indigence que celle qui nous plonge dans l'iniquité. C'était l'indigence de ce riche qui ne put pas même obtenir une goutte d'eau, malgré ses prières et ses instances. Et quel est celui d'entre nous qui est pauvre au point de n'avoir pas même de l'eau ? Assurément personne. C'est une chose qui ne manque pas à ceux-là mêmes qui meurent de faim ; il est encore d'autres consolations dont ils ne sont pas privés. Il n'en était pas ainsi de ce riche ; il était réduit à cet état d'indigence et de douleur qui ne permet plus une consolation quelconque. Pourquoi soupirons-nous donc après les richesses qui ne peuvent nullement nous introduire au ciel ? Dites-nous : si l'un de ceux qui règnent sur la terre déclarait qu'un riche ne pourra jamais briller à sa cour, jouir de quelque distinction, ne vous empresseriez-vous pas tous de repousser avec dédain les richesses ? Donc, elles seraient méprisées, parce qu'elles nous fermeraient l'accès des honneurs et des palais de la terre ; mais voilà que le Roi des cieux nous répète et nous crie chaque jour qu'il est extrêmement difficile d'entrer dans les portiques de ce palais divin avec le fardeau des richesses ; et nous ne rejetterions pas tout, et nous n'écarterions pas cet obstacle, pour aborder avec confiance à la céleste cour ?

5. **Tyrannie de l'or.** — Ne sommes-nous pas inexcusables en poursuivant avec tant d'ardeur les choses

(2) *Si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit.* Gal., V, 2.

qui nous ferment cet accès, en les serrant non seulement dans nos coffres, mais encore dans le sein de la terre, alors que nous pourrions les mettre en sûreté dans les cieux ? Votre conduite actuelle est celle que tiendrait un agriculteur en prenant le blé destiné à être semé dans un champ fertile, pour aller le semer dans un lac, au lieu de le confier à ce champ, de telle sorte que, non content de s'en priver lui-même, il le fît absolument périr. Puisque vous connaissiez cette cruelle tyrannie, il fallait fuir la servitude et réprimer cette funeste cupidité. — Et comment y parvenir, me demanderez-vous ? — En introduisant dans votre âme un autre amour, celui des cieux. Quand on aspire à la royauté, on se rit de l'avarice ; celui qui s'est fait le serviteur du Christ n'est pas l'esclave de l'argent, il en est le maître, car l'argent s'attache à qui le méprise et se dérobe à qui le cherche ; c'est par le mépris, et non par les obséquiosités qu'on captive la fortune ; elle se moque surtout de ceux qui la désirent, et non seulement elle s'en moque, mais encore elle les charge de fers.

Rompons enfin, quoique bien tard peut-être, ces funestes liens. Pourquoi faites-vous de votre âme, douée d'intelligence et de raison, l'esclave d'une matière insensible, source de tant de maux ? Chose digne de pitié ! nous l'attaquons avec des paroles, elle nous répond par des faits, elle va nous traînant partout à sa suite comme un vil troupeau qu'elle aurait acheté. Quoi de plus triste, quoi de plus honteux ? Si nous ne venons pas à bout de la matière elle-même, comment remporterons-nous la victoire sur les principautés et les puissances immatérielles ? Si nous ne savons pas nous élever au-dessus d'un grossier métal et de pierres méprisables, comment surmonterons-nous les principautés et les dominations ? Comment nous éleverons-nous à la pratique de la continence ? Si l'argent nous fascine de son éclat, comment passerons nous indifférents à côté d'un beau visage ? Il en est qui subissent à tel point cette fascination, que la vue

seule de l'or les impressionne, et qu'ils disent en se jouant : L'éclat d'une pièce d'or supplée à la faiblesse des yeux. O homme, ne plaisantez pas de la sorte. Rien ne blesse les yeux, soit du corps, soit de l'âme, comme la convoitise excitée par de tels objets. Telle est la cause qui fit s'éteindre les lampes des vierges folles, et leur ferma la chambre de l'Epoux. Cette vue qui, d'après vous, repose et fortifie les yeux, ne permit pas au malheureux Judas d'entendre la voix de son maître, le fit tomber dans le filet, déchira ses entrailles, et de plus le précipita dans la géhenne. Que pouvons-nous donc concevoir de plus contraire à la conscience, de plus fatal à l'homme ? Je ne parle pas de l'essence même des biens matériels, je parle de l'étrange et frénétique amour qu'ils excitent. Cet amour suinte le sang humain, respire le meurtre, est le plus féroce des animaux, déchire tout ce qu'il rencontre et, ce qu'il y a de plus affreux, ne laisse pas même le sentiment des blessures qu'il fait. Alors que les infortunés atteints de ce mal devraient tendre les mains vers les passants et les appeler à leur aide, on les voit se réjouir de leurs plaies. Quoi de plus lamentable ?

Conclusion : *Conduite pratique.* — Instruits de ces vérités, fuyons une maladie si fatale, guérissons les atteintes que nous en avons déjà reçues, tenons-nous éloignés de la contagion, afin de passer sur la terre une vie exempte de tout danger et de parvenir à la possession des célestes trésors (*Edit. Vivès*).

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Hom. IX, in Matt.*

2393. — Saint Pierre Chrysologue.
La Mère et l'Enfant.

SOMMAIRE. — Exorde : Saint Joseph qui ne savait rien encore des desseins providentiels est fort perplexe. — Sujet : I. *La Vierge qui va devenir Mère.* — 1. Pourquoi le juste Joseph prend-il une résolution qui semble en rien convenir à la justice. — 2. Joseph est juste précisément en attendant du ciel des éclaircissements qui, en effet, lui sont donnés par l'ange. — 3. Joseph se comporte en cela en vrai fils de David qui compte avant tout sur le ciel. — II. *L'Enfant à venir* — 1. Il y a dans ce mystère une invasion du divin dans l'humain, et, au lieu de s'en contrister, Joseph doit en bénir le ciel. — 2. Marie, mère de Dieu. — 3. Jésus, Emmanuel, Sauveur. — 4. La nature humaine associée aux gloires de la nature divine. — Conclusion : Persévérer, croire et adorer.

Exorde : *Saint Joseph qui ne savait rien encore des desseins providentiels est fort perplexe.* — Vous êtes invités aujourd'hui, mes frères, à apprendre de la bouche du saint évangéliste, le secret de l'incarnation du Sauveur. *Voici*, dit-il, *comment s'accomplit le mystère de la naissance du Sauveur. Alors que Marie sa mère était fiancée à Joseph, avant qu'ils fussent ensemble, elle se trouva de par l'Esprit Saint en condition d'être mère. Joseph était un homme juste. Or, comme il ne voulait point diffamer son épouse, il résolut de la renvoyer secrètement.* Comment peut-on dire de Joseph qu'il soit un homme droit, un homme juste, quand on ne le voit pas disposé à discuter le cas mystérieux de son épouse, quand on ne le voit point empressé à rechercher la cause de cette situation étrange, quand, au lieu de venger son honneur, il semble par ses enquêtes, chercher lui-même ses droits et ses devoirs à cet égard?

Sujet. — I. La Vierge qui va devenir Mère. — II. L'Enfant à venir.

La Vierge qui va devenir mère.

1. **Pourquoi le juste Joseph prend-il une résolution qui semble en rien convenir à la justice.** — *Il prit le parti*, dit le texte sacré, *de la renvoyer secrètement.* — Cette façon d'agir paraît être le fait d'un homme inspiré par la piété et par la pitié, plutôt que l'attitude d'un homme dominé par un sentiment sévère de la justice ; il y a là une conception des choses qui paraît plutôt venir de Dieu que de l'homme. Aux yeux de Dieu la pitié et la piété ne vont point sans la justice, pas plus du reste que la justice ne va sans la pitié. Au sens divin des choses, l'équité se complète par la bonté, comme la bonté implique l'équité. Séparées, ces vertus tombent en ruine ; l'équité, sans la bonté, devient dureté, et sans bienveillance la justice n'est plus que cruauté. Joseph n'est donc juste que parce qu'en même temps il est bon : et il n'est vraiment bon que parce qu'en même temps il est juste. En se laissant aller aux délicatesses de la bonté, il échappe au péril de la dureté ; en atténuant le débat, il réserve la liberté et l'indépendance du jugement : en différant la sentence, il évite le crime d'une condamnation imméritée ; en récusant l'accusation, il écarte le danger d'une sentence injuste.

2. **Joseph est juste précisément en attendant du ciel des éclaircissements qui, en effet, lui sont donnés par l'ange.** — L'âme sainte du patriarche se tourmentait en présence de l'étrangeté du cas. En effet, la fiancée de Joseph était là, portant tout à la fois les indices d'une maternité prochaine et les radieuses intégrités d'une virginité indéniable ; elle se montrait avec les opulences d'une future mère tout en gardant les mystérieuses prérogatives d'une vierge inviolée. Il la voyait troublée elle-même de son état, mais parfaitement sûre de sa vertu. Elle se présentait à lui tout à la fois parée des charmes épanouis de la maternité et

des grâces discrètes de la virginité. Qu'allait faire en cette position critique l'époux de Marie ? L'accuserait-il d'avoir forfait à l'honneur ? Il était lui-même le premier témoin de son angélique vertu. La croirait-il coupable ? Il était le premier gardien de son honneur d'épouse. La pensée de l'adultère se présenterait-elle à son esprit ? Il savait et il affirmait l'impeccable virginité de Marie. Que faire alors ? Il s'arrête au projet de la renvoyer, car il lui était également impossible ou d'étaler en public ou de refouler, dans les secrets de son cœur, les événements dont il ignorait la cause. Il s'arrête au projet de la renvoyer, et il confie à Dieu seul cette souffrance qu'il ne peut confier aux hommes. Et nous aussi, mes frères, quand le trouble descend en nos âmes, quand les apparences nous trompent ou nous déconcertent, quand l'aspect d'une question nous en cache les secrets mobiles, gardons-nous de juger à la hâte, ne nous laissons point emporter par le désir de nous venger. Ne portons pas sans information une sentence prématurée. Confions tout à Dieu, de peur qu'en blessant l'honneur d'une personne, peut-être innocente, nous ne prononcions, par là même, notre propre arrêt. Le Sauveur lui-même a daigné nous prévenir à cet égard : *Dans la mesure et dans la forme où vous aurez jugé, vous serez jugés vous-mêmes.* (1).

Que si au contraire nous gardons le silence, Dieu parlera bien haut à notre place : l'Ange répondra, comme il fit à l'égard de Joseph qu'il sut mettre en garde contre un procédé outrageant pour l'innocence de son épouse. *Joseph, fils de David*, lui dit-il, *n'ayez aucune crainte de prendre Marie pour épouse, car ce qui est né en elle, est l'œuvre de l'Esprit Saint. Elle mettra au monde un enfant auquel vous donnerez le nom de Jésus, parce qu'en effet il rachètera son peuple des péchés dont il s'est rendu coupable.*

1) *In quo judicio judicaveritis, judicabimini, et in qua mensura, mensi fueritis, remetietur vobis.* Matth., VII, 2.

3. **Joseph se comporte en cela en vrai fils de David qui compte avant tout sur le ciel.** — *Joseph, fils de David.* Vous le voyez, l'Ange en la seule personne de Joseph, évoque toute la race dont il descend, toute cette ascendance dont il est issu, tout cet arbre généalogique dont la racine remonte à David : *Joseph, fils de David.* Mais comment peut-on bien appeler *fils de David* ce descendant au trente-huitième degré ? Comment, si ce n'est parce que sa naissance vient donner l'explication des grandeurs de cette famille, réaliser les promesses qui lui ont été faites et qu'ainsi, par l'enfantement mystérieux de la Vierge, se trouve marquée, en son sang de roi, la conception divine d'où provient le Messie. *Joseph, fils de David.* David, en effet, avait reçu cette promesse prophétique : *Le Seigneur a promis par serment à David la vérité, et cette promesse, il la tiendra. De ton sang*, lui dit-il, *sortira celui que j'établirai sur ton trône* (1). Ce serment, ce fait, s'est accompli et on en a chanté les gloires dans ce merveilleux cantique : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite* (2). Les mots *de ton sang* sont exacts aussi. Il est bien, en effet, de votre sang, ô David, il est bien l'enfant de votre chair, ce Christ qui, habitant du ciel et fils de l'infini, est descendu, dans le sein d'une créature, sans déchirer les voiles de la nature ; et qui est sorti de cette retraite charnelle sans briser les clôtures inviolables de la virginité. En Lui s'est merveilleusement réalisé le prodige prédit dans le Cantique des cantiques : *Votre jardin est resté clos, ô ma sœur, votre jardin est resté clos, et close aussi votre fontaine, ô chaste épouse* (3).

(1) *Juravit Dominus David veritatem, et non frustrabitur eam : De fructu ventris tui ponam super sedem tuam.* Psal., CXXXI, 11.

(2) *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis.* Psal., CIX, 1.

(3) *Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus.* Cant., IV, 12.

II. — L'enfant a venir.

1. Il y a dans ce mystère une invasion du divin dans l'humain ; au lieu de s'en contrister, Joseph doit en bénir le ciel. — *Joseph, fils de David, ne craignez rien.* L'époux ici est avisé, par l'ange de ne rien craindre pour son épouse. Un cœur aimant craint, en effet, d'autant plus qu'il sait davantage s'abandonner à la compassion. *Joseph, fils de David, ne craignez pas*, de peur que, quoique sûr de votre soupçon du mystère, vous ne succombiez peut-être sous le poids de la révélation qui vous en sera faite. *Joseph, ne craignez d'aucune façon.* Celle que vous voyez en cet état n'est pas ainsi par suite d'une faute, mais, au contraire, à cause de sa vertu. Il n'y a pas ici chute humaine, il y a au contraire une invasion sainte du divin dans l'humain. Il n'y a pas flétrissure, mais au contraire merveilleuse récompense. Il y a, dans ce mystère, une communication plus grande, une extension, pour ainsi dire, plus complète des dons du ciel, et non pas une souillure du corps. N'y voyez pas la dénonciation d'une personne coupable, voyez-y plutôt un secret dessein du souverain Juge. C'est une couronne que décerne, en ce prodige, l'auteur de tout prodige, et non point une punition qu'inflige le vengeur de tout crime. Le fruit attendu n'est pas la conséquence d'un viol et d'un vol de l'homme, c'est une perle des trésors de Dieu. Il n'y a pas là cause de mort, mais source de vie pour tous. Oh ! non, ne craignez pas, car celle qui va enfanter la vie ne mérite à aucun titre le châtiment de la mort. Joseph, fils de David, n'ayez donc aucune appréhension de recevoir et de garder près de vous Marie votre épouse, c'est par un arrêt particulier de la loi divine qu'ici la fiancée puisse être appelée épouse, car de même qu'elle devient mère sans cesser d'être vierge, ainsi peut-elle être regardée comme épouse, bien qu'elle demeure inviolée.

2. **Marie mère de Dieu.** — *Joseph, fils de David, n'ayez aucune appréhension de retenir près de vous Marie, votre épouse, car ce qu'elle porte en son sein, vient du Saint-Esprit.* Qu'ils s'approchent et qu'ils prêtent l'oreille à cette parole les ignorants et les sceptiques qui se demandent quel est l'enfant auquel Marie donne le jour, *car ce quelle porte en son sein, vient du Saint-Esprit.* Qu'ils s'approchent et qu'ils comprennent la sainte parole, ceux qui se sont ingéniés, de mille manières, à voiler dans les brumes de termes grecs la netteté limpide des expressions latines et qui appelèrent Marie mère de l'homme, mère du Christ, afin de lui enlever, par une subtilité blasphématoire, son titre de « mère de Dieu ». *Ce qu'elle porte en son sein, ce qui est né en ses entrailles, lui vient de l'Esprit-Saint.* Ce qui naît de l'Esprit-Saint est esprit et Dieu, parce que Dieu est esprit et que l'Esprit est Dieu. Pourquoi alors demander quelle est la nature de l'être qui naît de l'Esprit, puisque Dieu lui-même répond qu'il est Dieu? puisque l'apôtre Jean le proclame en termes explicites contre les blasphémateurs, quand il dit : *Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu... Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous et nous avons contemplé sa gloire* (1). Jean a vu devant lui la gloire du Verbe fait chair et il voit derrière lui l'outrage de l'impie qui refuse d'admettre que ce qui est né de Marie vient de l'Esprit-Saint. Et pourtant *nous avons vu sa gloire.* La gloire de qui? Mais justement, la gloire de celui qui est né de l'Esprit-Saint, qui s'est fait chair et qui a habité parmi nous.

3. **Jésus, Emmanuel, Sauveur.** — *Ce qui est né en son sein vient de l'Esprit Saint.* Une Vierge a conçu, mais par l'opération de l'Esprit; une vierge a enfanté, mais elle a enfanté celui qu'Isaïe a prédit : *Voici*

(1) *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. . Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. Et vidimus gloriam ejus.* Joan., X, 1, seq.

qu'une vierge concevra et enfantera un fils qu'on appellera Emmanuel, ce qui veut dire : Dieu avec nous (1). homme avec eux. *Et maudit soit l'homme qui se confie à l'homme* (2). Répétons donc encore notre objurgation : que ceux qui se demandent quel est l'être mystérieux qui est né de la vierge prêtent une oreille attentive : *Vous enfanterez un fils*, dit l'ange, *et vous lui donnerez le nom de Jésus* (3). Pourquoi Jésus ? L'Apôtre dit : *Pour que, au nom de Jésus, tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre, en enfer* (4). Et dans ta subtile malice, tu oses t'enquérir de ce qu'est ce Jésus. Eh bien ! voici : *Vous concevrez et enfanterez un fils qui s'appellera Jésus, parce qu'il sauvera son peuple. Son* peuple, non point tel ou tel peuple qui appartienne à quelqu'autre. Et de quoi le sauvera-t-il ? *De ses péchés*. Hérétique, si tu ne veux pas croire, sur l'affirmation des chrétiens qu'un Dieu seul peut pardonner les péchés, crois-le du moins sur la foi des Juifs. Ne dirent-ils pas, un jour, au Sauveur lui même : *Alors que tu n'es qu'un homme, tu prétends te faire Dieu* (5), car qui peut pardonner les péchés autre que Dieu et Dieu seul ? Ces Juifs refusaient au Christ la divinité, parce qu'ils lui déniaient le pouvoir de remettre les péchés. Toi, tu crois qu'il peut pardonner les péchés, néanmoins tu te refuses à confesser sa divinité !

4. **La nature humaine associée aux gloires de la nature divine.** — Enfin le Verbe s'est fait chair pour que la chair de l'homme pût être associée à la gloire de Dieu, et non pas pour que Dieu fût associé aux bassesses et aux hontes de notre chair. L'Apôtre établit nettement cette doctrine lorsqu'il dit : *Celui qui s'unit*

(1) *Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* Isa., VII, 14.

(2) *Maledictus homo, qui confidit in homine.* Jer., XVII, 5.

(3) *Paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.* Luc., I, 31.

(4) *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur caelestium, terrestrium et infernorum.* Philipp., II, 10.

(5) *Tu homo cum sis, facis teipsum Deum.* Joan., X, 33.

à Dieu, devient un même esprit avec lui (1). Et comment Dieu parce qu'il s'unit à l'homme, cessera-t-il d'être Dieu ? Les lois humaines admettent que tout procès et toute contestation deviennent caducs au bout de trente ans ; et cinq cents ans après sa naissance, le Christ verrait se soulever encore le procès de cette naissance ; cinq cents ans après son avènement, il verrait se débattre encore la question de son avènement ? il verrait renaître le problème qui concerne sa nature ?

Conclusion : *Croire et adorer.* — Hérétique, cesse de vouloir soumettre ton juge à tes jugements et adore, dans les splendeurs de son ciel, le Dieu que les Mages surent adorer dans les abaissements de sa crèche ici-bas ! (*Trad. Et Beaufils*).

SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE, *Serm. CXLV.*

2394. — SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE.
La Vierge Mère et l'Epouse.

SOMMAIRE. — EXORDE : Sous les voiles de l'humanité du Christ transparaissent les splendeurs de sa divinité. — SUJET : I. *La Mère de Jésus.* — 1. Les conditions de la naissance du Sauveur sont toutes symboliques. — 2. Sa mère est fiancée et vierge. — 3. Joseph est son époux. — 4. Marie, pour elle, est un océan d'amertumes ; pour nous, un océan de grâces. — II. *L'Epouse de Joseph.* — 1. A la naissance du Christ, le monde de la perversité s'émeut, et répond à cette œuvre de vie par une œuvre de mort. — 2. Intervention providentielle de Joseph, époux de Marie. — CONCLUSION : Le mystère du Sauveur.

Exorde. — *Sous les voiles de l'humanité du Christ transparaissent les splendeurs de sa divinité.* — Tous les ans, quand revient, au déclin de l'année, le jour de la

1) *Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est.* I Cor., VI, 17.

naissance du Sauveur, quand, au ciel de l'univers chrétien, vient briller, dans tout son chaste éclat, l'enfantement de la Vierge, c'est à dessein, c'est très volontairement et non point sous l'empire de la crainte que nous nous tenons dans un religieux silence. Et qui donc, en effet, pourrait avoir la présomptueuse pensée de se jeter, pour ainsi dire, au devant du Dieu qui va naître, pour voiler la splendeur de son avènement. Quand le soleil laisse échapper tous ses feux, l'œil de l'homme en demeure ébloui et blessé. Et vous voudriez, quand Dieu laisse percer un rayon de sa divinité, vous voudriez que le regard de notre âme ne fût pas ébloui lui aussi, jusqu'à en souffrir comme d'une divine blessure ? Cette blessure d'ailleurs est vite cicatrisée, et après l'éblouissement que nous cause cette apparition d'une lumière si ordinaire, l'heure vient bien vite où il nous est possible, en étudiant les conditions de la naissance du Christ, de voir transparaître, à travers les voiles de sa nature humaine, les mystérieuses splendeurs de sa divinité.

Sujet : I. La Mère de Jésus. — II. L'Épouse de Joseph.

I. — La Mère de Jésus.

1. Les conditions de la naissance du Sauveur sont toutes symboliques. — Voici, dit l'Evangéliste, de *quelle façon était né le Christ Jésus.*

Mes frères, chaque fois que nous voudrons pénétrer à fond ce que signifient les paroles qui nous viennent de Dieu, gardons-nous de les étudier d'après nos méthodes humaines. Il faut écarter de ce qui est absolument divin, tout ce qui fleurerait quelque peu l'humanité. Le mode dont le Christ paraît au monde, n'est pas le mode ordinaire, c'est un mode tout symbolique. Il n'y a pas là un simple effet de la nature, mais une production merveilleuse de la grâce. En vain

y chercherait-on une évolution ordinaire ; il convient d'y voir, avant tout, la manifestation d'une puissance surhumaine. C'est un miracle du ciel où la raison humaine ne peut rien. Aussi que pourrait bien comprendre à ces mystères notre pauvre science humaine ? que pourrait bien découvrir, en ces obscurités divines, la sagacité de notre intelligence toute charnelle?

2. **Le Christ est né et naît de toute éternité au sein du Père.** — Revenons au texte de notre évangéliste : *Voici de quelle manière était né le Christ Jésus.* Remarquez qu'il ne dit point : Voici de quelle manière le Christ *naquit*, mais *était né* ; parce qu'en effet, dès l'éternité, le Christ était engendré du Père alors qu'il commençait seulement tantôt à naître de sa mère. Ce qu'il était, il l'était dès le principe et toujours. Ce qu'il allait devenir lui serait donné d'emprunt. Il était Dieu ; désormais il sera également homme. Celui qui nous avait formés du limon de la terre, nous engendre en sortant lui-même du sein d'une femme

3. **Sa mère est fiancée et vierge.** — *Alors que Marie sa mère était fiancée*, continue l'évangéliste. Il eut suffi de dire : *Alors que Marie était fiancée.* Pourquoi ajouter : *Mater ejus, sa mère* ? Si elle était mère, elle n'était plus simple fiancée, ou si elle n'était que fiancée, elle n'était pas encore mère... *Marie, sa mère, était fiancée.* Eh oui ! *fiancée*, puisqu'elle est vierge, mais *mère* aussi, puisqu'elle porte un enfant dans son sein : mère qui ne connut pas son époux, il est vrai, mais qui n'en sent pas moins frémir en elle les tressaillements de la maternité. Et pourquoi ne serait-elle pas mère avant d'avoir conçu, elle qui restera vierge après avoir été mère? Ou bien à quel moment, en quel temps ne serait-elle point mère, elle qui est mère de l'Auteur des temps, mère du Principe même des choses ? La nature, tant qu'elle reste vierge, est une

mère saintement féconde ; elle ne devient une marâtre stérile que quand elle cesse d'être pure. C'est donc justement la prérogative de la virginité de faire qu'une vierge puisse, avec le concours de Dieu, enfanter ce que, vierge, elle avait conçu par l'opération d'un Dieu. Dieu et la virginité ont l'un pour l'autre, un attrait d'époux à épouse : ils consomment entre eux un céleste mariage. Que la virginité vienne à s'unir au Christ et la Vertu consomme, en sa plus chaste perfection, l'œuvre de l'union conjugale. Quand donc Marie conçoit en son sein, c'est là un privilège attaché à la puissance de l'Esprit, mais non à l'énergie de la chair ; quand elle met au monde un fils, c'est par une intervention mystérieuse de Dieu, mais non pas par l'effet d'un rapprochement charnel. Quand le Christ naît ainsi, la gloire en revient toute entière à la puissance de Dieu, non pas à la fragilité de l'homme ; l'action divine intervient seule dans une naissance qui n'a rien eu des hontes de la chair.

3. **Joseph est son époux.** — *Alors que Marie, sa mère, était fiancée à Joseph, il advint que par l'opération du Saint-Esprit elle se trouva enceinte, avant qu'ils fussent ensemble.* Pourquoi faut-il que ce mystère d'innocence céleste s'accomplisse en une jeune épouse et non pas en une vierge libre de tout lien ? Pourquoi faut-il que les angoisses de cette épouse viennent susciter les justes ombrages d'un époux ? Pourquoi faut-il qu'une vertu si éminente puisse passer pour une faute, qu'une chasteté si pure puisse être exposée au soupçon ? Pourquoi faut-il que chez des personnes sans reproches la pudeur soit en butte à de pareilles épreuves ? Pourquoi faut-il que leur honneur soit avili de la sorte, leur chasteté si cruellement outragée ? Leur bonne foi méconnue et blessée ? Pourquoi faut-il que l'accusation garde sa force contre elles, que le procès qu'on leur suscite suive son cours et que tout moyen de défense leur soit enlevé ? Que leur servirait d'ailleurs un défenseur devant le public,

puisque, dans le secret d'elles-mêmes, elles portent constamment un accusateur irréfutable ? A quoi cela tient-il, mes frères ! Le plus humble iota, la plus modeste lettre, la moindre syllabe, le plus petit mot, un simple nom, le plus obscur personnage dans les récits évangéliques, ont leur raison d'être et expriment une vérité divine, un divin symbole. Dieu donc, en décrétant, pour l'accomplissement de ce mystère, l'intervention d'une épouse, nous montre que, dès la naissance du Christ, l'Eglise est marquée, pour être une épouse, son épouse. Osée avait prophétisé cette merveille : *Je te prendrai pour épouse dans la justice, dans le jugement, dans la bienveillance, dans les commisérations ; je te prendrai pour épouse dans la fidélité* (1). De là cette parole de Jean : *Celui qui a l'épouse est l'époux* (2). Et cet autre de saint Paul : *Je vous ai unis à un seul époux, pour vous présenter au Christ comme une vierge chaste* (3). De fait, Marie est vraiment épouse, puisque, par son virginal enfantement, elle donne au Christ une nouvelle enfance. Et Joseph, son gardien, est vraiment époux, puisque comme l'ancien patriarche, il figure par avance, dans ses angoisses d'époux, la Passion du Sauveur. Les deux Joseph en effet, dans des songes de prophètes, subissent tous les tourments que suscite l'amour déçu ; le Christ, à son tour, dans une vision anticipée, subit déjà tous les assauts de la haine. Les deux Joseph, submergés dans une citerne de mortelle amertume, sortent de cette épreuve de mort plus vibrants de vie et de vertu ; le Christ, plongé, un moment, dans les ténèbres de la mort, en sort éclatant d'une vie qui ne s'éteindra plus. L'ancien Joseph est vendu comme esclave ; le Christ est livré pour quelques pièces de monnaie. Joseph est emmené en Egypte ; c'est en

(1) *Sponsabo te mihi in justitia, et judicio, et in misericordia et in miserationibus. Et sponsabo te mihi in fide.* Os., II, 19.

(2) *Qui habet sponsam, sponsus est.* Joan., III, 29.

(3) *Desponsi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* II Cor XI, 2.

Egypte aussi que le Christ est obligé de fuir. Joseph distribue en abondance du pain aux peuples désolés par la famine ; le Christ nourrit à satiété, d'un pain céleste, toutes les nations répandues sur la terre. Et c'est ainsi que brille, aux yeux de tous, la raison divine pour laquelle Dieu voulut que l'ancien Joseph produisît par avance tous les traits du céleste époux de Marie, la raison pour laquelle il en a esquissé l'image, et en a, par symbolisme, parcouru, le premier, les divers sentiers.

4. **Marie, pour elle est un océan d'amertumes : pour nous un océan de grâces.** — La mere de Jésus est appelée Marie, c'est-à-dire, océan, mer. Et comment, en effet, une mère ne serait-elle point un océan, une mer ? Quand pourrait-elle ne pas l'être ? *Et il appela mer*, dit la Génèse, l'*immense amas des eaux* (1). Est-ce que la mer ne devint pas mère, lorsqu'elle reçut, dans son sein entr'ouvert, tout un peuple, sorti de l'Egypte, et qu'elle porta à la façon d'une mère *concepit* pour bientôt après, l'enfanter, à nouveau, créature transformée, et race toute céleste. C'est la pensée de l'Apôtre : *Tous nos ancêtres*, dit-il, *furent sous la nuée ; tous franchirent la mer, et tous ainsi furent baptisés sous la nuée et la mer* (2). Et pour bien montrer que Marie reste, à tout jamais, et pour toute l'humanité, le chemin qui mène au salut et qui conduit au sauvetage, c'est une Marie, sœur d'Aaron qui marche en tête de tout le peuple hébreu, lorsqu'il sort de la mer miraculeuse pour aborder aux rivages lumineux ; c'est elle qui, la première, fait écho au chant de la joie. Elle prend son tambourin et redit : *Chantons un hymne au Seigneur, car il s'est élevé superbement en sa puissance* (3). Le nom de Marie donné à la Vierge est donc

(1) *Congregationesque aquarum appellavit maria.* Gen., I, 10.

(2) *Patres nostri omnes sub nube fuerunt, et omnes mare transierunt.* I Cor., X, 1.

(3) *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est.* Exod., XV, 1.

un nom prophétique. C'est un nom qui promet le salut à ceux qui naissent à la grâce ; un nom qui fleure les parfums de la virginité ; un nom qui reflète les grâces souriantes de la pudeur ; un nom qui évoque les charmes de la chasteté ; un nom qui rappelle une consécration au Seigneur, un refuge gracieux offert à la vertu, une retraite où vint s'abriter la sainteté. A ces divers titres, c'est bien le nom qui convient à la dignité maternelle de la Mère du Sauveur.

II. — L'Epouse de Joseph.

1. A la naissance du Christ, le monde de la perversité s'émeut, et répond à cette œuvre de vie par une œuvre de mort. — Nous avons dit que si la mère du Christ est désignée sous le terme de fiancée, que si Joseph est appelé son époux et que si, devenue mère, la sainte Vierge a pris le nom de Marie, c'était pour bien démontrer que tout, dans l'avènement du Sauveur, était symbolique. Il nous reste maintenant à établir que si Dieu a, pour donner le jour au Christ, choisi une femme engagée dans les conditions du mariage, c'était pour d'autres motifs encore, pour des raisons d'un autre ordre.

Le prophète Isaïe avait prédit, il est vrai, qu'une Vierge porterait, en son sein, et mettrait au monde le Dieu du ciel, le Roi du monde, le Maître de l'univers, le Rédempteur de l'humanité, le Vainqueur de la mort, le Régénérateur de la Vie, le Souverain des siècles éternels ; mais il avait prédit aussi et du même coup que ce prodige produirait, chez les mondains, un sentiment de tristesse, chez les rois une impression de crainte ; et chez les Juifs une sensation d'effroi. De fait, la naissance du Sauveur a bien prouvé jusqu'à quel point ces prédictions étaient justes. Aussitôt en effet que la Judée et Hérode eurent appris de la bouche des Mages que le Christ était né, les Juifs complotèrent sa perte et Hérode, la

mort du Sauveur. L'un et l'autre craignant d'être supplantés par le Christ, ils s'appliquèrent, l'un et l'autre, avec acharnement, à perdre celui qui venait arracher, à sa perte, l'humanité entière. Et, parce qu'ils ne purent le découvrir, les voilà qui sèment la ruine et le deuil dans leur propre pays. Ils demandent leur sang à des enfants qui sucent encore le lait. Dans leur fureur parricide, ils massacrent tous ceux qui sont du même âge que le Christ. Et parce qu'ils ne peuvent découvrir des coupables qui aient partagé le soi-disant méfait du Sauveur et contre lesquels ils pussent sévir, ils massacrent et égorgent tout ceux qui partagent son innocence.

2. **Intervention providentielle de Joseph, époux de Marie.** — Ah ! s'ils vont jusque là quand déjà le Christ a vu le jour, — qu'elle n'eût pas été leur férocité, s'ils eussent connu sa conception ?... Et c'est pourquoi Dieu y a pourvu, en suscitant, auprès de la Vierge, un époux. La présence providentielle de cet époux, qui n'est époux qu'en apparence, est nécessaire pour cacher le miracle, pour couvrir le prodige, pour voiler cette maternité d'une vierge, et ainsi écarter un crime et éluder les embûches d'un ennemi, affolé de colère et de rage. La mort sans doute devait un jour frapper le Christ, mais si elle l'eût étouffé au sein de sa mère, la cruelle eût emporté à la hâte et trop vite tout ce qui pouvait nous redonner la vie.

Conclusion : *Le mystère du Sauveur.* — C'est une considération qui, si elle était développée, nous apporterait de nombreux et profonds enseignements. Pour aujourd'hui qu'il nous suffise, mes frères, d'avoir savouré avec délices un avant goût de ce grand mystère du Sauveur (*Trad. Et. Beaufils*).

Saint Pierre Chrysologue, *Serm., CXLVI.*

2395. — Saint Pierre Chrysologue.
La Fuite en Egypte.

SOMMAIRE. — Exorde : Mystère étrange que la fuite du créateur devant la créature. — Sujet : I. *Fuite motivée du Christ.* — 1. Dieu s'en va à travers un pays étranger. — 2. Mais fuir, n'est-ce pas une preuve d'impuissance ? Alors pourquoi blâmer Pierre et les autres ? — 3. Le Christ nous apprend quand on peut et quand on doit fuir. — II. *Recherche vaine d'Hérode.* — 1. Le Christ fuit pour que le démon le cherche vainement par Hérode. — 2. Il fuit pour pouvoir parfaire son œuvre. — 3. Il fuit pour accomplir la prophétie. — Conclusion : Mieux vaut fuir qu'apostasier.

Exorde : *Mystère étrange que la fuite du créateur devant la créature.* — Si la langue humaine est impuissante à exprimer le mystère d'une vierge devenue mère, si notre raison ne se sent pas apte à concevoir un pareil prodige, si notre intelligence se sent débordée de tout côté par la divine singularité de ce fait, qui donc osera proclamer qu'un Dieu ait dû fuir comme un simple mortel ? C'est pourtant ce qui nous est narré au Saint Évangile : *L'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, et lui dit : Prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte.* Si nous disons, mes frères, que la naissance du Sauveur est un mystère de pitié pour nous et d'amour infini pour nos âmes, que dirons-nous du mystère de sa fuite ? Peut-être que de même que nous disons qu'il a pris, par sa naissance, la nature humaine, pour racheter notre nature, nous dirons qu'il a dû fuir, pour consoler les éternels fuyards que nous sommes. De fait, puisque, pasteur, il n'hésite pas à s'aventurer dans les ravins de la montagne pour retrouver la brebis qui s'est égarée, pourquoi ne prendrait-il pas la fuite pour ramener à leur patrie ceux qui l'avaient fuie ?

Sujet : I. Fuite motivée du Christ. — II. Recherche vaine d'Hérode.

I. — Fuite motivée du Christ.

1. **Dieu s'en va à travers un pays étranger.** — *Prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte.* Pourquoi l'éternelle sagesse consent-elle à subir cette épreuve, si cette épreuve doit confondre l'entendement humain, fatiguer notre pensée, troubler notre raison, déconcerter notre foi, ébranler notre espérance et mettre en péril notre penchant à croire, notre besoin de croire : *Prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte* ? Dans ce mystère c'est l'homme qui attaque et c'est Dieu qui fuit, c'est la terre qui entre en courroux et c'est le ciel qui tremble, c'est une vile poussière qui s'agite et ce sont les Anges qui restent troublés. La frayeur du père est dénoncée par la fuite du fils : *Prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte.* Quand Saül persécutait David, l'infortuné se retira en Judée et gagna la campagne d'alentour pour s'y mettre à à l'abri (1). La maison d'une pauvre veuve suffit également à Elie en pareille circonstance (2). Le Christ est forcé de fuir aussi, mais il ne trouve pas un seul coin de terre dans sa patrie, pas un seul district où il puisse se réfugier. Quand il lui faut s'éloigner, ce ne sont pas les pays d'alentour, ce ne sont pas les frontières de son pays qui lui offrent asile. C'est l'Egypte qui lui procure pour s'y abriter, un lieu d'exil d'une tristesse navrante où les mœurs, le langage et la façon de vivre lui sont également étrangers et pénibles

2. **Mais fuir, n'est-ce pas une preuve d'impuissance ? Alors pourquoi blâmer Pierre et les autres ?** — *Prenez l'enfant et sa mère.* Si le soutien de toutes choses ne trouve nulle part de soutiens, si le consolateur suprême ne trouve aucune consolation, si la force qui soutient tout, est elle-même ébranlée, si le défenseur

(1) I Reg., XXI; XXII. — (2) I Reg., XVII.

souverain ne peut se défendre lui-même, pourquoi se montrerait-on surpris qu'un homme doive fuir, qu'un homme puisse trembler, qu'un homme en soit réduit à se cacher? Et pourquoi alors lui faire un crime de ces souffrances et de cette épreuve ? Pourquoi reprocher à Pierre son reniement ; à Jean, sa fuite ; aux autres apôtres, leur désertion, sous l'impression de la peur qui s'empare des uns et des autres chacun à leur tour ? Et ces douloureux incidents, puisqu'ils se sont produits, pourquoi les avoir consignés en des écrits ? pourquoi les avoir rédigés en des livres ? pourquoi les avoir transmis à la mémoire des siècles ? Pourquoi les divulguer encore, chaque jour, par des lectures privées ou publiques ? pourquoi les répandre au sein de toutes les nations ? N'est-ce pas s'exposer à faire connaître aux hommes de toute nation, de toute langue, de tout âge et de tous les siècles la pusillanimité et la frayeur des hommes de Dieu ? N'y a-t-il pas là un danger, car si le récit des vertus du prochain élève les âmes et leur inspire courage et piété, le récit de ses faiblesses n'est-il pas bien propre à déconcerter les meilleures intentions et à abattre les plus énergiques vaillances ? Où veut donc en venir le saint évangéliste quand il consigne tout cela dans des écrits destinés à en perpétuer le souvenir ? Un soldat dévoué à son maître se fait un devoir de taire la fuite de son roi, de dépeindre, au contraire et complaisamment, son courage, de rappeler ses exploits, — de placer sous silence ses frayeurs d'étaler au grand jour ses hauts faits, — de déguiser les faiblesses qu'il peut avoir, les défaites qu'il a pu éprouver et par contre de chanter hautement ses victoires C'est l'un des plus sûrs moyens qu'ait ce soldat de briser la résistance et de mater l'audace de ses ennemis en même temps que de ranimer le courage et la vaillance de ses compagnons d'armes. L'Evangéliste semblerait donc, à première vue, en rapportant ces faits, avoir eu pour objectif d'exciter l'audace des hérétiques et d'amoindrir, par là

même, chez les croyants, le désir et la passion de se défendre.

3. **Le Christ nous apprend quand on peut et quand on doit fuir**. — Prenez, dit l'ange, *l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte*. Vous le voyez, c'est une fuite qui est commandée, non pas un simple départ ; c'est la nécessité qui l'impose, et non pas la volonté qui la détermine. L'Ange prescrit un chemin dérobé, un trajet hâtif, non pas une excursion volontaire et libre, de façon que le voyage qui déjà est une chose fatigante par lui-même devient encore plus fatigant par les angoisses de la peur qui s'y ajoutent. A quelle fin donc cette fuite nous est décrite ainsi en détail, voici le moment pour nous de répondre à cette question : *Prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte*.

Quand un guerrier, dans une bataille, tourne le dos et bat en retraite, c'est chez lui, une ruse de guerre et non pas l'effet de la peur. Quand un Dieu fuit devant l'homme, c'est par un dessein de la Providence et non par une impression de frayeur. Quand un homme de vigueur en vient à se rendre entre les mains d'un homme plus faible que lui, ce n'est point qu'il ait peur de ce vainqueur d'occasion, c'est pour l'attirer au plein jour, car qui veut vaincre son ennemi ouvertement, qui veut remporter sur lui une victoire publique, ne permet pas qu'on lui livre un assaut caché ; qui veut un triomphe dont le souvenir reste dans la mémoire des hommes, n'accepte que des combats dont la lumière du soleil soit témoin. Une victoire secrète, des exploits ignorés ne laissent aucune trace dans la pensée et l'admiration de la postérité. Notre Christ bien-aimé fuit donc, non pas tant pour échapper à la fureur d'Hérode que pour échapper aux sévices destructeurs du temps. Ce Christ, qui était venu dans le dessein de tuer la mort, ne fuyait donc pas devant les menaces de la mort. Ce Christ qui devait démasquer et déjouer toutes les machinations du prince des ténèbres, ne redoutait donc en

rien les machinations d'un prince de la terre. Ce Christ qui, encore enfant, ne savait point ce que c'est que la frayeur, ne pouvait donc point, en cette circonstance, se laisser prendre aux frayeurs que l'homme peut causer.

Si, d'autre part, le Christ eut été immolé avec la jeune phalange des enfants de Rama, sa mort eut été la conséquence d'un crime et d'un malheur et non pas une immolation volontaire, c'eut été une preuve de faiblesse et non pas un témoignage d'héroïsme divin, c'eut été un acte inévitable, non pas un fait accepté par la libre indépendance d'un Dieu, c'eut été une couronne décernée à l'innocence, non pas une apothéose accordée à la majesté du Roi des rois. Et que serait devenue dès lors la prescription édictée par Dieu même : *Vous ne cuirez pas, vous n'immolerez point l'agneau aussi longtemps qu'il tètera sa mère* (1 .

II. — Recherche vaine d'Hérode.

1. **Le Christ fuit pour que le démon le cherche vainement par Hérode.** — *Il adviendra*, ajoute l'Ange, *qu'Hérode se mettra à rechercher l'enfant.* Hérode, en effet, cherchait ou plutôt le diable s'apercevant que les Mages, naguère encore ses affidés dans l'erreur, venaient de lui échapper et s'étaient enfuis, le diable, dis-je, cherchait, par Hérode, et se demandait ce que ne ferait pas, dans la maturité de l'âge et de la force, un Christ qui, enveloppé de langes, occupé à sucer du lait au sein de sa mère, et encore sans voix, sans mouvement et sans force, avait su changer les Mages tout à l'heure porteurs de la livrée du démon en des adorateurs passionnés et militants. Et alors, effrayé de ce qu'il pressentait, le prince d'éternel désordre ameutait les Juifs, et excitait Hérode. Il l'aiguillonnait et lui rendait suspecte et menaçante l'enfance du

1) *Non coques hœdum in lacte matris.* Exod., XXIII, 19.

Christ. Par là il tentait de faire anéantir par avance une force surhumaine qu'il redoutait, et comploteur extrêmement habile, il s'efforçait de briser, dès le premier instant, cet étendard de la croix qui devait tout à la fois causer sa perte et nous gagner la victoire. Le démon, en effet, comprenait parfaitement et prévoyait avec une sagacité désespérante que, par les enseignements qu'il allait répandre, que par les prodiges qu'il opérerait, que par les vertus qu'il pratiquerait, le Christ nous rendrait la vie et que, encore au berceau, il dominerait l'univers tout entier, selon la parole du prophète Isaïe : *Avant que cet enfant sache appeler son père et sa mère, déjà il aura brisé la puissance de Damas et emporté les dépouilles de Samarie* (1). Les Juifs eux-mêmes ont rendu témoignage de ce fait merveilleux quand, un jour, ils s'écrièrent : *Vous voyez bien que nous ne gagnons rien à le ménager ; tout le peuple va à Lui* (2).

2. **Il fuit pour pouvoir parfaire son œuvre.** — Le Christ avait promis par la Loi et les Prophètes qu'il prendrait un corps humain pour venir sur terre, qu'il suivrait, dans son existence, les lois ordinaires de la vie humaine et de la croissance, qu'il annoncerait à tous la gloire du royaume des cieux, qu'il prêcherait les mystères de la foi, qu'au seul son de sa voix les démons prendraient la fuite, qu'il rendrait la vue aux aveugles, la marche aux boiteux, la parole aux muets, l'ouïe aux sourds, qu'il accorderait le pardon de leurs péchés aux pécheurs et qu'il redonnerait la vie aux morts. Or, c'est pour que, homme, il pût accomplir ces merveilles, qu'enfant il écarte, pour l'instant la mort, sans la fuir positivement.

(1) *Antequam sciat puer vocare patrem suum et matrem suam, auferetur fortitudo Damasci, et spolia Samariæ.* Isa., VIII, 4.

(2) *Videtis quia nihil proficimus ? ecce totus mundus post eum abiit.* Joan., XII, 19.

3. **Il fuit pour accomplir la prophétie.** — Que cette fuite n'ait pas été, en lui, la conséquence de la peur, mais uniquement la nécessité d'accomplir ses destins prophétiques, c'est ce qui ressort du texte même de l'Evangile : *Prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Égypte*, dit-il, et il ajoute : *Pour que soit accompli le dire du Seigneur par ses prophètes : J'ai appelé mon fils de la terre d'Égypte.* Jésus fuit donc pour que la promesse de la Loi ne fût pas un leurre, pour que la vérité des prophéties fût hors de toute contestation, pour que le témoignage du Psalmiste ne fût pas démenti. Le Sauveur lui-même a pris soin de le déclarer : *Il était nécessaire*, dit-il, *que tout ce qui a été dit de moi dans la Loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes s'accomplît à la lettre* (1). Le Christ prend donc la fuite, non pour sa propre sauvegarde, mais pour notre propre intérêt. Il prend la fuite pour réaliser les promesses mystérieuses des siècles, pour que vertus et péchés désormais eussent ou leur mérite ou leur culpabilité, pour que les croyants vîssent grandir leur foi et leur confiance.

Conclusion : *Mieux vaut fuir qu'apostasier.* — Il vaut mieux en temps de persécution fuir qu'apostasier. Voyez plutôt. Pierre pour n'avoir pas fui, tombe dans le reniement de son maître. Jean, pour ne pas tomber dans le même crime, n'hésite pas à prendre la fuite à travers le bois (*Trad. Et. Beaufils*).

SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE, *Hom. CXLVII.*

(1) *Necesse est impleri omnia, quæ scripta sunt in lege Moysi, et Prophetis, et Psalmis de me.* Luc, XXIV, 44.

2396. — Saint Bernard. *Marie et Joseph.*

FIANÇAILLES DE MARIE
SAGE CONDUITE ET ÉLOGE DE JOSEPH

SOMMAIRE. — Exorde : Raison providentielle des événements. — Sujet : I. *Les fiançailles de Marie.* — 1. Comparaison entre le doute de saint Thomas et les fiançailles de Marie. — 2. Sagesse de Dieu dans le mystère de la Rédemption. — II. *Sage conduite de Joseph.* — 1. Pourquoi Joseph voulut renvoyer Marie. — 2. Pourquoi voulut-il la renvoyer secrètement. — 3. Joseph n'a pas douté de la pureté de Marie. — III. *Eloge de Joseph.* 1. Joseph époux de Marie et père du Sauveur. — 2. Les deux Joseph. — 3. Joseph et David. — Conclusion : Le nom de Marie.

Exorde : *Raison providentielle des événements.* — L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu à une vierge qui était fiancée à Joseph. Pourquoi était-elle fiancée, puisqu'elle était, comme je l'ai dit plus haut, la vierge élue, la vierge qui devait concevoir et enfanter ? Je me demande pourquoi elle était fiancée ; car elle ne devait point connaître le mariage. Qui oserait prétendre que cela se fit par hasard ? Non, le hasard n'a rien à voir là où une raison puissante agit de concert avec une manifeste utilité, avec la nécessité même, avec un motif tout à-fait digne de la sagesse de Dieu. Je vais exposer ce qui m'est venu à la pensée ou plutôt ce qui s'est présenté sur ce point à l'esprit même des Pères.

Sujet : I. Les fiançailles de Marie. — II. Sage conduite de Joseph. — III. Eloge de Joseph.

I. — Les fiançailles de Marie.

1. Comparaison entre le doute de saint Thomas et les fiançailles de Marie. — Au fond des fiançailles de Marie se trouve la même raison que dans le doute

de l'apôtre Thomas. C'était la coutume chez les Juifs que, à partir du jour des fiançailles jusqu'à la célébration des noces, les époux eussent la garde de leurs épouses ; c'était à eux de veiller sur leur chasteté, attendu que plus ils se conserveraient soigneusement leur chasteté, plus aussi ils devaient trouver dans leurs fiancées des épouses fidèles. De même donc que saint Thomas, en doutant, en touchant de ses propres mains, devint le témoin le plus sûr de la résurrection du Seigneur, ainsi Joseph en étant fiancé à Marie, et en veillant d'un œil plus attentif sur sa chasteté pendant le temps qu'elle était confiée à sa garde, devint le plus irrécusable témoin de sa pureté. Quel beau rapport il y a donc, en effet, entre le doute de saint Thomas et les fiançailles de Marie. On aurait pu nous enlacer dans le filet de la même erreur, et nous rendre suspectes la foi de l'un et la charité de l'autre ; et voilà, au contraire, que par un effet de la prudence et de la bonté de Dieu, la certitude se rétablit fermement dans nos âmes par le moyen même qui semblait devoir l'ébranler. En effet, pour ce qui est de la résurrection du Fils, je croirai bien plutôt, faible comme je le suis, à saint Thomas qui en a d'abord douté lui-même et qui a touché de ses propres mains le ressuscité, qu'à Céphas qui croit à cette résurrection au premier mot qu'on lui en dit ; de même je m'en rapporterai bien plus volontiers, pour la virginité de la Mère, au témoignage de son fiancé qui veillait sur elle et s'en est convaincu par lui-même, qu'aux assurances que la Vierge elle-même pourrait m'en donner en ne m'alléguant que le témoignage de sa conscience. Dites-moi, je vous le demande, quel homme, en la voyant près d'être mère sans être mariée, ne la regarderait pas plutôt comme une femme coupable que comme une vierge ? Or, il ne fallait pas qu'on pût s'exprimer ainsi au sujet de la mère du Seigneur, et il était plus convenable et plus tolérable qu'on pût croire, pendant quelque temps, que le Christ était le fruit d'une union légitime que de la fornication.

2. Sagesse de Dieu dans le mystère de la rédemption. — Vous me demanderez peut-être si Dieu ne pouvait point trouver un autre signe certain, pour empêcher qu'un soupçon injurieux planât sur sa naissance et que sa mère fût regardée comme coupable. Il le pouvait, sans aucun doute, mais les démons n'auraient point ignoré ce qu'ils auraient eu un moyen de connaître. Or, il fallait que le prince de ce monde ne fût point instruit, pendant quelque temps du moins, du secret des desseins de Dieu. Ce n'est pas que Dieu ait appréhendé, s'il agissait ouvertement, d'être entravé dans son entreprise par le démon, mais c'est que, faisant tout ce qu'il veut, non seulement avec puissance, mais encore avec sagesse, il voulut, dans l'œuvre merveilleuse de notre rédemption, faire éclater sa prudence non moins que sa puissance, de même que, en toutes ses œuvres, il se plaît à observer certaines convenances de choses et de temps dans l'intérêt de la beauté et de l'ordre. Voilà pourquoi, tout en pouvant faire les choses autrement, s'il l'avait voulu, il aima mieux pourtant se réconcilier les hommes de la même manière et dans le même ordre qu'il savait qu'ils étaient tombés, et que, de même que le démon avait commencé par séduire la femme pour triompher de l'homme par elle, ainsi il commençât par être lui-même déçu par la femme pour être ainsi vaincu par l'homme qui est le Christ : en sorte que, tandis que, d'un côté, l'art de la charité déjouait les ruses de la malice, de l'autre, la vertu du Christ brisât la force du démon et qu'il fût évident que Dieu est plus prudent et plus fort que Satan.

Voilà comment il convenait que la sagesse incarnée vainquît la malice spirituelle, afin que non seulement elle atteignît avec force depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre, mais encore qu'elle disposât tout avec une égale douceur (1). Or, elle atteint

(1) Sap., VIII, 1.

d'une extrémité à l'autre, c'est-à-dire du ciel aux enfers ; car selon le Psalmiste : *Si je monte dans le ciel, vous y faites votre demeure, si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent* (1). Mais aux deux extrémités il atteint avec force, car, du haut du ciel il a précipité les superbes, et au fond des enfers il a dépouillé l'avare. Il était donc convenable qu'il disposât tout avec douceur, dans le ciel et sur la terre, d'une part en précipitant l'esprit inquiet pour affermir les autres dans la paix, et de l'autre en commençant par nous laisser un exemple bien nécessaire de douceur et d'humilité pour terrasser ici-bas l'esprit envieux, et qu'il devînt ainsi, par un admirable arrangement de la sagesse, aussi doux pour les siens que fort contre ses ennemis. En effet, à quoi aurait-il servi que le diable fût vaincu de Dieu, si nous étions restés orgueilleux ?

Il était donc nécessaire que Marie fût fiancée à Joseph, puisque c'était le moyen de soustraire aux chiens un saint mystère, de faire constater par son propre époux la virginité de Marie, et de ménager en même temps la pudeur et la réputation de la Vierge. Est-il rien de plus sage, de plus digne de la divine Providence ? Par ce moyen, les secrets desseins de Dieu ont un témoin, se trouvent soustraits à la connaissance de l'ennemi, et l'honneur de la Vierge mère est conservé sans tache. Autrement Joseph aurait-il été juste, en épargnant l'adultère ? Or il est écrit : *Joseph, son mari étant un homme juste et ne voulant pas la déshonorer en la traduisant en justice, résolut de la renvoyer en secret* (2). Ainsi, c'est parce qu'il était juste qu'il ne voulut point la traîner en justice ; mais de même qu'il n'eût point été juste, si, connaissant la faute de Marie, il l'avait dissimulée, ainsi il n'est point juste non plus, si, connaissant son innocence, il l'eût néanmoins condamnée. Comme il était juste et

(1) *Si ascendero in cœlum, tu illic es ; si descendero in infernum, ades.* Psal., CXXXVIII, 8.

(2) *Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.* Matth., I, 19.

qu'il ne voulait point la traduire devant les juges, il résolut de la renvoyer en secret.

II. — Sage conduite de Joseph.

1. **Pourquoi Joseph voulut renvoyer Marie.** — Mais, pourquoi voulut-il la renvoyer ? Ecoutez sur ce point, non pas ma propre pensée, mais la pensée des Pères. Si Joseph voulut renvoyer Marie, c'était dans le même sentiment qui faisait dire à saint Pierre, quand il repoussait le Seigneur loin de lui : *Eloignez-vous de moi, car je suis un pécheur* (1) ; et au centurion, quand il dissuadait le Sauveur de venir chez lui : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez dans ma maison* (2). C'est donc dans cette pensée que Joseph aussi se jugeant indigne et pécheur, se disait à lui-même qu'il ne devait pas vivre plus longtemps dans la familiarité d'une femme si parfaite et si sainte, dont l'admirable grandeur le dépassait tellement et lui inspirait de l'effroi. Il voyait avec une sorte de stupeur à des marques certaines qu'elle était grosse de la présence d'un Dieu, et, comme il ne pouvait pénétrer ce mystère, il avait formé le dessein de la renvoyer. La grandeur de la puissance de Jésus inspirait une sorte d'effroi à Pierre, comme la pensée de sa présence majestueuse déconcertait le centurion : ainsi Joseph n'étant que simple mortel, se sentait également déconcerté par la nouveauté d'une si grande merveille et par la profondeur d'un pareil mystère : voilà pourquoi il songea à renvoyer secrètement Marie. Faut-il vous étonner que Joseph se soit trouvé indigne de la société de la Vierge qui allait devenir mère, quand on sait que sainte Elisabeth ne put supporter sa présence sans une sorte de crainte mêlée de respect ? En effet,

(1) *Exi a mé, quia homo peccator sum, Domine.* Luc., V, 8.

(2) *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.* Matth., VIII, 8.

d'où me vient, s'écria-t-elle, *ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne à moi* (1). ? Voilà donc pourquoi Joseph voulait la renvoyer.

2 **Pourquoi voulut-il la renvoyer secrètement.** - Mais pourquoi avait-il l'intention de le faire en secret, non point ouvertement ? – De peur, sans doute, qu'on ne lui demandât la cause de ce divorce et qu'il ne fût obligé d'en faire connaître le motif. En effet, qu'est-ce que cet homme juste aurait pu répondre à un peuple à la tête dure, à des gens incrédules et contradicteurs ? S'il leur avait dit ce qu'il pensait, et la preuve qu'il avait de la pureté de Marie, est-ce que les Juifs incrédules et cruels ne se seraient point moqués de lui et n'auraient point lapidé Marie? Comment, en effet, auraient-ils cru à la Vérité muette encore dans le sein de la Vierge, eux qui ont méprisé sa voix quand elle leur parlait dans le temple ? A quels excès n'auraient-ils pas osé se porter contre celui qu'ils ne pouvaient pas voir encore, quand ils ont pu porter des mains impies sur sa personne resplendissante alors de l'éclat des miracles ? C'est donc avec raison que cet homme juste, pour ne point être dans l'alternative ou de mentir, ou de déshonorer une innocente, prit le parti de la renvoyer en secret.

3. **Joseph n'a pas douté de la pureté de Marie.** - Si quelqu'un pense et soutient que Joseph eut le soupçon que tout autre homme aurait eu à sa place, mais que, comme il était juste, il ne voulut point habiter avec Marie, à cause de ses doutes mêmes, et que c'est parce qu'il était bon qu'il ne voulait point la traduire en justice, quoiqu'il la soupçonnât d'être coupable, et qu'il songeait à la renvoyer en secret ; je répondrai en deux mots qu'il faut pourtant reconnaître que les doutes de Joseph, quels qu'ils fussent, méritent d'être dissipés par un miracle d'en haut.

(1) *Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me?* Luc, I, 43.

Car il est écrit que *comme il était dans ses pensées*, c'est-à-dire pendant qu'il songeait à renvoyer Marie, *un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de retenir avec vous Marie, votre épouse, car ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint Esprit* (1).

III. — Eloge de Joseph.

1. **Joseph, époux de Marie et père du Sauveur.** — Voilà donc pour quelles raisons Marie fut fiancée à Joseph, ou plutôt, selon les expressions de l'Evangéliste, *à un homme appelé Joseph* (2). Il cite le nom même de cet homme, non parce qu'il fut son mari, mais parce qu'il était un homme de vertu, ou plutôt d'après un autre Evangéliste (3), il n'est point simplement un homme, mais il est appelé son mari ; il était juste qu'il fût désigné par le titre même qui devait nécessairement paraître lui appartenir. Ainsi il dut être appelé son mari, parce qu'il fallait qu'on crût qu'il l'était effectivement. De même il mérita d'être appelé le père du Sauveur, quoiqu'il ne le fût pas effectivement, afin qu'on crût qu'il l'était, comme l'Evangéliste remarque qu'on le croyait en effet : *Quant à Jésus*, dit-il, *il entrait dans sa trentième année, et passait pour être le fils de Joseph* (4). Il n'était donc en réalité ni le mari de la mère, ni le père du Fils, quoique par une certaine et nécessaire disposition, comme je l'ai dit plus haut, il reçût pendant un temps les noms de père et d'époux, et fut regardé comme étant l'un et l'autre en effet.

(1) *Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam ; quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est.* Matth., I, 20.

(2) Luc ; I, 27. — (3) Matth., I, 19.

(4) *Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur filius Joseph.* Luc, III, 23.

2. **Les deux Joseph.** — Mais d'après le titre de père de Dieu que Dieu même voulut bien qu'on lui donnât et qu'on crût pendant quelque temps lui appartenir, et d'après son propre nom qu'on ne peut hésiter à regarder aussi comme un honneur de plus, on peut se faire une idée de ce que fut cet homme, ce Joseph. Rappelez-vous maintenant le patriarche de ce nom qui fut vendu en Egypte ; non seulement il portait le même nom, mais encore il eut sa chasteté, son innocence et sa grâce ! En effet, le Joseph qui fut vendu par ses frères qui le haïssaient et conduit en Egypte, était la figure du Christ qui, lui aussi, devait être vendu ; notre Joseph, de son côté, pour fuir la haine d'Hérode, porta le Christ en Egypte. Le premier, pour demeurer fidèle à son maître, ne voulut point partager le lit de sa maîtresse ; le second, reconnaissant sa maîtresse dans la mère de son Seigneur, la Vierge Marie, observa lui-même fidèlement les lois de la continence. A l'un fut donné l'intelligence des songes, à l'autre il fut accordé d'être le confident des desseins du ciel et d'y coopérer pour sa part. L'un a mis le blé en réserve non pour lui, mais pour son peuple ; l'autre reçut la garde du pain du ciel non seulement pour son peuple, mais aussi pour lui. On ne peut douter que ce Joseph, à qui fut fiancée la mère du Sauveur, n'ait été un homme bon et fidèle, ou plutôt le serviteur même fidèle et prudent, que le Seigneur a placé près de Marie pour être le consolateur de sa mère, le père nourricier de son corps charnel et le fidèle coopérateur de sa grande œuvre sur la terre.

3. **Joseph et David.** — Ajoutez à cela qu'il était de *la maison de David*, selon l'Évangéliste ; il montra qu'il descendait en effet de cette source royale, du sang même de David, ce Joseph, cet homme noble par sa naissance, plus noble encore par le cœur. Oui, ce fut un digne fils de David, un fils qui n'était point dégénéré de son père ; mais quand je dis qu'il était un digne fils de David, je dis non seulement selon la

chair, mais pour sa foi, pour sa sainteté, et pour sa dévotion. Dieu le trouva, en effet, comme son aïeul David un homme selon son cœur, puisqu'il lui confia son plus saint mystère, lui révéla les secrets les plus cachés de sa sagesse, lui fit connaître une merveille qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, lui accorda la grâce de voir ce dont la vue fut ardemment désirée maintes fois par une foule de rois et de prophètes, d'entendre celui qu'ils n'ont point entendu : non seulement il lui fut donné de le voir et de l'entendre, mais il eut l'honneur de le porter dans ses bras, de le conduire par la main, de le presser sur son cœur, de le couvrir de baisers, de le nourrir et de veiller à sa garde. Il faut croire que Marie ne descendait pas moins que lui de la maison de David, car elle n'aurait point été fiancée à un homme de cette royale lignée, si elle n'en eût point été elle-même. Ils étaient donc l'un et l'autre de la famille royale de David ; mais ce n'est qu'en Marie que se trouva accomplie la promesse véridique que le Seigneur avait faite à David, Joseph ne fut que le témoin et le confident de son accomplissement.

Conclusion : *Le nom de Marie* — Le verset de l'Evangéliste se termine ainsi : *Et le nom de la Vierge était Marie.* Quelques mots sur ce nom de Marie, dont la signification désigne l'étoile de la mer ; c'est en effet avec bien de la justesse qu'elle est comparée à un astre, car de même que l'astre émet le rayon de son sein sans en éprouver aucune altération, ainsi la vierge a enfanté un fils sans dommage pour sa virginité. D'un autre côté, si le rayon n'enlève rien à l'éclat de l'astre qui l'émet, de même le Fils de la Vierge n'a rien diminué à sa virginité. Elle est en effet la noble étoile de Jacob qui brille dans les cieux, rayonne dans les enfers, illumine le monde, échauffe les âmes bien plus que les corps, consume les vices et enflamme les vertus. Elle est belle et admirable cette étoile qui s'élève au-dessus du vaste océan, qui

étincelle de qualités et qui instruit par ses clartés.

O vous qui flottez sur les eaux agitées de la vaste mer, et qui allez à la dérive plutôt que vous n'avancez au milieu des orages et des tempêtes, regardez cette étoile, fixez vos yeux sur elle et vous ne serez point engloutis par les flots. Quand les fureurs de la tentation se déchaîneront contre vous, quand vous serez assaillis par les tribulations et poussés vers les écueils, regardez Marie, invoquez Marie. Quand vous gémirez dans la tourmente de l'orgueil, de l'ambition, de la médisance et de l'envie, levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. Si la colère ou l'avarice, si les tentations de la chair assaillent votre esquif, regardez Marie. Si, accablé par l'énormité de vos crimes, confus des plaies hideuses de votre cœur, épouvanté par la crainte des jugements de Dieu, vous vous sentez entraîné dans le gouffre de la tristesse et sur le bord de l'abîme du désespoir, un cri à Marie, un regard à Marie. Dans les périls, dans les angoisses, dans les perplexités, invoquez Marie, pensez à Marie. Que ce doux nom ne soit jamais loin de votre bouche, jamais loin de votre cœur ; mais pour obtenir une part à la grâce qu'il renferme, n'oubliez point les exemples qu'il vous rappelle. En suivant Marie, on ne s'égare point, en priant Marie, on ne craint pas le désespoir, en pensant à Marie, on ne se trompe point ; si elle vous tire par la main, vous ne tomberez point, si elle vous protège, vous n'aurez rien à craindre, si elle vous conduit, vous ne redouterez point la fatigue, et si elle vous est favorable, vous êtes sûr d'arriver. Vous comprendrez ainsi par votre propre expérience pourquoi il est écrit : *Le nom de la Vierge était Marie.*

Mais arrêtons nous un peu, de peur que nous ne voyions aussi qu'en passant, la belle clarté de cet astre. Car, pour me servir des paroles de l'Apôtre : *Il est bon pour nous d'être ici* (1), et c'est un bonheur

(1) *Bonum est nos hic esse.* Matth., XVII, 4.

de pouvoir contempler en silence ce qu'un long discours serait incapable de bien expliquer. Mais en attendant, la pieuse contemplation de cet astre scintillant nous donnera une nouvelle ardeur pour ce qui nous reste à dire (*Edition Vivès*).

SAINT BERNARD, *Hom. II, in Missus est.*

2397. — SAINT BERNARD. *A la crèche de Bethléem.*

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

SOMMAIRE. — 1. La nuit de Noël plus brillante que le jour. — 2. La marque de Jésus, sa pauvreté. — 3. Le Christ nous rappelle l'humilité. — 4. La Vierge nous recommande la chasteté et Joseph la justice. — 5. Conclusions pratiques.

1. **La nuit de Noël plus brillante que le jour.** — Reconnaissez, mes frères bien aimés, la grandeur de la solennité de ce jour, pour laquelle ce jour est trop court et la terre entière, trop étroite. Elle fait un emprunt au temps, un emprunt à l'espace, elle prend sur la nuit et remplit le ciel avant de remplir la terre. En effet, la nuit devient éclatante comme le jour, quand une lumière nouvelle resplendit tout à coup dans le ciel aux yeux des bergers à l'heure des plus épaisses ténèbres.

Mais remarquez en quel endroit la joie de cette solennité a commencé à éclater : c'est parmi les anges, car selon leurs propres paroles, ce n'est que plus tard qu'elle sera partagée par le peuple tout entier, et aussitôt toute l'armée céleste fait retentir les airs de ses chants de gloire. Voilà pourquoi cette nuit est appelée solennelle entre toutes les nuits, dans nos chants, dans nos hymnes et dans nos cantiques spirituels. On ne saurait même révoquer en doute que pendant les veilles de cette nuit, ces esprits qui règnent dans

les cieux, s'empressèrent de prévenir ceux qui se sont mêlés aux chœurs des chanteurs, au milieu des jeunes filles qui jouent du tambourin (1). Mais que d'ors et pierreries étincellent aujourd'hui sur nos autels ! Que de riches tentures tapissent ces murailles ! Les anges pourront-ils bien les dédaigner, leur préférer les haillons des pauvres ? S'ils ne le faisaient pas, pourquoi auraient-ils apparu aux bergers plutôt qu'aux rois de la terre et aux prêtres du temple ? Pourquoi le Sauveur lui-même, à qui l'or et l'argent appartiennent en propre, aurait-il préconisé la sainte pauvreté dans son corps ? Pourquoi enfin les anges ont-ils signalé cette pauvreté avec tant de soin ?

2. La marque de Jésus, sa pauvreté. — Car ce n'est point sans quelque raison mystérieuse que le Sauveur est enveloppé de langes et déposé dans une crèche, puisque c'est le signe particulier que nous donne l'Ange quand il nous l'annonce : *Et voici la marque*, dit-il, *que je vous donne pour le reconnaître* : *vous* trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche (2). O Seigneur Jésus, vos langes sont une marque pour vous reconnaître, mais une marque qui manque aujourd'hui dans bien du monde, car s'il y a beaucoup d'appelés, il y a bien peu d'élus, et par conséquent bien peu de marqués. Je reconnais, oui, je reconnais Jésus, le grand prêtre sous les haillons qui le couvraient pendant qu'il luttait contre Satan (3). Je parle à des hommes qui connaissent les saintes Ecritures et sont au courant de la vision de Zacharie. Mais lorsque notre chef se fut élevé au-dessus de nos ennemis, il a déposé ses premiers vêtements pour prendre un vêtement de gloire et de lumière. Il nous a donné l'exemple, c'est à nous de faire ce qu'il a fait. D'ailleurs une cuirasse de fer vaut mieux dans la

(1) Psal., LXVII, 26. — (2) *Et hoc vobis signum* : *Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.* Luc, II, 12.
(3) Zach., III, 1.

lutte qu'une robe de lin, bien que l'une soit plus lourde et l'autre plus belle. Un jour viendra, quand les membres auront suivi leur chef, que le corps tout entier chantera en esprit : *Vous avez déchiré le sac qui me couvrait et vous m'avez revêtu d'un vêtement de joie* (1).

3. **Le Christ nous rappelle l'humilité.** — L'ange disait donc : *Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et posé dans une crèche.* Puis l'Evangile ajoute : *Ils vinrent en toute hâte et trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant posé dans une crèche* (2). Qu'est-ce que cela signifie ? L'ange semble ne recommander que l'humilité aux bergers, et ceux-ci trouvent quelque chose de plus. Peut-être l'ange ne leur recommande-t-il d'une manière toute particulière que l'humilité, parce que tous les autres anges étant tombés par l'orgueil, lui n'était demeuré debout que par l'humilité ; peut-être aussi ne vient-il du haut des cieux leur annoncer l'humilité que parce que c'est la vertu par laquelle nous devons plus particulièrement honorer la majesté de Dieu ; mais les bergers ne la trouvèrent point seule, parce que Dieu accorde toujours sa grâce aux humbles. *Ils trouvèrent* donc *Marie et Joseph avec l'enfant posé dans une crèche.*

4. **La Vierge nous recommande la chasteté et Joseph la justice.** — Or, de même que l'enfance de Jésus-Christ nous prêche l'humilité, ainsi la Vierge nous parle de continence, et Joseph, l'homme juste de l'Evangile, nous rappelle la justice. La continence est une vertu qui a rapport au corps, tout le monde le sait ; quant à la justice, elle a pour objet de rendre à chacun ce qui lui appartient et règle nos rapports particulièrement avec le prochain. L'humilité nous

(1) *Conscidisti saccum meum et circumdedisti me lætitia.* Psal., XXIX, 12.

(2) *Et invenerunt Mariam et Joseph, et infantem positum in præsepio.* Luc, II, 16.

réconcilie avec Dieu, nous rend soumis à Dieu, plaît à Dieu en nous, comme la sainte Vierge en fait la remarque : *Il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante* (1). Le fornicateur pèche contre son propre corps ; l'homme injuste, contre le prochain ; l'homme orgueilleux qui s'enfle et se grandit pèche contre Dieu. Le fornicateur se déshonore ; l'injuste blesse le prochain ; l'orgueilleux déshonore Dieu autant qu'il est en lui ; car le Seigneur a dit : *Je n'attribuerai ma gloire à personne* (2) Or l'orgueilleux dit de son côté : Mais moi je me l'attribuerai, quoique vous ne vouliez point la céder à personne. Aussi n'aime-t-il point le partage que fait l'ange, quand il dit : *Gloire à Dieu, paix aux hommes.* Il n'honore donc point Dieu, mais il s'élève contre lui comme un impie et un véritable infidèle. Qu'est ce, en effet que la piété, sinon de rendre à Dieu le culte qui lui est dû ? et quel homme honore vraiment Dieu, sinon celui qui se soumet volontairement à lui êt tient les regards de son cœur fixé sur le Seigneur, de même que les serviteurs ont les leurs attachés sur les mains de leurs maîtres (3 .

5. **Conclusions pratiques.** — Par conséquent, pour qu'on retrouve constamment en nous, Marie et Joseph avec l'enfant posé dans une crèche, il faut que nous vivions dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété. C'est, en effet, à cette fin qu'est apparue la grâce de Dieu qui nous instruit, et c'est par ce moyen-là aussi que sa gloire apparaîtra. Voilà les paroles mêmes de l'Apôtre : *La grâce de Dieu, notre Sauveur, a paru à tous les hommes, et elle nous a appris que, renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et piété, demeurant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons et de l'avène-*

(1) *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Luc. I, 48.
(2) *Gloriam meam alteri non dabo.* Isa., XLII, 8.
(3) Psal., CXXII. 2.

ment du grand Dieu (1). Or, la grâce s'est montrée à nous dans un enfant pour nous instruire, mais cet enfant sera grand, selon la parole de Gabriel à son sujet. Ceux qu'il aura instruits étant encore enfant, à être humbles et doux de cœur, il les glorifiera et les exaltera plus tard, lorsqu'il sera lui-même devenu grand et glorieux, lui qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ, béni dans les siècles des siècles (*Edit. Vivès*.

SAINT BERNARD. *Serm. IV in die Nat.*

2398. — SAINT BERNARD.
La Circoncision du Sauveur.

PÉNITENCE DANS LE CHRIST ET NOM DE SALUT

SOMMAIRE. — EXORDE : Humilité de Jésus-Christ dans la Circoncision. — SUJET : I. *La pénitence dans le Christ et en nous.* — 1. Le Christ souffrant. — 2. Fausse honte des hommes pour la pénitence. — 3. Affirmation de la nature humaine en Jésus-Christ. — II. *Le nom de salut.* — 1. Le nom de Jésus. — 2. Nous avons besoin d'un triple témoignage de salut. — 3. Il est personnifié dans l'ange, Marie et Joseph. — CONCLUSION : Le témoignage de nos frères.

Exorde : *Humilité de Jésus-Christ dans la circoncision. — Le huitième jour auquel l'enfant devait être circoncis étant arrivé on lui donna le nom de Jésus* (2). Dans ce peu de mots nous avons entendu l'exposition d'un grand mystère de charité. Le passage qu'on vient de

(1) *Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos, ut abnegantes impietatem et sæcularia desideria : sobrie et juste, et pie vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem, et adventum gloriæ magni Dei, et Salvatoris nostri Jesu Christi.* Tit. II, 11, seq.

(2) Luc, II, 21.

vous lire convient admirablement bien au Verbe amoindri que le Seigneur a fait sur la terre. Il s'est amoindri quand il s'est fait chair ; et fait chair, il s'est amoindri encore en recevant la circoncision. Le Fils de Dieu s'est fait un peu moindre que les anges, quand il a pris la nature humaine ; mais quand il a reçu le remède de la corruption des hommes, il est descendu bien davantage au-dessous d'eux. Quel besoin aviez-vous d'être circoncis, ô vous qui n'avez point commis le péché et qui êtes exempt de la servitude ? Que vous ne l'ayez point commis, c'est évident d'après votre âge ; et que vous n'en ayez point contracté la souillure, c'est ce que rendait encore plus certain la divinité de votre Père et la virginité de de votre mère. Vous êtes le grand prêtre qui, selon la prophétie plutôt que selon le précepte de la loi, ne doit être souillé ni par son père ni par sa mère (1). Vous avez un Père de toute éternité, mais ce Père est Dieu, et le péché ne trouve point de place en lui. Vous avez une mère dans le temps, mais elle est vierge et la pureté n'a pu enfanter la corruption.

Sujet : I. La pénitence dans le Christ et en nous. — II. Le nom du salut.

I. — La pénitence dans le Christ et en nous.

1. **Le Christ souffrant.** — Néanmoins, l'enfant est circoncis, l'Agneau sans tache reçoit la circoncision, non parce qu'il en a besoin, mais parce qu'il veut la recevoir. Il n'y a point en lui vestige de blessure, et cependant il se laisse poser les appareils des blessés. Ce n'est point ainsi qu'agissent les impies, non ce n'est point ainsi, la perversité et l'orgueil de l'homme ont d'autres allures. Il arrive quelquefois que nous faisons jactance de nos blessures, et que nous rou-

(1) Levit., XXI, 11.

gissons de l'appareil qui doit les guérir. Celui que personne ne peut convaincre de péché, reçoit, sans nécessité aucune, le remède du péché, mais un remède aussi humiliant que douloureux : il ne refuse point de souffrir le tranchant du couteau de pierre, quoiqu'il n'y ait qu'en lui que ce couteau ne puisse point trouver la rouille antique qu'il doit détacher.

2 **Fausse honte des hommes pour la pénitence.** — Mais nous au contraire, demeurant étrangers à tout sentiment de honte pour ce qu'il y a de honteux dans la faute, nous rougissons de faire pénitence, ce qui est le comble de la folie. Nous courons malheureusement au devant du mal, et la honte nous retient plus malheureusement encore quand il faudra courir au remède. Celui qui n'a point fait le péché ne refuse pas d'être mis au rang des pécheurs, nous, au contraire, nous voulons être pécheurs et nous ne voulons point passer pour tels. Est-ce donc celui qui se porte bien qui a besoin du médecin, n'est-ce pas plutôt celui qui est malade ? Que dis-je ? n'est-ce point le malade, mais le médecin lui-même, qui a besoin de remède ? Quel est l'homme je ne dis pas d'une telle distinction, mais seulement d'une conscience aussi innocente qui se remettrait avec ce calme entre les mains de ceux qui doivent le circoncire ?

Eh bien ! le Christ paie avec patience la dette qu'il n'a point contractée, lui qui était venu pour purifier les autres, non pour être purifié lui-même du péché. Peut-être, me direz-vous, pourquoi Jésus enfant ne recevrait-il point la circoncision ? Bien plus même pourquoi ne la recevrait-il pas avec autant d'humilité que de douceur ? Pourquoi ne garderait-il point le silence en présence de ceux qui le circoncisent, lui qui se taira devant ceux qui le dépouilleront, et qui ne soufflera pas mot devant ceux qui le mettront en croix ? D'ailleurs il lui était bien facile de conserver sa chair intacte sous le couteau, puisqu'il a pu faire que le sein virginal de sa mère ne s'ouvrît point à sa naissance. Certaine-

ment il n'était point difficile à cet enfant d'empêcher que sa chair ne fût circoncise, puisqu'il a pu si aisément la préserver de la corruption, même après sa mort.

3. **Affirmation de la nature humaine en Jésus-Christ.** — *Le huitième jour auquel l'enfant devait être circoncis étant donc arrivé, on lui donna le nom de Jésus.* Grand et admirable mystère ! L'enfant est circoncis et reçoit le nom de Jésus. Que signifie ce rapprochement ? La circoncision semble plutôt faite en effet pour celui qui doit être sauvé que pour celui qui sauve, mais reconnaissez là le médiateur entre Dieu et les hommes : dès les premiers jours de sa vie, il rapproche les choses humaines des choses divines, celles d'en bas de celles d'en haut. Il naît d'une femme, mais d'une femme en qui le fruit de la fécondité ne fait point tomber la fleur de la virginité ; il est enveloppé de langes, mais ces langes sont l'objet de la vénération des anges mêmes ; il est déposé dans une crèche, mais il est annoncé par une étoile qui brille dans les cieux.

II. — Le nom de salut.

1. **Le nom de Jésus.** — En même temps que la circoncision prouve qu'il s'est véritablement uni la nature humaine, le nom qu'il reçoit est un nom au-dessus de tout autre nom, et dénote sa gloire et sa majesté. Il est circoncis comme véritable enfant d'Abraham, et il est appelé Jésus, comme vrai Fils de Dieu. Mais mon Jésus ne reçoit pas, comme ceux qui furent nommés Jésus avant lui, un nom vain et vide de sens ; ce grand nom n'est plus une ombre, il exprime la vérité. D'ailleurs l'Evangéliste (1) nous apprend qu'il fut apporté du ciel, *c'était le nom*, dit-il, *que l'ange lui avait donné avant qu'il fût conçu dans le*

(1) *Vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.* Luc, II, 21.

sein de sa mère. Remarquez quel mot profond. C'est après que Jésus est né qu'il est appelé par les hommes du nom de Jésus, qui lui avait été donné par l'ange, avant même qu'il fût conçu. C'est qu'il n'est pas moins le Sauveur des anges que des hommes, des anges depuis le commencement du monde, et des hommes depuis son incarnation

2. **Nous avons besoin d'un triple témoignage de salut.** — *Il fut donc appelé Jésus, c'est le nom que l'ange lui avait donné.* Ainsi toute parole se trouve confirmée par l'autorité de deux ou trois témoins. Celui que le prophète nous fait voir amoindri, l'Evangile, plus explicite, nous le montre comme incarné. C'est nous, mes frères, oui, c'est nous que regarde cette parabole, car pour Jésus-Christ il n'a besoin du témoignage ni de l'ange ni des hommes, mais selon ce qui est écrit : *Il fait tout pour les élus* (1). Si donc nous ne voulons point qu'il semble que nous ayons pris le nom de notre Dieu en vain, il faut que nous cherchions un triple témoignage de notre salut. Ainsi, mes frères, il faut que nous aussi nous soyons circoncis, pour recevoir le nom du salut, mais circoncis en esprit et en vérité, non point au sens littéral, circoncis, dis-je, non dans un de nos membres, mais dans notre corps tout entier. Car, bien que ce soit précisément dans cette partie du corps, où il est ordonné aux Juifs de pratiquer la circoncision, que se trouve l'excroissance de Léviathan, qui procède du mal et qui doit être retranchée, cependant il est vrai qu'elle a envahi le corps tout entier. De la plante des pieds jusqu au sommet de la tête, il n'y a pas une place saine en nous, pas une qui ne soit infectée par le poison. Par conséquent, si le peuple, alors qu'il était encore petit comme un enfant dans la foi et la charité, pouvait se contenter d'une circoncision restreinte, maintenant qu'il est devenu homme parfait,

(1) *Omnia sustineo propter electos.* II Tim., II. 10.

il est obligé de recevoir le baptême de tout le corps, ce qui n'est autre chose que la circoncision de l'homme tout entier. Voilà pourquoi notre Sauveur a voulu être circoncis le huitième jour de sa naissance, et à trente ans être mis en croix, où son corps tout entier fût assailli par la souffrance, et si nous sommes entrés en lui par la ressemblance de la mort, comme s'exprime l'Apôtre (1), c'est en observant les dernières prescriptions de la loi.

3. **Il est personnifié dans l'Ange, Marie et Joseph.** — Quelle est la morale renfermée dans notre circoncision, sinon celle dont parle l'Apôtre, lorsqu'il dit : *Nous sommes satisfaits de la nourriture et des habits que nous avons* (2). Cette pauvreté volontaire, le labeur de la pénitence, l'exacte observance de la discipline, nous purifient parfaitement et détruisent en nous tous les mauvais germes. Nous devons d'ailleurs chercher, dans cette circoncision, un triple témoignage de salut de l'Ange, de Marie et de Joseph. L'ange du grand conseil doit, avant tout, nous imposer le nom du salut. Il faut de plus l'attestation de notre communauté, qui est comme la mère de chacun de nous, une mère, que dis-je ? une vierge comme celle que l'Apôtre a fiancée au Christ, son unique époux, pour la lui montrer comme une vierge, pure et sainte. Mais celui qui cherche à imiter le Sauveur, ne doit pas dédaigner le témoignage de son ministre : or, ce ministre est Joseph, qui eut le titre d'époux, mais qui, en réalité, ne fut que le serviteur, le tuteur, le nourricier, non le père dont il n'eut que le nom.

Conclusion : *Le témoignage de nos frères.* — Disons-le plus clairement encore. Il faut, mes frères, que non seulement ceux du dehors, mais encore ceux de l'in-

(1) Rom., VI, 5.

(2) *Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti sumus.* I Tim., VI, 8.

térieur rendent un bon témoignage de nous ; il n'y a que celui dont la conduite plaît à tout le monde, et n'est pénible pour personne qui reçoive un témoignage rassurant de tous ses frères au sujet de son salut. C'est en vain que l'accusateur acharné de ses frères l'attaque sur les choses qui ne paraissent qu'au dehors aux religieux, celui à qui tous ses frères rendent un bon témoignage. Quiconque, dans un aveu aussi plein d'humilité que de sincérité, expose à ses supérieurs, avec le désir de se soumettre à leurs décisions, non seulement les fautes de sa vie mondaine, mais aussi les négligences de sa profession présente, *car nous faisons tous beaucoup de fautes* (1) à moins que nous ne nous croyions plus saints que le disciple bien aimé du Seigneur recevra d'eux aussi un bon témoignage. Il n'a même plus rien à redouter de ce terrible accusateur, car le Seigneur ne juge pas deux fois la même faute. Mais peut-être essaiera-t-il de trouver notre intention en défaut, et tentera-t il de dresser de ce côté un acte d'accusation qui réduise à néant le témoignage de nos frères et celui de nos supérieurs ; voilà pourquoi nous avons besoin du témoignage de celui qui voit le dedans et qui regarde plutôt au cœur qu'au visage. Au surplus, c'est par lui qu'il faut commencer, et ne rien concevoir dans notre esprit qui n'ait reçu de lui, avant d'être conçu, un nom de salut. Puis, quand nous en venons à l'acte extérieur, il faut nous assurer les témoignages extérieurs, selon ce que dit l'Apôtre : *Tâchez de faire le bien avec tant de circonspection qu'il soit approuvé non seulement de Dieu, mais aussi des hommes* (2) (*Edit. Vivès*).

SAINT BERNARD, *Serm, I in Circum. Dom.*

(1) *In multis enim offendimus omnes.* Jac., III, 2. — *Si dixerimus quoniam non peccavimus, mendaces facimus, etc.* Joan., I, 10.

(2) *Providemus enim bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus.* II Cor., VIII, 21.

2399. — Saint Bernard.

Pour le jour de la Purification.

L'ENFANT JÉSUS, MARIE ET JOSEPH

SOMMAIRE. — 1. La mère du Seigneur n'était pas tenue à la loi de la purification. — 2. Jésus non plus, n'avait besoin d'être circoncis. — 3. Parallèle entre l'oblation du Christ au temple et son oblation sur la croix. — 4. Nous devons nous offrir nous-mêmes à Dieu. — 5. Trois conditions requises dans notre oblation.

1. **La mère du Seigneur n'était pas tenue à la loi de la purification.** — Nous célébrons aujourd'hui la purification de la Sainte Vierge qui eut lieu, selon la loi de Moïse, quarante jours après la naissance du Seigneur. D'après la loi, toute femme qui, devenue grosse des œuvres d'un homme, avait mis un fils au monde, était impure l'espace de sept jours, son enfant devait être circoncis le huitième ; à partir de ce jour toute entière au soin de se laver et de se purifier, elle devait se tenir un mois entier éloignée du temple, après quoi elle allait offrir son fils au Seigneur avec des présents.

Mais qui ne comprend que, par les premiers mots de cette loi, la mère du Seigneur se trouvait exemptée de s'y soumettre ? En effet, ne pensez-vous pas que Moïse eut peur en disant simplement, toute femme qui mettra un fils au monde sera impure, de passer pour blasphémer contre la mère du Seigneur, et que c'est pour cela qu'il ajoute ces mots : *Toute femme devenue mère des œuvres d'un homme, concepto semine* (1)? S'il n'avait pas prévu qu'une vierge concevrait un jour sans le secours de l'homme, pourquoi aurait-il parlé de celles qui conçoivent par ce moyen ? Il est

(1) Levit., XII, 2.

donc évident que la loi de Moïse ne regardait pas la Sainte Vierge, car elle n'a pas mis au monde un fils conçu par l'opération d'un homme, ainsi d'ailleurs que Jérémie l'avait annoncé en disant : *Le Seigneur doit faire un nouveau prodige sur la terre* (1). Vous me demandez de quel nouveau prodige il veut parler? Le voici : *Une femme enceindra un homme.* Elle ne recevra pas dans son sein un homme par l'opération d'un autre homme, elle ne recevra pas un fils selon les lois de la nature, mais elle renfermera un homme dans son sein demeuré intact et vierge, si bien que, soit en entrant, soit en sortant, selon le mot d'un autre prophète, le Seigneur laissera la porte de l'Orient constamment close (2).

2. **Jésus, non plus, n'avait besoin d'être circoncis.** — Ne vous semble-t-il point, par conséquent, que Marie aurait pu protester dans son cœur et s'écrier; Qu'ai-je besoin de purification? Pourquoi m'abstiendrais-je d'aller au temple, moi dont le sein que l'homme n'a point touché, est devenu le temple du Saint-Esprit? Pourquoi, enfin, ne pourrais-je entrer au temple du Seigneur même du temple? Dans cette conception, dans cet enfantement, il n'y eut rien, absolument rien d'impur, car le fruit de mes entrailles est la source même de la pureté, et n'est venu que pour laver la souillure des péchés. Qu'est-ce que la purification légale purifiera en moi, qui suis devenue parfaitement pure par mon enfantement immaculé? C'est vrai, ô Vierge bienheureuse, oui il n'y a pour vous aucun motif de vous purifier, nul besoin de purification.

Mais votre Fils avait-il besoin d'être circoncis? Soyez donc parmi les femmes comme l'une d'entre elles, puisque votre Fils a été comme l'un d'entre

(1) *Creavit Dominus novum super terram : Femina circumdabit virum.* Jer., XXXI, 22.

(2) Ezech., XLIV, 1, 2.

nos enfants. Il a voulu être circoncis, pourquoi ne voudrait-il pas plus encore être offert? Offrez donc votre fils, Vierge consacrée, et présentez au Seigneur le fruit béni de votre ventre ; oui, offrez pour notre réconciliation à tous, cette Hostie sainte et agréable à Dieu. Certainement Dieu le Père aura pour agréable cette victime nouvelle, cette hostie infiniment précieuse, dont il dira lui-même : *Celui-ci est mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances* (1).

3. **Parallèle entre l'oblation du Christ au temple et son oblation sur la croix.** — Mais il me semble, mes frères, que cette offrande est bien douce, car on se contente de le présenter au Seigneur, puis on le rachète pour quelques oiseaux et on le remporte. Un jour viendra où il ne sera point racheté par un sang étranger, mais où il rachètera les autres par son propre sang, car son Père l'a envoyé pour être la rédemption de son peuple. Cette seconde oblation sera celle du sacrifice du soir, celle d aujourd'hui est l'offrande du sacrifice du matin ; celle-ci est plus douce, celle-là sera plus complète. L'une se fait aux premiers jour de sa vie, l'autre se trouve dans la plénitude de l'âge, mais dans l'un et l'autre cas on peut dire avec le Prophète : *Il a été offert, parce qu'il l'a bien voulu* (2). En effet, il est offert aujourd'hui, non parce qu il avait besoin de l'être, non parce que la loi l atteignait, mais uniquement parce qu'il l'a bien voulu ; et sur la croix, il n'en fut pas moins offert également parce qu'il l'a bien voulu encore, non pas parce qu'il avait mérité de l'être, ou parce que les Juifs avaient le moindre pouvoir sur lui. Aussi, je vous offrirai volontiers mon sacrifice, Seigneur, parce que vous vous êtes vous-même offert volontairement pour mon salut, non point pour votre propre nécessité.

(1) *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui.* Matth. III, 17.

(2) *Oblatus est quia ipse voluit.* Isa., LIII, 7.

4. **Nous devons nous offrir nous-mêmes à Dieu.** — Mais qu'offrons-nous à Dieu, mes frères, et que lui rendons-nous pour tous les biens qu'il nous a donnés ? Pour nous, il a offert l'hostie la plus précieuse qu'il y ait, et même il n'aurait pu en trouver de plus précieuse que celle-là ; faisons donc aussi de notre côté tout ce que nous pouvons, offrons-lui ce que nous avons de meilleur offrons lui tout ce que nous sommes. Il s'est offert : qui êtes-vous donc, mon frère, pour hésiter à vous offrir de même ? Ah ! qui me fera la grâce de voir mon offrande acceptée d'une si grande Majesté ? Seigneur, je n'ai que deux choses, mon corps et mon âme, elles sont de bien peu de valeur, plaise au ciel que je puisse vous les offrir, parfaitement, en sacrifice de louange ! Car, s'il est quelque chose de bon, de glorieux, d'avantageux pour moi, c'est bien que je vous sois offert, plutôt que de me voir laissé par vous à moi-même. Abandonnée à elle-même, mon âme est dans le trouble, mais en vous, Seigneur, si elle vous est véritablement offerte, elle est au comble du bonheur. Mes frères, au Seigneur qui devait être immolé un jour, le Juif n'offrait que des victimes immolées, mais aujourd'hui, dit le Seigneur, *je suis vivant, et je ne veux point la mort du pécheur je veux plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive* (1). Le Seigneur ne veut donc point ma mort, et ce ne serait qu'à regret que je lui offrirais ma vie ? C'est là pourtant une hostie propitiatoire, agréable à Dieu et vivante.

5. **Trois conditions requises dans notre oblation.** — Mais dans l'offrande du Seigneur, nous trouvons trois choses, de même le Seigneur veut rencontrer aussi trois choses dans les nôtres. Ainsi, à la présentation de Jésus, se trouvait Joseph, l'époux de la mère du Seigneur, celui dont Jésus passait pour être

(1) *Vivo ego, dicit Dominus Deus : nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a via sua et vivat.* Ezech., XXXIII, 11.

le fils ; il y avait aussi la Vierge mère, et enfin on y voyait l'enfant Jésus lui-même qu'ils venaient offrir. Qu'il y ait ainsi dans notre offrande une constance virile, une chair continente, et une humble conscience. Oui, qu'on y retrouve la résolution virile de persévérer dans l'état que nous avons embrassé, une chasteté virginale dans la continence, et dans notre conscience une simplicité et une humilité d'enfant (*Edit. Vivès*).

SAINT BERNARD, *Serm III in Purific. B M. V.*

SCOLASTIQUE

Commentaires et Plans développés des Docteurs.

2400. — Saint Thomas d'Aquin.

In Evangelium Festivitatis.

GENERATIO CHRISTI ET EJUS MODUS

SUMMARIUM. — I. *Titulus generalis.* — II. *Generationis modus.* — 1. Persona generans : A) A conditione. — B) A dignitate. — C) A proprio nomine. — 2. Maria Christum generans. — 3. Generationis auctor. — III. *Probatio modi generationis.* — 1. Revelatione angelica : A) Persona cui revelatio. — B) Angelus revelans : Revelationis tempus. Persona revelans. Revelationis modus. — C) Revelationis verba : Mariæ et Joseph prohibet divortium. Incarnationis aperit mysterium. Ipsius Joseph futurum prænuntiat obsequium. — 2. Prænuntiatione prophetica — 3. Obedientia Joseph : A) Ipsa obedientia. — B Obedientiæ modus : Obedientia ad angelum. Reverentia ad matrem. Obsequium Christo nato.

Christi autem generatio sic erat. Posita genealogia Christi in generali, hic describitur generatio ejus in speciali. Et dividitur in tres partes Primo ponit quemdam titulum ; secundo Evangelista describit generationis modum, ibi : *Cum esset desponsata mater Jesu Maria Joseph* ; tertio probat generationis modum, ibi : *Joseph autem vir ejus.*

I. — Titulus generalis.

Dicit ergo : *Christi autem.* Hoc dupliciter legitur : secundum Chrysostomum enim, est quasi quidam prologus dicendorum ; sed secundum Remigium, est

quidam epilogus dictorum. Primo modo legitur sic : Ita dictum est de genealogia Christi, quomodo Abraham genuit Isaac, etc., per carnalem admixtionem : *Sed Christi generatio sic erat* ; supple, sicut dicetur in sequentibus Secundo modo legitur sic, ut sit epilogus praecedentium : Ita Abraham, etc. usque ad Christum. *Christi autem generatio sic erat* ; supple, ut ab Abraham per David et alios protenderetur ad Christum.

II. — Generationis modus.

Consequenter describit generationis modum, et primo describit personam generantem, cum dicit : *Cum esset desponsata* ; secundo, ipsam Christi generantem, cum dicit : *Antequam convenirent, inventa est in utero habens* ; tertio generationis auctorem : *De Spiritu Sancto.*

1. **Persona generans.** — Personam generantem describit a tribus. Primo a conditione, cum dicit : *Desponsata Joseph* ; secundo a dignitate : *Mater ejus* ; tertio a proprio nomine, *Maria.*

A. *A conditione.* - Dicit ergo : *Cum esset desponsata mater Jesus Maria Joseph.*

Sed hic statim oritur quaestio. Cum Christus voluerit nasci de virgine, quare voluit matrem suam desponsari ?

Ratio, secundum Hieronymum, triplex assignatur. Prima est ut credibilius esset testimonium virginitatis ejus. Si enim non fuisset desponsata, et diceret se esse virginem cum esset impraegnata, non videretur ob aliud dicere nisi ut celaret crimen adulterii. Sed cum desponsata erat, non habebat necesse mentiri. Et ideo magis esset credendum ei : *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis* (1). Alia ratio est ut haberet

(1) Psal., XCII, 5.

praesidium viri, sive cum fugeret in Ægyptum, sive cum inde rediret. Tertia fuit ut partus ejus diabolo celaretur, ne scilicet, si ipse sciret, impediret passionem ejus, et fructum nostrae redemptionis : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriae crucifixissent* (1). Exponitur de daemone ; id est, non crucifigi permisisset.

Sed contra. Diabolus numquid non cognoscit an ista est virgo? Virginitas enim ejus erat in carne non corrupta : ergo diabolus potuit scire eam esse virginem.

Sed dicendum, secundum Ambrosium, qui etiam istam rationem assignat, quod diaboli possunt aliqua subtilitate naturae, quae tamen non possunt nisi divina permissione. Unde diabolus ejus virginitatem cognosceret, nisi a diligenti consideratione divinitus fuisset prohibitus. Secundum Ambrosium assignatur triplex ratio. Prima est propter honorem matris Domini conservandum. Maluit Dominus de ortu suo homines dubitare quam de pudicitia matris : et ideo voluit eam desponsari ut tolleretur suspicio adulterii. Ipse enim venerat legem adimplere, non solvere : *Non veni solvere, sed adimplere* (2). *Honora patrem tuum et matrem tuam* (3) Alia ratio est ut virginibus notatis de adulterio auferretur excusatio. Si enim mater Domini non fuisset desponsata, et tamen gravida, possent similiter se per eam excusare : *Non declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis* (4). Tertia ratio, quia Christus Ecclesiam sibi desponsavit, quæ virgo est : *Despondi enim vos* (5). Et ideo de virgine desponsata nasci voluit, in signum quod Ecclesiam sibi desponsavit.

Cum ergo esset desponsata. Sed cui? Joseph. Secundum Chrysostomum, Joseph fuit faber lignarius ; et signat Christum qui per lignum crucis omnia restauravit, cœlestia, etc.

(1) I Cor., II, 8. — (2) Matth., V, 17. — (3) Deut., V, 16. — (4) Psal., CXL, 4. — (5) II Cor., XI, 2.

B) *A dignitate* *Mater ejus*, id, est Dei. Hic ostenditur ejus dignitas. Nulli enim creaturæ hoc concessum est, nec homini, nec Angelo, ut esset pater aut mater Dei ; sed hoc fuit privilegium gratiæ singularis, ut non solum hominis, sed Dei mater fieret ; et ideo in Apocalypsi dicitur : *Mulier amicta sole* (1), quasi tota repleta divinitate. Quod negavit Nestorius ; et hoc quia divinitas non fuit accepta a virgine. Contra quem Ignatius martyr pulchro exemplo utitur ad ostendendum quod fuit mater Dei. Constat, inquit, quod in generatione hominum communium mulier dicitur mater ; et tamen mulier non dat animam rationalem, quæ a Deo est, sed ministrat substantiam ad corporis formationem. Sic igitur mulier dicitur mater totius hominis, quia id quod sumptum est de ea unitur animæ rationali. Similiter cum humanitas Christi sumpta sit de Beata Virgine, propter unionem ad divinitatem dicitur Beata Virgo non solum mater hominis, sed etiam Dei ; quamvis ab ipsa non sumatur divinitas : sicut nec in aliis anima rationalis sumitur a matre.

C) *A proprio nomine.* — *Maria*, proprium nomen ; interpretatur maris stella vel illuminatrix, et suo sermone domina ; unde in Apocalypsi (2) describitur luna sub pedibus ejus.

2. **Maria Christum generans.** — *Antequam convenirent*, etc. Hic objicit Elvidius : Si antequam convenirent, ergo aliquando convenerunt. Unde iste negavit virginitatem matris Christi. Non ante partum, nec in partu ; sed post partum dicit quod fuit cognita a viro.

Et respondet Hieronymus, quod sine dubio hoc quod dicitur *Antequam*, semper importat ordinem ad futurum. Sed hoc potest esse dupliciter : vel secundum rationem, vel secundum intellectus acceptionem. Si enim dicatur : Antequam comederem in portu Romæ, navigavi ad Africam ; non est intelligendum

(1) Apoc., XII, 1. — (2) Apoc., XII, 1.

quod postquam navigaverim ad Africam, comederim ; sed quia proposueram comedere, et præventus navigatione non comedi. Ita est hic : non est ita intelligendum quod postea realiter convenirent, sicut dicit impius ille ; sed quia ex hoc ipso quod sibi desponsata erat secundum communem opinionem, licebat eis aliquando convenire, quamvis nunquam convenerint. Remigius aliter exponit, ut intelligatur de solemni celebratione nuptiarum. Ante enim erat, et fiebat per aliquos dies desponsatio, et interim sponsa non erat sub custodia viri ; postea autem fiebat solemnis celebratio nuptiarum, et tunc traducebatur ad domum viri. De his nuptiis loquitur Evangelista hic ; et secundum hoc non habet locum objectio Elvidii. Nota proprietatem verbi. Proprie enim illud inventum dicitur, de quo non sperabatur nec putabatur ; et Joseph tantam habebat opinionem de pudicitia Mariæ, quod præter æstimationem ejus fuit quod invenit eam gravidam.

In utero habens : supple, ab ipso Joseph, qui, sicut dicit Hieronymus, « *maritali licentia pene omnia secreta ejus rimabatur.* »

3. Generationis auctor. — *De Spiritu Sancto.* Hic tangitur auctor conceptionis. Hoc autem legendum est divisim ab illo præcedenti. Non enim legendum est aut intelligendum quod Joseph invenerit eam habentem in utero de Spiritu Sancto ; sed solum quod invenit eam gravidam. Et ne oriretur auditoribus interim suspicio adulterii, addidit : *De Spiritu Sancto*, id est de virtute Spiritus Sancti, non de substantia, ne filius Spiritus Sancti credatur : *Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi* (1). Quamvis autem, secundum Augustinum, indivisibilia sint opera Trinitatis, et ideo ipsam conceptionem non solum Spiritus Sanctus, sed etiam Pater et Filius operati sint ; tamen per quamdam appropria-

(1) Luc, I, 35.

tionem Spiritui Sancto attribuitur ; et hoc tribus rationibus. Prima ratio est, quia Spiritus Sanctus amor est. Hoc autem fuit signum maximi amoris, quod Deus Filium suum incarnari voluerit : *Sic Deus dilexit mundum ut filium suum unigenitum daret* (1). Secunda, quia Spiritui Sancto attribuitur gratia : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem Spiritus* (2) ; et hoc fuit maxima gratia. Tertia ratio assignatur in gestis Nicæni Concilii ; et est quod in nobis est duplex verbum : verbum cordis, et verbum vocis. Verbum cordis est ipsa conceptio intellectus, quæ occulta est hominibus, nisi quatenus per vocem exprimitur, sive per verbum vocis. Verbo autem cordis comparatur Verbum æternum, ante incarnationem, quando erat apud Patrem, et nobis absconditum ; sed verbo vocis comparatur Verbum incarnatum quod jam nobis apparuit, et manifestum est Verbum autem cordis non conjungitur voci nisi mediante spiritu ; et ideo recte incarnatio Verbi, per quam nobis visibile apparuit, mediante Spiritu Sancto facta est.

Nota hic quatuor rationes quare Christus de virgine nasci voluit. Quarum prima fuit quia peccatum originale contrahitur in prole ex commixtione viri et mulieris ; unde si Christus natus fuisset de concubitu conjugali, peccatum originale contraxisset : hoc autem esset inconveniens, cum ipse ad hoc venisset in mundum ut peccata nostra tolleret ; unde peccati contagione infici non debuit. Secunda, quia Christus præcipuus fuit doctor castitatis : *Sunt eunuchi, qui se castraverunt propter regnum cœlorum* (3). Tertia propter puritatem et munditiam : *In malevolam animam non introibit sapientia* (4). Unde decuit ut venter matris ejus nulla corruptione pollueretur. Quarta, propter proprietatem verbi : quia sicut verbum sine corruptione cordis emanat a corde, ita Christus de virgine nasci voluit et debuit sine corruptione.

(1) Joan., III, 16. — (2) I Cor., XII, 4. — (3) Matth., XIX, 12. — (4) Sap., I, 4.

III. — Probatio modi generationis.

Joseph autem vir ejus, cum esset justus. Postquam posuit generationis modum, hic confirmat ipsum per testimonium. Cum enim supra dixerit Evangelista, quod mater Jesu inventa est in utero habens, et quod hoc erat de Spiritu Sancto, posset aliquis credere quod Evangelista hoc apposuisset ob gratiam Magistri ; ideo hic Evangelista confirmat generationis modum supradictum Et primo, revelatione angelica ; secundo, prænuntiatione prophetica : *Hoc autem factum est* ; tertio obedientia Joseph, ibi : *Exurgens autem Joseph.*

1. Revelatione angelica. — In prima parte sunt tria. Primo introducitur persona cui facta est revelatio ; secundo persona revelans, ibi : *Hæc autem eo cogitante, ecce Angelus Domini apparuit* ; tertio ponuntur verba revelationis, ibi : *Joseph fili David.*

A) *Persona cui revelatio.* — Persona autem cui fit revelatio commendatur ex duobus : scilicet ex hoc quod est justus ; et ideo non mentiretur ; secundo ex hoc quod sponsus, sive vir ; et ideo crimen in ea non pateretur : *Zelus et furor viri non parcet in die vindictæ* (1). Dicit ergo ita : *Inventa est* a Joseph *habens in utero. Sed Joseph vir ejus cum esset justus et nollet eam traducere.* Hic est duplex sanctorum sententia, Ambrosii videlicet et Augustini. Augustinus enim vult quod Joseph qui non erat præsens quando facta est annuntiatio angelica, rediens, et inveniens eam gravidam, habuit suspicionem adulterii.

Sed tunc statim oritur quæstio. Quomodo justus erat, si eam quam suspectam habebat de adulterio, nolebat traducere, id est crimen ipsius propalare ? In hoc enim videbatur ei in peccato consentire ; et dici-

(5) Prov., VI, 34.

tur, quod *non solum qui faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus, digni sunt morte* (1).

Sed ad hoc est triplex responsio Prima est secundum Chrysostomum, quod duplex est justitia. Una enim est justitia quæ est virtus cardinalis, quæ dicitur justitia specialis ; alia est justitia legalis, quæ includit omnem virtutem et pietatem et clementiam et hujusmodi. Quando ergo dicitur quod Joseph justus erat, intelligendum est de justitia generali, ut justitia accipiatur pro pietate. Unde quia justus erat, id est pius, noluit eam traducere. Alia est responsio Augustini, qui dicit, quod duplex est peccatum ; scilicet peccatum occultum et peccatum manifestum : peccatum enim occultum non est publice arguendum, sed aliter est ei remedium adhibendum. Suspicio ergo adulterii, quam habuit Joseph, erat suspicio peccati occulti, et non manifesti : quia ipse solus sciebat ; et iterum si alii scirent eam gravidam, non possent opinari nisi quod de ipso esset ; et ideo crimen ejus non debuisset propalasse. Tertia vero responsio est Rabani, quod etiam Joseph justus fuit et pius. In hoc enim quod pius, non voluit crimen propalare ; sed in hoc quod voluit eam dimittere, apparuit justus. Sciebat enim quod *qui tenet adulteram, stultus est et impius*, ut dicitur (2). Secundum autem Hieronymum et Origenem, non habuit suspicionem adulterii. Noverat enim Joseph pudicitiam Mariæ ; legerat in Scriptura quod *virgo concipiet* (3) ; *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (4), etc. Noverat etiam Mariam de David generatione descendisse. Unde facilius credebat hoc in ea impletum esse, quam ipsam fornicatam fuisse. Et ideo indignum reputans se tantæ cohabitare sanctitati, voluit occulte dimittere eam, sicut Petrus dixit : *Exi a me, quia homo peccator sum, Domine* (5). Unde nolebat eam traducere, id est ad se ducere, et in conjugem accipere, se indi-

(1) Rom., I, 32. — (2) Prov., XVIII, 22. — (3) Isa., VII, 14. — (4) Isa., XI, 1. — (5) Luc., V, 8.

gnum reputans : vel, secundum aliorum sententiam, ignorans finem, ne tamquam reus haberetur, si celaret, et secum eam teneret.

B) **Angelus revelans.** — *Hæc autem eo cogitante.* Hic persona revelans introducitur, et tanguntur tria. Primo enim tangitur tempus ; secundo persona revelans introducitur. *Ecce Angelus* ; tertio revelationis modus exprimitur : *Apparuit somnis Joseph.*

Revelationis tempus. — Dicit ergo : *Hæc autem eo cogitante*, id est dum ista secum in mente revolveret, *ecce Angelus Domini apparuit.* Nota quod duo commendantur hic de Joseph ; scilicet sapientia et clementia. Sapientia quidem in hoc quod ipse antequam ageret deliberavit : *Palpebræ tuæ præcedant gressus tuos* (1) ; hoc est, nihil facias sine judicio et deliberatione rationis. Item clementia sive pietas, in hoc quod factum ejus non propalavit, vel promulgavit ; contra multos qui statim illud quod habent in corde volunt exterius publicare : *Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum* (2). Et ideo meruit instrui, sive consolari ; unde sequitur : *Ecce Angelus Dominus apparuit ;* quasi, in promptu sit adjutorium Dei : *Adjutor in opportunitatibus, in tribulatione* (3). *Ecce enim Deus adjuvat me, et Dominus susceptor est animæ meæ* (4).

Persona revelans. — *Angelus Domini* nihil enim melius potuit excusare quam ille qui conscius erat virginitatis servatæ ; unde ille idem Angelus qui missus est ad Mariam, creditur missus ad Joseph : *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum* (5) scilicet Mariæ et Joseph, ut ipsam liberaret ab infamia, et Joseph in perturbatione non dimitteret.

Sed hic quæritur quare non a principio facta est Joseph revelatio, antequam ita perturbaretur. Item

(1) Prov., IV, 25. — (2) Prov., XXV, 28. — (3) Psal., IX, 10. — (4) Psal., LIII, 6. — (5) Psal., XXXIII, 8.

quare Maria ei non revelavit annuntiationem angelicam quæ sibi facta fuerat?

Et dicendum ad primum, quod hoc fecit ut testimonium ejus esset credibilius. Sicut enim Dominus Thomam Apostolum permisit dubitare de sua resurrectione, ut scilicet dubitans palparet, et palpans crederet, et credendo infidelitatis in nobis vulnus amoveret; sic permisit Dominus Joseph de pudicitia Mariæ dubitare, ut dubitans revelationem angelicam acciperet, et accipiendo firmius crederet. Ad hoc quod quæritur secundo, dicendum, quod si Maria ei dixisset, ipse non credidisset.

Revelationis modus. — *Apparuit ei in somnis.* Ecce modus revelationis. Nota quod apparere proprie est illius rei quæ de natura sua est invisibilis, tamen in potestate sua est ut videatur; sicut est Deus, vel Angelus. Illa enim quæ de sui natura habent ut videantur, proprie apparere non dicuntur. Unde dicitur apparitio divina, vel angelica: unde proprie loquitur: *Apparuit in somnis.*

Sed hic quæritur quare in somnis. Ratio redditur in Glossa, quia Joseph quodammodo dubitans erat: unde quasi quodammodo dormiebat; et ideo recte in somnis dicitur Angelus apparuisse ei. Alia ratio potest assignari melior. Sicut enim dicit Apostolus: Prophetiæ *non infidelibus, sed fidelibus* (1). Proprie autem revelatio quæ dicitur prophetica fit in somnis: *Si quis fuerit inter vos propheta Domini, in visione apparebo ei, vel per somnium loquar ad illum* (2). Et ideo quia Joseph justus erat et fidelis, ipsi tamquam fideli debuit fieri apparitio quæ competit credentibus, scilicet revelatio quasi prophetica. Quia vero apparitio corporalis est miraculosa, talis apparitio sibi non competebat; cum ipse crederet, et esset fidelis.

Sed tunc quæritur quare Mariæ facta est visibilis apparitio, cum ipsa esset fidelissima.

Et dicendum est, quod mysterium Incarnationis a

(1) I Cor., XIV, 22. — (2) Num., XII, 6.

principio revelatum est Virgini Mariæ, quando difficilius erat ad credendum ; et ideo oportuit quod sibi fieret apparitio visibilis : ipsi vero Joseph non est revelatum a principio, sed magis quando jam pro magna parte erat impletum, cum jam videret alvum ejus intumescere : unde facilius poterat credere, et ideo sufficiebat sibi apparitio quæ fit in somnis.

C) **Revelationis verba.** — *Joseph fili David.* Hic revelationis verba ponuntur. Et dividitur in tres partes, secundum tria quæ facit Angelus. Primo enim Mariæ et Joseph prohibet divortium ; secundo incarnationis aperit mysterium, cum dicit : *Quod in ea natum est, de Spiritu Sancto est* ; tertio ipsius Joseph futurum prænuntiat obsequium, quod scilicet puero exhibebat, ibi : *Pariet autem filium.*

Mariæ et Joseph prohibet divortium. — Dicit igitur : *Joseph.* Vocat eum ut reddat eum attentum ad audiendum, et ut revocet eum ad seipsum. Hoc commune est in Scriptura, quod scilicet quando præmittitur apparitio quæ est de superius, requirit in auditore quamdam mentis elevationem et attentionem : *Fili hominis, sta super pedes tuos, et loquar tecum* (1). Et infra : *Fili hominis, audi quæcumque loquor ad te, et noli esse exasperans* (2). *Super custodiam meam stabo* (3).

Fili David. Ideo genus exprimit ut avertat illud quod dicitur : Audite, domus David ; *Numquid parum vobis est molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo* (4)? etc. Signum enim datum fuit non uni personæ, sed toti tribui sive domui ; unde quia de hoc debebat eum instruere, jubetur in expressione generis sui, vaticinium prophetæ ad memoriam reducere.

Noli timere. Omnis apparitio, sive sit boni vel mali Angeli, timorem quemdam incutit ; et hoc quia talis apparitio est inconsueta, et quasi extranea naturæ

(1) Ezech., II, 1. — (2) Ibid., 8. — (3) Hab., II, 1. — (4) Isa., VII, 13.

hominis ; et ideo ponit hominem quasi extra se. Sed in hoc est differentia ; quia apparitio mali Angeli terrorem incutit, et in ipso terrore hominem dimittit, ut scilicet hominem quasi extra se positum facilius pertrahat ad peccatum ; sed boni Angeli apparitio, quamvis terrorem incutiat, tamen statim subditur conclusio, et assecutio consolationis ut scilicet homo ad se redeat, et quæ sibi dicuntur advertat. Unde ubi dicitur quod apparuit Angelus Zachariæ, statim sequitur : *Ne timeas, Zacharia* (1) ; et similiter : *Ne timeas, Maria* (2). Unde post apparitionem factam Joseph, statim subditur consolatio. Duplicem habebat iste timorem, scilicet Dei, et etiam peccati, ne scilicet Mariæ cohabitando peccaret tamquam conscius peccati ; et ideo, *Noli timere*, subditur, scilicet metu peccati, *accipere Mariam conjugem tuam*. Nota, quod conjux dicitur, non propter matrimonium, sed propter desponsationem. Consuetudo enim est Scripturæ et sponsas vocare conjuges, et conjuges sponsas.

Sed quæritur quomodo jubet eam accipere cum eam nondum dimisisset. Et dicendum, quod licet eam corporaliter non dimisisset, tamen in animo eam dimiserat ; et ideo jubetur eam accipere. Vel *ne timeas accipere*, quantum ad solemnitatem, et nuptiarum celebrationem.

Incarnationis aperit mysterium. — Quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est. Hic aperit incarnationis mysterium ; et nota, quod cum tria ibi fuerint, scilicet ipsa virgo concipiens, Filius Dei conceptus, et virtus activa Spiritus Sancti ; duo bene exprimit Angelus, scilicet concipientem, et conceptionis auctorem ; sed tertium ipsum Dei Filium conceptum, non exprimit nisi indefinite : *Quod enim*, inquit, *in ea natum est*. Et hoc ut denotetur quod ipsum est ineffabile, et incomprehensibile, non solum homini, sed etiam ipsis Angelis. *Quod enim*, inquit, *in ea natum est ;* non

(1) Luc, I, 13. — (2) Ibid., 30.

dicit, De ea, quia nasci de matre est in lucem prodire ; in matre nasci est ipsum concipi ; *de Spiritu Sancto est.* Hoc est ergo testimonium angelicum, quod inducit Evangelista ad probandum quod supra dixerat : *Inventa est in utero habens de Spiritu Sancto.*

Nota, quod in conceptione aliarum mulierum, in semine viri est virtus formativa, cujus subjectum est semen ; et per hanc virtutem formatur fœtus, et vegetatur in corpore mulieris. Hanc autem supplevit virtus Spiritus Sancti ; et ideo aliquando invenitur dictum a sanctis, quod Spiritus Sanctus fuit ibi pro semine : aliquando tamen dicitur, quod non fuit ibi semen. Et hoc est quod in semine viri sunt duo; scilicet ipsa corpulenta substantia, quæ descendit a corpore viri, et formativa virtus. Dicendum ergo quod Spiritus Sanctus fuit pro semine quantum ad corpulentam substantiam · quia non de substantia Spiritus Sancti facta est caro Christi, vel conceptio ejus ; et ideo patet quod Spiritus Sanctus non potest dici pater Christi, quia nec secundum divinam naturam nec secundum humanam. Secundum divinam naturam quidem, quia quamvis Christus sit ejusdem gloriæ cum Spiritu Sancto, Filius tamen secundum divinam naturam nihil accipit a Spiritu Sancto ; et ideo non potest dici filius ejus : filius enim aliquid accipit a patre. Similiter nec secundum humanam. quia pater et filius debent convenire in substantia : Christus autem quamvis sit conceptus virtute Spritus Sancti. non tamen de substantia Spiritus Sancti.

Sed contra hoc quod dicitur, *De Spiritu Sancto*, est quod dicitur quod *sapientia ædificavit sibi domum* (1). Ergo videtur quod ipsamet divina sapientia, id est Dei Filius, sibi humanam naturam univit ; et ita non est facta virtute Spiritus Sancti.

Sed duplex est responsio, secundum Augustinum. Prima, quod verbum illud quod scribitur, intelligitur de Ecclesia, quam Christus in sanguine suo fundavit.

(1) Prov., IX, 1.

Alia est quod indivisa sunt opera Trinitatis ; et ideo illud quod facit Filius, facit etiam Spiritus Sanctus ; sed tamen per quamdam appropriationem attribuitur Spiritui Sancto. Et ratio hujus dicta fuit superius.

Ipsius Joseph effecturum prænuntiat obsequium. *Pariet autem filium.* Hic prænuntiat obsequium, quod exhibebit Joseph puero jam nato ; et facit tria. Primo enim prænuntiat Virginis partum ; secundo prædemonstrat obsequium ab ipso Joseph puero exhibendum, cum dicit : *Et vocabis nomen* ; tertio aperit nomen impositum ipsi puero, cum dicit : *Jesum.*

Dicit ergo, *Pariet* ; ita concepit de Spiritu Sancto quidem primo ; sed *pariet filium* : non dicit, Tibi, quia ipse puerum non genuit ; dictum est Zachariæ : *Uxor tua pariet tibi filium* (1) ; quia ipsum Zacharias genuit. Vel ideo non dicit, Tibi, ut ostendatur quod pro omnibus natus est ; non solum tibi vel ipsi pariet filium, sed toti mundo : *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo, quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David* (2) ; etc. Sed quia Joseph posset dicere : Ita concepit ipsa de Spiritu Sancto, et pariet filium ; quid ergo ad me in nullo sum ei necessarius : ideo subdit ipsius Joseph obsequium : *Vocabis nomen ejus.* Consuetudo erat apud Hebraeos, et est hodie, quod die octavo circumcidebant puerum, et tunc imponebant ei nomen ; et hoc factum est per Joseph ; unde in hoc opere minister fuit. Unde dicitur ei : *Vocabis* ; non dicitur : Impones, quia jam est sibi impositum : *Vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominabit* 3). *Jesum* : hoc est nomen a Deo impositum. Et reddit causam : *Ipse enim salvum faciet populum suum,* quem sibi acquisivit sanguine suo, hoc est populum ejus. In Daniele dicitur (4) : *Non erit ejus populus qui eum negaturus est.* Unde est populus Domini per fidem : *Vos estis genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, po-*

(1) Luc, I. 13. — (2) Luc, II, 10. — (3) Isa : LXII, 2. — (4) Dan., IX. 26.

pulus acquisitionis (1). *A peccatis eorum.* In libro Judi cum frequenter dicitur, quod talis vel talis salvavit Israel ; sed a quibus ? ab inimicis carnalibus. Hic autem *a peccatis*, remittendo peccata, quod soli Deo competit : *Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata* (2).

Nota, quod hic confunditur Nestorius, qui dicebat, quod illa quæ Dei sunt, ut esse ab æterno, esse omnipotens, vel hujusmodi, non conveniunt illi homini. Ecce quod ille idem homo qui natus est de virgine, qui vocatur Jesus, *ipse salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* Unde cum peccata dimittere non possit nisi solus Deus, oportet dicere quod iste homo sit Deus, et quod ea quæ Dei sunt, ei verissime conveniunt.

2. **Prœnuntiatione prophetica.** — Præmiserat Evangelista, quod mater Dei inventa est in utero habens de Spiritu Sancto, et hoc supra probavit per angelicam revelationem ; hic probat per prophetiæ prænuntiationem ; unde dicit : *Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per Prophetam.* Et sciendum, quod ista particula dupliciter potest introduci hic. Chrysostomus enim vult quod totum hoc dixerit Angelus, et prophetiam introduxerit. Et ratio est, quia ipse, ne quod prænuntiabat videretur novum, subito voluit ostendere quod ab antiquo prænuntiatum erat : *Qui fecit jam quod futurum est* (3), secundum aliam translationem. Alii dicunt (et credo melius) quod istud, scilicet *Hoc totum factum est, etc.*, sunt verba Evangelistæ ; nam ibi terminantur verba Angeli : *Et ipse salvum faciet, etc.* Et inducit ea Evangelista propter tria. Primo ut ostendat quod vetus Testamentum est de Christo : *Huic omnes prophetæ testimonium perhibent remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum* (4). Secundo ut facilius Christo credant : *Si crederetis Moysi, crede-*

(1) I Petr., II, 9. — (2) Luc, V, 24. — (3) Isa., XLVIII, 3. — (4) Act., X, 43.

retis forsitan et mihi : de me enim ille scripsit (1). Tertio ad ostendendum conformitatem veteris et novi Testamenti : *Quæ sunt umbra futurorum, corpus autem Christi* (2).

Sed ad hoc quod sciatur quid in ista prophetia contineatur, sciendum quod tria annuntiat Angelus. Primo enim dixit : *Quod in ea natum est, etc. ;* secundo : *Pariet filium* ; tertio : *Vocabitur nomen ejus Jesum.* Ista per ordinem in prophetia continentur. Et primum probat quod dicit : *Ecce virgo* ; secundo : *Pariet autem* ; tertio : *Et vocabitur.* Ergo de Spiritu Sancto erat quod per virginitatem concepit. Et hoc est quod dicitur in prophetia : *Ecce virgo concipiet : Germinans germinabit, et exultabit lætabunda et laudans* (3), *etc.* Item *virgo pariet filium*, quia in pariendo, in nullo læsa est virginitas : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (4), *etc.* Christus quidem flos est ; ergo in nullo læsa est virginitas. Sequitur : *Et vocabitur nomen ejus Emmanuel.*

Sed quæritur quare non consonat hoc cum verbis Angeli, dicendo : *Et vocabitur Jesus* ?

Dicendum, quod ista repromissio facta fuit Judæis qui ex adventu Christi salutem haberent. Et Jesus salvator interpretatur, quod idem est quod Emmanuel, nobiscum Deus. Est enim Deus nobiscum quatuor modis. Per naturæ assumptionem : *Verbum caro factum est* (5). Per naturæ conformitatem, quia in omnibus similis : *In similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* (6). Per conversationem corporalem : *Post hoc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est* (7). Per spiritualem conversationem : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.*

Sed quærendum circa litteram, cur Evangelista non utitur eisdem verbis cum propheta, sed utitur nomine Jesu.

(1) Joan., V, 46. — (2) Col., II, 17. — (3) Isa., XXXV, 2. — (4) Isa., XI, 1. — (5) Joan., I, 14. — (6) Philipp., II, 7. — 7. Bar., III, 38.

Sed dicendum, quod eodem spiritu loquebatur. Tamen Hieronymus dicit, quod ideo Evangelista dixit : *Habebit*, quia jam de facto loquebatur.

Item quærendum cur in Isaia dicitur : *Et vocabitur* ; hic autem dicitur : *Et vocabunt*. Sed Hieronymus dicit, quod dicitur ; *Vocabunt*, quia quod primo Angeli vocaverunt annuntiando, postea Apostoli vocaverunt prædicando et magnificando : *ut in nomine Jesu omne genu flectatur* (1).

Quod est interpretatum Nobiscum Deus. Sed quæritur quis apposuit hanc interpretationem prophetiæ : *Nobiscum Deus*, propheta, an Evangelista ? Et videtur quod non Evangelista, quia hæc non indiguit, quia scripsit in Hebræo (2).

Sed dicendum uno modo, quia Emmanuel est nomen compositum, ideo Evangelista illud etiam in Hebræo interpretatus est. Vel dicendum, quod ille qui primo transtulit de Hebræo interpretatus est.

Et notandum, quod in Glossa dicitur quod triplex est species prophetiæ ; scilicet prædestinationis, præscientiæ, et comminationis : et differunt. Prophetia enim dicitur prænuntiatio eorum quæ sunt procul, id est futurorum. Sed futurorum quædam sunt quæ solus Deus facit : quædam vero, et si Deus facit, tamen fiunt per nos, et per alias etiam creaturas ; quædam autem sunt quæ nullo modo Deus facit, ut mala. Prænuntiatio illorum quæ solus Deus facit, vocatur prophetia prædestinationis, sicut conceptus Virginis ; unde illud Isaiæ : *Ecce virgo concipiet*, est prophetia prædestinationis. Sed ea quæ fiunt a causis secundis possunt dupliciter considerari. Primo secundum quod sunt in præscientia Dei ; verbi gratia de Lazaro. Si enim aliquis consideret causas naturales, diceret quod nunquam surgeret, et verum diceret ; cum tamen deberet resuscitari secundum ordinem divinæ præscientiæ. Ergo quando prophetia est prænuntiatio, secundum quod est in præscientia divina, semper

(1) Matth., XXVIII, 20. — (2) Philipp., II, 10.

impletur; quando autem secundum ordinem causarum inferiorum, non semper, sicut patet quando Isaias ad Ezechiam dixit : *Dispone domui tuæ, quia morieris tu et non vives* (1), *etc.*

Sed numquid prophetia imponit necessitatem præscientiæ ? Et dicendum quod non, quia prophetia est quoddam signum divinæ præscientiæ, quæ non imponit necessitatem rebus præscitis, quia considerat futura in sua præsentialitate. Quidquid enim agitur est Deo præsens, quia ejus intuitus se extendit ad omne tempus. Si enim video aliquid præsens, non imponit necessitatem meus intuitus, sicut quando aliquem sedere video. Et hoc modo istas prophetias quæ in isto libro inducuntur intelleximus. Considerandum est enim tres errores fuisse. Unus Manichæorum dicentium, quod in toto veteri Testamento non invenitur prophetia de Christo : et quidquid inductum est in novo Testamento de veteri, totum est ex corruptione. Contra quod : *Paulus, servus Christi, vocatus Apostolus, segregatus in Evangelium Dei, quod ante promiserat per prophetas suos in Scripturis sanctis.* Et quod loquatur de Judaeorum prophetiis, patet infra : *Quorum patres, et ex quibus est Christus secundum carnem* 2), etc. Alius fuit Theodori dicentis quod nihil eorum quæ inducuntur de veteri Testamento, sunt ad litteram de Christo, sed sunt adaptata, sicut quando inducunt illud Virgilii : Talia pendebat memorans, fixusque manebat ; hoc enim adaptatum est de Christo. Et tunc illud : *Ut adimpleretur*, debet sic exponi, quasi diceret Evangelista : Et hoc potest adaptari. Contra quod : *Necesse est impleri omnia, quæ scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et psalmis de me* (3). Et sciendum quod in veteri Testamento aliqua sunt quæ referuntur ad Christum ; et de eo solo dicuntur ; sicut illud : *Ecce virgo concipiet, et pariet filium* 4 ; et illud : *Deus, Deus meus, respice in*

(1) Isa., XXXVIII, 1. — (2) Item ., IX, 5. — (3) Luc, XXIV, 44. — (4) Isa., VII, 14.

me, quare me dereliquisti (1) etc. Et si quis alium sensum litteralem poneret, esset hæreticus, et hæresis damnata est. Sed quia non solum verba veteri Testamenti, sed etiam facta significant de Christo, aliquando dicuntur aliqua ad litteram de aliquibus aliis ; sed referuntur ad Christum, inquantum illa gerunt figuram Christi ; sicut de Salomone dicitur : *Et dominabitur a mari usque ad mare* (2), etc. Hoc enim non fuit impletum in eo Tertius error fuit Judæorum.

Sciendum autem quod Judæi specialiter objiciunt contra istam auctoritatem, quia in Hebræo non habetur *Virgo*, sed alma, quod idem est quod adolescentula. Unde ad litteram non sunt dicta de Christo, sed de Emmanuel, vel de quodam filio Isaiæ secundum alios.

Sed contra hos objicit Hieronymus. Et quod de filio Isaiæ non potuerit dici, probatur, quia jam erat natus, quando hoc dictum fuit. Item non invenitur aliquis famosus fuisse tempore illo, qui vocaretur Emmanuel Item non est signum quod juvencula pariat. Unde dicit Hieronymus, quod alma est æquivocum, et significat quandoque ætatem, quandoque absconditam ; et tunc significat virginem stüdiose conservatam ; et sic significat hic.

Item objiciunt Judæi quod illud datum fuit ut signum : *Venient duo reges contra Achaz* (3), etc Et promisit quod liberarentur ab his dando hoc signum ad Achaz.

Sed dicendum, quod dedit hoc signum non solum ad Achaz, sed etiam ad domum David, quia dicit : *Audite ergo, domus David ;* quasi dicat propheta : Dominus adjuvabit te contra istum regem, quia ipse multo majora faciet, quia non solum ipsius liberatio erit, sed totius mundi. Sed revertamur ad litteram : *Hoc totum factum est.*

Sed contra. Angelus multa præmiserat, scilicet ; *Quod in ea natum est, etc. Pariet, etc* Et iterum :

(1) Psal., XXI, 2. — (2) Psal., LXXI, 8. — (3) Isa., VII, 1, seq.

Vocabitur, etc. Hoc vero non totum factum erat. Sed dicendum uno modo, secundum Rabanum, ut *Hoc totum factum, etc.*, referatur ad præterita facta, quod Angelus apparuit virgini, et dixit illa verba. *hoc totum factum fuit*, ad conservationem virginis, ut ly *ut* teneatur causaliter : vel refertur ad ea quæ prænuntiaverat, et potest dici totum factum propter prædestinationem. Vel dicendum, quod Evangelista scribebat quando totum factum erat, et ideo refertur ad id. Unde ly *ut* tenetur consecutive, quia non voluit Deus incarnari propter hoc ut impleretur prophetia, quasi vetus Testamentum dignius sit novo : sed consecutum est ad prophetiam hoc quod Christus incarnaretur.

3. **Obedientia Joseph.** — Supra probavit Evangelista, quod mater Dei de Spiritu Sancto concepit, ex duobus ; scilicet ex revelatione Angeli, et ex prænuntiatione prophetæ. Hoc idem intendit ostendere ex obedientia Joseph, qui non acquievisset verbis Angeli ut Mariam susciperet in sponsam, nisi cognovisset eam impræ̃gnatam de Spiritu Sancto. Et circa hoc duo facit. Primo ponitur obedientia ipsius sponsi ad Angelum ; secundo describitur obedientiæ modus, ibi : *Et accepit.*

A) *Ipsa obedientia.* — Et nota quod quia per inobedientiam primi hominis prolapsi sumus in peccatum : *Per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi* (1), ideo in principio reparationis nostræ proponitur obedientia.

Et possumus quatuor notare quæ sunt necessaria ad obedientiam. Primum est ut sit ordinata. Et dico ordinata, quia primo deserenda sunt vitia, et postea obediendum est ad operationem virtutum : *Novate vobis novale, et nolite serere super spinas* (2), etc. Et ideo hic dicitur, quod Joseph *exurgens a somno*, pigritiæ

(1) Rom., V, 19. — (2) Joan., IV, 3.

scilicet, et dubietatis. De hoc sommo dicitur : *Surge qui dormis, et exurge a mortuis* (1).

Secundum vero est quod debet esset festina ; et hoc est quod dicitur : *Non differas de die in diem, non tardes converti ad Dominum. Subito enim veniet ira illius* (2). Et ideo hic dicitur quod statim *fecit sicut præcepit ei.* Et Glossa : « Quiquis a Deo monetur, solvat moras, surgat a somno, faciat quod jubetur. ».

Tertium vero quod debet esse perfecta, ut non solum quod jubetur, sed eo modo quo jubetur, fiat, et quo eis imperatur ; unde hic dicitur : *Sicut præceperat.* Glossa : « Perfecta obedientia. » Filii, *obedite parentibus per omnia* (3).

Quartum quod debet esse discreta, ut obediatur cui obediendum est, et in quo, ut non fiat aliquid contra Deum : unde dicit quod *fecit sicut præcepit ei Angelus*, non malus, sed *Dei.* Joannes : *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint, quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum* (4), etc.

B) *Obedientiæ modus. — Et accepit.* Hic ostenditur in quibus obedivit ; et ponuntur tria. Primo obedientia quam exhibuit ad Angelum ; secundo reverentia quam exhibuit ad matrem ; tertio obsequium quod exhibuit Christo nato. Angelus præcepit Joseph : *Noli timere accipere Mariam conjugem tuam.*

Obedientiæ ad Angelum. — Et fecit Joseph sicut præcepit, etc. Ubi patet quod invenit mulierem bonam.

Sed numquid non habebat eam in domo ? Quare ergo dicit : *Exurgens... accepit?*

Respondet Chrysostomus : « Quia eam non ejecerat a domo, sed a corde. » Vel quia primo ducebatur, sed postea celebrandæ sunt nuptiæ : et tunc dicitur et est conjux.

Reverentia ad matrem. — Et ne aliquis suspicaretur

(1) Eph., V, 14. — (2) Eccl., V, 8. — (3) Col., III, 20. — (4) I Joan., IV, 1.

quod copula carnalis interveniret, subjungit : *Et non cognoscebat eam.*

Ubi sciendum, quod hoc verbum *cognoscere* dupliciter accipitur in sacra Scriptura. Quandoque pro agnitione : *Et amodo cognoscetis eum, et vidistis eum* (1). Aliquando pro carnali copula : *Adam vero cognovit uxorem suam Hevam* (2), etc. scilicet carnaliter.

Sed objicitur, quia non dicitur simpliciter : *Cognoscebat, etc.* sed : *Donec peperit filium suum.* Ergo postea cognovit ; unde etiam dixit Elvidius : Quamvis virgo concepit Christum, tamen postea habuit alios ex Joseph

Et ideo dicit Hieronymus, quod *donec* aliquando significat aliquid finitum et determinatum, sicut si dicam : Non veniam donec comedo : quia postea significo me venturum, Quandoque significat infinite et indeterminate : v. g. *Oportet illum regnare donec ponat omnes inimicos sub pedibus ejus* (3). Numquid postea non regnabit ? immo : sed utitur Scriptura tali modo loquendi, quia intendit removere illud quod potest esse dubium. Dubium enim esse poterat utrum regnaret quando non posuerat inimicos sub pedibus. Item dubium esse poterat cum Beata Virgo peperisset, an ante partum fuisset cognita a Joseph, quia primum nulli debebat venire in dubium, scilicet quoniam Angeli decantaverunt : *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis* (4), et ideo hoc intendit Evangelista. Et argumentatur optime Hieronymus contra Elvidium : Tu dicis, Elvidi, quod ante non cognovit Joseph, quia fuit admonitus in somnis ab Angelo. Si ergo admonitio in somnis tantum valuit quod non conjungeret se Mariæ ; quanto magis Angelorum cognitio pastorum, et Magorum adoratio ? Chrysostomus autem accepit cognitionem pro agnitione intellectuali. *Non cognoscebat*, scilicet quantæ dignitatis esset ; sed postquam peperit cogno-

(1) Joan., XI, 7. — (2) Gen., IV, 1. — (3) I Cor., XV, 25. — (4) Luc, II, 14.

vit. Alii dicunt, quod accipitur pro agnitione sensibili ; et sic est satis probabilis horum opinio. Dicunt enim quod Moyses ex locutione Domini habuit tantam claritatem in facie (1) ut filii Israel non possent intendere in faciem ejus. Ergo si ex consortio Dei hoc habuit Moyses, multo magis haec Beata Virgo, quæ portavit eum in utero, habuit tantam claritatem in facie quod Joseph non cognoscebat eam. Sed prima expositio est magis litteralis.

Item dicit Elvidius quod littera dicit : *Donec peperit filium suum primogenitum.* Primum dicitur respectu posterioris ; ergo habuit alios.

Respondet Hieronymus, quod consuetum est in sacra Scriptura quod primogeniti vocantur illi quos alii non præcedunt. In Exodo, dicitur quod primogeniti Judæorum offerrentur Domino (2) Quærit Hieronymus : Numquid oportebat expectare quod non offerrentur donec nasceretur secundus ? Ergo primogeniti dicuntur quos alii non præcedunt ; et sic intelligitur hic.

Obsequium Christo nato. — Sequitur obsequium. Lucas plenius exequitur hoc (3) ; sed Matthaeus breviter tangit. Ita enim vult Spiritus Sanctus, quod quæ unus dixit, alius taceat. *Vocavit nomen ejus Jesum.* Istud quidem nomen non parum celebre fuit apud antiquos, et desideratum : *Salutare tuum expectabo, Domine.* (4) *Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo* (5).

SAINT THOMAS D'AQUIN. *Comment. in Matt* ; *cap. I.*

(1) II Cor., III, 7. — (2) Exod., XIII, 2, seq. — (3) Luc, IV. — (4) Gen., XLIX, 18. — (5) Hab., III, 18.

2401. — Saint Thomas d'Aquin.
Occultatio Christi.

SUMMARIUM. — I. *Admonitio Angeli.* — 1. Tempus apparitionis. — 2. Ipsa apparitio. — 3. Admonitio : A) Fuga. — B) Mora. — C) Causa. — II. *Obedientia Joseph.* — 1. Fuga. — 2. Mora. — III. *Impletio prophetiæ.*

Circa Christi occultationem tria facit Evangelista : primo enim ponitur admonitio Angeli ; secundo ostenditur obedientia Joseph ; tertio impletio prophetiæ.

I. — Admonitio Angeli.

Circa primum tria tanguntur : primo ponitur tempus apparitionis ; secundo describitur ipsa apparitio, et modus apparitionis, ibi : *Ecce Angelus* ; tertio ponitur ipsa admonitio facta per Angelum, ibi : *Surge et accipe puerum.*

1. **Tempus apparitionis.** — Tempus describitur ibi : *Qui cum recessissent*, scilicet Magi. Et intelligendum, quod non statim post recessum Magorum facta est ista apparitio, quia totum quod dicitur in Luca debet interponi, scilicet de purificatione : *Posquam impleti sunt dies* (1), etc. Non enim Herodes statim cogitavit de interfectione puerorum. Unde cum dicit : *Qui cum recessissent*, debet interponi tota historia purificationis.

2. **Ipsa apparitio.** — Consequenter ponitur ipsa apparitio, unde : *Ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph.* In somnis dicitur apparere, quia tunc homines ab actibus exterioribus cessant ; et talibus fit revelatio par Angelos : *In pace in idipsum dormiam et requiescam* (2) *Quiesces, et suavis erit somnus tuus* (3 .

(1) Luc, II, 6. — (2) Psal., IV, 9. — (3) Prov., III, 24.

3. **Admonitio.** — In ista admonitione tria ponuntur. Primo enim persuadet Angelus fugere ; secundo determinat moram ; tertio assignat causam.

A) *Fuga.* — Dicit ergo : *Surge.* Et nota quod, sicut dicit Hilarius, Beata Virgo ante nativitatem ab Angelo nominatur conjux (1), sed post nativitatem non ; et propter duo. Primo ad commendationem Virginis : sicut enim virgo concepit, ita virgo peperit. Secundo propter dignitatem ejus : erat enim mater Dei, qua dignitate nulla major ; et denominatio fit a digniore. Item quod, sicut dicit Chrysostomus, puer non venerat propter matrem, sed potius e converso ; et ideo dicit : *Accipe puerum et matrem ejus*, etc.

Sed quare : *Fuge in Ægyptum* ? Nonne dicit Psalmista : *Domine adjutor meus, et redemptor meus* (2) ? Sciendum, quod propter tria fugit. Primo ad manifestandam suam humanitatem ; sicut enim divinitas in stella apparuit, ita humanitas in fuga : *In similitudinem hominum factus* (3). Secundo propter exemplum ; illud enim exemplo ostendit quod verbo docuit : *Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam* (4). Tertio propter mysterium ; sicut enim voluit mori ut nos a morte revocaret, ita voluit fugere, ut fugientes a facie sua propter peccatum revocaret : *Quo ibo a spiritu tuo ?*

B) *Mora. — Et esto ibi usque dum dicam tibi.* Sed quare potius in Ægyptum quam alibi in aliam regionem ? Dicendum propter duas rationes. Prima est, quia proprium est Dei ut memor sit misericordiæ in ira (5). Dominus enim iratus fuit contra Ægyptios persequentes filios Israel, quia filii Israel erant primogenitus Dei. Et ideo datum est ei ut obsequeretur Unigenito : *Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum* (6). *Populus, qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam : habitantibus in regione*

(1) Mat., I, 5. — 2) Psal., XVIII, 15. — (3) Philipp., II, 7. — (4) Matth., X, 23. — (5) Psal., CXXXVIII, 7. — (6) Hab., III, 8.

umbræ mortis, lux orta est eis (1). *Vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis* (2). Secunda, quia ipse induxerat tenebras in Ægypto, ideo voluit eam primo illuminare ; et ideo ibi bene fugit : *Populus qui ambulabat*, etc., ubi supra.

Nota, quod quando aliquis vult fugere peccatum, primo debet excutere pigritiam : *Surge, qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus* 3). Secundo debet accipere fiduciam a matre et filio, scilicet Christo : *In me omnis spes vitae et virtutis* (4 . Tertio debet fugere a peccato, adjutus auxilio matris et pueri : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* (5 .

C) *Causa.* — Subdit causam hujus fugæ : *Futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum.* Deceptus fuit Herodes, quia voluit perdere eum qui venerat regnum suum communicare : *Ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum* (6). Secundo, quia eum qui non gloriam mundanam quærebat : *Qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem* (7).

II. — Obedientia Joseph.

Qui consurgens. Hic ponitur executio mandati Angelici ; et ponit eam quantum ad fugam, et quantum ad moram.

1. Fuga. — Unde : *Qui consurgens accepit puerum et matrem ejus.* Et fit mentio de tempore ; unde dicit : *Nocte,* propter timorem et tribulationem sucundum illud : *Anima mea desideravit te in nocte* (8) id est in tribulatione. In tribulationibus enim recurrendum est ad eum : *In tribulatione sua mane consurgent ad me* (9). *Qui consurgens.* Tunc adimpletum est illud Isaiæ : *Ecce Dominus ascendet super nubem levem et ingredietur Ægyptum* (10), quod ad litteram impletum est.

(1) Isa., XIX, 1. — (2) Joan., I, 14. — (3) Eph., V, 14. — (4) Eccli., XXIV, 25. — (5) Psal., LIV, 8. — (6) Luc, XXII, 29. — (7) Hebr., XII, 2. — (8) Isa., XXVI, 9. — (9) Osc., VI, 1. — (10) Isa., XIX, 1.

2. **Mora.** — *Et esto ibi usque dum dicam tibi.* Dicitur quod septem annos fuit ibi, et habitavit in civitate Heliopolim.

Quantum autem ad mysterium, per Joseph signantur prædicatores, hoc est Apostoli, qui ponuntur ad expellendas tenebras per doctrinam, qui recedentes a Judæis conversi sunt ad gentes : *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei ; sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes* (1). *Et esto ibi usque dum dicam tibi*, id est, usque quo finiatur infidelitas Judæorum : *Cæcitas ex parte contigit in Israel* (2).

Et erat ibi usque ad obitum Herodis.

III. — Impletio prophetiæ.

Consequenter adhibet testimonium prophetiæ, unde dicit : *Ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi filium meum.* Istud est, secundum translationem Hieronymi (3) ; in translatione autem septuaginta non est ita, sed : *Ex Ægypto vocavi filium ejus.*

Videtur hic esse quæstio ; quia non videtur hoc facere ad propositum, quia præmittitur ibi : *Puer Israel*, etc ; et sic videtur loqui de vocatione Israel de Ægypto. Sed dicendum, quod in omnibus auctoritatibus quæ in Evangeliis vel in Epistolis ponuntur de Christo, quædam distinctio notanda est ; quia quædam dicuntur specialiter de Christo, sicut illud : *Tanquam ovis ad occisionem ducetur* (4) ; quædam autem dicuntur de quibusdam secundum quod dixerunt figuram Christi, et sic est ista auctoritas. Isti enim non fuerunt filii Israel, nisi in quantum similitudinem gesserunt veri filii unigeniti, et hoc est : *Ex Ægypto vocavi filium meum*, scilicet specialem.

Saint Thomas d'Aquin. *Comment. in Matt. cap. II.*

(1) Act., XIII, 46. — (2) Rom., XI, 25. — (3) Osc., XI, 1. — (4) Isa., LIII, 7.

2402. — Saint Thomas d'Aquin.
Reditus Christi.

SUMMARIUM. — I. *Apparitio Angeli.* — 1. Tempus. — 2. Persona. — 3. Modus. — II. *Mandatum Angeli.* — III. *Executio mandati.* — 1. Quomodo reversus est Joseph in terram Israël. — 2. Quam partem vitavit. — 3. Qua parte declinavit.

Defuncto Herode, ecce angelus Domini, etc. Primo ponitur apparitio Angeli, secundo mandatum Angeli, tertio executio mandati Angeli.

I. — Apparitio Angeli.

Circa primum tria ponuntur. Primo describitur tempus ; secundo persona ; tertio modus apparitionis.

1. **Tempus.** — Dicit ergo : *Defuncto Herode*, non ille qui fuit in morte Christi, quia ille fuit filius istius. Notandum quod omnis turbatio Ecclesiæ secundum mysterium terminatur, per mortem persecutorum, quia *in perditione impiorum erit laudatio* (1). Item nota, quod infidelitate Judæorum terminata, Christus redibit ad eos : *Et sic omnis Israel salvus fieret* (2).

2. **Persona.** — *Ecce Angelus Domini apparuit.* Notandum quod talis est ordo Angelorum et hominum, ut divinæ illuminationes non fiant nobis nisi per Angelos : *Omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos, qui hæreditatem capient salutis* (3). Unde etiam Christus, secundum quod homo, voluit per Angelos nuntiari.

3. **Modus.** — Modus ibi : *In somnis Joseph in Ægypto.*

(1) Prov., XI, 10. — (2) Rom., XI, 26. — (3) Hebr., I, 14.

II. — Mandatum Angeli.

Mandatum ibi : *Dicens, surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel* (1). Non dicit filium, non conjugem, sed puerum, sed matrem, ut designatur dignitas pueri, et integritas matris. In hoc significatur quod Joseph non fuit ei datus ad carnalem copulam, sed ad ministerium et custodiam.

Consequenter assignat causam : *Defuncti sunt enim, qui quærebant animam pueri.* Sed quæritur quare dicit *sunt* ; non enim nisi Herodes mortuus erat. Hoc solvitur dupliciter. Primo, quia iste tot mala fecerat quod Judæi gaudebant de morte ejus : qui præsentiens mandavit adhuc vivens sorori suæ quod nobiliores de Judæis interficeret in morte sua ; et isti quæsiverunt animam pueri cum Herode, et hoc est : *Defuncti sunt*, etc. Vel aliter. Mos est sacræ Scripturæ ponere plurale pro singulari ; unde *mortui sunt*, id est mortuus est, etc. ; unde in hoc quod dicit : *Qui quærebant* animam pueri, destruitur error Apollinaris, qui dixit, quod divinitas erat in Christo loco animæ.

III. — Executio mandati Angeli.

Ponitur executio hujus mandati : *Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus.* Et circa hoc tria facit. Primo ostendit quomodo reversus est in terram Israel ; secundo quam partem vitavit ; tertio qua parte declinavit.

1. Quomodo reversus est Joseph in terram Israel. — Dicit ergo : *Qui consurgens.* Notandum, quod Angelus non dixit : Vade in terram Juda, vel in Jerusalem, sed universaliter : *In terram Israel*, sub qua etiam Galilæa potest comprehendi. Unde potest dici, quod Joseph intravit fines terræ quam habitabat Judas.

(1) Luc, III, 1.

2. **Quam partem vitavit.** — Consequenter ponitur quam partem vitavit, ibi : *Audiens autem quod Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo, timuit illo ire.* Et notanda est hic historia. Iste Herodes habuit sex filios ; et ante mortem suam occidit Alexandrum et Aristobulum, in morte autem sua mandavit ut occideretur Antipater ; unde tres remanserunt, inter quos Archelaus. Primogenitus fuit et usurpavit sibi regnum ; sed tandem accusatus a Judæis apud Cæsarem Augustum, ablatum fuit ei regnum, et divisum fuit in quatuor partes ; et duas habuit Archelaus, duas alias alii diviserunt sibi, ita quod unam tetrarchiam habuit Herodes, aliam Philippus, sicut habetur in Luca. Iste Archelaus missus est in exilium post novem annos regni sui.

3. **Qua parte declinavit.** — *Et admonitus in somnis.* Dixerat primo Angelus, quod iret ad terram Israel ; sed quia Joseph nondum intellexerat, ideo Angelus, qui prius indeterminate revelaverat, nunc determinat, et hoc est : *Et admonitus recessit in partes Galilææ.*

Sed contra. Sicut Archelaus in Judæa, ita Herodes in Galilæa, regnabat. Sed dicendum, quod hoc fuit statim post mortem Herodis, quando Archelaus tenebat totum, quia postmodum facta est divisio.

Sed tunc etiam quæritur quare non timuit Archelaum. Dicendum, quod in Jerusalem erat sedes regni ; unde ibi quasi semper morabatur.

Sed quæritur quare in Luca dicitur quod singulis annis ducebant puerum in Jerusalem (1 . Et solvit Augustinus quod secure ducebant per turbam magnam, quæ tunc ascendebat ; sed periculum fuisset si ibi diu moratus fuisset.

Et veniens habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth. Item quæritur quare innuit Evangelista, quod quasi per accidens venit Joseph in Nazareth, sed in Luca dicitur, quod in Nazareth habuit proprium domici-

(1) Luc, II, 41.

lium (1) Sed dicendum, quod Angelus dixerat ei quod iret in terram Israel, quæ stricte accepta non continebat Galilæam nec Nazareth ; et sic intellexit Joseph ; et ideo non proponebat ire in Nazareth.

Ut adimpleretur quod dictum est per prophetas : Quoniam Nazaræus vocabitur. Hoc non invenitur scriptum, sed potest dici, quod ex multis locis colligitur. Nazaræus igitur interpretatur sanctus, et quia Christus dicitur sanctus : *Et ungatur sanctus* (2), ideo signanter dicitur : *Per prophetas.* Vel potest dici, quod per Nazarenum interpretatur floridus ; et hoc habetur in Isaia : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (3), et convenit cum eo quod dicitur in Canticis : *Ego flos campi, et lilium convallium* (4).

SAINT THOMAS D'AQUIN. *Comment. in Matt. cap. II.*

2403. — SAINT THOMAS D'AQUIN.
De inquisitione Dei.

QUÆRENTES. MODUS QUÆRENDI. INQUIRENDUS.

SUMMARIUM. — I. *Quærentes.* — 1. Contemplativi, ut Maria. — 2. Activi, ut Joseph. — II. *Modus quærendi.* — Cum mentis puritate, intentionis simplicitate, ex toto corde, ex tota voluntate, cum festinatione, perseverantia, cum dolore peccatorum. — III. INQUIRENDUS. — Deus quia justus, mansuetus, bonus, vita.

Pater tuus et ego dolentes quærebamus te (5).

In isto Evangelio multa docentur secundum litteram, sicut patet ; sed in isto verbo docemur quærere Deum, ad quod monemur frequenter in Scriptura.

(1) Luc. II, 39. — (2) Dan., IX, 24. — (3) Isa., XI, 1. — (4) Cant., II, 1. — (5) Luc, II, 48.

Notantur in istis verbis tria. Primo, quærentes ; secundo, modus quærendi ; tertio, inquirendus vel quæsitus. Primum, ibi : *Pater et ego* ; secundum ibi : *Dolentes* ; tertium, ibi : *Quærebamus te.*

I. — Quærentes.

Quærentes erant Maria et Joseph ; per quos duo genera hominum designantur, a quibus quæritur Dominus : quæritur a contemplativis in contemplatione, et ab activis in actione. Maria interpretatur illuminata, et significat contemplativos qui in contemplatione suscipiunt divinas illuminationes. Joseph interpretatur augmentum, et significat activos qui debent habere augmentum operum misericordiæ. Ab istis quærit ur Dominus. De utroque : *Lætetur cor quærentium Dominum. Quærite Dominum et confirmamini* (1). Primum pertinet ad contemplativos, qui sunt in continua lætitia et jubilo : secundum ad activos, qui quandoque multum indigent confirmari.

Vel per Mariam, stellam maris, designatur fides, et per Joseph augmentum charitatis. Fides inquirit Deum inquantum patrem nostrum ; charitas in quantum summum bonum. De his duobus : *Anima mea liquefacta est, ut locutus est ; quæsivi, et non inveni* (2) ; id est inquantum loquitur, intantum quæsivi, nam fides est ex auditu ; inquantum dilectus, charitas quærit, quæ est vita copulans diligenter cum dilecto, ut dicit Augustinus. Sed plane si per charitatem hoc quæritur, post invenietur.

II. — Modus inquirendi.

Circa modum inquirendi nota quod septem modis debet inquiri sicut potest colligi ex textu. Primo, cum mentis puritate, ut simus ab omni labe peccati

(1) Psal. CIV, 3. — (2) Cant., V, 6.

depurati : *Omnes qui se separaverant a coinquinatione gentium terræ, ut quærerent Dominum Deum Israel* (1). Secundo, cum intentionis simplicitate : *In simplicitate cordis quærite illum* (2). Tertio, quærendus est ex toto corde, ut solum eum cogitemus. Quarto, ex tota voluntate, ut eum solum velimus. De his duobus : *In omni corde suo juraverunt, et in tota voluntate quæsierunt eum, et invenerunt* (3). Quinto, quærendus est cum festinatione, antequam transeat tempus in quo inveniri possit : *Quærite Dominum, dum inveniri potest* (4) Sexto, quærendus est cum perseverantia, sine cessatione : *Quærite faciem ejus semper* (5). Septimo, quærendus est cum dolore peccatorum : *Dole et satage, filia Sion, quasi parturiens... ibi liberaberis, ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum* (6) *Ego et pater tuus dolentes* (7).

III. — Inquirendus.

Circa tertium sciendum est quod debemus quærere Deum ; unde dicit : *Quærebamus te.* Est autem inquirendus propter quatuor. Primo, quia justus ; secundo, quia mansuetus ; tertio, quia bonus ; quarto, quia vita. Justus, ut inquirentibus se offerat, in hoc enim est justitia ejus, quia nullus quærit sicut quærere debet, quod non inveniat. Mansuetus est, ut quærentes se benigne suscipiat. De his duobus : *Quærite Dominum* ; et post : *Quærite justum, quærite mansuetum* (8). Bonus est, ut quærentes se magnificet et remuneret : *Bonus est Dominus sperantibus in eum, anima quærenti illi* (9). Vita est, quia quærentes se facit æternaliter vivere : *Quærite Deum, et vivet anima vestra* (10). Ad quam nos perducat, etc.

Saint Thomas d'Aquin. *Serm. in Dom. infr. Octav. Epiph.*

(1) I Exdr., VI, 21. — (2) Sap., I, 1. — (3) Paral., XV, 15. — (4) Isa., LV, 6. — (5) Psal., CIV, 4. — (6) Mich., IV, 10. — (7) Luc. II, 48. — (8) Soph., II, 3. — (9) Thren, III, 25. — (10) Psal., LXVIII, 33.

2404. — Saint Bonaventure.

De Virgine Filium quærenti.

DULCEDO IN ORE, AMARITUDO IN CORDE, INQUISITIO IN OPERE.

SUMMARIUM. — I. *Dulcedo benignæ locutionis in ore.* — Tria in Christo ad ipsius amorem alliciunt. — 1. Pulchritudo venustatis et pudicitiæ in mente et corpore. — 2. Dulcedo pietatis et sapientiæ in ore. — 3. Mansuetudo tractabilitatis et patientiæ in opere. — II. *Amaritudo profundæ tribulationis in corde.* — Triplicem Maria habuit dolorem. — 1. In amissione filialis præsentiæ. — 2. In visione passionis Dominicæ. — 3. In compassione obcæcationis judaicæ. — III. *Discreta inquisitio in opere.* — Quæsivit : 1. Cum rectitudine conscientiæ in credendo. — 2. Cum latitudine benevolentiæ in diligendo. — 3. Cum certitudine confidentiæ in expectando.

Fili, quid fecisti nobis sic ? ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te (1).

Quoniam non sine magno dolore amittitur quod cum magno amore possidetur, hinc est quod beata Virgo de amissione corporalis præsentiæ dilecti ac unici filii sui, quem tenerrime ac super omnia diligebat, multiplicis doloris in animo colaphizabatur. Vix autem dabat somnum oculis, et requiem pedibus, donec inveniret eum in medio doctorum in Jerusalem. Ut autem vidit ejus faciem gratisissimam, gaudens gaudio magno, et lætitia ineffabili, licet breviter locuta fuerit sicut et virgo, verecundum tamen verbum protulit magnæ providentiæ et magnæ sapientiæ, dicens : *Fili, quid fecisti nobis*, etc. In quo quidem verbo, tanquam virgo prudentissima, primo præmittit dulcedinem benignæ allocutionis in ore, cum dicit : *Fili, quid fecisti nobis sic ?* Secundo exprimit amaritudinem magnæ tribulationis in corde, cum subdit :

(1) Luc. II, 48.

Ecce pater tuus et ego dolentes. Tertio adjungit sollicitudinem discretæ inquisitionis in opere, cum subinfertur : *Quærebamus te.* Sic in ipso verbo beata Virgo, tanquam prudentissima, insinuatur dedisse Deo cogitationem cordis, locutionem oris, et operationem totius corporis.

I. — Dulcedo benignæ locutionis in ore.

Primo ergo in verbo proposito notatur dulcedo benignæ locutionis in ore, cum dicit : *Fili mi.* Merito Jesus bonus filius erat dulciter alloquendus. Nam sicut quilibet bonus filius est gaudium et lætitia matris suæ ; sic Jesus fuit gaudium et lætitia matris suæ Virginis : quia in ipso erant tria, quæ omnem animam in ejus concupiscentiam et ad amorem alliciunt : primo, pulchritudo venustatis et pudicitiæ in mente et corpore ; secundo, dulcedo pietatis et sapientiæ in ore ; tertio, mansuetudo tractabilitatis et patientiæ in opere. Cum enim hæc tria sunt in Christo, sequitur quod talis puer est gaudium et lætitia matris suæ.

1. **Pulchritudo venustatis et pudicitiæ in mente et corpore.** — Primo in Filio Virginis gloriosæ erat pulchritudo venustatis et pudicitiæ in mente et corpore. Unde Psalmista : *Speciosus forma præ filiis hominum* (1) ; nec immerito, quia nullus fuit sine peccato actuali vel originali, nisi solus puer Jesus, qui est *candor lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis* (2). Hic est ille puer gloriosus Salomon, de quo : *Ego filius fui patris mei, tenellus, et unigenitus coram matre mea* (3). Vere puer Jesus erat tenellus Dei Patris, eo quod delicate nutritus in veris deliciis divinitatis, et unigenitus coram Virgine matre sua per assumptionem humanitatis, ut sic oculis depuratis

(1) Psal., XLIV, 3. — (2) Sap., VII, 26. — (3) Prov., IV, 3.

ab omni lippiditate peccati sit jucundum et delectabile intueri ipsum, secundum duplicem visum hominis, scilicet interiorem, quantum ad divinitatem, et exteriorem, quantum ad humanitatem.

2. **Dulcedo pietatis et sapientiæ in ore.** — Secundo, in Filio gloriosæ Virginis erat dulcedo pietatis et sapientiæ in ore. Unde : *Filius sapiens lætificat patrem : filius vero stultus mœstitia est matris suæ.* (1). Licet sapiens puer Jesus sit lætitia Patris et gloria secundum æternam generationem, eo quod est *splendor gloriæ et figura substantiæ ejus* (2), tamen est non tantum lætitia Patris, sed etiam matris in natura assumpta per gloriosam in mundo conversationem : eo quod sapienter docuit, sapientius vixit, sapientissime mala pœnæ toleravit. Et sic veritate doctrinæ, rationem illuminat ; sanctitate vitæ, concupiscibilem informat ; exemplaritate patientiæ, irascibilem quietat et perfectibilitate concordantiæ. Quidquid enim verbo docebat, facto concordabat : non enim habebat multiloquas concordantias, sed reales. Nam quidquid verbo docebat, concordantiis realibus, actualibus et manualibus, concordabat. Nam primo *cœpit facere*, et postea *docere* (3).

3. **Mansuetudo tractabilitatis et patientiæ in opere.** — Tertio, in Filio Virginis gloriosæ erat mansuetudo tractabilitatis et patientiæ in opere.
Unde : *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus* (4). *Parvulus*, inquit propheta, *natus est nobis :* ecce humilitas Dei in resiliendo ; nam cum esset magnus Dominus, Rex excelsus, resilivit in figuram pueri parvuli, formam servi accipiens.

Et ob hoc quod in descendendo fuit cœteris humilior, ideo secundum regulam infallibilem divinæ jus-

(1) Prov., X, 1. — (2) Hebr., I, 3. — (3) Act., I, 1. — (4) Isa ; IX, 6.

titiæ, quæ est : *Qui se humiliat, exaltabitur*, (1) fuit in ascendendo omnibus aliis sublimior. *Et filius datus est nobis* : ecce tractabilitas obedientiæ, etiam non resistendo. Cum enim Deus Pater *sic dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* (2) non fuit in resistendo pertinax, sed tractabilis in acquiescendo voluntati Patris. *Et factus est principatus super humerum ejus* : ecce mansuetudo patientiæ in sustinendo : non est sibi gratis datus cœlestis principatus ; imo multo labore et dolore eum acquisivit, supponendo humerum suum omnibus laboribus et doloribus mortis : et quanto ejus apparuit caro deformis et pallida in moriendo, tanto summa pulchritudine et decentia fuit circumdata in resurgendo. Unde qui videbatur projici velut semen in terram cum verecundia, resurrexit et crevit, in summam gloriam. Nullus ergo metuat atteri doloribus in corde, jejuniis affligi in corpore, quia tanto ejus caro resurget gloriosior, quanto pro Christo fuerit humilior, qui *reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* (3).

II. — Amaritudo profundæ tribulationis in corde.

Sequitur secundo : *Ecce pater tuus et ego dolentes* ; ubi notatur amaritudo profundæ tribulationis in corde. Certe non miror, Virgo gloriosa, si tribularis in corde, si habes amaritudinem, si habes dolorem ; mirarer autem, si non doleres, eo quod amisisti dilecti tui Filii præsentiam corporalem, quæ multis consolationibus replebat animam tuam. Et licet Virgo gloriosa multos dolores, multas tribulationes et amaritudines habuit in hoc mundo de Filio, possumus tamen dicere ad præsens quod triplicem habuit dolorem. Doluit enim primo, in amissione filialis præsentiæ ; secundo, in visione passionis dominicæ ; tertio, in compassione obcæcationis judaicæ.

(1) Luc., XIV, 11. — 2) Joan, III, 16. — 3) Philipp., III, 21.

1. In amissione filialis præsentiæ. — Primo habuit dolorem in amissione filialis præsentiæ. Unde in Psalmo : *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo : consolationes tuæ lætificaverunt animam meam* (1). Potest esse verbum Matris Virginis alloquentis dilectum Filium suum, postquam eum invenit, quasi dicat : *Secundum multitudinem dolorum meorum* quos habui de amissione tuæ corporalis præsentiæ, *consolationes tuæ lætificaverunt animam* in visione tuæ faciei divinis splendoribus irradiatæ. Quid jucundius, quam videre hominem hominis conditorem ? Delectabilis ad videndum, suavis ad habendum, dulcis ad perfruendum, ipse per se placet, per se sufficit ad præmium.

2. In visione passionis dominicæ. — Secundo doluit in visione passionis dominicæ. Unde dicitur : *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus* (2 . Audiamus Virginis Matris Mariæ lamentabilem vocem, et attendamus ejus vehementem dolorem ; et videbimus, quia non est dolor sicut dolor suus, excepto dolore Filii, ad cujus exemplar dolor suus assimilatur.

Mira enim et incredibili compassione tenebatur, atque inexplicabili sermone. Dolores namque, plagas et opprobria Filii in se retorquens, in suam propriam personam recipiebat, sentiens *hoc*, *quod et in Christo Jesu* (3). In animo enim illi martyri commartyr astabat, vulnerato convulnerata, crucifixo concrucifixa, gladiato congladiata. Nam suam ipsius animam pertransivit gladius (4) passionis Christi. Pallebat enim decor munditiæ, et naturali pulchritudine tabescebat ; et ipse tabescebat, quia talis in ipsa relucebat effigies, qualis ab objecto corpore, scilicet filii resultabat. Sordebat sputis facies gloriosa ; sordebat et ipsa luctu mæstitiæ. Non enim alium habitum prætendebat amans, nisi qualem virtus amoris expresserat ab

(1) Psal., XCIII, 19. — (2) Thren., I, 12. — (3) Philipp., II, 5. — (4) Luc., II, 35.

amato. O gens ingrata ! nigrescimus a gloria solari : nunquam pallescimus cum Christo, nunquam deponimus ornatus, memores Christi nudi. Quis mihi dabit nigrescere cum Christo, et pallescere cum Maria matre ejus, et erubescere et deficere a memetipso, ut partem habeam in passione Domini mei? Non erubescat sponsa aggredi quæ novit præcessisse et in Christo sponso, quia profecto nihil gloriosius sibi putet, quam Christi portare opprobrium. Unde vox illa exultationis et salutis : *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (1).

3. In compassione obcæcationis judaicæ. — Tertio doluit in compassione obcæcationis judaicæ. Unde in Psalmo : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* (2). Tantum enim compassione Regina misericordiæ dolebat de obcæcationis malitia Judæorum, eo quod apponebant iniquitatem super iniquitatem, spernendo illud magnum sacramentum, et vilipendendo illud saluberrimum medicamentum passionis Christi, antidotum, quo salvabatur infirmus populus humanus, ut videretur ei addere dolorem super dolorem vulnerum mentalium, quem gladius passionis Christi filii sui in sua anima expresserat. Non enim iræ stimulo furens, nec odii facibus exardens ; sed mansuetum animum per compassionem exasperantibus præbebat, non vicem rependere cogitans, sed tantas injurias ultro indulgens. Singulari enim compositione Maria omnem malignitatem eorum superans, injuriam obliviscens, potius eorum compatiebatur insaniæ, totaliter cohærens supernæ dulcedini, quæ se totam illo tempore diffundebat super peccatores.

III. — Sollicitudo discretæ inquisitionis in opere.

Tertio introducit sollicitudinem discretæ inquisitionis in opere, cum dicit : *Quærebamus te.* Valde enim

(1) Gal., VI, 14. — (2) Psal., XVIII, 27.

fuit sollicita beata Virgo in inquirendo, licet non fuerit negligens in amittendo. Nam consuetudo apud Judæos secundum expositores hæc erat, quod in processionibus et itineribus, dum ascendebant in templum, et etiam dum morarentur in templo, quod et viri et mulieres non simul, sed pergebant seorsum. Pueri autem non tenebantur hac lege ; sed quandoque cum patribus pergebant, quandoque cum mulieribus. Unde Virgo Maria et mater putavit ipsum esse cum Joseph in comitatu virorum ; et Joseph putavit puerum Jesum esse cum Maria in comitatu foeminarum. Et hæc consuetudo introducta erat causa honestatis, ad custodiam castitatis. Et sic patet quod non fuit negligens in amittendo ; sed valde fuit sollicita et diligens in inquirendo, eo quod quæsivit eum primo cum rectitudine conscientiæ in credendo ; secundo, cum latitudine benevolentiæ in diligendo ; tertio, cum certitudine confidentiæ, in expectando : ut sic, tanquam forma et speculum christianorum, daret exemplum recte acquirendi Christum.

1. **Cum rectitudine conscientiæ in credendo.** — Primo quæsivit eum rectitudine conscientiæ in credendo. Unde dicitur : *In simplicitate cordis quærite illum ; quoniam invenitur ab his, qui non tentant illum : apparet autem eis qui fidem habent in illum* (1). *Quærite illum* per continuationem devotæ orationis ; *in simplicitate* cordis, per puritatem intentionis et innocentiam operis : ut nulla sit duplicitas interius, nulla falsitas exterius, sed totaliter convertatur in Deum ; nec reflectatur in suum commodum, nec elevetur per favorem humanum ; quoniam *invenitur ab his qui non tentant illum* per præsumptionem temerariæ inquisitionis. Unde Augustinus : « Præsumptio arrogantiæ oculum cordis claudit, ut omnino non videat, vel distorquet, ut perverse videat, et aliud pro alio probet aut improbet (2). *Apparet autem eis qui fidem*

(1) Sap., I, 1. — (2) *Contr. Faust,* lib. XVI, c. XIV.

habent in illum per mentalis intuitus elevationem.

2. **Cum latitudine benevolentiæ, in diligendo.** — Secundo quæsivit eum cum latitudine benevolentiæ in diligendo. Unde dicitur : *Jesum quæritis Nazarenum* (1). Istæ sanctæ mulieres, quas alloquitur Angelus, cum tanto desiderio amoris quærebant Christum, ut etiam in nocte non quiescerent. Nonne cum magno fervore amoris quærebat Christum Maria Magdalena, quæ sola in sepulcro moras contrahere non timebat, cum sexus muliebris sit timidus ex natura. Non enim erat contenta visione angelorum, nec consortio apostolorum ; imo erat tædium sibi videre omnem creaturam, nec destitit quærere, donec inveniret Jesum Nazarenum crucifixum, quia eo habito, habetur omne bonum. Nam Christus, in quantum Crucifixus, confert beneficium veniæ in absolutione culpæ. In quantum Nazarenus, id est, floridus, confert stillicidium gratiæ, in promotione justitiæ. Sed in quantum Jesus qui interpretatur *salus*, confert complementum gloriæ in glorificatione corporis et animæ. Et de hoc dicitur : *Quæretis me, et invenietis : cum quæsieritis me in toto corde vestro* (2). Unde beata Virgo quæsivit in toto corde, non dimidiando eum ad terrena.

3. **Cum certitudine confidentiæ, in expectando.** — Tertio quæsivit eum cum certitudine confidentiæ, in expectando. Unde : *Quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens : quæ sursum sapite, non quæ super terram* (3) Virgo Maria per appetitum coelestium quærebat quæ *sursum sunt*, expectando cum certitudine spei potiora bona Dei Patris, ubi Christus in quantum homo, perpetuo fruitur ; *non quæ super terram*, per depressionem affectus ad terrena, quia istæ terrenæ consolationes, quas carnales experiuntur, comparatæ delectationibus quæ sursum sunt in dextera Dei Patris, potius dicendæ sunt desolationes.

(1) Marc, XVI, 6. — (2) Jer., XXIX, 13. — (3) Coloss., III, 1.

Ubi enim homo credit invenire delectamentum, invenit cruciamentum, quia omnis delectatio in præsenti aspera est amaritudine. Sed delectationes quæ sunt in dextera Dei, delectant, eo quod delectatio est conjunctio convenientis cum convenienti : sed anima nulli melius convenit quam illi, ad cujus imaginem vel similitudinem formata est.

SAINT BONAVENTURE. *Serm. in Dom. I post Epiph.*

2405. — SAINT BONAVENTURE,

In Evangelium Patrocinii.

CHRISTI REGENERATIO SACRAMENTALIS ET GENEALOGIA TEMPORALIS

SUMMARIUM. — I. *Christi regeneratio sacramentalis.* — 1. Humiliatio per susceptionem sacramenti in assumpta humanitate. — A) Respectu populi associantis. — B) Ministri baptizantis. — C) Dei exaudientis. — D Christus in omnibus actibus orans. — 2. Clarificatio per exhibitionem testimonii a tota Trinitate. — A) Lux. Filius. — B Columba. Spiritus Sanctus. — C) Vox, Pater. — II. *Christi genealogia temporalis.* — 1. Tempus ætatis. — 2. Modus processus. — 3. Gradus processionum. — 4. Septiformis differentia inter duas genealogias. — 5. Sensus spiritualis. — A) Salutis initium. — B) Profectus incrementum. — C) In ultimo complementum.

Describitur hic spiritualis regeneratio Christi. Habet autem hæc pars duas : in prima determinatur Christi regeneratio sacramentalis ; in secunda vero Christi genealogia temporalis, ibi : *Et ipse Jesus erat incipiens*, etc.

I. — CHRISTI REGENERATIO SACRAMENTALIS.

Quantum ad primum, duo introducuntur : primum est humiliatio per susceptionem sacramenti in assumpta humanitate ; secundum est clarificatio per

exhibitionem testimonii a tota Trinitate, ibi : *Apertum est coelum*, etc.

1. **Humiliatio per susceptionem sacramenti in assumpta humanitate.** — Circa susceptionem sacramenti in forma servi. notandum, quod triplex designatur humiliatio in Christo : prima respectu populi associantis ; secunda respectu ministri baptizantis ; tertia respectu Dei exaudientis.

A) *Respectu populi associantis.* — Humiliatio autem respectu populi associantis notatur, cum dicitur : *Factum est autem, cum baptizaretur omnis populus.* Per populum plebs humilis intelligitur, inter quos Christus humilis esse non dedignatur, quoniam secundum Psalmistam : *Excelsus Dominus, et humilia respicit* (1). Ratione cujus humilitatis dicitur infra : *Ego autem in medio vestrum sum, sicut qui ministrat* (2). Et alibi dicitur : *Medius autem vestrum stetit, quem vos nescitis* (3). Et nota quod *omnis populus* idem est, quod multi de populo, quia infra dicitur ; *Pharisæi autem et legisperiti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab eo* (4). Et sic accipitur apud Matthæum : *Exibat ad eum Jerosolyma, et omnis Judæa, et omnis regio circa Jordanem, et baptizabantur ab eo* (5).

B) *Respectu ministri baptizantis.* — *Et Jesu baptizato*, scilicet a Joanne, et hoc fuit mera humilitas, ut Dominus vellet baptizari baptismo servi. Unde dicitur, quod Joannes dixit : *Ego a te debeo baptizari.* Et sequitur : *Sine modo ; sic enim decet nos implere omnem justitiam* (6) id est perfectam humilitatem, qua non tantum superiori et pari, sed et inferiori subjecit se. Baptizatus autem est Christus, non ut sanctificaretur baptismo, sed ut vim regenerativam aquis conferret. Unde Chrysostomus : « Peccatorum remis-

(1) Psal. CXII. 6. — (2) Luc, XXII, 27. — (3) Joan, I, 26. — (4) Luc, VII, 30. — (5) Matt., III, 6. — (6) Ibid., 14, 15.

sionem non accepit ; sed aquas baptizandis omnibus sanctificavit ». Baptizari etiam voluit, ut aliis exemplum et formam daret, quia, secundum quod dicitur : *Coepit Jesus facere et docere* (1). Ut etiam suo baptismo innotesceret, sicut dicitur : *Ut manifestetur in Israel* (2), etc. Baptizatus est etiam ut baptismum Præcursoris approbaret, et ostenderet Pharisæis quod Joannis testimonio credendum erat, sicut cœlesti. Ad quos in Matthæo : *Baptismus Joannis unde erat, e cœlo, an ex hominibus* (3)?

C) *Respectu Dei exaudientis.* — Humiliatio autem respectu Dei exaudientis notatur, cum dicitur : *Et orante*, scilicet ad Dominum, secundum illud : *Subditus esto Domino, et ora eum* (4). Ad Hebræos : *Preces supplicationesque offerens, exauditus est pro sua reverentia* (5). Unde : *Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me. Ego autem sciebam quia semper me audis ; sed propter populum, qui circumstat, dixi : ut credat quia tu me misisti* (6).

D) *Christus in omnibus actibus orans.* — In omnibus invenitur Dominus orans, sive in baptismi susceptione, sive in solitudine, sive in prædicatione, sive in miraculorum operatione, et passione, et sacramenti dispensatione, et animæ commendatione ; ut ostendat illud : *Oportet semper orare et non deficere* (7). In baptismi susceptione, sicut hic : *Et factum est, Jesu baptizato, et orante*, ut daret formam orandi accedentibus ad baptismum. In deserti solitudine, ut infra : *Ipse secedebat in desertum, et orabat* (8), ut formam daret contemplantibus. In prædicatione : *Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei* (9), ut formam daret prædicatoribus. In miraculorum operatione : *Pater, gratias ago*

(1) Act., I, 1. — (2) Joan, I, 31. — (3) Matt., XXI, 25. — (4) Psal., XXXVI, 7. — (5) Hebr., V, 7. — (6) Joan, XI, 41. 42. — (7) Luc, XVIII, 1. — (8) Luc, V, 16. — (9) Luc, VI, 12.

tibi (1) etc., ut daret formam operantibus. In passione : *Et progressus procidit in faciem suam orans* (2), etc., ut formam daret sustinentibus. In corporis Christi administratione : *Accepto calice, gratias egit* (3), ut formam daret sacerdotibus. In spiritus commendatione : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum ; et hæc dicens, expiravit* (4), ut formam daret morientibus. Et in omnibus est orandum.

2. **Clarificatio per exhibitionem testimonii a tota Trinitate.** — *Apertum est coelum*, etc. Post humiliationem in susceptione sacramenti, subditur clarificatio in exhibitione testimonii. Et ut testimonium sit firmum, ideo ostenditur esse trium personarum omni acceptione majorum, id est personæ Filii, et Spiritus Sancti et Patris. Adest enim lux, columba, et vox : lux ad significandam personam Filii ; columba, Spiritus Sancti ; vox vero, personam Patris æterni.

A) *Lux ; Filius.* — Ad significandam igitur Filii personam dicitur : *Apertum est cœlum.* In qua scilicet apertione fulgor magnus apparuit. Ipse enim Filius dicit de se : *Ego sum lux mundi* (5). Et Joannes : *Erat lux vera* (6). Et ad Hebræos : *Qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ ejus* (7). Dum ergo coeli aperti dant splendorem, verificatur illud Psalmistæ : *Coeli enarrant gloriam Dei* (8), id est Filii, qui est splendor : in hoc enim designatum est, quod virtute baptismi Christi aperitur janua coeli ad intrandum baptizatis, secundum illud Psalmistæ : *Notas mihi fecisti vias vitæ* (9), etc. Apparuit etiam ipse Filius in natura assumpta ; ad Titum : *Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei, non ex operibus justitiæ, quæ fecimus nos.* Sequitur : *Ut justificati gratia ipsius, hæredes simus secundum spem vitæ æternæ* (10). Quia enim,

(1) Joan, XI, 41. — (2) Matt., XXVI, 39. — (3) Luc, XXII, 17. — (4) Luc, XXIII, 46. — (5) Joan, VIII, 12. — (6) Joan, I, 9. — (7) Hebr., I, 8. — (8) Psal., XVIII, 1. — (9) Psal., XV, 11. — (10) Tit., III, 4, 5, 7.

nemo ascendit in coelum, nisi qui descendit de coelo (1), id est nisi sit membrum Christi, qui descendit de coelo ; nec hoc fieri potest ut sit membrum Christi, nisi per sacramentum regenerationis ; ideo in baptismo aperti sunt cœli. Et sicut per Adæ carnalem generationem clauditur coelum, ita per regenerationem spiritualem aperitur. Et sicut propter concupiscentiæ ardorem positus est flammeus gladius ad custodiam ligni vitæ, sic per humorem gratiæ, mitigantis concupiscentiam, in baptismo amovetur romphæa, et aperitur porta. *Angelus Domini descendit in fornacem, et fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem* (2). Et hic est angelus, de quo : *Angelus Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua* (3), et sanabatur unus.

B) *Columba ; Spiritus Sanctus.* — Rursus, ad designandam Spiritus Sancti personam additur : *Et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum.* In Joanne : *Super quem videris Spiritum descendentem, et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu Sancto* (4). Descendit autem in specie columbæ, ratione significationis, quia, sicut dicit Chrysostomus : « Avis ista præ omnibus cultrix est maxime charitatis ». Unde apparuit Christo in perfecto animali, sed discipulis in linguis, ut significetur quod in Christo fuit secundum omnimodam plenitudinem, in aliis per partes. Unde dicitur : *Non ad mensuram dat Deus spiritum* (5). Apparuit etiam super discipulos in igne, sed super Christum in columba, quia, sicut dicit Gregorius : « Christus nos per mansuetudinem venit colligere ; et ideo super ipsum apparuit in columba, sed super discipulos in igne : ad quos, ad consumendam rubiginem, quam in sibimetipsis habebant, et ut eos accenderet, veniebat. » Et optime competit baptismo apparitio Spiritus Sancti in columba, prop-

(1) Joan, III, 13. — (2) Dan., III, 49. — (3) Joan, V, 4. — (4) Joan, I, 33. — (5) Joan, III, 34.

ter innocentiam quam baptismus restituit. In cujus rei signum dicitur (1) quod columba post diluvium attulit virentis olivæ ramum. Per illud dilùvium, in quo, sicut dicit Petrus, *paucæ, id est octo animæ, salvæ factæ sunt per aquam* (2) etc, intelligitur innocentia mansuetudinis, cum gratia unctionis.

Et nota, quod Spiritus Sanctus apparuit in triplici specie, scilicet : in columba, in baptismo ; in nube, in transfiguratione ; in igne, super discipulos ; et respondent hæc tribus statibus. Incipientibus enim illabitur ut columba, quia reddit eos gementes et meditantes : *Quasi columbæ, meditantes gememus* (3). Et : *Sicut pullus hirundinis sic clamabo, meditabor ut columba* (4). Proficientibus, ut nubes, quia conamine mentis facit eos sursum ascendere de virtute in virtutem, usquequo elevet ad cœlum, ut ibi videatur Deus deorum in Sion. Perfectis, in igne, quia illos inflammat, ut sursum tendant per desiderium, et etiam proximos accendant per benefacta : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur* (5) ? In cujus rei signum dicitur, quod Elias ascendit in cœlum in curru igneo ; de quo igne : *De excelso misit ignem in ossibus meis* (6).

C) *Vox ; Pater.* — Postremo, ad significandam personam Patris, subditur : *Et vox de cœlo facta est.* Et tunc verificatum est illud : *Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit* (7). Et illud : *De cœlo te fecit audire vocem suam* (8). Et quod hæc vox esset in persona Patris, ostenditur, cum adjungitur : *Tu es Filius meus*, scilicet Unigenitus, ab æterno genitus. Psalmus : *Dominus dixit ad me : Filius es tu* (9). Et in hoc perhibuit ei Pater testimonium, secundum illud : *Ego sum, qui testimonium perhibeo de meipso ; et testimonium perhibet de me, qui misit me, Pater* (10). Unde : *Si*

(1) Gen., VIII, 11. — (2) I. Petr., III, 20. — (3) Isa, LIX, 11. — (4) Isa. XXXVIII, 14. — (5) Luc., XII, 49. — (6) Thren., I, 13. — (7) Psal., XXVIII, 3. — (8) Deut., IV, 36. — (9) Psal., II, 7. — (10) Joan., VIII, 18.

testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est, quoniam testificatus est de Filio suo (1).

Tu ergo hic discretive accipitur, quia nullus alius. Unde unigenitus dicitur : *Deum nemo vidit unquam : unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit* (2), quia secundum illud : *Ex utero ante luciferum genui te* (3). Et quia istum summe diligit, ideo additur : *Dilectus*, per quem et alii odiosi diliguntur : *Gratificavit nos in dilecto filio suo* (4). Et iterum : *Transtulit in regnum filii dilectionis suæ* (5). Et ad majorem expressionem additur : *In te complacuit mihi* (6), omne scilicet quod placet ; et hoc propter perfectissimum nexum amoris, qui est inter Patrem et Filium : *Quasi pater in filio complacet sibi* (7). Ad Colossenses : *In ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare, et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt* (8). Et ideo dicitur : *Qui misit me, mecum est, et non reliquit me solum, quia ego quæ placita sunt ei, facio semper* (9).

Sic ergo perhibitum est testimonium Christo in voce a Patre, a Spiritu Sancto in columba, a Filio in luce ; et sic firmum est testimonium, quia *in ore duorum aut trium stabit omne verbum* (10). Et sic verificatum est illud : *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus Sanctus ; et hi tres unum sunt* (11).

II. — Christi genealogia temporalis.

Et ipse Jesus erat, etc. Post regenerationem sacramentalem, in qua etiam declaravit generationem æternalem, subjungit hic genealogiam temporalem (12), circa quam tria introducuntur consideranda : primum

(1) I. Joan. V, 9. — (2) Joan. I. 18. — (3) Psal., CIX, 3. — (4) Eph., I, 6. (5) Coloss., I, 13. — (6) Vulgate : *Complacui*. — (7) Prov., III, 12. — (8 Coloss., I, 19. — (9) Joan, VIII, 29. — (10) Deut., XIX, 15. — (11) I. Joan, V. 7. — (12) Voir à la fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

est tempus procedentis, ad excludendum intellectum phantasticum ; secundum est modus procedendi, ad excludendum intellectum carnalem ; tertium est processionis gradus, sive processus, ad fortificandum intellectum fidelem.

1. **Tempus ætatis.** — Primo igitur insinuat tempus ætatis, ut illi convincantur, qui credunt Christum verum hominem non fuisse ; propter quod dicit : *Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta* ; incipiens scilicet aliis se manifestare et prædicare. Dicit autem : *Quasi annorum triginta*, quia secundum quosdam erat viginti novem annorum, et tredecim dierum ; secundum alios, habebat triginta annos, et tredecim dies. In quo etiam præbuit exemplum, ut nullus debeat docere ante ætatem adultam, quantamcumque habeat sapientiam. Unde : *Homo sapiens tacebit usque ad tempus* (1). Et ideo dicitur : *Adolescens, loquere in tua causa vix* (2), id est cum necesse fuerit. Unde : *Filii Gerson non nisi a triginta annis et supra, usque ad annos quinquaginta* numerabantur ad portandum onera tabernaculi (3). Licet autem sit de lege communi, tamen aliquando aliter facit Dominus de privilegio speciali, sicut legitur de Jeremia : *Noli dicere : Puer sum* (4) ; et Daniel, de quo dicitur, quod *suscitavit Dominus spiritum sanctum pueri junioris* (5). Ideo dicitur, quod *sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas* (6). Et in Psalmista : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem* (7). Attamen privilegia paucorum non sunt trahenda ad consequentiam, nec divinæ operationi et gratiæ est lex imponenda ; quia, sicut dicitur : *Cani sunt sensus hominis, et ætas senectutis vita immaculata* (8). Et iterum : *Consummatus in brevi explevit tempora multa* (9).

2. **Modus processus.** — Deinde scribit modum pro-

(1, Eccli., XX, 7. — (2) Eccli., XXXII, 10. — (3 Num., IV, 23 — (4) Jer., I, 7. — (5) Dan., XIII, 45. — (6) Sap., X, 21. — (7 Psal., VIII, 3. — (8) Sap., IV, 9. — (9) Ibid., 13.

cessus, cum dicit : *Ut putabatur filius Joseph*. In quo ostendit, quod secundum generationem temporalem non habebat patrem verum, sed putativum, quia de virgine natus. Joseph namque putabant homines ejus patrem, secundum quod dicitur : *Nonne hic est filius Joseph* (1) ? Sed ex hoc videtur, quod genealogia sequens nihil facit ad Christum secundum veritatem. Ad quod respondet Beda per Hieronymum, quod non est consuetudinis Scripturarum, ut mulierum in generationibus ordo taxetur. Deinde et Joseph et Mariam ex eadem tribu dicit esse generatos. Unde et lege tenebatur eam accipere, ut propinquam. Cujus etiam signum est quod simul in Bethleem censentur, sicut habetur supra (2). Et ideo generationis series unius, ad alterum pertinet ; ex quo apparet, quam parum in scriptura de Maria sit sermo : si enim de ipsa non sit sermo in Christi genealogia, cum tamen videatur quasi necessarium, multo minus fieri debet circa proprios actus.

Non fit autem sermo de mulieribus in ordine genealogiarum, tum propter defectum ex parte naturæ, quia (3) femina est vir vel mas occasionatus ; tum propter defectum ex parte significantiæ, quia non Christum, sed Ecclesiam significat, non superiorem portionem rationis, sed inferiorem ; tum propter defectum ex parte officii, quia nec docere, nec præsidere eis competit ; tum propter defectum ex parte remedii, quia ei competit non remediare, sed remediari ; tum propter defectum principii, quia non vir ex muliere est, sed mulier ex viro ; tum propter memoriam primi peccati ; *Adam non est seductus, mulier autem* (4), etc. Et hac ratione non fit decursus per mulieres, nec est mos in Scripturis, nec fit mentio magna de Maria, quia Evangelia inceperunt a Præcursore ; Marcus : *Initium Evangelii Jesu Christi* (5), etc ; et etiam propter prædictas rationes : scriptum tamen in Veteri

(1) Luc., IV, 22. — (2) Luc., II, 4. — (3) Juxta Aristotelem. — (4) I Tim., II, 14. — (5) Marc., I, 1.

Testamento fuit quod esse poterat figura Virginis in aliquibus mulieribus, quæ Mariæ et Ecclesiæ figuram gesserunt.

3. **Gradus processionum**. — Tertio adjungit gradus processionum, cum addit : *Qui fuit Heli*, etc. Sed huic videtur contrarium illud Matthæi, ubi dicitur, quod *Jacob genuit Joseph* (1), qui descendit par Salomonem. Si ergo impossibile est, quod aliquis simul a duobus generetur, aut ista genealogia, aut illa Matthæi est omnino erronea. Ad cujus rei evidentiam est notandum, quod Matthat, qui descendit a David per Nathan, et Matthan, qui descendit a David per Salomonem, habuerunt successive unam et eamdem uxorem, ex qua Matthan genuit Jacob, et Matthat genuit Heli. Et ita Heli et Jacob fuerunt duo fratres uterini. Heli autem, accepta uxore, mortuus est sine liberis ; et ideo secundum legem, Jacob frater ejus illam accepit, ut suscitaret semen fratri suo, et ex illa genuit Joseph, virum Mariæ. Joseph ergo secundum carnem fuit filius Jacob, qui descendit per Salomonem ; sed secundum legem fuit Heli, qui descendit per Nathan. Et quoniam ad perfecte scribendam genealogiam Salvatoris, oportuit eam scribi et secundum legem, et secundum naturam, ideo Spiritus Sanctus hoc fecit per duos evangelistas, quia Matthæus scripsit carnalem, et Lucas legalem.

Hoc autem non est factum sine causa rationabili : Matthæus namque prosequitur Christi regnum, et humanitatem secundum quod successit David ; loquitur enim de descensu ejus ad nostræ carnis susceptionem. Et quia hæc susceptio fuit primo promissa ipsi Abraham, et repromissa ipsi David, ideo incipit genealogiam Salvatoris ab Abraham descendendo per David et Salomonem, qui successit ei in regno. Hinc est etiam, quod descendendo, solum quadraginta intermedias generationes ponit, quia per

(1) Matt., I, 15.

illum numerum universitas temporis designatur, secundum quod dicit Augustinus (1) ; generatur enim, si denarius ducatur per quaternarium. Vel secundum alium modum computandi, interserit quadraginta duas generationes, secundum quadraginta duas mansiones filiorum Israel ; ita quod Jechonias bis computetur, ad designandum lapidem angularem Christum. Et generatur hic numerus ex senario, ducto per septenarium, in quo designatur præsentis temporis status. Et quia Christi generatio secundum carnem describitur per Matthæum, ideo ponitur in principio libri. Lucas autem prosequitur sacerdotium Christi, per quod in adoptionem filiorum reconciliamur a statu peccati, quod quidem fit per sacramentalem regenerationem ; ideo prosequitur filiationem Christi adoptivam sive legalem, ascendendo usque ad Deum. Et hoc per septuaginta septem gradus, quia per illum numerum, ut dicit Augustinus (2), peccatorum universitas designatur ; generatur enim per undenarium ductum per septenarium. Ideo etiam genealogiam istam, non in principio libri, sed post baptismum Christi ponit. Quoniam igitur finis imponit necessitatem his, quæ sunt ad finem (3) et Lucas principalis intentionis oculum dirigebat ad Christi sacerdotium ; Matthæus vero, ad Christi regnum : hinc est, quod genealogiam Christi aliter atque aliter sunt prosecuti, quam a Spiritu Sancto ducti, non casu contrario atque fortuito, sed varietate quadam consona et articulata descripserunt.

4. **Septiformis differentia inter duas genealogias.** — Ex his apparet causa septiformis differentiæ inter Lucam et Matthæum, scilicet in personis per quas propter duplicem modum paternitatis secundum naturam, et legem ; primum Matthæus, secundum Lucas ; primo modo per Salomonem, secundo, per

(1) August., *de Consensu Evang.*, lib. II, cap. IV. — (2) Ibidem — (3) Juxta Aristotelem.

Nathan. In progressu, quia Matthæus descendendo, Lucas vero ascendendo ; et hoc, quia natura est principium propagandi, sed gratia reducendi. In modo, quia Matthæus dicit : *Genuit* ; Lucas : *Qui fuit* ; quia ille generationem naturalem, hic derivationem legalem. In tempore, quia Matthæus ab exordio ; Lucas ab anno tricesimo ; quia ille exordium nascendi, hic reconciliandi. In situ, quia Matthæus a principio, Lucas a baptismo ; quia ille generationem, iste regenerationem principaliter attendit. In statu, quia Matthæus usque ad Abraham, Lucas ad Deum ; quia ille naturam, iste gratiam, quæ filios sanctificat. In numero, quia Matthæus in septuaginta duabus generationibus, et quadraginta personis, una bis comportata ad designandam universitatem peregrinationis ; ad quam descendit ; Lucas septuaginta septem, per numerum trangressionis, quam Christus per baptismum expiavit.

5. **Sensus spiritualis.** — Spiritualiter notàndum, quod omnia nomina, quæ exprimuntur in genealogia Salvatoris, aliquid mysterii important, quod valeat ad salutem. Propter vitandum tamen fastidium et curiositatem, attendenda sunt loca duntaxat insigniora et principaliora, in his gradibus designata, silicet primus, septimus, decimus, decimus septimus, septuagesimus, septuagesimus sextus, et ultimus. Et ita septem loca insignia : ita ut in primo sit salutis nostræ initium, in ultimo complementum, et in intermedio profectus incrementum.

A) *Salutis initium.* — Primo loco ponitur Jesus, qui interpretatur *Salvator*, quia salvat et liberat a servitute peccati : *Et vocabis nomen ejus Jesum ; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum* (1). Et hoc est initium nostræ salutis, a malo recedere :

(1) Matt., I, 21.

Psalmista : *Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos? Diverte a malo* (1).

B) *Profectus incrementum.* — Septimo loco Janne, qui interpretatur *dextera*, quia peccato remisso transferimur de sinistra ad dextera ; ad Colossenses : *Eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum dilectionis suæ* (2), id est de sinistra ad dexteram ; in Matthæo : *Statuet oves quidem a dextris suis, hœdos autem a sinistris* (3).

Decimo loco Amos, qui interpretatur onerans, quia translati in gratiam, invitamur ad onera legis portanda ; in Matthæo : *Venite ad me omnes ;* sequitur : *Tollite jugum meum super vos* 4) etc. De quo jugo et onere dicitur : *Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua* (5).

Decimo septimo loco Joseph, qui interpretatur *augmentum,* quia servando et portando onus legis, augmentamur in gratia ; ad Ephesios : *Veritatem facientes in charitate, crescamus in illo per omnia* (6 , etc. ; ad Colossenses : *Ambuletis digne Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes* (7 , etc.

Septuagesimo loco Enoch, qui interpretatur *dedicatio*, quia proficiendo in merito et charitate pervenimus ad mentis quietem, in qua habitat Deus sicut in templo dedicato ; in Joanne : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus* 8 . Et hoc templum sursum formatur in cœlo per contemplationem, sicut Enoch, de quo : *Et ambulavit cum Deo, et non apparuit, quia tulit eum Deus* (9). Et Sapientia : *Placens Deo, etc, raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus* (10).

Septuagesimo sexto loco Adam ; qui interpretatur

(1) Psal., XXXIII, 13. — (2) Coloss., I, 13. — (3) Matt., XXV, 33. — (4) Matt., XI, 28, 29. — (5) Thren., III, 27. — (6) Eph., IV, 15. — (7) Coloss., I, 10. — (8) Joan., XIV, 23. — (9) Gen., V, 24. — (10) Sap., IV, 10, 11.

homo, quia perfectio quietis et contemplationis reformat in nobis imaginem Dei, ad quam factus est homo : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* 1 etc Hanc reformat contemplatio : *Nos vero omnes, revelata facie, gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformamur a claritate in claritatem* 2 . Et postmodum : *Licet is, qui foris est, noster homo corrumpatur* (3), etc.

C *In ultimo complementum.* — Postremo loco subjungitur Deus, ad quem tendimus, in quo est quies et finis omnium laborum : *Hæc est autem vita æterna : Ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* 4 , etc. Et ad Corinthios : *Deinde finis : cum tradiderit regnum Deo et Patri, cum evacuaverit omnem principatum, et potestatem, et virtutem* 5). Et post : *Ut sit Deus omnia in omnibus.* Nunc enim verum est illud, quod dicitur : *Omnis viri caput, Christus est ; caput autem mulieris, vir ; caput vero Christi, Deus* (6). Tunc autem verum erit illud, quod dicitur : *Omnia enim vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei* 7) *Quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia, ipsi gloria in sæcula Amen* (8).

SAINT BONAVENTURE. *Expos. in cap. III Evang. sec. Luc.*

(1) Gen., I, 26. — (2) II Cor., III, 18. — (3) Ibid., IV., 16. — 4 Joan., XVII, 3. — (5) I Cor., XV, 24, 28. — (6) Ibid., XI, 3. — (7) I Cor., III, 22. — (8) Rom., XI, 36.

2406. — Bienheureux Jacques de Voragine.

Pater tuus et ego dolentes.

Quærendus Christus suo tempore, loco, modo.

SUMMARIUM. — Quærendus Dominus. — I. *Suo tempore.* — 1. Post triduum invenitur. — 2. Non in quarta die. — II. *Suo loco.* — 1. Nec apud seipsos. — 2. Nec in comitatu mundanorum. — 3. Nec inter cognatos et notos, sed in templo Dei. — III. *Suo modo.* — 1. Socialiter. — 2. Lacrymabiliter. — 3. Desiderabiliter.

Pater tuus et ego dolentes quærebamus te (1).

Multi sunt qui Jesum quærunt, sed non inveniunt, quia non quærunt eum suo tempore, et loco, et modo.

I. — Suo tempore.

1. **Post triduum invenitur.** — Est enim primo quærendus suo tempore, quia post triduum est inventus. Prima dies fuit tempus ante legem, et tunc Patriarchæ eum quæsierunt, sed eum invenire non potuerunt ; unde dicebat unus eorum : *Obsecro, Domine, mitte quem missurus es* (2). Secunda dies fuit tempus sub lege, et tunc Prophetæ eum quæsierunt, sed eum invenire non potuerunt ; unde dicebat unus eorum : *Utinam dirumperes coelos et descenderes* (3) ! Tertia dies tempus est præsens, ut in ista die Jesus invenitur : *Quærite Dominum, dum inveniri potest ; invocate eum, dum prope est* (4).

2. **Non in quarta die.** — Quarta dies est præsens post hanc vitam, et tunc damnati eum invenire non possunt, quantumcumque eum quærant. Sicut enim

(1) Luc., II, 48. — (2) Exod., IV, 13. — (3) Isa., LV, 6. — (4) Joan., VII, 34.

ille qui ficus vel uvas extra tempus quæreret, non inveniret, sic illi qui extra tempus præsens Deum quærunt, invenire non possunt : *Quæretis me, et non invenietis.* Damnati quidem Deum invenient, et non invenient. Invenient quidem tanquam judicem torquentem, sed non invenient tanquam patrem miserantem. Legitur quod Absalon usque ad annum tertium regem David videre non potuit, in quarto autem anno ipsum non invenit, sed tribus lanceis vulneratus fuit. Homo quidem Deum non invenit in tempore legis naturæ, nec in tempore legis scriptæ, sed tantum in tempore legis gratiæ. In quarto autem tempore, scilicet post hanc vitam, mali Deum non invenient ad poenitentiam, sed tantum ad poenam, qui tunc tribus lanceis vulnerabuntur. Una lancea est vermis conscientiæ ; secunda est ignis gehennæ : *Vermis eorum non morietur, et ignis eorum non extinguetur* (1) ; tertia lancea est privatio visionis divinæ, secundum aliam translationem : *Tollatur impius ne videat gloriam Dei* (2).

II. — Suo loco.

Secundo, Jesus quærendus est suo loco ; Joseph autem et Maria non potuerunt ipsum invenire apud seipsos, nec in comitatu hominum mundanorum, nec inter cognatos et notos, sed solummodo in templo Dei. Est enim quadruplex amor, scilicet privatus, mundanus, domesticus et divinus.

1. **Nec apud seipsos.** — Non poterant igitur Joseph et Maria Jesum invenire apud seipsos, quia non invenitur in amore proprio privato. Talis enim amor, scilicet sui, est amor valde periculosus, quia multorum est effectivus : *Instabunt tempora periculosa ; erunt homines seipsos amantes* (3).

2. **Nec in comitatu mundanorum.** — Secundo, non

(1) Isa., LXVI, 24. — (2) Isa., XXVI, 10. — (3) II Tim., IV, 1.

invenitur in comitatu hominum mundanorum, quia non invenitur in amore mundano, sed potius mundus ne inveniatur, impedit : *Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere* (1) ; inventum perdere facit, quia est sicut saccus pertusus : *Qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum* 2).

3. **Nec inter cognatos et notos.** — Tertio, non invenitur inter cognatos et notos, quia non invenitur in amore domestico, id est in amore parentum. Bernardus : « Quomodo, bone Jesu, inter cognatos meos te inveniam, qui inter tuos minime es inventus ? Qui dixit patri suo et matri suæ : Nescio vos ; et fratribus suis : Ignoro vos et nescio ? »

4. **Sed in templo Dei.** — Quarto autem invenitur in templo Dei, id est in amore spirituali et divino : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus* (3).

Primos autem tres amores relinquendos, et quartum retinendum admonet Dominus : *Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores* (4) ; hoc refertur ad amorem domesticum. Parentes enim odiendi sunt quando sunt mali, vel quando filios a servitio Dei avertunt, quia, sicut dicitur, *inimici hominis, domestici ejus* 5). Sequitur : *Adhuc autem et animam suam ;* hoc refertur ad amorem proprium et privatum. Nullus enim debet diligere animam suam, id est animalitatem, et carnalem vitam suam, sed eam odire : *Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam* (6). Sequitur : *Et qui non bajulat crucem suam ;* hoc refertur ad amorem mundanum. Ille enim crucem suam bajulat qui crucifixus est mundo et mundus sibi : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (7). Sequitur : *Et venit*

(1) Joan., XIV, 17. — (2) Aggæ., I, 6. — (3) Joan., XIV, 23. — (4) Luc., XIV, 26, 27. — (5) Matt., X, 36. — (6) Joan., XII, 25. — (7) Gal., VI, 14.

post me ; hoc refertur ad amorem spiritualem et divinum ; *venit*, inquit, *post me*. non amando terrena, sed desiderando cœlestia, sicut ego amo et desidero ; non sicut Adam qui terrena dilexit et cælestia deseruit : *Primus homo*, scilicet Adam, de *terra*, *terrenus* ; *secundus homo*, scilicet Christus, *de cœlo*, *cælestis* (1).

III. — Suo modo.

Tertio, quærendus est suo modo ; qui quidem modus triplex est.

1. **Socialiter**. — Primo enim debet quæri socialiter, quod notatur in hoc quod dicitur : *Pater tuus et ego*. Joseph interpretatur *augmentum*, et significat opera bona quæ semper debent augeri. Maria interpretatur *illuminata*, et significat fidem quæ est illuminatio mentis ; interpretatur etiam *stella maris*, et significat charitatem ; sicut enim cæteris stellis occidentibus illa non occidit, sic cæteris virtutibus deficientibus, charitas non deficit : *Charitas non excidit* (2). Cum tali igitur societate Jesus est quærendus, et tunc invenitur, scilicet cum fide vera, operatione sollicita et charitate succensa. Si enim alterum istorum defuerit, inveniri non poterit. Nam sine fide opera Deo non sunt accepta : *Sine fide impossibile est placere Deo* (3) ; sine operibus autem fides mortua est : *Fides, si non habet opera, mortua est* (4) ; fides autem et opera sine charitate inutilia sunt : *Si distribueres in cibos pauperum* (5), etc.

2. **Lacrymabiliter**. — Secundo, debet quæri lacrymabiliter, quod notatur ex eo quod Beata Virgo dixit : *Dolentes*. Triplici de causa sic Beata Virgo dolebat. Primo, quia, secundum Origenem, timebat ne ipsum deserens ad cœlos redivisset. Secundo, timebat, secundum aliquos, ne longe ad partes remotas abiisset, ut aliis

(1) I Cor., XV, 47. — (2) I Cor., XIII, 8. — (3) Hebr., XI, 6. — (4) Jac., II, 17. — (5) Cor., XIII, 1, 129.

nationibus prædicaret. Tertio, timebat, secundum Glossam, ne in manus successoris Herodis devenisset. His tribus de causis sancti sæpe lacrymabiliter eum quærunt. Primo, cum lacrymis devotionis quas fundunt per sollicitam devotionem, quando se ad tempus eis subtrahit, et quodammodo eos deserens in cœlum ascendit ; cujus reversionem desiderant, dicentes cum propheta : *Redde mihi lætitiam salutaris tui* (1). Secundo, eum quærunt cum lacrymis contritionis, quas fundunt propter peccata quæ aliquando commiserunt, propter quæ se ab eis tunc totaliter elongavit : *Longe est Dominus ab impiis* (2). *Longe apeccatoribus salus* (3). Tertio, quærunt eum cum lacrymis compassionis quas fundunt pro miseriis et malitiis peccatorum, qui Jesum in manu Herodis, id est dæmonis, tradunt, et quantum est in eis occidunt : *Rursus crucifigentes sibimetipsis Filium Dei* (4).

3. **Desiderabiliter.** — Tertio, debet quæri desiderabiliter, quod notatur in quod dicitur : *Quærebamus te*, et nihil aliud extra. Ipsum enim habentes, in ipso omnia possidemus : *Venerunt mihi omnia bona cum illa* (5). Sed illi qui volunt sine ipso habere divitias et delicias et honores, eum non inveniunt, sed potius amittunt. Terra dicit : Non est in me, id est in deliciis, quia : *Nec invenitur in terra suaviter viventium* (6), id est carnalium et deliciosorum. Abyssus dicit : Non est in me, id est humana cupiditas, quæ fundum non habet, quia, ut dicitur : *Avarus non implebitur pecunia* (7). Et mare loquitur : Non est mecum, id est tumens superbia ; superbus enim, instar maris semper contra alios fervet, semper intumescit, semper est in motu turbationum : *Impii quasi mare fervens, quod quiescere non potest* (8).

B. Jacques de Voragine. *Serm. in Dom. infr. Oct. Epiph.*

(1) Psal., L, 14. — (2) Prov., XV, 29. — (3) Psal., CXVIII, 155. — (4) Hebr., VI, 6. — (5) Sap., VII, 11. — (6) Job., XXVIII, 13. — (7) Eccle., V, 9. — (8) Isa., LVII, 20.

2407. — Bienheureux Jacques de Voragine. *Christus, Maria et Joseph.*

SUMMARIUM. — I. *Jesus Christus.* — 1. Christum venturum multi prænuntiaverunt. — 2. Venisse omnes creaturæ testatæ sunt. — Creatura : A) Cœlestis. — B) Terrestris. — C) Vegetativa. — D) Sensibilis. — E) Rationalis. — F) Intellectualis. — II. *Maria et Joseph.* — Maria descripta. — 1. A matrimoniali fœdere. — 2. A nomine : A) Domina. — B) Stella. — C) Illuminatrix. — 3. A virginali pudore.

Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus qui vocatur Christus (1).

I. — Jesus Christus.

Augustinus dicit in libro de Trinitate : « Testimonia quædam venturum prænuntiaverunt, quædam venisse testatæ sunt creaturæ eum, per quem factæ sunt. Factum quippe creatorem per quem facta est omnis creatura, omnem creaturam testem habere oportebat. » Ex his verbis duo eliciuntur : Unum, quia Christum venturum multi prænuntiaverunt ; secundum, qui ipsum venisse omnes creaturæ testatæ sunt.

1. Christum venturum multi prænuntiaverunt. — Circa primum notandum, quod ipsum multi prænuntiaverunt, sicut fuerunt Prophetæ, qui eum prædixerunt ; Patriarchæ, qui ipsum in mundum per generationem adduxerunt, quorum genealogia hodie recitatur. Et ideo illa genealogia debet esse nobis valde speciosa ad videndum, quia ex ea processit ille, de quo dicitur : *Speciosus forma præ filiis hominum* (2), etc. ; dulcis ad audiendum, quia ex ea processit ille qui.

(1) Matt., I, 16. — (2) Psal., XLIV, 3.

secundum Bernardum, habet in ore mel, in aure melos, in corde jubilatio ; delectabilis ad odorandum, quia ex ea processit ille, de quo dicitur : *Sicut cynnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi* (1) etc. ; sapida ad prægustandum, quia ex ea processit ille, de quo dicitur ibidem : *Qui edunt me, adhuc esurient, et qui bibunt me, adhuc sitient* (2) ; suavis ad amplexandum, quia ex ea processit ille, de quo dicitur : *Quoniam tu, Domine, suavis et mitis* (3), etc.

2. **Christum venisse omnes creaturæ testatæ sunt.** — Circa secundum notandum, quod omnes creaturæ Christi nativitatem testatæ sunt.

A) *Creatura cœlestis.* — Primo creatura cœlestis, quæ ostendit ejus æternitatem : unde dicit Chrysostomus quod unus circa solem circulus aureus apparuit ; in circulo autem æternitas designatur. Manifestavit suam potestatem, sicut patet in stella quæ Magis apparuit, quæ puero obsequium præstitit, et quam puer de novo creavit. Manifestavit ejus cum Patre et Spiritu Sancto æqualitatem, quia tunc tres soles in Oriente apparuerunt, qui ad unum corpus solare postmodum sunt redacti. Manifestavit suam cum Patre puritatem, sicut patet in stella, quæ in forma puellæ puerum tenentis in ulnis apparuit ; stellæ enim natura purissimæ sunt.

Creatura terrestris. — Secundo testificata est creatura terrestris, sicut patet in quatuor elementis. Terra enim induit novem foecunditatem, quia de vineis Engaddi balsamum miraculose prorupit ; aer induit novam claritatem : *Claritas Dei circumfulsit illos* (4) ; et aqua induit novam saporis dulcedinem, quia tunc fons aquæ Romæ in oleum est conversus ; ignis induit novam virtutem quia cum ignis sit illuminare et com-

(1) Eccli., XXIV, 20. — (2) Ibid., 29. — (3) Psal., LXXXV, 5. — (4) Luc., II, 9.

burere, habuit virtutem illuminativam et non consumptivam : hoc significatum est in rubo, qui ardebat, sed non comburebatur ; quia Virgo Beata fuit igne Spiritus Sancti inflammata, et nullo igne concupiscentiæ adusta, sed illuminata, etc.

C) *Creatura vegetativa.* — Tertio ejus nativitatem testificata est creatura vegetativa, quia tunc vinea Engaddi induit novum florem : *Vineæ florentes dederunt odorem suum* (1). *Sub umbra illius quem desideraveram sedi* (2) induitque novum balsami liquorem : *Quasi balsamum non mistum odor meus* (3).

D) *Creatura sensibilis.* — Quarto testificata est creatura sensibilis ; nam bos et asinus ipsum suum dominum cognoverunt : *Cognovit bos possessorem suum* (4) ; ipsum flexis genibus adoraverunt : *Glorificabit me bestia agri* (5), quia a comestione fœni, super quod puer jacebat, abstinuerunt.

E) *Creatura rationalis.* — Quinto testificata est creatura rationalis, sicut patet in Cæsare Augusto, qui tunc publicas statuas per mundum fieri jussit, Romanis debita dimisit, et vocari Deus renuit ; et quamvis horum significationem non intelligeret, Spiritus tamen Sanctus intellexit ; per hoc enim significabatur, quod Christo venienti debemus præparare viam cordium : *Parate viam Domini* (6) ; quod ipse debebat dimittere debita peccatorum : *Omne debitum dimisi tibi* (7), et quod veniebat ille, qui erat naturalis Dominus et rex universorum, unde propter absentiam justi Domini humanum genus conquerebatur : *Domine Dominus noster, possederunt nos domini absque te* (8).

F *Creatura intellectualis.* - Sexto testificata est creatura intellectualis, id est angeli, qui quidem tes-

(1) Cant., II, 13. — (2) Ibid., 3. — (3) Eccli., XXIV, 21. — (4) Isa., I, 3. — (5) Isa., XLIII, 20. — (6) Luc., III, 4. — (7) Matt., XVIII, 32. (8) Isa., XXVI, 13.

tificati sunt eum patenter, honorabiliter et lætanter. Christus quidem occulte venerat, sed Angeli non sunt passi ipsum penitus occultari, et ideo Angelus ipsum pastoribus patenter annuntiavit, dicens : *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum* (1), etc. ; testificati sunt honorabiliter, quia non unus vel duo, sed exercitus militiæ cœlestis, de cœlo venit : *Et subito facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis* (2) ; testificati sunt lætanter : *Laudantium Deum, et dicentium : Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

II. — Maria et Joseph.

Virgo Beata in verbis supradictis : *Jacob genuit Joseph*, etc., tripliciter describitur : a matrimoniali fœdere, a nomine, et a virginali pudore.

1. A matrimoniali fœdere. — Primo a matrimoniali fœdere, cum dicitur : *Joseph virum Mariæ*. Voluit enim Christus matrem suam habere sponsum multiplici de causa. Ipsa enim tenera puella, ideo indigebat viro maturo et grandævo, ut ab ipso custodiretur. Erat sola, ideo indigebat fideli socio, a quo in partu, et ante partum, et post partum associaretur. Erat virgo verecunda, ideo indigebat viro matrimonialiter copulato, ne tanquam adultera infamaretur. Erat multis laboribus exponenda, ideo indigebat magno adjutorio, quo relevaretur. Erat diabolo suspecta, ne scilicet esset illa de qua Isaias prophetaverat : *Ecce virgo concipiet et pariet* (3), etc ; et ideo debuit esse in matrimonio, ut illud mysterium diabolo celaretur.

2. A nomine. — Secundo describitur a nomine, cum dicitur *Maria* ; quæ alio nomine dicitur domina, et interpretatur stella et illuminatrix.

A) *Domina*. — Est ergo domina et imperatrix, et

(1) Luc., II, 10. — (2) Ibid., 13. — (3) Isa., VII, 14.

ideo tanquam domina contra diabolum tria potestative exercuit Primum quia ipsum de cordibus fidelium expulit ; hoc significatum est in templo pacis quod corruit. Sicut enim boni sunt templum Dei, sic et mali sunt templum diaboli ; ceciderunt igitur prout erant templum diaboli, et facti sunt templum Dei. Secundum quia principem dæmonum contrivit ; hoc significatum est per illam magnam statuam, quæ erat Romæ arte diaboli in aere sublevata, de qua responsum est, quod non caderet donec virgo pareret, quæ nocte qua peperit, cecidit. Tertium quia potestas principis dæmonum par Virginem contrita fuit ; hoc significatum est in statuis idolorum, quæ in Ægypto corruerunt ; Jeremias enim in Ægyptum descendens, signum eis dedit quod tunc idola sua corruerent, quando virgo pareret ; ideo sacerdotes illi imaginem Virginis cum puero in secreto templi adorabant, sed in ipsa nocte qua peperit, idola corruerunt.

B) *Stella.* — Secundo dicitur stella ; ideo Romæ apparuit in forma stellæ puerum bajulantis, quæ erat circumdata aureo circulo, et erat juxta solem, et audita est vox : « Hæc est ara cœli. » Per hoc significatur quantæ fuerit puritatis, quia visa in specie stellæ, quæ est naturæ purissimæ. Quantæ dignitatis, quia circumdata aureo circulo ; tota enim curia cœlestis in modum coronæ ipsam circumdat et ornat, unde cantat Ecclesia : « Circumdabant eam flores rosarum et lilia convallium ». Quantæ sit potestatis, quia erat juxta solem, id est Christum : hoc significatum est ibi : *Positus est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus* (1). Quantæ sit pietatis, quia vocata est ara cœli ; sicut enim altare est medium inter Deum et populum, sic ipsa est mediatrix inter Deum et nos.

C) *Illuminatrix.* — Tertio dicitur illuminans sive

(1) III Reg., II, 19.

illuminatrix, quia hominem cœcum illuminavit et hoc significatum est, quod vinea Engaddi florem attulit, fructum produxit, et etiam balsami liquorem emisit. Homo quidem habebat oculum carnis sanguine olentum, quia carnalia desiderabat. sed Virgo florem protulit qui in passione attritus et excoctus, oculo carnis est appositus, et ipsum sanavit. Habebat etiam oculum affectus insipidum, quia spiritualia sibi desipiebant, sed fructum protulit cujus dulcedo ipsam insipiditatem fugavit. Habebat etiam oculum intellectus obscurum, quia Dei veritatem non recognoscebat, sed liquor balsami omnem puritatem abstersit.

3. **A virginali pudore**. — Tertio describitur a virginali pudore, quod notatur cum dicitur : *De qua natus est Jesus*, non de quibus. Decuit ipsam virginem esse, quia Deus sibi committebat pretium redemptionis humanæ, ideo debuit et decuit esse vas integrum ne effunderetur ; virginitas enim perfecta, integritas carnis est et mentis ; sed de multis dicitur : *Cor fatui quasi vas confractus* (1), etc. Committebat sibi thesaurum divinæ sapientiæ, ideo debuit esse vas novum ; virginitas enim totum hominem novum facit ; hoc significatum est ubi dicitur, quod Elisæus. id est, Deus Pater posuit sal, id est divinam sapientiam in vas novum, id est, in Mariæ uterum (2). Committebat sibi balsamum divinæ gratiæ, ideo debuit esse vas mundum ; virginitas enim dicit perfectam munditiam mentis et corporis ; unde Propheta petens Spiritus Sancti gratiam, primo petit vasis munditiam, dicens : *Cor mundum crea in me, Deus* (3). Committebat sibi splendorem paternæ gloriæ, ideo debuit esse vas admirandum : *Vas admirabile, opus Excelsi* (4).

B. Jacques de Voragine. *Serm. I, II, in Nativit. Dom.*

(1) Eccli. XXI. 17. — (2) IV Reg., III. 20. seq. — (3) Psal., L. 12. — (4) Eccli., XLIII, 2.

SERMONNAIRE

Sermons et Instructions des Saints.

2408. — Jean Tauler. *Hérode et Archélaüs. Mystique.*

SOMMAIRE. — Exorde : Nos ennemis. — Nos gardiens. — Nos modèles. Hérode et Archélaüs. — Sujet : I. *Nos ennemis.* — 1. Le monde. — 2. Notre propre chair. — 3. Le démon. — 4. La lutte contre le mal. — II. *Nos gardiens.* — 1. Joseph ou le sage accroissement de la vie spirituelle. — 2. La terre d'Israël ou la vision de Dieu. — 3. Joseph averti dans un songe. — 4. Les gardiens de nos âmes. — 5. La pieuse crainte. — III. *Nos modèles.* — 1. Jésus et Marie. — 2. De l'enfance à l'âge parfait. — 3. Le chemin de la Galilée. — Conclusion : Nazareth, la cité de Dieu.

Exorde : *Hérode et Archélaüs.* — On peut relire, on peut prêcher, on peut méditer des milliers de fois le Saint Evangile, on y trouve toujours quelque vérité nouvelle, que l'on n'avait pas aperçue d'abord. Ainsi nous lisons dans l'Evangile de ce jour ces paroles remarquables : *Prends l'enfant et sa mère et va dans la terre d'Israël. Ceux qui voulaient faire périr l'enfant sont morts.* On en trouve qui n'ont pas plutôt ressenti en eux-mêmes le pieux désir de suivre une vie meilleure et de faire quelques œuvres importantes, qu'ils se laissent emporter tout-à-coup à une audace et à une présomption malheureuse. L'enfantement spirituel vient de s'accomplir et déjà avec une générosité importune et par un zèle sans discrétion, ils se proposent, ils sont décidés de mettre leur dessein à exécution et ils ne se demandent pas, si leur nature peut le supporter, et si la grâce

qu'ils ont reçue est suffisante pour pouvoir mener à bonne fin l'ouvrage ou l'exercice projeté. Avant de prendre un nouveau genre de vie, ils devraient examiner avec le plus grand soin, le but qu'ils se proposent. Ainsi rejetant ce désir nouveau ou le laissant comme en suspens, ils devraient le déposer dans le cœur de Dieu et le prier avec ferveur de vouloir bien accomplir par eux-mêmes et en eux-mêmes toutes leurs œuvres conformément à sa très sainte volonté. D'ailleurs il y en a parmi ceux dont je parle, qui, ayant conçu un pieux désir, se mettent aussitôt à l'œuvre pour l'accomplir, s'empressent de prendre un genre de vie rare et tout nouveau, tantôt celui-ci, tantôt celui-là. Et en déployant toutes leurs forces dans une présomption pareille, ils se font souvent bien du mal à eux-mêmes et dans leur corps et dans leur esprit, et il n'est pas rare de voir que la nature prédomine à l'endroit même où l'on prétendait établir le règne de Dieu.

Ainsi, Joseph, le père nourricier du Sauveur, pour fuir Hérode, s'était en allé en Egypte avec le petit enfant et sa mère. Et là, par l'avertissement que lui fit l'Ange dans un songe, il apprit la mort d'Hérode et il retournait déjà dans la terre d'Israël, quand il sut que, à la place d'Hérode, Archelaüs son fils était sur le trône. Il eut peur de s'y rendre ; il craignait que le nouveau roi n'attentât aussi lui à la vie du cher enfant.

Voyons maintenant ce que cela signifie. Le roi Hérode, qui oblige l'enfant à prendre la fuite et qui avait résolu de le faire mourir, désigne certainement le monde, qui a l'intention de faire mourir dans l'homme ce petit enfant, et que par conséquent il nous faut fuir, si nous voulons garder en nous l'enfant vivant. Mais l'on n'a pas plutôt abandonné, fui et abdiqué intérieurement le monde, même jusqu'à se retirer dans un monastère ou dans un cloître, qu'aussitôt se lève Archelaüs, qui prétend revendiquer les droits qu'il a sur nous. Voici ce que je veux dire : le

monde tout entier règne encore dans l'intérieur de celui dont je parle, tellement qu'il ne faut rien moins que des efforts soutenus, une grande prudence, une vraie générosité, beaucoup d'exercices de piété et avant tout le secours efficace de la grâce divine, pour arriver à le vaincre, à le surmonter, à le chasser et à le faire disparaître de son intérieur.

Sujet : I. Nos ennemis. — II. Nos gardiens. — III. Nos modèles.

I. — Nos ennemis.

1. **Le monde.** — Nous avons, tous, trois ennemis très cruels et très puissants, qui luttent contre nous avec une ruse infatigable et avec une haine que rien ne peut assouvir. Le premier est le monde lui-même, qui, par l'orgueil de l'esprit, pousse l'homme à tirer vanité de ce qu'il fait, à vouloir être vu des hommes, être connu au loin, jouir d'une certaine réputation et être écouté avec plaisir, et qui le pousse également à vouloir et à désirer plaire au monde par la beauté des vêtements, par l'amabilité de la conversation, par la sublimité et la pompe du langage, par des actions d'éclat, par la perspicacité de l'intelligence, par le cercle honorable des parents, par la puissance, par les richesses, par les honneurs. Toutes choses qui ne sont rien moins que les livrées du démon.

2. **Notre propre chair.** — Le second ennemi est notre propre chair, qui pousse le chrétien à la fornication spirituelle et charnelle et qui désire l'amener à la commettre dans ses paroles et dans ses œuvres. Ce vice tient dans ses chaînes tous ceux qui recherchent les plaisirs des sens, de quelque façon que cela se fasse. C'est à chacun de nous d'examiner attentivement en soi-même de quelle façon la tentation de l'impureté se montre davantage dans ses sens

et est plus capable de le faire tomber dans les filets de sa séduction. Ceux-là sont encore esclaves de ce vice, qui, étant épris de l'amour des créatures, les portent avec plaisir dans leur cœur le jour et la nuit. Tout cela, en effet, conduit l'homme à la faute. Or, de même que l'incontinence extérieure fait perdre la pureté et l'innocence du corps, de même l'incontinence intérieure fait perdre la pureté de l'esprit. Et autant l'esprit est plus digne et plus noble que le corps, autant la fornication spirituelle est plus grave et plus nuisible que l'impureté charnelle.

3. **Le démon.** — Le troisième adversaire est le démon, qui pousse l'homme aux pensées mauvaises et pleines de malice, aux soupçons injustes, aux jugements téméraires, à la haine et aux désirs de vengeance, en l'excitant à penser ainsi en lui-même : « Celui-ci t'a fait ceci et cela, celui-là a dit telle et telle chose de toi ; à ta place je ne le supporterais pas ainsi. » Voilà pourquoi l'homme montre à son semblable un visage plein de sévérité et un regard plein de colère : il ne lui dit que des paroles mordantes et remplies d'irritation. Ce qui amène bientôt la violation de la paix mutuelle, le trouble de l'amitié et une foule d'autres misères, parce que l'homme se lève pour se défendre et pour repousser l'injure. Et tout cela n'est certainement rien autre chose que la semence diabolique, que les inspirations et les œuvres de Satan.

4. **La lutte contre le mal.** — Si donc nous voulons éviter de perdre notre âme, il nous faut fuir tous ces péchés et nous mettre avec douceur et humilité sous le pressoir des souffrances et des afflictions, nous tenant prêts à supporter pour l'amour de Dieu toutes les adversités, qu'elles nous arrivent quand nous le méritons bien ou autrement, et laisser à Dieu et à la vérité le rôle de notre défense et de notre justification, ne nous défendant jamais nous-mêmes. En agissant

ainsi, nous jouirons véritablement de la paix de Dieu à l'extérieur et à l'intérieur, dans l'adversité comme dans la prospérité. Si telle n'est pas notre conduite, il est fort à craindre que Archélaüs, c'est-à-dire les vices dont j'ai parlé, ne détruisent et ne massacrent dans notre âme notre enfant, c'est-à-dire la grâce de Dieu.

II. — Nos gardiens.

1. **Joseph ou le sage accroissement de la vie spirituelle.** — Voilà pourquoi l'humble Joseph s'informait avec tant de soin pour savoir s'il y avait encore quelqu'un qui voulût faire mourir le petit enfant. En effet, quand l'homme est parvenu a détruire en lui tous les vices dont j'ai parlé, il reste encore des milliers de pièges, qu'il faut éviter, qui ne sont suffisamment bien connus de personne, si ce n'est de celui qui revient à soi-même et rentre en soi-même véritablement. Joseph signifie le sage accroissement de la vie spirituelle et le progrès continuel dans le fidèle accomplissement de la volonté divine. Ce Joseph est tout-à-fait habile à préserver l'enfant et sa mère des coups de leurs meurtriers.

2. **La terre d'Israël ou la vision de Dieu.** — Or, Joseph fut averti en songe par l'Ange et reçut l'ordre de retourner dans la terre d'Israël. La terre d'Israël signifie ici la terre de la vision de Dieu. Mais beaucoup périssent ici-bas misérablement pour vouloir se tirer des différents pièges des tentations, avant que la divine miséricorde du Seigneur les délivre par sa grâce et que l'ange les avertisse et les conduise. Ils tombent très souvent dans de graves erreurs, parce que, comme je viens de le dire, avant que Dieu vienne à leur aide, ils veulent eux-mêmes se libérer du danger, par exemple par l'habileté et la subtilité de leur intelligence et par les paroles magnifiques qu'ils savent débiter sur les sujets les plus difficiles et les plus rele-

vés ; ils savent, en effet, contempler les hauteurs de la Sainte Trinité et développer sur ce sujet les idées les plus profondes. Il est déplorable de voir combien d'erreurs sont venues de là autrefois et combien en viennent encore aujourd'hui. Ils ne veulent pas supporter jusqu'à la fin les pièges des tentations, dans lesquels Dieu permet que leurs pieds soient embarrassés, ni les ténèbres intérieures qui sont en eux. Ils ne veulent pas rester en Egypte Egypte signifie ténèbres) et cependant toutes les créatures, que Dieu a jamais formées, ne peuvent pas les délivrer de cette prison, ni les faire sortir du milieu de leurs peines. Un seul peut opérer ce prodige, c'est le Dieu éternel et plein de miséricorde, et personne ne le peut que lui. Qu'ils aillent où ils voudront, il faut qu'il en soit ainsi, si on les traite comme ils doivent être traités. Qu'ils aillent, qu'ils cherchent, qu'ils parcourent tout l'univers, ils ne trouveront qu'en Dieu un remède et un secours contre leurs tentations. N'allez pas dire que Dieu peut, s'il le veut, se servir de quelque instrument et les arracher à leurs épreuves soit par un ange, soit par un homme, il n'y a que lui seul et non un autre, à qui ce soin incombe Qu'ils cessent donc toute excursion et toutes les recherches extérieures, qu'ils essaient de trouver du secours dans leur intérieur, dans le fond de leur âme, qu'ils portent avec patience et pour l'amour de Dieu tout le poids de la tentation, qu'ils se résignent et restent dans l'Egypte, c'est-à-dire dans les ténèbres intérieures, jusqu'à ce que l'ange vienne les en tirer.

3. Joseph averti dans un songe. — Joseph fut averti dans un songe. On dit vulgairement : « Celui qui dort, ne pèche pas, même s'il fait quelque chose de répréhensible pendant son sommeil. » Ce qui est vrai, à moins qu'auparavant il n'ait fourni lui-même l'occasion des mauvais songes. De même, le vrai chrétien se tiendra intérieurement comme dans un sommeil tranquille à l'égard de toutes les épreuves et de toutes

les peines qui pourront lui arriver, il se soumettra à elles avec humilité ; et les supportera avec patience comme dans un sommeil ; il ne s'en étonnera pas, mais pour l'amour de Dieu il les endurera jusqu'à la fin dans une résignation parfaite, non seulement sans révolte aucune, mais encore avec joie. Il est certain qu'il n'y a pas de moyen plus sûr et plus avantageux d'en être délivré et de se préserver du péché. Quand le chrétien sera dans ce sommeil de la patience et de la résignation, c'est alors qu'il sera appelé et qu'il recevra l'ordre de sortir, comme nous lisons qu'il a été fait à saint Joseph, le père nourricier du Sauveur.

4. **Les gardiens de nos âmes.** — Or, ce gardien ou ce père nourricier du Sauveur désigne les Prélats de la Sainte Eglise, savoir le Pape, les évêques, les prêtres, les abbés, les prieurs et tous les confesseurs, qui doivent garder ceux qui sont confiés à leurs soins, pendant qu'ils sont encore en bas âge, les conduire, les guider tous selon leurs besoins. Mais hélas ! si quelques-uns parmi eux sont aveugles ; alors un aveugle conduit un autre aveugle, de sorte qu'il est fort à craindre pour certains supérieurs et certains sujets qu'ils n'aillent ensemble se précipiter dans l'abîme de la damnation éternelle. Nous avons tous un grand nombre de dignitaires et de maîtres. Je suis moine, j'ai pour chefs au-dessus de moi un sous-prieur, un prieur, un provincial, un évêque et le Pape. Si tous ces chefs conjuraient contre moi, si tous ensemble devenaient des loups pour moi, de manière à me couvrir de leurs morsures cruelles, je devrais me prosterner humblement devant eux dans une résignation et une soumission véritable et supporter avec la plus grande patience tout le mal qu'ils me feraient, avec une grande humilité, sans aucun murmure et sans la pensée de la moindre vengeance. S'ils voulaient m'accorder quelque faveur, ce serait mon devoir de la refuser humblement. Si au contraire ils voulaient me déchirer à belles dents, quand bien

même ils seraient cent fois plus nombreux, je devrais supporter tout cela avec douceur et humilité pour arriver à la contemplation et à l'amour de Dieu.

5. **La pieuse crainte.** — Voilà pourquoi saint Joseph était toujours dans une pieuse crainte, bien que l'Ange lui eût annoncé, bien qu'il eût su que tous ceux qui voulaient la mort du petit enfant, étaient morts. Il s'informait avec une grande sollicitude pour savoir qui était monté sur le trône de Judée. Ce qui prouve évidemment qu'ils se trompent, ceux qui veulent être exempts de toute crainte, puisque, tant que nous vivons ici-bas, il ne faut jamais la bannir entièrement de nous, et ne jamais désirer qu'elle nous quitte. C'est dans ce sens que le Roi-Prophète nous dit : *La sainte crainte du Seigneur demeure dans les siècles des siècles* (1). En vérité, quand bien même, les anges nous honoreraient de leurs avertissements et de leurs ordres, il nous faudrait encore rester dans la crainte et examiner avec soin, pour voir si Archélaüs ne règne pas encore en nous.

III. — Nos modèles.

1. **Jésus et Marie.** — Après cela, Joseph se lève et prend l'enfant et sa très humble et très auguste Mère. Par l'enfant, nous entendons une pureté sans tache et immaculée. A son exemple, en effet, chacun doit être tout-à-fait pur et innocent, sans mélange, sans aucune tache des choses temporelles. Chacun également doit être petit par une humilité profonde, et soumis non seulement à Dieu, mais encore à toutes les créatures pour l'amour de Dieu. Par la très noble mère de l'enfant nous entendons l'amour vrai et délicieux de la divinité. L'amour de Dieu, en effet,

(1) *Timor Domini sanctus, permanens in sæculum* [sæculi. Psal., XVIII, 10.

est la mère de la parfaite humilité et de la mortification de soi-même, accompagnée de la soumission à la volonté de Dieu et d'une grande pureté de cœur. D'ailleurs, quand l'homme en est là, il est encore un petit enfant. C'est pourquoi il ne lui est pas encore permis d'aller jusqu'à la terre d'Israël, c'est-à-dire jusqu'à la terre de la contemplation. Il peut à la vérité tendre vers ce but, en obtenant le pardon de ses fautes, mais il lui faudra aussitôt revenir en Egypte, tant qu'il sera encore en bas âge et qu'il ne sera pas encore devenu un homme parfait. Qu'il prenne donc les armes de Notre Seigneur et Sauveur, qui nous a donné les enseignements les plus parfaits dans sa vie très sainte et très innocente, et qui nous a montré très clairement le chemin de la perfection, de sorte que toutes les fois que nous ne pouvons pas entendre la parole de Dieu, nous trouvons suffisamment et abondamment dans sa vie très pure tout ce qui est nécessaire à notre salut.

2. **De l'enfance à l'âge parfait.** — En effet, lorsque le Sauveur eut atteint l'âge de douze ans, il vint à Jérusalem, mais il n'y resta pas alors, il retourna chez lui avec ses parents. C'est que, à cette époque relativement à la nature humaine qu'il avait prise, il n'était pas encore arrivé à l'âge parfait. Il se tint donc à l'écart, jusqu'à ce qu'il eût atteint sa trentième année, qu'il fût devenu un homme parfait et qu'il n'eût plus à prendre d'accroissement. Ayant alors l'âge convenable, il était tous les jours dans Jérusalem, il instruisait, il dirigeait, il prêchait, il discutait avec les Juifs et leur montrait le chemin de la vérité avec une autorité toute divine. Il s'en allait de côté et d'autre selon son bon plaisir, et comme un Maître tout-puissant, il demeurait librement et dans la Galilée, à Capharnaüm, et à Nazareth et dans toute la terre d Israël et de Juda. Dans tous ces pays, il opérait des choses merveilleuses et faisait éclater sa gloire par des prodiges et des miracles.

3. **Le chemin de la Galilée.** — C'est ainsi que doit faire l'homme vertueux. Il n'ira pas dès le premier jour dans la terre d'Israël, c'est-à-dire dans la terre de la contemplation, pour y demeurer toujours. Il peut sans doute y aller et y rester quelque temps, mais tant qu'il n'est pas encore assez grand, qu'il est encore un petit enfant et un homme incomplet, il faut qu'il se retire de nouveau et ne reste pas là continuellement. Mais quand il a atteint le sommet de la perfection et qu'il est devenu un homme fort et robuste, il peut monter dans la terre de Juda (Juda signifie la louange de Dieu) et entrer dans Jérusalem, dans la la paix véritable. Il pourra alors enseigner et discuter avec confiance et fermeté et prendre courageusement le chemin de la Galilée, qui veut dire transmigration. Quand il en est là, il a monté et s'est élevé au-dessus de toutes les créatures. Il entre alors dans la ville de Nazareth, la ville aux fleurs brillantes, la ville où s'étalent les fleurs délicieuses de la vie éternelle. C'est là que l'on jouit d'une paix et d'une allégresse incomparable, d'un repos parfait et de l'avant-goût de la céleste patrie.

Conclusion : *Nazareth, la cité de Dieu.* — Ceux-là seuls arrivent à cette ville bien aimée, qui se renoncent eux-mêmes et se soumettent humblement à la très sainte volonté de Dieu, qui supportent avec une douce patience toutes les épreuves et toutes les adversités tant extérieures qu'intérieures et qui n'essaient pas de sortir de leurs peines d'une façon inopportune, mais qui attendent que la volonté de Dieu daigne elle-même les en tirer par sa grâce. Voilà, dis-je, ceux qui parviennent à la paix et qui entrent dans la ville fleurie de Nazareth, où ils trouvent le Dieu, dont ils jouiront éternellement. Que la bonté divine nous accorde à tous cette grâce. (*Trad. G. Sachet*).

JEAN TAULER, *Serm. in Vigil. Epiph.*

2409. — Saint Vincent Ferrier.
L'Incarnation révélée à Saint Joseph.

TRIPLE TÉMOIGNAGE

SOMMAIRE. - Exorde : L'Incarnation du Christ fut un mystère caché, mais révélé à saint Joseph. — Sujet : I. *Témoignage des sens.* — 1. De la vue surtout. — 2. Anxiété de Joseph. — 3. Rien en Marie, de ce qui dénote une mauvaise femme : A) Elle est pieuse. — B) Silencieuse. — C) Modeste. — D) Mortifiée. — E) Laborieuse. — F) Sans vanité. — G) Respectueuse envers son mari. — 4. En Marie toutes les vertus de prudence, de justice, qui conviennent à l'état de mariage. — II. *Témoignage de la sagesse divine.* — 1. Les mystères divins ne peuvent être connus que par une révélation divine. — 2. L'incarnation révélée à Joseph. — 3. Question incidente. — III. *Témoignage des vertus spéciales de Marie.* — 1. Marie aux approches de la Nativité du Seigneur : A) Argument philosophique. — B) Théologique. — C) Expérimental. — 2. En l'honneur de la Sainte Famille. — Conclusion : Pour recevoir Jésus.

Inventa est in utero habens de Spiritu Sancto. Or telle fut la naissance du Christ. Marie sa mère étant fiancée à Joseph, avant qu'ils fussent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu de l'Esprit-Saint (1).

Exorde : *L'Incarnation du Christ fut un mystère caché, mais révélé à saint Joseph.* — Tout notre discours, mes chers frères, aura aujourd'hui pour sujet l'Incarnation de Notre-Seigneur et la Maternité de la Vierge Marie. Mais pour obtenir de Dieu la dévotion et la joie que doit vous inspirer ce sujet, saluons d'abord la Vierge Mère. *Ave Maria.*

Il me semble, que la Sainte Ecriture met une diffé-

(1) Matt., I, 18. *Note importante.* — La nature du sujet traité ici, notamment dans le premier point, a fait hésiter la direction à donner en français l'ensemble du sermon si beau d'autre part de saint Vincent Ferrier. Au lecteur de voir ce qui peut être dit aux oreilles plus délicates du vingtième siècle, et ce qu'il vaut mieux passer sous silence.

rence considérable entre la conception de Notre-Seigneur et sa naissance. Celle-ci, non seulement ne fut pas mystérieuse et cachée, mais il paraît évident, au contraire, que Dieu a voulu l'annoncer et la notifier au monde tant par le ministère des anges que par des signes célestes, comme l'étoile parue en Orient, par les animaux de la crèche, par les rois venus des régions orientales. C'était l'accomplissement de la prophétie d'Aggée : *J'ébranlerai le ciel et la terre, les océans aussi bien que l'aride ; je mettrai les peuples en mouvement et viendra alors le Désiré de toutes les nations* (1). Par le mot ciel, il faut ici entendre les Saints Anges.

Quant à sa conception, tout au contraire, Dieu a semblé la couvrir d'un voile mystérieux. Il ne l'a révélée à personne au monde, ni aux patriarches, ni aux prophètes, ni aux Saints. Seuls l'Archange Gabriel et la Vierge Marie en ont possédé le secret.

C'est dans ce sens que parle Isaïe : *De l'extrémité de la terre nous avons entendu des cantiques : Gloire au juste : Et j'ai dit : C'est mon secret, c'est mon secret* (2). Et le prophète parlait en la personne de Gabriel et de Marie (3). *Des extrémités de la terre.* Ces confins de la terre, nous pouvons les entendre comme espace et comme temps. Comme espace, si nous partons du centre de la terre, le point le plus éloigné sera la circonférence. La terre est ce centre : la circonférence est le ciel empyrée. C'est donc du ciel et de la terre que Gabriel et la Vierge Marie entendent monter ces cantiques à la gloire du Juste, c'est-à-dire du Sauveur : car il est de règle en théologie qu'au sens absolu, lorsqu'on parle du juste, on parle du Sauveur.

Comme temps. On peut diviser la durée du monde

(1) *Ego commovebo cœlum et terram, et mare et aridam et movebo omnes gentes et veniet Desideratus cunctis Gentibus.* Agg. II, 7, 8.

(2) *A finibus terra laudes audivimus gloriam Justi. Et dixi : secretum meum mihi. Secretum meum mihi.* Is., XXIV, 16.

(3) Cette interprétation ne semble pas conforme au sens *littéral* du texte (Note du Trad.).

en sept âges : Le premier va d'Adam à Noé. Le second de Noé à Abraham. Le troisième d'Abraham à Moïse. Le quatrième de Moïse à David. Le cinquième de David jusqu'à la captivité de Babylone. Le sixième, de la captivité à Jésus-Christ. Le septième, qui sera le dernier, ira de Jésus-Christ à la fin du monde, selon le mot de l'Apôtre aux Corinthiens : *C'est en nous que les siècles arrivent à leurs fins* (1). Telles sont, comme durée temporelle, ces extrémités de la terre dont parlent Gabriel et la Vierge Marie en disant : Au dernier âge du monde nous avons entendu les cantiques à la gloire du Juste, du Sauveur.

Dites-nous, ô bienheureux Gabriel, dites-nous quelque chose de ces cantiques, de cette gloire du Sauveur ! Il nous répond : *C'est mon secret ! C'est mon secret*, c'est-à-dire je le garderai. Il est donc bien vrai qu'elle fut mystérieuse et cachée, l'admirable Conception du Christ. C'est d'elle que David a chanté : *Il descendra comme la pluie sur la toison ; comme les gouttes de rosée perlant sur la terre* (2).

Malgré cette différence évidente entre sa conception et sa naissance, malgré le mystère dont sa conception fut couverte à l'origine, elle se manifesta peu à peu, comme toute maternité devient évidente en approchant de son terme. Il en fut ainside la Sainte Vierge dont la maternité, à raison de ses signes extérieurs, ne pouvait plus se dissimuler. C'est ce qu'exprime notre texte.

Or, sur ce sujet de la maternité de la Vierge, je me propose de vous montrer que son époux Joseph s'en rendit compte de trois façons.

Sujet : I. Par le témoignage de ses sens. — II. Par le témoignage de la sagesse divine. — III. Par le témoignage des vertus spéciales de Marie.

(1) *Ad correptionem nostram, in quos fines sæculorum devenerunt.* I Cor., X, 11.

(2) *Descendet sicut pluvia in vellus : sicut stillicidia stillantia super terram.* Psal., LXXI, 6.

I. — Témoignage des sens.

1 **De la vue surtout.** — Je dis d'abord que c'est par le témoignage de ses sens que saint Joseph, son époux, reconnut que la Vierge Marie allait devenir mère. Toute connaissance part d'une sensation. Par la vue, nous connaissons les couleurs, par l'ouïe les sons, par l'odorat les odeurs, par le goût les saveurs et par le toucher nous distinguons ce qui est dur ou mou, ce qui est chaud ou froid. Si vous demandez : Comment savez-vous cela ? On vous répond : Parce que je l'ai vu ou entendu ou senti, etc. Toute votre connaissance vient donc évidemment, d'ordinaire, des sens, et le Philosophe nous atteste que les sens, et surtout la vue, lorsqu'ils sont dans leur état normal, ne se trompent jamais sur leur objet propre. C'est pour cela que les seigneurs juges établissent une différence considérable entre les témoins oculaires et les témoins qui ne rapportent que ce qu'ils ont entendu dire ou ce qu'ils croient : Le témoin oculaire l'emporte sur tous les autres. C'est ainsi que Notre-Seigneur reprochait aux Juifs de refuser de croire, en leur disant : *Nous parlons de ce que nous savons : nous attestons ce que nous avons vu ; et vous ne recevez pas notre témoignage* (1 ! Nous disons, c'est-à-dire moi et les prophètes, ce que nous savons par nos propres yeux.

2. **Anxiété de Joseph.** — Donc la future maternité de la Vierge Marie fut reconnue par Joseph, son Epoux. Vous savez comment après qu'elle eut conçu, Marie s'en alla toute joyeuse visiter sa cousine germaine Elisabeth, enceinte de Jean-Baptiste et dont l'ange lui avait annoncé la grossesse. Elle y demeura trois mois, nous dit saint Luc. Son époux Joseph vint la voir à son retour à Nazareth et constata sa future maternité déjà visible. Imaginez la stupéfaction de

(1) *Quod scimus loquimur, et quod vidimus testamur, et testimonium nostrum non accipitis.* Joa., III, 11.

saint Joseph qui non seulement ne s'était pas approché d'elle, mais que la Vierge Marie, au dire de saints docteurs, avait elle-même engagé, après leurs épousailles, à faire le vœu de virginité comme elle l'avait fait elle-même. Et il constatait sa maternité prochaine : il n'en pouvait croire ses yeux. C'est ce que nous rapporte le commencement de l'Evangile de ce jour : *Marie, Mère de Jésus ayant épousé Joseph, avant qu'ils fussent ensemble*, c'est-à-dire qu'ils eussent cohabité et commencé leur vie conjugale, *se trouva enceinte par l'opération du Saint Esprit. Joseph, son époux, qui était un homme juste et qui ne voulait pas la dénoncer, résolut de la renvoyer secrètement* (1). Jugez de la douleur de cette sainte Vierge qui n'osait pas lui révéler ce qui en était, parce que *Mon secret est à moi.*

3. **Rien en Marie de ce qui dénote une mauvaise femme.** — Jugez aussi dans quelle perplexité se trouvait Joseph qui était âgé (2) et pauvre, tandis que Marie était jeune et belle. Comme le dit saint Bernard, Joseph, qui connaissait la sainteté de cette sainte vierge ne pouvait croire qu'elle eut péché, et cependant, il ne pouvait se dissimuler sa maternité prochaine et l'impossibilité naturelle pour une femme de se trouver dans cet état, sans le concours des œuvres d'un homme. Son cœur était comme une olive entre deux meules. Prudent et sage comme il l'était, il savait qu'une femme légère se trahit toujours par l'absence d'une piété sincère, par sa loquacité, l'immodestie de ses manières, son amour de la bonne chère, sa paresse, sa vanité et son mépris pour son

(1) *Cum esset desponsata Mater Jesu Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu Sancto. Joseph autem, vir ejus, cum esset justus et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.* Matth., I, 18, 19.

(2) Il n'est nullement prouvé que saint Joseph fût vieux et âgé. C'est une tradition qui a dû venir de ce que Joseph mourut avant que Jésus eut 30 ans (Note du Trad.).

mari : Il suffit d'un seul de ces défauts pour faire soupçonner le mauvais fond d'une femme. Mais loin de remarquer en Marie aucun de ces signes. Joseph n'y constatait que des signes tout opposés : tous les caractères qui distinguent une sainte femme.

A) *Elle est pieuse.* — Le premier signe d'une femme mauvaise est l'absence de piété sincère envers Dieu : sa négligence et son dégoût pour la prière et la prédication de la parole divine ; dont la cause est qu'elle ne craint pas Dieu. Que Dieu la garde des occasions, parce qu'une femme qui n'a pas la crainte de Dieu, ne sera retenue par aucune autre crainte. Ce fut la crainte de Dieu et sa piété qui préservèrent du péché la chaste Suzanne et lui inspirèrent les magnifiques paroles que nous lisons dans Daniel : *Je suis dans l'angoisse, de quelque côté que je me tourne : je ne sais plus ce que je dois faire, mais il vaut mieux tomber injustement aux mains des hommes que de pécher en présence de Dieu* (1).

Joseph observait son épouse pour se rendre compte si elle était pieuse ou non, et il devait convenir qu'on ne pouvait trouver femme plus pieuse et plus sainte, plus constamment appliquée à l'oraison, aux saintes lectures et à la contemplation, ce triple fondement sur lequel doit s'établir toute femme qui ne veut pas tomber : *Personne*, dit saint Paul, *ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé en Jésus-Christ* 2).

Dans cette Vierge si sainte et si ardente dans l'amour de Dieu, saint Joseph ne put découvrir la moindre trace de tiédeur ; elle était la réalisation de *cette femme qui craint le Seigneur et mérite par là même toute louange* (3) que décrivent les Proverbes.

(1) *Angustiæ sunt mihi undique... Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras quam peccare in conspectu Domini.* Daniel, XIII, 22.

(2) *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est quod est Christus Jesus.* I Cor., III, 11.

(3) *Mulier timens Deum ipsa laudabitur.* Prov., XXXI, 30.

B) *Elle est silencieuse.* — Le second signe est la loquacité. Que Dieu la garde de la tentation. La raison en est que l'abondance des paroles tarit toute dévotion dans l'âme, comme s'évapore le parfum d'un flacon toujours ouvert : *Où il y a abondance de paroles, le plus souvent il y a pénurie* (1), sous-entendez : de vertu. Apprenez, mes frères, à vos jeunes filles à ne pas trop parler : *Que la femme se tienne dans le silence et qu'elle s'instruise avec une parfaite soumission* (2). S'il en est autrement, c'est mauvais signe. Une femme silencieuse est bonne. Pour peindre cet amour du silence chez la sainte Vierge, on la représente avec les yeux plus grands que la bouche, afin de nous apprendre combien son âme avait de grands yeux pour contempler et considérer les merveilles de Dieu et combien sa bouche s'ouvrait peu pour parler : *Marie conservait toutes ces choses et les méditait dans son cœur* (3). Joseph réfléchissait que, loin de trop parler, elle refusait plutôt de parler. Je le répète, cette vierge admirable avait les yeux plus grands que la bouche, comme nous le montre son portrait, peint par saint Luc et qui est à Rome.

C) *Elle est modeste.* — Le troisième signe est l'immodestie des manières, quand sa démarche est voluptueuse ou que ses façons sont tellement libres qu'on dirait qu'elle a des fourmis dans les pieds. Saint Ambroise nous dit que le corps de l'homme est le miroir de son âme. Et Salomon nous fait ce portrait : *La femme parée comme une fille de joie pour séduire les âmes est parleuse, coureuse, agitée, incapable de rester debout chez elle, mais toujours dehors, toujours dans les rues, tendant des pièges dans tous les coins* 4. Ajoutez

(1) *Ubi autem verba sunt plurima, ibi frequenter egestas.* Prov., XIV, 23.

(2) *Mulier in silentio discat cum omni subjectione.* I. Tim., II 11.

(3) *Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.* Luc., II, 51.

(4) *Mulier ornatu meretricio, præparata ad capiendas animas garrula et vaga, quietis impatiens, nec valens in domo consistere*

aussi qu'elle se met aux fenêtres. Joseph non plus ne voyait pas cela dans Marie qui ne sortait de chez elle que pour aller au Temple, et qui s'y rendait avec une parfaite modestie, les yeux baissés et recueillis.

Elle ne cherchait pas à se faire remarquer et ne regardait pas autour d'elle. Aussi la Sainte Ecriture porte sur elle ce cri d'admiration : *Que vous êtes belle, ô mon aimée, que vous êtes belle! vos yeux sont ceux de la colombe, sans parler de tout ce qui se cache dans votre cœur* 1. Le Saint-Esprit répète deux fois : que vous êtes belle, parce qu'elle était belle de corps et d'âme. Ses yeux sont des yeux de colombe : il ne dit pas des yeux de faucon.

D) *Elle est mortifiée.* — Le quatrième signe est l'amour de la bonne chère. C'est un mauvais signe pour l'homme comme pour la femme : Le gourmand et le luxurieux sont deux voisins qui s'invitent constamment : le gourmand bien reçu appelle son compagnon ; il est presque forcément luxurieux, et c'est du gourmand que l'Ecriture dit : *Ils mangeront et jetteront leurs âmes dans l'iniquité* 2. Mais la Vierge Marie mangeait fort peu, seulement ce qui était nécessaire pour ne pas défaillir ; elle était sans cesse dans le jeûne et l'abstinence.

E) *Elle est laborieuse.* — Le cinquième signe, c'est l'amour de l'oisiveté, comme font certaines femmes qui disent : Je n'ai pas besoin de travailler ; j'ai apporté assez de dot à mon mari pour en vivre. Mais l'oisiveté, au dire de saint Bernard, est la mère de tous les vices et la marâtre de toutes les vertus. Notre corps issu de la terre en subit les conditions : la terre, laissée en friche, ne produit que des épines, c'est-à-dire la

pe libus suis, nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians. Prov., VII, 10, seq

(1) *Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet.* Cant., IV, 1.

(2) *Peccata populi mei comedent et ad iniquitatem eorum sublevabunt animas eorum.* Osée., IV, 8.

luxure et de mauvaises herbes, c'est-à-dire toutes sortes de péchés et de pensées perverses. Il en est ainsi du corps dans l'oisiveté : *Mettez cet esclave*, le corps qu'il faut gouverner en esclave, *au travail*, dit l'Ecriture, *pour ne pas le laisser oisif : l'oisiveté est mauvaise conseillère* (1). Mais Marie n'était jamais oisive et s'occupait toujours à des œuvres saintes. Saint Jérôme dit qu'elle se levait la nuit pour prier. Ensuite elle filait ; elle tissait, etc.

F, *Elle est sans vanité.* — Le sixième signe est la vanité dans la parure et le luxe. Les femmes peuvent se parer, pourvu que ce soit décemment et honnêtement, suivant leur condition, mais quand elles consacrent à leur toilette tout leur temps et tous leurs soins, sans se laisser le loisir de s'occuper de leur âme, qu'alors Dieu les garde, car ce sont des esprits légers et des cœurs pleins de vanité : *Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, tout est vanité* (2). Rappelez-vous la règle que nous donne l'Apôtre : Que la femme se pare d'habits *convenables, modestes et simples, sans user de coiffures compliquées, d'or, de perles ou de drap précieux, mais qu'elle recherche seulement ce qui convient à une femme qui n'aime que la piété et les bonnes œuvres* (3). Vous entendez, mes frères, la simplicité dans la mesure, c'est-à-dire suivant la condition et la fortune de son mari. Mais il y a des femmes, qui ne réfléchissent à rien et qui devraient rougir de se parer et de se vêtir, comme des filles de joie. Qu'elles songent donc à ce que dit l'Ecriture : *La grâce est trompeuse et la beauté est chose vaine : Seule la femme qui craint Dieu*

(1) *Mitte illum in operationem, ne vacet. Multam enim malitiam docuit otiositas.* Eccle., XXXIII, 28

(2) *Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes, vanitas vanitatum et omnia vanitas.* Eccle., I, 2.

(3) *Similiter et mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se, et non in tortis crinibus, aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosa ; sed, quod decet mulieres, promittentes pietatem per opera bona.* I Tim., II, 9.

est digne de louange (1). Mais la divine Vierge ne se souciait pas de parure : elle lavait son visage à l'eau pure de ses larmes. Sainte Anne, sa mère, qui était fort riche (2) la parait elle-même, et par déférence pour sa mère, elle s'habillait ainsi à la maison, jamais au dehors : C'est tout le contraire de ce que font nos jeunes filles modernes.

G) *Elle était respectueuse envers son mari.* — Le septième signe, c'est le mépris de son mari, son cœur étant acquis à un autre, ou quand elle se querelle avec lui, ou qu'elle cherche en toutes choses à le supplanter ou à l'humilier. Au contraire, la Sainte Ecriture veut que la femme respecte son mari, selon le précepte de l'Apôtre : *Que la femme écoute en silence et en toute soumission. Je ne lui permets ni d'enseigner ni de dominer son mari, mais je lui commande le silence* (3).

Nous lisons également au livre d'Esther ce que disait Assuérus à ses principaux seigneurs : *Que les épouses aussi bien des grands que des plus humbles respectent leurs époux et sachent reconnaître qu'ils sont les maîtres chez eux* (4).

Ce signe du mépris de son mari n'apparaissait pas plus que les autres dans la glorieuse Vierge qui, malgré sa jeunesse, sa noblesse et sa beauté, malgré l'âge et la pauvreté de son Epoux, l'honorait plus qu'aucune femme au monde.

4. **En Marie toutes les vertus de prudence, de justice, qui conviennent à l'état de mariage.** — Ainsi donc

(1) *Fallax gratia et vana est pulchritudo : mulier timens Deum ipsa laudabitur.* Prov., XXXI, 30.

(2) La pauvreté du ménage de Nazareth ne semble guère appuyer cette opinion que sainte Anne fut « fort riche » (Note du Trad.).

(3) *Mulier in silentio discat cum omni subjectione. Docere autem mulieri non permitto neque dominari in virum, sed esse in silentio.* II Tim. II, 11.

(4) *Cunctæ uxores, tam majorum quam minorum, deferant maritis suis honorem... esse viros principes et majores in domibus suis.* Esther., I, 20, 22.

Joseph, loin de trouver aucun signe de perversion en Marie, y constatait, au contraire, toutes les vertus, tous les sentiments qui font les saintes femmes. Mais il avait beau se demander si, par hasard, la nature pouvait amener la maternité chez une femme sans l'œuvre de l'homme. Il était obligé de constater que cela ne s'était jamais vu. Aussi était-il dans la plus cruelle perplexité et son cœur était comme broyé entre deux meules.

D'un côté, il ne voulait pas la dénoncer, car elle eut été lapidée sur le champ. D'autre part, comme il était juste, il ne voulait pas se faire le complice d'une faute ; et c'est pourquoi il se résolut à la renvoyer secrètement. Et ainsi fut accomplie la prophétie de David, disant au nom de Joseph : *La crainte et le tremblement ont fondu sur moi : et les ténèbres m'ont enveloppé tout entier. Et j'ai dit : Qui me donnera des ailes, comme à la colombe, pour m'envoler et retrouver la paix ? Et je suis demeuré dans la solitude* (1). Pour appliquer ces paroles à notre sujet : la crainte, c'est celle de participer à son péché s'il la gardait avec lui ; le tremblement, c'était la peur de condamner peut-être une innocente.

Je viens donc de vous montrer comment l'expérience de ses sens avait prouvé à Joseph que Marie allait devenir mère. Tirez-en cette leçon, mes frères, qu'il faut veiller avec soin, comme saint Joseph, avant de contracter mariage, pour découvrir tout empêchement possible de parenté, d'affinité ou autre *Le mariage est digne d'honneur et le lit nuptial ne souffre aucune tache* (2), dit l'Apôtre aux Hébreux, mais cela suppose qu'il n'y a pas eu d'empêchement.

(1) *Timor et tremor venerunt super me et contexerunt me tenebræ : Et dixi : Quis dabit mihi pennas, sicut columbæ, et volabo et requiescam. Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine.* Psal., LIV, 6, seq.

(2) *Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus,* Heb., XIII, 4.

II. — Témoignage de la Sagesse divine.

1. Les mystères divins ne peuvent être connus que par une révélation divine. Je dis en second lieu que Joseph connut que son épouse allait devenir mère par une disposition de la sagesse divine. Mon affirmation se fonde sur une règle théologique : Saint Thomas dans la Somme nous enseigne que les mystères, c'est-à-dire les secrets divins dont le principe réside dans la seule volonté libre de Dieu, ne peuvent être connus qu'autant qu'il plaît à Dieu de nous les révéler. C'est évident : ce que j'ai dans le cœur, vous ne pouvez le savoir sans que je vous le dise ; à plus forte raison, en est-il de même des pensées de Dieu. Les phénomènes qui se produisent selon les lois de la nature peuvent être prévus : il suffit d'en connaître la cause naturelle. Le médecin peut prévoir l'heure de la mort d'un malade, parce que, si l'événement est encore futur, la cause qui doit le produire est déjà présente. Il n'en est pas ainsi de la libre volonté de Dieu, comme le dit justement la Sainte Ecriture : *Quel est l'homme qui pourra pénétrer le conseil de Dieu ? et qui pourra dire ce qu'il a résolu ?* Et plus loin : *O Seigneur, qui connaîtra votre pensée, si vous n'envoyez votre sagesse et votre esprit du haut des cieux pour nous la révéler* (1) ? Joseph voyait bien l'état de son épouse, mais il n'avait aucun moyen naturel de découvrir la vérité de ce qui se passait ; la conception de Jésus n'avait aucune cause proportionnée dont elle put être l'effet naturel : elle n'était produite ni par l'influence des constellations célestes, ni par aucune autre opération, que ce fut celle des anges, des éléments ou des hommes.

Elle ne pouvait donc être connue que par révéla-

(1) *Quis enim hominum poterit scire consilium Dei? aut quis poterit cogitare quid velit Deus?... Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam et miseris spiritum sanctum tuum de altissimis.* Sap., IX, 13, 17.

tion divine. Sachant combien Joseph était un homme d'éminente sainteté, combien il était juste et parfait, nous pouvons imaginer avec quelle ardeur il recourut à Dieu par la prière, pour qu'il plût à sa Miséricorde de l'éclairer sur les desseins de sa volonté, suivant en cela par avance le conseil de saint Jacques : *Si quelqu'un a besoin de sagesse, qu'il s'adresse à Dieu qui la donne à tous abondamment, et elle lui sera donnée* (1).

C'est ce que fit Joseph, en cette nuit où il avait résolu de se retirer. Il se mit d'abord en oraison et dit à Dieu : Seigneur, vous m'avez fait une grande grâce en me donnant pour épouse cette jeune fille, mais je vois qu'elle va devenir mère. Comment une si sainte femme peut-elle être dans cette situation ? A ces prières il mêlait d'abondantes larmes. Je crois bien aussi que, de son côté, la bienheureuse Vierge priait avec ferveur pour obtenir à son Epoux bien-aimé les consolations dont il avait besoin. Dieu allait exaucer ces prières si parfaites.

2. L'incarnation révélée à Joseph. — *Tandis qu'il réfléchissait à ces choses, voici qu'un ange du Seigneur apparut à Joseph pendant son sommeil et lui dit : Joseph, fils de David, n'hésite point à prendre avec toi Marie, ton épouse : car ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils et tu lui donneras le nom de Jésus : car il sauvera son peuple de ses péchés. Et tout cela se fait pour accomplir ce qui a été prédit par le Prophète : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous* (2).

(1) *Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter et non improperat et dabitur ei.* Jac., I, 5.

(2) *Hæc autem eo cogitante, ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph dicens : Joseph, fili, David noli timere accipere Mariam, conjugem tuam. Quod enim in ea natum est, de Spiritu Sancto est. Pariet autem filium et vocabis nomen ejus Jesum. Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est a Domino per*

Observez que l'ange lui cite la prophétie d'Isaïe : *Voici que la Vierge concevra un fils*, et cette prophétie ne parle pas du Père ou du Saint-Esprit. Figurez-vous maintenant, mes frères, quelle dut être la joie de Joseph, quand il sut enfin la vérité.

3. **Question incidente.** — Mais ici une question se présente : Pourquoi la sainte Vierge ne lui dit-elle pas ce qui en était quand elle vit sa tristesse et sa perplexité : car certainement il l'eut crue sur parole, bien qu'aujourd'hui peut-être un époux n'en croirait pas son épouse. Je réponds qu'il ne suffit pas, en effet, pour avoir le droit de révéler un secret confié à notre religion et qui est, d'ailleurs, bon, juste et saint, qu'il doive un jour être connu d'une autre manière. *Il est juste de garder le secret du Roi* (1), lisons-nous dans le livre de Tobie. Aussi la sainte Vierge qui avait la conscience la plus délicate, n'osa pas révéler ce secret dans la crainte d'offenser le roi du ciel.

Quelle leçon pour tant de personnes irréfléchies qui ne savent pas se taire et qui, lorsque Dieu leur fait quelque grâce ou leur donne quelque lumière, se hâtent de le publier partout, souvent fort mal, surtout quand elles prennent des illusions diaboliques pour des révélations d'en Haut. Elles ressemblent à la poule qui ne parvient pas à se taire, et qui trahit l'œuf qu'elle vient de pondre, et qu'on lui ravit aussitôt.

Ecoutez ce qu'en dit l'Ecriture : *Celui qui viole le secret de son ami, perd toute confiance et ne trouvera plus d'ami pour charmer son cœur* (2). Voilà la raison pour laquelle la Vierge Marie ne dit rien à Joseph du secret qu'elle avait reçu et que le Saint-Esprit avait pourtant révélé à Elisabeth.

prophetam dicentem : Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum nobiscum Deus. Matth., I, 20, *seq.*

(1) *Sacramentum regis abscondere bonum est.* Tob., XIII, 6.

(2) *Qui denudat arcana amici, fidem perdit, et non inveniet amicum ad animam suam.* Eccli., XXVII, 17.

III. — Témoignage des vertus spéciales de Marie.

Je dis en troisième lieu que la future maternité de la Sainte Vierge fut reconnue par les dons extraordinaires qu'elle reçut.

1 **Marie aux approches de la Nativité.** — Les autres femmes, en vérité, dans cet état, sont maigres, pâles, tantôt dégoûtées de tout, tantôt capricieuses dans leurs envies. Il n'en fut pas ainsi de la Vierge. Quelques saints docteurs racontent même que, dès ce moment, son visage s'illumina de rayons de gloire, surtout aux approches de ses couches. Cela peut se soutenir par des raisons philosophiques, par des arguments théologiques et par l'expérience.

A) *Argument philosophique.* — La raison philosophique, c'est que le Philosophe nous enseigne que tout agent naturel en produisant la forme substantielle produit en même temps et dans la même mesure les formes accidentelles qu'elle exige de sa nature : l'agent qui produit le feu produit par là-même la chaleur et la lumière. Or, c'est de sa forme substantielle que Dieu a donné à la sainte Vierge son divin Fils. La lettre aux Philippiens nous dit expressément que ce Fils était la forme de Dieu : *Quoiqu'il fût en la forme de Dieu, il s'anéantit pour prendre la forme de l'esclave* (1). Rien d'étonnant donc s'il lui donna cette gloire qui se reflétait sur le visage de sa mère, qui, alors apparut plus rayonnante de grâce et de beauté.

B) *Argument théologique.* — L'argument théologique se tire du XXXIV^e^ chapitre de l'Exode, qui nous raconte que Moïse en s'entretenant avec Dieu sur la montagne, emporta sur son visage deux rayons de gloire tellement éblouissants que le peuple d'Israël ne

(1) *Qui, cum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit formans servi accipiens*, Philip., II, 6, 7.

pouvait plus le regarder en face. Raisonnons maintenant. Si le visage de Moïse s'était illuminé de la sorte dans un simple entretien avec Dieu, à combien plus forte raison la conception du Christ devait-elle faire resplendir le visage de Marie. C'est le raisonnement même de l'Apôtre : *Si la promulgation de la loi de mort, inscrite sur la pierre dans la lettre qui tue ne fut pas sans gloire, puisque les enfants d'Israël ne pouvaient regarder la face de Moïse à cause de la gloire qu'elle rayonnait et qui n'était que passagère, combien plus glorieuse la promulgation de la loi de l'Esprit* (1) ! La loi de mort, c'était la loi de Moïse qui ne procurait pas la vie glorieuse.

C) *Expérimental.* — Je le prouve enfin par l'expérience : un vase de cristal, qui est par lui-même transparent et beau, le deviendra bien plus si l'on met à l'intérieur une lampe allumée. De même pour la sainte Vierge, dont le corps était plus pur et plus beau qu'aucun vase de cristal, quand il reçut en lui la lumière qui illumine le monde, le fils de Dieu.

Ne nous étonnons pas par conséquent qu'en ce moment la sainte Vierge fut devenue plus rayonnante et plus belle, au point qu'à cause de ce rayonnement sans doute, *Joseph ne s'approcha pas d'elle* (2), comme le dit le texte : la lumière éternelle rayonnait en elle.

Pensez aussi, mes frères, avec quelle humilité après la révélation divine, Joseph demandait pardon à la sainte Vierge de l'avoir soupçonnée et lui disait : O femme bénie, pourquoi ne m'avez vous rien dit ? je vous aurais crue certainement. Et sa sainte épouse le consolait, en le félicitant d'avoir été choisi comme l'époux et le compagnon de la Mère de Dieu et comme le père nourricier de son Fils. O famille bénie !

(1) *Si ministratio mortis, litteris deformata in lapidibus, fuit in gloria, ita ut non possent intendere filii Israël in faciem Moysi propter gloriam vultus ejus quæ evacuatur, quomodo non magis ministratio spiritus erit in gloria.* II Cor., III, 7.

(2) *Exsurgens Joseph a somno... accepit conjugem suam et non cognoscebat eam*, Matt., I, 24. 25.

Comme tous les deux se confondaient en ardentes adorations devant le Dieu incarné dans le sein virginal !

2. **En l'honneur de la Sainte Famille.** - Si vous voulez, mes frères, partager un jour la société de cette bienheureuse famille, faites donc comme ce pieux marchand de Valence qui tous les ans à Noël invitait à sa table un pauvre âgé et une femme avec son fils, en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Il a été révélé qu'à l'heure de sa mort, Jésus, Marie et Joseph lui apparurent et lui dirent : Tu nous as reçus dans ta maison. Nous t'invitons aujourd'hui dans la nôtre. N'est-ce pas ce qu'a dit Notre-Seigneur dans saint Mathieu : *Tout ce que vous faites à l'un de ces petits qui sont à moi, en vérité, je vous le dis, c'est à moi que vous le faites* (1).

Tout cet avoir, mes frères, que vous dépensez au jeu, donnez-le donc aux pauvres pour l'amour de Jésus-Christ. Les pauvres qui n'ont rien et ne peuvent lui offrir de l'argent peuvent au moins lui offrir autant d'*Ave Maria* qu'il a passé de jours dans le sein de Marie ou bien qu'autant de semaines ou de mois : il y a passé 40 semaines, neuf mois, 277 jours.

Conclusion : Pour recevoir Jésus. — Purifions donc nos cœurs par la contrition, par la confession et par les austérités de la pénitence, et enflammons-les de dévotion par la méditation et la contemplation, afin que nos âmes purifiées puissent recevoir pieusement Notre-Seigneur-Jésus qui vit et règne aux siècles des siècles (*Trad. de Scorbiac*).

SAINT VINCENT FERRIER. *Festivale. In vigil. Nat. Christi.*

(1) *Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* Matt., XXV. 40.

2410. — Saint Vincent Ferrier.

La Fuite en Egypte.

DÉPART ET RETOUR

SOMMAIRE. — Exorde : C'est un sujet très pieux. — Sujet : I. *Révélée divinement.* — 1. Nécessité de cette révélation. — 2. Pourquoi pendant le sommeil de Joseph ? — 3. Pourquoi à Joseph et non à Marie ? — 4. Leçon morale. — II. *Exécutée humainement.* — 1. Le départ de nuit. — 2. Vers l'Egypte et quelle Egypte ! A) Cruauté des Egyptiens. — B) Débauche. — C) Idolâtrie. — 3. Leçon morale. — III. *Se terminant par le retour.* — 1. La vie en exil. — 2. Pourquoi la fuite devant Hérode ? — 3. Pourquoi un séjour de sept ans ? — Conclusion : Résumé.

Ex Ægypto vocavi filium meum
De l'Egypte j'ai rappelé mon fils (1).

Exorde. *Sujet pieux,* — Présentement je dois vous entretenir du sujet que je vous ai annoncé hier : la fuite du Christ, quand à cause d'Hérode il se réfugia en Egypte. C'est un sujet très pieux et, s'il plaît à Dieu, utile aux âmes. Mais avant tout recourons à la protection de la bienheureuse Vierge Marie...

De cette humble fuite du Christ nous dirons trois choses :

1° Comment elle fut révélée divinement.
2° Comment elle fut exécutée humainement.
3° Comment le retour eut lieu finalement.

Sujet : I. Révélée divinement. — II. Exécutée humainement. — III. Retour sagement ordonné.

I. — Révélée divinement.

1. **Nécessité de cette révélation.** — Comment a-t-il pu se faire que le Christ qui était établi dans la terre promise où était adoré le seul Dieu, se soit réfugié

(1) Matt., II, 15.

dans l'Egypte, terre des infidèles où étaient adorées les idoles ? C'est pour cela que la fuite du Christ ne devait avoir lieu que par révélation divine. Car si quelqu'un d'entre vous voulait passer du royaume de Castille en celui de Grenade, il devrait savoir... Et c'est pour cela qu'elle fut révélée... Et voici comment : Hérode savait que le Christ était né à Bethléem, et sentait que les Juifs par crainte de lui n'osaient pas parler ouvertement de la naissance du Christ vrai Messie, naissance accompagnée de tant de prodiges qu'ils avaient vus, mais qu'ils devaient dire en secret : Hérode ne tardera pas de tomber ; c'est pour cela qu'il cherchait à mettre à mort l'enfant. Et c'est la raison pour laquelle l'ange apparut, comme il est dit dans l'Evangile d'aujourd'hui : *Voilà que l'ange du Seigneur apparut en songe* (1)...

C'est donc ainsi que la fuite du Christ fut divinement ordonnée par l'ange.

2. **Pourquoi pendant le sommeil de Joseph ?** — Mais pourquoi une chose aussi grande et aussi solennelle que la fuite du Christ d'une terre fidèle à une terre infidèle a-t-elle été faite en songe et non dans la veille, surtout que nous ne devons pas ajouter foi aux songes, selon la parole de l'Ecriture : *Vous n'observerez pas les songes* (2). Et ailleurs : *Prends garde que se trouve au milieu de toi qui observe les songes* (3). Si donc nous ne devons pas observer les songes, comment une chose aussi grave qu'une révélation divine a-t-elle été faite en songe ? Pour réponse sachez que pour les révélations divines il faut un cœur préparé, un cœur tranquille et non troublé par les affaires du monde. C'est ce que nous lisons, dans les vies des Pères, de trois compagnons, dont l'un choisit la vie solitaire dans le désert, où il eut beaucoup de révélations et de consolations, parce qu'il avait le cœur tranquille et

(1) *Ecce angelus Domini apparuit in somnis.* Matt., II, 13.
(2) *Nec observabitis somnia.* Lev., XIX, 26.
(3) *Nec inveniatur in te qui... observet somnia.* Deut., XVIII, 10.

sans trouble. Les deux autres préférèrent rester dans le monde, l'un servant dans un hôpital, et l'autre dévoué aux pauvres ; et ils avaient le cœur dissipé, comme le leur prouva le solitaire par un bassin plein d'eau. S'étant approchés pour voir dans le bassin, le solitaire agita l'eau et leur dit de regarder s'ils s'y voyaient, et ils ne virent rien ; mais l'eau étant calme, ils y virent leur image. C'est ce qui est dit dans le Psaume : *Tenez-vous en repos, et voyez que moi je suis Dieu* (1). Tenez-vous éloignés des affaires, pour contempler mon humanité, car il n'y a pas besoin d'un grand calme pour connaître qu'il y a un Dieu, les philosophes étant arrivés eux-mêmes à la connaissance de cette vérité. Mais comme il est dit dans le titre du Psaume : *Pour les secrets*, et que croire en un seul Dieu n'est pas une chose bien cachée, ce qu'il faut croire, c'est en Dieu fait homme. C'est là qu'il faut dans le calme voir qu'il est homme et Dieu tout ensemble. Les Juifs ont un cœur dissipé dans les affaires de ce monde, et c'est pour cela qu'ils ne peuvent pas recevoir la révélation divine qui les éclairerait, et qu'ils ne voient pas la vérité du salut.

Or, saint Joseph avait le cœur dissipé à cause de l'anxiété que lui causait le Fils de la Vierge, sachant que l'enfant était Fils de Dieu et qu'Hérode cherchait à le faire mourir. De plus il était occupé à son travail d'artisan. La révélation fut donc faite à Joseph en songe, parce qu'alors il avait le cœur tranquille. Mais, dira-t-on, comment savoir que telle révélation faite en songe est divine ? C'est par la clarté du soleil qu'on sait qu'il fait jour. Et quand une révélation éclaire et donne des forces, on sait qu'elle est de Dieu. S'il y a doute, ce n'est pas Dieu qui en est l'auteur. Le saint homme Job nous apprend que la révélation se fait en songe : *Dans l'horreur d'une vision nocturne* (2).

3. Pourquoi cette révélation a été faite non à Marie,

(1) *Vacate et videte quoniam ego sum Deus.* Ps. XLV, 11.
(2) *In horrore visionis nocturnæ.* Job., IV, 13.

mais à Joseph. — La Vierge Marie avait le cœur tranquille, c'est pour cela que la révélation de la conception et de l'incarnation du Christ lui fut faite par l'ange non en songe, mais dans la veille, et qu'elle dut être faite à elle plutôt qu'à Joseph. Ce fut aussi parce qu'elle était plus sainte que Joseph et plus élevée en dignité et en perfection, étant la Mère du Fils de Dieu. Mais bien que Marie fût plus élevée en dignité et en toute perfection, cependant Dieu a voulu par cet exemple apprendre aux femmes que ce n'est pas à elles, mais aux maris à gouverner la maison, fussent-elles de noble race et leur mari de basse extraction : *Que toutes les épouses des grands ou des petits rendent honneur à leurs maris* (1). L'homme est chef ; et de même que le chef est au-dessus de tous les membres, ainsi le mari doit être au-dessus de l'épouse. Et comme changer de domicile pour passer d'un Etat dans un autre appartient à l'administration du mari, voilà pourquoi la révélation fut faite à Joseph plutôt qu'à Marie.

II. — Exécutée humainement.

1. Le départ de nuit. — La révélation reçue de l'ange, Joseph se lève en toute hâte, pouvant à peine respirer. La Vierge Marie avait coutume de se lever au milieu de la nuit, au dire de saint Jérôme, pour se livrer à la contemplation et à la prière : *Au milieu de la nuit je me levais pour te louer* (2). Elle se rendit dans l'oratoire de son Fils, qui goûtait un sommeil humain pendant que la divinité veillait. Joseph frappe doucement à sa porte. Elle ouvre et lui dit : Père, que désirez-vous ? Joseph hors d'haleine, pouvant à peine parler, lui dit de prendre l'enfant, *car Hérode va chercher l'enfant pour le perdre* (3). Joseph s'occupe de

(1) *Cunctæ uxores tam majorum quam minorum deferant maritis suis honorem.* Esth., I, 20.

(2) *Media nocte surgebam ad confitendum tibi.* Ps. CXVIII, 62.

(3) *Futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum.* Matt., II, 13.

sangler l'âne, et la Vierge prenant l'enfant qui dormait l'invoquait pour qu'il les dirigeât dans leur voyage. Et Joseph *prit l'enfant et sa mère de nuit* 1. Ils confièrent la clef de la maison à quelque voisin, et partirent tremblants à travers la ville, sans frapper à aucune porte.

2. **Ils partent pour l'Egypte, et quelle Egypte!** A) *Cruauté des Egyptiens.* — Quand ils furent hors de la ville, Marie demanda à Joseph si Dieu lui avait révélé où ils devaient aller, et il dit que c'était en Egypte. Marie en fut très affligée, à cause des trois vices qui régnaient en Egypte: la cruauté, l'immoralité et l'infidélité. Mais Dieu, dit la légende, lui envoya une consolation en route. Il était midi, et ils se reposèrent sous un arbre où Dieu fit deux miracles. L'arbre qui avait des fruits pencha ses branches sur le sein de la Vierge, et Dieu fit sourdre une source d'eau. Marie en fut fortifiée, non seulement pour le service rendu, mais aussi pour leur signification. L'abaissement de l'arbre lui fit comprendre que leur cruauté baisserait, et le jaillissement de la source qu'ils les traiteraient bien pour leur consolation. Ceci est dirigé contre les Juifs qui n'ont pas voulu recevoir le Christ. Car alors fut accomplie la prophétie: *Je t'aimerai, Seigneur, toi ma force, et mon refuge et mon libérateur* (2). — *Le peuple que je n'ai pas connu m'a servi... Des fils étrangers m'ont menti* (3).

B) *Perversion des Egyptiens.* — Les Egyptiens étaient également pervertis. Mais alors Dieu donna tant de grâces pudiques à la Vierge que tous les Egyptiens qui la voyaient devenaient chastes, à tel point qu'ils furent pleins de respect pour elle et ne se sentirent pour elle aucune inclination coupable, disent les com-

(1) *Accepit puerum et matrem ejus nocte*, 14.

(2) *Diligam te, Domine, fortitudo mea... et refugium, et liberator meus.* Ps., XVII, 2-3.

(3) *Populus, quem non cognovi, servivit mihi... filii alieni mentiti sunt mihi.* 45-46.

mentateurs. La Vierge dès lors pouvait dire : *Moi comme une vigne j'ai produit des fruits d'une odeur suave, et mes fleurs sont des fruits d'honneur et d'abondance* (1). Il est dit : *Comme une vigne*, car d'après les sciences naturelles la vigne répand une telle bonne odeur que nulle bête puante ne peut alors rester dans la vigne, mais s'en éloigne promptement. C'est ainsi que ces hommes à l'aspect de la Vierge chassèrent loin d'eux toute pensée impure. *Ses fleurs sont des fruits d'honneur*, car ils la traitèrent avec grand respect, *et d'abondance*, car ils ne la laissèrent manquer de rien.

C) *Idolâtrie des Egyptiens.* — Les Egyptiens vivaient dans l'infidélité. Et bien qu'il soit dur d'aller d'un pays religieux dans une terre infidèle, Dieu ne laissa pas de consoler Marie contre cette infidélité. Un historien raconte que lorsqu'ils se livraient à l'idolâtrie, Jérémie vint en Egypte et leur prêcha qu'il fallait croire et adorer le seul vrai Dieu. Ils lui répondirent qu'ils n'adoreraient que s'ils voyaient de leurs yeux ce qu'il fallait adorer. Il leur dit : Puisque vous ne voulez adorer que ce que vous voyez, je vous annonce que Dieu prendra chair d'une jeune vierge ; dès lors vous pourrez le voir et l'adorer. Et voici à quel signe vous reconnaîtrez que Dieu se fait homme et naît d'une jeune vierge : c'est lorsque seront brisées toutes les idoles. Et aussitôt ils firent une statue de la Vierge tenant son Enfant sur ses bras. Et quand le Christ naquit à Bethléem, subitement dans la terre d'Egypte tombèrent à terre et se brisèrent toutes les idoles. Ils connurent donc alors que devait être né le Fils de la jeune Vierge. Et dès lors la statue de la Vierge qui se tenait en bas fut placée en haut là où étaient les idoles. Et ils demandaient à la Vierge et à Joseph s'ils avaient entendu dire qu'une Vierge eût mis au monde un Fils. Ils lui demandèrent même si elle

(1) *Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis.* Eccli., XXIV, 23.

serait cette heureuse Vierge? et ils leur parlèrent de leur fameuse statue, que la bienheureuse Vierge, nous pouvons raisonnablement le croire, leur exprima le désir de voir. *Verdict de l'Egypte. Voilà que le Seigneur montera sur une nuée légère, et il entrera en Egypte, et seront ébranlés les simulacres de l'Egypte devant sa face, et le cœur de l'Egypte se fondra au milieu d'elle* (1). Le nuage, c'est notre humanité; car de même que le nuage se forme des vapeurs de la terre, et dès que le soleil paraît se dissipe, ainsi notre humanité doit disparaître. Ce nuage est léger; car si notre humanité est gravement appesantie par le péché, l'humanité du Christ est tout à fait légère, dégagée de tout poids du péché: *Il n'a pas commis l'iniquité* (2). Ce nuage était aussi léger, parce que le Christ était encore enfant.

Voilà donc comment la fuite du Christ s'est accomplie humainement.

3. **Leçon morale.** — On peut se demander ici si les Egyptiens en gardant et en adorant l'image de la Vierge avec son Fils méritaient le salut après leur mort? Disons d'abord que c'est une hérésie de prétendre que chacun peut être sauvé en suivant sa religion. Mais il faut tenir compte aussi de la parole inspirée: *Est-ce que mes paroles ne sont pas bonnes pour celui qui marche droit* (3)? Elles sont bonnes; elles ont de la saveur pour ceux qui sont bien disposés, mais non pour les autres. Celui qui a la fièvre n'apprécie pas la saveur d'un mets délicieux, mais bien celui qui est en bonne santé qui l'apprécie et en mange. De même ceux qui à raison du péché sont mal disposés ne goûtent pas la vérité, mais bien ceux qui sont

(1) *Onus Ægypti. Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum, et commovebuntur simulacra Ægypti a facie ejus, et cor Ægypti tabescet in medio ejus*, Is., XIX, 1.

(2) *Eo quod iniquitatem non fecerit*. Is., LIII, 9.

(3) *Nonne verba mea bona sunt cum eo qui recte graditur*. Mic., II, 7.

disposés par la vertu et pour qui les paroles de Dieu sont pleines de saveur.

III. — Retour sagement ordonné.

1. **La vie en exil.** — Le maître des Scolastiques dit que la Vierge avec son Fils resta exilée sept ans, et qu'après ces sept ans accomplis, *voilà que l'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph en Egypte, disant : Lève-toi et prends l'enfant et sa mère et va dans la terre d'Israël, car ils sont morts ceux qui cherchaient la vie de l'enfant* (1). Il y a là matière à contemplation...

2. **Pourquoi la fuite devant Hérode ?** — Les Juifs et les Mahométans nous disent : Si le Christ était Dieu, comme vous chrétiens le dites, pourquoi a-t-il fui devant Hérode ? N'était il pas de force à se défendre ? Oui, il le pouvait, mais il ne l'a pas voulu, parce qu'il est venu sur la terre humble et non orgueilleux. Prenons un exemple dans ce qui se passe dans le monde. Un homme se tient sur sa porte et voit venir son ennemi ; il entre dans sa maison à l'exemple du Christ qui prend la fuite, il ne va pas à sa rencontre, ne veut pas même le voir ; n'a-t-il pas pris la fuite devant un lion ou un insensé ? à plus forte raison doit-on prendre la fuite devant celui qui est plus qu'insensé.

3. **Pourquoi sept ans d'exil ?** — Et non pas cinq ou six ? On répond que le monde a à passer par sept âges avant d'arriver à la terre promise éternelle. Le premier âge va d'Adam à Noé, le second de Noé à Abraham, etc., et quand sera accompli le septième âge dans lequel nous sommes maintenant, nous prendrons possession de la terre promise éternelle, de la gloire pour nos âmes et pour nos corps.

1) *Ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto, dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel ; defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri.* Matt. II, 20.

C'est pour cela qu'il a voulu être hors de sa terre sept ans. C'est aussi ce que dit le prophète : *Comme passe le matin a passé le roi d'Israël. Parce qu'Israël est un enfant, et je l'ai aimé et de l'Egypte j'ai rappelé mon fils* (1). Ce roi c'était le Christ ; il a passé comme le matin, parce que de même que le matin est chassé par l'ardeur du soleil, ainsi le Christ a été au matin, quand la Vierge l'a enfanté sans douleur dans une joie céleste, que rappellent la joie qu'apportent au monde l'aube du jour et le matin. Mais il a passé comme le matin, quand est venu le feu brûlant du jour, la persécution d'Hérode, qui l'a obligé à passer de Bethléem en Egypte.

Conclusion. *Résumé.* — Vous comprenez maintenant comment cette fuite a été révélée divinement, exécutée humainement, se terminant par le retour finalement. La prophétie s'est donc accomplie : *De l'Egypte j'ai rappelé mon fils.* Ce qui était à établir dans ce sermon (Trad. Cl. Bouvier).

Saint Vincent Ferrier. *Serm. in oct. SS. Innoc.*

2411. — Le Vénérable Gerson.
Eloge de Marie et de Joseph (2).

NOBLESSE DE MARIE ET DE JOSEPH

Sanctification, Virginité.
Triple naissance du Christ.

SOMMAIRE. — Exorde : 1. Prière à la Vierge. — 2. Forme et sources du discours. — 3. Quadruple principe. — 4. Division du discours. — Sujet : 1. *Noblesse de Marie et de Joseph.* — 1. Leur véritable origine. — 2. Noblesse du corps de Marie.

(1) *Sicut mane transit, pertransiit rex Israel. Quia puer Israel, et dilexi eum ; et ex Ægypto vocavi filium meum.* Orée, XI, 1.

(2) Sermon prononcé au Concile de Constance.

Réfutation sommaire de l'Astrologie. — 3. La stérilité d'Anne. Les droits de Marie, de Joseph et de Jésus à la succession du trône de David. Impossibilité de la mendicité en Jésus. — 4. Pourquoi Marie et Joseph se sont astreints au travail corporel. — II. *Sanctification de Marie et de Joseph.* — 1. Sanctification de Marie et de Joseph avant leur naissance. — 2. Exhortation à prier pour les enfants non encore nés. — 3. Note théologique sur la recherche des règles de la foi. — III. *Le foyer de concupiscence en Marie et Joseph.* — 1. Marie totalement exempte dès sa conception. Joseph au moins à l'époque de son mariage. — 2. Affirmation, preuves, convenances et source de la perpétuelle chasteté de Joseph. — 3. Confirmation de la chasteté de Joseph ; son âge peu avancé. — 4. Vaine et futile objection, tirée des représentations, fautives d'ailleurs, des traits du saint. — 5. Très belles considérations sur la vie de Marie et de Joseph. — 6. Mort précieuse de saint Joseph. — IV. *Triple naissance du Christ. Rapport avec Marie et Joseph.* — 1. Naissance du Christ, éternelle. — 2. Naissance corporelle : A) Joseph, père légal de Jésus. — B) Abraham et Sara ; Marie et Joseph. — C) Sublimité de Joseph sur la terre et dans le ciel. — 3. Troisième naissance : A. Le point culminant de l'âme. — B) Le feu de la méditation. — C) Fruits de la naissance spirituelle. — CONCLUSION : Vœu pour l'institution de fêtes en l'honneur de saint Joseph.

Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus. Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, appelé Christ (1).

Exorde : *Prière à la Vierge.* — Nous estimons qu'avant tout nous devons vous invoquer vous, ô Marie, d'où est sorti le Christ qui est appelé Jésus. Car le plus brillant éloge qu'on puisse vous décerner n'est pas autre que celui-ci : De vous est issu Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous eutes aussi pour époux, Joseph, homme juste qui restant vierge, fut le témoin et le gardien de votre propre virginité. Jacob, dit l'Evangéliste, engendra Joseph, époux de Marie ; et de vous qui naissez aujourd'hui avec l'illustration d'un sang royal, nous sollicitons très dévotement pour notre cœur et notre esprit, l'appui de vos prières.

(1) Matt., I, 16.

En ce jour auguste de votre nativité, accordez-nous, nous vous en conjurons, de mourir au péché, de mourir au monde, de vivre et de renaître en Dieu ; faites que Jésus, appelé le Christ, renaisse en nous par la grâce, comme il naquit, selon le témoignage de saint Augustin, en vous par la foi et l'amour, avant de naître corporellement par l'incarnation, à l'accomplissement de laquelle divine Incarnation, vous avez donné votre assentiment après le salut de l'Ange, que nous vous renouvelons présentement, vous disant, en vous implorant : *Je vous salue, Marie*, etc...

2. Forme et sources du discours. — *Jacob fut le père de Joseph* — C'est donc aujourd'hui la naissance de la sainte Vierge Marie, très illustres Pères, Pères apostoliques, très doctes et éminents Seigneurs. C'est, dis-je, aujourd'hui la naissance de celle dont je vais essayer dans la mesure de mes forces, de dérouler les louanges ; je le ferai plutôt d'une manière scolastique, que sous une forme oratoire et élégante ; dans ce but j'aurai préalablement recours aux paroles de l'Evangile comme à des principes de notre foi, auquels il faut croire très fermement. Telle est d'ailleurs la méthode des philosophes ; à l'aide de principes, naturellement connus, ils tirent des déductions, tantôt évidentes, tantôt simplement probables. Or, les paroles empruntées à l'évangéliste saint Mathieu, nous fournissent deux principes de foi.

3. Quadruple principe. — Le premier est que, de Marie est né Jésus qui est appelé le Christ, et ainsi elle fut la Mère de Dieu, puisque le Christ est Dieu. Le second : Joseph fut l'époux de Marie et par conséquent sa tête, car *l'homme est la tête de la femme* (1). Or de ce double principe en découlent deux nouveaux. L'un est que, selon le mot de saint Anselme, il fut de toute convenance, que Marie resplendit d'une pureté

(1) *Vir caput est mulieris*. Eph., V, 23.

sans égale au-dessous de Dieu. L'autre est le suivant. Joseph à son tour dut posséder d'éminentes prérogatives offrant les convenances et les ressemblances exigées par les rapports d'un tel époux avec une épouse telle que Marie, de laquelle est issu Jésus qui est appelé le Christ. De sorte que, de même que l'éloge de Marie, c'est l'éloge du Christ son Fils, de même l'éloge de l'un et l'autre, Jésus et Marie, rejaillit en gloire sur Joseph. Par opposition, note le Sage, *le déshonneur d'un enfant, c'est le mépris qui s'attache à son père* (1) ; et semblablement le déshonneur de l'époux, c'est un époux abandonné au mépris. Nous avons ainsi la réponse à cette question : D'où vient que l'Ecriture parle si peu des louanges, des noblesses, des excellences, des vertus, des faits et gestes de Marie et de Joseph ? C'est que le monde même ne pourrait contenir les livres qu'il faudrait écrire sur ces différents points.

Ce quadruple principe est pour ainsi dire une mine de louanges très précieuse, très riche, très vaste : l'âme dévote qui s'y arrête trouve de quoi tirer facilement tous les panégyriques possibles de Marie et de Joseph, elle est fondée à en extraire soit par principe d'équivalence, soit par raison de prééminence tous les sujets d'éloge qu'elle considère dans les autres créatures, y compris les Anges eux-mêmes. Car, suivant l'enseignement de Denys, l'ordre des hiérarchies offre cette particularité que les vertus inférieures sont contenues à un degré plus élevé dans les supérieures ; c'est ainsi, par exemple, que dans les Séraphins la sagesse est plus parfaite que chez les Chérubins. Or Marie dépasse en grâce et en gloire les chœurs des Anges. Je n'ose dénier quelque chose de tel à saint Joseph lui-même, bien que n'ayant pas la présomption de l'affirmer. Par conséquent on peut trouver et mettre en tous deux, et cela à un degré éminent, toutes les perfections du reste des créa-

(1) *Et dedecus filii, pater sine honore.* Eccli. III, 13.

tures, irraisonnables ou raisonnables, voire même des Anges. Combien, de là, s'ouvre immense le champ de leurs éloges, cela apparaît très clairement à l'examinateur sagace qui aborde par la pensée les vastes horizons de toutes les vertus, dons, béatitudes, fruits de l'esprit et autres choses semblables.

4. **Division du discours.** — Pourtant, à la lumière de ces principes, nous ferons un choix parmi ces louanges et vertus de Joseph et de Marie ; nous limiterons donc notre discours à ce qui a trait à la très bénie naissance de Marie, nous intercalerons quelques réflexions sur le juste Joseph, son virginal époux, puisque sa gloire lui vient de celle de Marie. Nous nous arrêterons à quatre considérations. Dans la première nous envisagerons la noblesse de l'origine de Joseph et de Marie. La seconde aura pour objet leur sanctification. Dans la troisième nous traiterons de l'extinction de la concupiscence en l'un et l'autre. Enfin dans la quatrième il sera question des différentes sortes de naissance du Christ, par rapport à Marie et Joseph. Notre argumentation imitera celle des saints et très dévots Pères ; dans le but d'exciter la dévotion des âmes pieuses ils ont émis sur les saints et sur les choses divines maintes et maintes assertions qu'ils regardaient comme des probabilités, plutôt que comme des articles de foi obligatoires. Aussi je tiens à ce que plusieurs des choses que je vais avancer soient comprises de telle sorte que l'on puisse en admettre non pas tant leur effective réalité que leur hypothétique existence, sans qu'il y ait de ma part témérité d'assertion ou sans préjudice de l'enseignement ordinaire.

Sujet: I. Noblesse de Marie et de Joseph. — II. Sanctification de Marie et de Joseph. — III Le foyer de concupiscence en Marie et Joseph. — IV. Triple naissance du Christ. Rapports avec Marie et Joseph.

I. — Noblesse de Marie et de Joseph.

1. Leur véritable origine. — De même que Marie de qui est né Jésus, qui est appelé le Christ, descendait de la lignée du roi David, de même, selon ce que nous lisons, il y avait convenance à ce que Joseph, l'époux de Marie, appartînt à la famille de David. Les indications de l'Evangile nous donnent toute certitude à ce sujet. On pourrait ici discourir longuement sur la noblesse, sur ses fondements, sur l'étendue et le degré de ses mérites. Par ailleurs des écrivains tels que Aristote, Cicéron, Salluste, Boèce et maints autres, fournissent de nombreux documents relatifs aux mœurs des nobles. La noblesse étant la gloire des aïeux basée sur leurs mérites, son premier avantage intrinsèque paraît être qu'elle crée pour les nobles l'obligation rigoureuse de ne point déchoir de la vertu de leurs ancêtres. Un autre fruit est que, au dire d'Aristote, les bons naissent probablement des bons, là surtout où la science des bonnes mœurs et des vertus peut et doit être inculquée dès l'âge le plus tendre aux nobles, s'ils veulent véritablement passer pour tels et n'en point porter mensongèrement le nom. Qu'avant tout ils mettent le plus grand soin à honorer Dieu, qui, s'adressant à Samuel, a formulé l'oracle suivant : *Ceux qui me méprisent seront sans honneur* (1). Ce qui ennoblit, ce n'est point, comme paraît le croire Aristote, la richesse d'origine ancienne ; ce qui donne la noblesse ce ne sont pas non plus, ni le pouvoir exercé sur d'autres hommes, ni quelque autre avantage temporel de ce genre, mais c'est la sujétion volontaire vis-à-vis de Dieu. Le servir c'est avoir rang de roi ; obéir au frein de sa volonté, c'est jouir du maximum de liberté. Et c'est ce dont, au milieu des affronts, sainte Agathe parlant en vraie théologienne se glorifie en ces termes : « Le

(1) *Qui contemnunt me erunt ignobiles.* I Reg., II, 30.

plus haut degré de liberté a sa source dans l'entière et authentique subordination au Christ. »

De ces données il est permis d'inférer immédiatement que Marie et Joseph ont atteint le faîte de la noblesse. Pourquoi ? Parce que à titre d'hommage à Dieu ils ont soumis leurs corps eux-mêmes à la servitude la plus absolue. Nobles, ils le furent donc plus que le très noble David, dans la mesure où ils furent dans leur service de Dieu plus saints et plus timorés que lui. Et cependant la noblesse de ce dernier fut tout à fait admirable et incroyable ; elle se révéla dans sa réponse aux sentiments moqueurs et méprisants de Michol : *Vive Dieu*, lui répliqua-t il, *je danserai devant le Seigneur, et même je m'abaisserai davantage, je me ferai encore plus petit à mes yeux* (1).

2. **Noblesse du corps de Marie. Réfutation sommaire de l'Astrologie.** — Faut-il maintenant parler de la noblesse du corps de Marie, noblesse ayant sa source dans une belle symétrie d'un harmonieux assemblage ? Nous trouvons alors un corps miraculeusement agencé, puisqu'il a été conditionné d'un sein stérile par celui dont les œuvres sont parfaites : qui par conséquent a préparé avec grande perfection les éléments matériels dont ce corps a été formé et organisé. Et de là nous concluons aussi que l'aspect malveillant d'aucune planète n'a pu lui porter dommage au début soit de la conception, soit de la naissance, parce que tout ce qui s'y est fait fut bien plus l'œuvre de la grâce que l'action de la nature.

On pourrait trouver ici un argument très fort contre les données et théories à la fois superstitieuses et gratuites des astronomes au sujet de la naissance des hommes, contre plusieurs de leurs affirmations. On pourrait montrer que la grâce de Dieu et le libre arbitre ont le pas sur les influences de la nature,

(1) *Vivit Dominus, ludam ante Dominum, et vilior fiam plus quam factus sum et ero humilis in oculis meis.* II Reg., VI, 22.

parce que, d'après les observations vécues sur les actions humaines il est impossible de donner des règles sûres et universelles ; mais nous omettons tout cela, d'autres questions pressent.

3. La stérilité d'Anne. — Les droits de Marie, de Joseph et de Jésus à la succession du trône de David. — Impossibilité de la mendicité en Jésus C'est ici le lieu de se demander quelle fut la cause de la stérilité d'Anne, car on ne doit point, semble-t il, la mettre sur le compte de l'épuisement d'un âge avancé ; à la vérité on lui donne l'épithète de vieille, lorsqu'il est fait mention de la conception de Marie ; mais il ressort des récits rapportés par saint Jérôme qu'Anne après avoir eu Marie de Joachim, Joachim mort, s'unit à deux maris, Cléophas, et Salomé ; l'un lui donna Marie de Cléophas, l'autre Marie de Salomé, leur généalogie est indiquée dans les vers suivants :

Anne eut trois époux, Joachim, Cléophas et Salomé,
Et de ces trois époux Anne enfanta trois Maries,
Qu'épousèrent Joseph, Alphée et Zébédée.
Jésus naquit de la première ; Jacques, Joseph avec Simon et Jude,
Durent le jour à la seconde, Jacques et Jean à la troisième.

Au sujet de la noblesse de Marie et de Joseph on rencontre des auteurs de date assez récente qui examinent le point suivant : leur degré de parenté avec David fut-il de telle nature et d'une proximité telle que, selon les lois dynastiques, l'un ou l'autre aurait dû par droit héréditaire de succession, obtenir la royauté temporelle de David ? Et Jésus le fruit béni du sein de Marie aurait-il dû légitimement être placé sur le siège et le trône de David, comme roi spécial et temporel des Juifs ? A cette question s'en rattache une seconde, débattue par d'autres : A défaut d'un héritier masculin, une femme peut-elle revendiquer la faculté de succéder à un royaume, et cela par un droit divin, invariable et imprescriptible ? Ce pro-

blème a soulevé dans les très illustres nations de France et d'Angleterre une controverse qui n'est pas minime, et il l'alimente encore, comme nous l'apprennent nombre d'opuscules écrits à ce sujet et dont nous voulons pour l'instant passer sous silence les propositions. A mon avis pourtant, il est plus probable que la royauté du Christ sur les Juifs ne fut pas d'ordre temporel, comme dans les autres nations, mais d'une nature spirituelle; s'il est appelé spécialement le roi des Juifs, c'est que par les prédications qu'il leur a faites, il a personnellement exercé vis-à-vis d'eux un sacerdoce royal. Il a dit en effet : *Je ne suis envoyé que vers celles des brebis d'Israël qui ont péri* (1). Et ce fut ici la principale erreur des Juifs relativement au Christ vrai Messie ; ils prennent au sens charnel, c'est-à-dire, à un point de vue temporel, tout ce qui dans l'Ecriture a trait à la royauté du Christ ; et pourtant Jésus a dit en toute vérité à Pilate : *Mon royaume n'est pas de ce monde* (2). Et il fit encore cette réponse à quelqu'un qui lui adressait cette requête : *Dites à mon frère qu'il partage avec moi son héritage* (3) — *Qui m'a constitué votre Juge* (4)?

Enfin il a formulé ailleurs des déclarations similaires. Il faut néanmoins reconnaître qu'il est le Roi des rois, le Souverain des souverains, et cela de droits et de titres multiples, comme le déclare, parmi d'autres, un certain docteur, voulant prouver que c'est une fausseté et un blasphème que de prétendre que le Christ ait mendié et même qu'il ait pu le faire. Mendier dit-il, est le fait de celui qui demande en se fondant uniquement sur les exigences de la nature, sans qu'il possède un droit de mérite ou de justice, un titre personnel sur ce qu'il sollicite ; or il a été impossible que le Christ ait demandé quelque chose, c'est-à-dire, ait mendié de maison en maison, ou

(1) *Non sum missus nisi ad oves Israel quæ perierunt*. Matt., XV, 24.
(2) *Regnum meum non est de hoc mundo*. Joan., XVIII, 30.
(3) *Dic patri meo ut dividat mecum hæreditatem*. Luc., XII, 13.
(4) *Homo, quis me constituit judicem super vos*. Ibid., 14.

autrement, comme s'il n'avait eu que des droits de la nature, sans aucun titre de mérite ou de justice ; en agissant ainsi, il eut fait preuve de feinte et de fausseté ! Et en effet il possède juridiquement des droits stricts et personnels de possession, droits dont il ne saurait se dépouiller qu'au dépens de la vérité. Mais la fiction n'existait point en lui, et la mendicité comporte un certain défaut, c'est le sens du mot *mene.* Donc (1) ou celui qui demande a des titres personnels, ou a de justes motifs de demander, par exemple parce qu'il a donné soit des choses spirituelles : prédications, prières, messes ; soit des choses temporelles, comme l'hommage, alors il ne demande pas comme si la chose lui était due, en raison de son indigence, que selon les exigences de la nature qui veut que, dans le cas de nécessité, il y ait communauté de bien, mais ayant ainsi des titres, des droits, des mérites personnels, il n'est pas un vrai mendiant, de sorte que s'il l'affirmait, ce serait de sa part une feinte, donc un mensonge. Au contraire, s'il ne possède point ces droits et ces titres personnels, si d'autre part il est dans la nécessité, il faut reconnaître que dans ce cas il peut légitimement et vraiment mendier. L'une ou l'autre condition n'est-elle point réalisée ? N'est-il pas dans le besoin ? Ou y étant, a-t-il le mérite personnel d'avoir donné ou d'apporter ensuite des compensations réciproques ? S'il mendie dans ces conditions, sa mendicité est tout à fait menteuse et simulée, et l'Esprit-Saint a horreur de la feinte, et les hypocrites déplaisent à Dieu ; donc il n'eut pas été convenable que le Christ mendiât.

A, *Pourquoi Marie et Joseph se sont-ils astreints au travail corporel ?* — Ici se présente une difficulté : Marie et Joseph étaient donc de race royale ; comment se fait-il alors que Joseph se soit assujetti à des tra-

(1) Pensée confuse, et au fond une subtilité scolastique, dont aucune traduction ne peut satisfaire les lecteurs d'aujourd'hui.

vaux serviles, exerçant la profession d'ouvrier en bois? Et d'autre part, au dire de Jérôme, Marie se livrait à la confection des vêtements. Nous répondons : Il ne faut point s'étonner que Jésus, le chantre et l'ami d'une honnête pauvreté, ait voulu naître au sein d'une honnête pauvreté, que lui le grand travailleur, ait voulu être élevé au milieu de travailleurs, donnant ainsi un exemple à tous, même aux nobles, de crainte qu'ils ne s'adonnent à la paresse, foyer, source et origine de tous les vices, école de nombreuses fautes. En outre, que nobles ou roturiers méditent ce mot du Psalmiste : *Parce que vous mangerez le travail de vos mains, vous serez dans la joie et dans la prospérité* (1). Je devrais parler ici de la mendicité, si je n'avais hâte d'aborder d'autres questions.

Ici se placeraient naturellement plusieurs critiques concernant ceux qui vivent dans une orgueilleuse et molle oisiveté, notamment certains ecclésiastiques et religieux ; mais il suffit de les renvoyer à l'ouvrage si remarquable de saint Augustin sur *le travail des Moines*, ouvrage auquel Hugues de saint Victor a fait postérieurement de larges emprunts et qu'il a expliqué et commenté. Ajoutons que les paroles du Sage sur la femme forte conviennent à Marie, car *elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté*, (2) mais *elle a cherché la laine et le lin, et les a travaillés avec des mains intelligentes.* Et c'est pourquoi on applique mystiquement à saint Joseph son époux, ce qui se lit un peu plus bas : *Son mari est illustre aux lieux des assemblées* (3).

Arrêtons ici nos réflexions au sujet de la noblesse de Marie et de Joseph ; la suite du discours envisage d'abord leur sanctification dans le sein maternel.

(1) *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es et bene tibi erit.* Ps., CXXVII, 2.

(2) *Panem otiosa non comedit. Quæsivit lanam et linum et operata est consilio manuum suarum,* Prov., XXXI, 27.13.

(3) *Nobilis in portis vir ejus.* Ibid., 23.

II. — Sanctification de Marie et de Joseph.

1. Sanctification de Marie et de Joseph avant leur naissance. — De même que Marie a été sanctifiée dans le sein maternel avant sa naissance, de même on peut admettre de pieuse croyance que Joseph, son virginal époux, le fut aussi quoique pas absolument de la même manière. On peut, semble-t-il, noter cette différence : Joseph ayant contracté le péché originel aurait été ensuite sanctifié dans le sein de sa mère par le baptême de l'Esprit comme saint Jean-Baptiste et plusieurs autres. L'office, dit de Jérusalem, composé en son honneur, lui reconnaît ce privilège, et il paraît découler du quadruple principe précédemment établi. La grâce sanctifiante a donc prévenu Marie. D'après la loi commune et en vertu des principes universels de génération transmise depuis Adam elle était bien sujette au péché originel, et non point son Fils Jésus, parce qu'il naquit sans le concours d'une union charnelle. Elle fut nonobstant dispensée de la loi et privilégiée, si bien qu'elle n'a nullement contracté cette souillure générale. Il était en effet possible et convenable que son Fils, Sauveur très parfait procurât à cette Mère un moyen très parfait de salut en la préservant à un tel degré du péché que, par son action sanctifiante et par l'infusion de sa grâce, elle fût soustraite à ce à quoi elle aurait dû normalement être assujettie, et qu'elle écrasat la tête de l'antique serpent de telle manière qu'elle ne fut jamais broyée sous son pied. Il faudrait un long discours si nous voulions épuiser cette matière de la sanctification de Marie. Nous le renvoyons à la fête de sa bénie Conception, préférant ici dégager un enseignement moral et religieux qu'il faut pieusement et fréquemment prêcher.

2. Exhortation à prier pour les enfants non encore nés. — On peut donc faire la constatation suivante :

Dieu n'a pas tellement lié l'œuvre miséricordieuse du salut aux règles communes fixées par la tradition chrétienne, ni même aux sacrements, au point de ne pouvoir, sans préjudice de cette même loi sanctifier des enfants qui ne sont pas encore sortis du sein maternel, alors qu'ils y sont encore et cela par le baptême de sa grâce, ou par la vertu du Saint-Esprit. C'est donc une obligation pour les femmes enceintes et aussi pour leurs maris, de prier et de faire prier Dieu et les Anges gardiens des hommes, même pour les enfants qu'elles portent dans leurs entrailles ; c'est leur devoir de recourir également aux autres saints et saintes, afin que si l'enfant non encore né venait à mourir sans pouvoir bénéficier du baptême d'eau il puisse par une miséricordieuse faveur, de Jésus-Christ lui-même, le Pontife suprême, être prévenu et sanctifié par le baptême du Saint-Esprit. Qui sait en effet si Dieu restera sourd à ces prières ? Que dis-je, qui ne pourrait plus dévotement espérer, que Dieu ne méprisera point les humbles supplications de ceux qui auraient mis en Lui leur confiance ? C'est là une considération bien propre à exciter la dévotion des parents, bien capable d'adoucir leur anxiété, alors que leur enfant est mort sans baptême, puisqu'ainsi tout espoir n'est pas perdu. J'avoue néanmoins que, sauf révélation, on ne saurait assurer le fait du salut.

3. **Note théologique sur la recherche des règles de la foi.** — Mais à propos de cette seconde considération et d'autres semblables, surgit un doute théologique qu'il serait utile et pressant d'aborder publiquement devant ce concile sacro-saint, car la nécessité s'en fait sentir plus impérieusement que je ne l'aurais cru tout d'abord. Notre considération porte donc que Marie a été sanctifiée dès le sein maternel et que, bien plus, cela vaut pour saint Joseph. Or c'est un fait notoire que cette proposition ne se trouve ni explicitement dans la Sainte Ecriture qui est le canon de

notre Foi, et qu'elle ne découle point non plus évidemment de principes qui y seraient formulés. La question est donc de savoir si l'affirmation de notre second point doit être tenue comme une vérité nécessaire de Foi. Et ceci revient à rechercher quelle est la règle générale de foi qui nous fera discerner quelles sont les vérités de foi certaines et de nécessité de salut, quelles sont celles qui restent probables, quelles sont celles qui ne sont que de pieuses croyances et quelles sont celles qui sont indifférentes? J'avais eu l'intention de répondre par une proposition unique, accompagnée de sept distinctions; j'aurais placé les vertus intéressant la religion chrétienne sous six degrés subordonnés; j'aurais inféré et tiré de courts et peu nombreux corollaires; mais comme cette argumentation a moins sa place dans une prédication que dans un exercice scolastique auquel plus tard, je l'espère, je pourrai me livrer, nous laisserons de côté ce doute et nous passerons ainsi aux autres considérations, c'est-à-dire à la troisième et à la quatrième.

III. — Le foyer de concupiscence en Marie et Joseph.

1. **Marie totalement exemptée dès sa conception; Joseph au moins à l'époque de son mariage.** — En Marie de qui est né Jésus le foyer naturel de concupiscence a été réprimé de sorte qu'elle n'a pas brûlé de la flamme d'aucun mauvais désir. De même on peut admettre d'une pieuse croyance que cela s'applique aussi à Joseph, son virginal époux, surtout à partir du moment où les liens du mariage l'unirent à Marie. C'est pourquoi, si Marie a pu faire sienne et redire les paroles de Sara fille de Raguel l'épouse du jeune Tobie : *Vous savez, Seigneur, que je n'ai jamais convoité d'homme, que j'ai gardé mon âme pure de tout mauvais désir, et que j'ai consenti à recevoir un mari dans le sentiment de votre crainte et non pour suivre ma*

passion (1) ; Joseph, à son tour pouvait se glorifier devant Dieu en disant selon ce que je crois pieusement : « Vous savez, Seigneur, que je n'ai point porté mes désirs vers une femme, que j'ai gardé mon âme pure de tout mauvais désir, et que ce n'est qu'avec le sentiment de votre crainte et non pour satisfaire ma passion que j'ai pris cette épouse. » Saint Jérôme rapporte et défend notre opinion dans son ouvrage sur *la perpétuelle virginité de Marie* contre Helvidius ; de même Hugues de Saint-Victor dans son traité *du mariage de la Bienheureuse Marie* et plusieurs autres saints. Car saint Jérôme n'hésite pas à affirmer que Joseph garda une perpétuelle virginité. Donc, avant son union avec la Vierge Marie, Joseph vécut dans l'innocence et dans le célibat. Et nous fondons très fortement cette conclusion sur la constatation suivante. Alors que Marie étant déjà d'un âge avancé, Jésus voulant lui donner un gardien n'en choisit pas d'autre qu'un homme vierge, Jean l'évangéliste, donc à plus forte raison devons-nous croire qu'il agit de même alors qu'elle était plus jeune. Et de même Jésus a tenu à être élevé et nourri au sein d'une pureté virginale, comme il voulut y naître. Par conséquent, si Joseph vis-à-vis de son épouse est resté continent immédiatement après leurs noces, selon l'attestation de l'Evangile qui porte : *qu'il ne la connaissait point jusqu'à ce qu'elle engendra son premier né*, à cause du respect pour un si grand sacrement et pour un mystère aussi sublime, il est aussi de toute évidence qu'il garda la même réserve après l'enfantement, car elle lui était commandée par un motif encore plus impérieux qu'auparavant Et ceci nous est propre non comme une chose douteuse et facultative, mais comme une vérité de foi obligatoire, de même qu'il faut

(1) *Tu scis, Domine, quod numquam concupivi virum et mundam servavi animam meam ab omni concupiscentia. Virum autem cum timore tuo, non cum libidine mea consensi suscipere*, Tob., III, 16 seq.

croire qu'après l'enfantement la virginité de Marie est demeurée intacte.

2. **Affirmation, preuves, convenance et source de la perpétuelle chasteté de Joseph.** — Ajoutons encore ceci : Comme *Joseph était un homme juste*, et que d'autre part le foyer du péché originel était ou comprimé ou éteint en lui, car il convenait qu'il en fût ainsi pour que la beauté de Marie et son intimité ne devinssent pour lui sujet de scandale ou cause de ruine ; en raison de sa communauté de vie et de sa cohabitation familière avec Marie, il n'était point entraîné à aucun désir mauvais, mais porté à la chasteté. Cela était la conséquence, tant de la répression de la concupiscence en lui-même que de la vertu et du mérite de Marie et de la retenue habituelle de leurs mœurs. On peut insérer ici et entendre au sens figuré ce qui a trait à la Sunamite, bien qu'elle fût jeune et d'une exceptionnelle beauté, bien qu'elle dormît sur le sein de David, *celui-ci ne la connut point* et n'éprouva point à son égard le feu de la moindre passion charnelle. Et ainsi l'on peut dire, avec une absolue certitude, que Marie, son épouse, malgré la communauté de vie et de société avec un homme, ne fut point aiguillonnée et tourmentée dans sa chair, de quelque impression, de quelque sensation, de quelque inclination qui eussent échappé au contrôle de sa raison ou à la maîtrise de sa volonté ! Sans cela elle aurait au moins péché véniellement, c'est ce que nie saint Augustin et les autres docteurs. Ainsi, et de fait, elle a reçu la plénitude de grâce pour vaincre entièrement le péché à un degré supérieur à celui qu'Adam reçut avec la justice originelle. Et saint Bonaventure rapporte comme le tenant d'une tradition authentique des Juifs, que personne, à la vue de la beauté pourtant éclatante de Marie, n'avait la pensée du mal et ne sentait s'allumer en lui les ardeurs d'impurs désirs ; au contraire, tous étaient plutôt éteints par l'aspect de son divin visage ; une sorte de fluide virginal et rafraîchissant

s'exhalait de ses yeux ou s'échappait de son âme très réservée. Par contre ce qu'Horace a dit d'une femme pécheresse et effrontée reste bien vrai ; on ne peut voir ses traits sans un excessif danger pour la vertu. Au sujet des personnes du même genre Pierre a aussi noté *que leurs yeux ne respirent que l'adultère et le péché de tous les instants* (1). De là résulte pour ceux qui les regardent une séduisante fascination.

3. **Confirmation de la chasteté de Joseph ; son âge peu avancé.** — J'ai souvenance qu'ayant eu à parler ailleurs et plus longuement de la Conception de la Vierge j'ai traité ce sujet à fond usant de raisonnements et de comparaisons, entre autres celles d'une certaine herbe et de quelques pierres précieuses dont le seul aspect portait à la chasteté. Je ne m'attarderai pas plus longuement à prouver la perpétuelle virginité de Marie avec Joseph. Pour sauvegarder les très chastes et très pudiques rapports du juste Joseph, époux de Marie, il n'est pas du tout nécessaire de croire que celui-ci à l'époque de son mariage avec Marie encore jeune était, en raison de son âge avancé, épuisé, débilité, frappé d'impuissance. Le Saint-Esprit en comprimant ou en éteignant en lui le foyer de la concupiscence originelle a pu indubitablement avoir dans la conservation de sa chasteté plus de part que la vieillesse ou l'épuisement de l'âge. Et, en effet, n'est-il pas notoire que des vieillards de soixante-dix et de quatre-vingts ans ont brûlé du feu des passions les plus honteuses et que complètement pourris et à la remorque de désirs déréglés, ils se sont signalés par des turpitudes dont la mention ou la pensée même répugne à la pudeur ? Il a senti la puissance de la grâce celui qui disait : *Je sais fort bien que je ne puis vivre dans la continence si Dieu ne m'y aide* (2).

(1) *Oculos habentes plenos adulterii et insatiabilis delicti.* II Pet., II, 14.

(2) *Scivi nisi Deus det quoniam aliter non possum esse continens.* Sap., VIII, 21.

Et aussi j'estime que Joseph était encore dans la jeunesse, entendue dans les limites que lui assigne Isidore, c'est-dire allant de vingt-huit ans, dernier terme de l'adolescence jusqu'à cinquante ans, début de la vieillesse. L'opinion contraire soutenue dans le livre *De l'enfance du Sauveur* est sans valeur, puisque cet ouvrage a été justement condamné.

D'ailleurs de multiples raisons peuvent être invoquées en faveur de notre croyance. Premièrement la mystérieuse annonce prophétique : *L'époux se réjouira avec son épouse, et le jeune homme habitera avec la Vierge* (1). A cet endroit la Glose ordinaire et interlinéaire porte : « Joseph avec Marie. »

Secondement une considération d'ordre historique : Cléophas, le second mari d'Anne eut une fille Marie qui, sœur de la Vierge Marie donna le jour à quatre frères : Jacques, Joseph, Simon et Jude ; or Joseph était le frère de Cléophas et Marie son épouse était la belle-fille de ce dernier. Il reste donc bien improbable qu'il y eut entre les deux frères une aussi grande différence d'âge.

Un troisième appui de notre sentiment se tire du but et de la cause du mariage de Marie avec Joseph. On lui assigne deux principales causes, l'une : l'appui et l'aide qu'il fallait apporter à Marie et à l'Enfant Jésus, durant leur voyage en Egypte, pendant toutes leurs allées et venues, conséquemment jusqu'à la plénitude de leur âge. Or qui eut été à même de remplir cette mission ? Est-ce un homme débile, épuisé par l'âge ? un homme tel qu'il eut nécessité des secours plus qu'il n'en eut donné, plus gênant qu'utile pour Marie ? L'autre cause du mariage ce fut la sauvegarde auprès des Juifs de l'honneur de Marie et le secret de l'Incarnation à tenir vis-à-vis des démons, motif qui eut été caduc si, au vu et au su de tous, Joseph eut été un vieillard glacé par l'âge, et comme l'objet d'un maléfice. Dans cette hypothèse, en effet, comment

(1) *Et gaudebit sponsus super sponsam, habitabit juvenis cum virgine.* Isa., LXII, 5.

eut-il pu passer pour le père de quelque enfant?

4. **Vaine et futile objection tirée des représentations fautives d'ailleurs, des traits du saint.** Mais alors, objecte-t-on, pourquoi le représenter sous les traits d'un vieillard ! On peut alors répondre qu'il est ainsi figuré en maints endroits à cause de la supériorité de sa vertu et de sa chasteté, car, dit le Sage, *la vieillesse est une vie pure* (1), et au contraire l'oracle prophétique porte : *qu'est maudit l'enfant de cent années* (2). Il est encore loisible de croire que Joseph est peint de cette manière au début de l'Eglise naissante, alors que la perpétuité de la virginité de Marie n'est pas encore suffisamment enracinée dans les âmes, afin d'écarter toute pensée charnelle sur le compte de l'un et de l'autre. De là aussi, probablement, la raison pour laquelle on n'honore point par une fête solennelle un aussi auguste et aussi heureux mariage. Ajoutons, d'autre part, que l'on trouve des peintures de Joseph comme avec les traits de la jeunesse entendue dans le sens expliqué plus haut, j'ai pu en faire maintes et maintes fois la remarque dans ce pays même d'Allemagne. Notez enfin que selon le mot d'Horace : « Peintres et poètes ont un droit égal à se permettre toute fantaisie. »

Une religieuse et studieuse curiosité nous suggérerait ici l'examen de plusieurs points : conversations très saintes et très chastes de Marie et de Joseph : très divins entretiens, d'abord au cours de leur voyage, sur le mystère de notre rédemption ; ensuite sur les cantiques de Marie elle-même, sur ceux de Zacharie et de Siméon, en outre réflexions mutuelles sur tout ce que l'on racontait sur l'enfant, sur tout ce que l'on remarquait en lui, sur tout ce que l'ange révélait à son sujet et enfin sur tout ce que, ô Marie, une douce expérience vous apprenait.

(1) *Ætas senectutis, vita immaculata.* Sap., IV, 9.
(2) *Maledictus puer centum annorum.* Isa., LXV, 20.

5. **Très belles considérations sur la vie de Marie et de Joseph.** Nous redisons donc que, de même qu'il fut convenable que Marie resplendît d'une incomparable pureté, de même il fut convenable qu'elle eût un époux dont la très grande pureté approchât de la sienne, qu'il restât vierge avant et après son union avec celle dont la virginité demeura inaltérable. Tous deux illustres et nobles par leur descendance royale, tous deux obtenant la sanctification dès le sein maternel, Marie remplie d'une grâce qui liait la concupiscence, Joseph orné d'une grâce qui, au minimum triomphait de tout péché mortel. Marie fit vœu de virginité, Joseph aussi, et, selon les docteurs, ce vœu laissa intacte la vérité de l'union matrimoniale et de la tradition mutuelle des corps. Il y a eu, dans ce mariage, la fécondité, la fidélité, la grâce du sacrement. Le mystère de l'Incarnation caché depuis des siècles, Marie l'a connu par le message de l'Ange ; Joseph l'a connu également par les avertissements durant un songe, ayant été d'abord pieusement et intimement renseigné par Marie comme nous lisons que le fut Valérien par la vierge Cécile disant à son époux : « Il y a un très grand secret que je vous révélerai, ô jeune homme très aimant, si vous le gardez avec une foi absolue. » Qui osa plus en se fiant à la grâce divine, ou Marie à l'égard de Joseph son très pudique époux qui était juste, ou Cécile envers Valérien qui était pressé par la passion du mariage? En entendant le salut de l'ange, Marie fut troublée, mais non inquiète ou incrédule, Joseph lui-même fut troublé, en face d'un miracle si inouï et si étonnant, et à tel point qu'il songeait à renvoyer son épouse ; mais il ne fut pas inquiet ni ce semblablement incrédule ; seulement une sorte de stupeur l'envahit comme nous le lisons de Pierre lorsqu'il dit à Jésus : *Seigneur, éloignez-vous de moi, parce que je suis un pécheur* (1). Joseph semblablement se jugeait indigne d'être uni

(1) *Exi a me, Domine, quia peccator sum.* Luc, V, 8.

par le mariage à une vierge aussi éminente que Marie. C'est pourquoi, ce n'est pas en raison d'une incrédulité soupçonneuse, mais par le fait d'une très profonde humilité qu'il parut se refuser à accepter Marie chez lui ; lui tenant à peu près ce langage : « O Ma Souveraine, éloignez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur. » Aussi l'ange lui dit : *Joseph, fils de David, ne craignez pas d'accepter Marie à titre d'épouse* (1), et non pas : Joseph, cessez d'être incrédule.

Marie est allée rendre visite à Zacharie et à Elisabeth, et il n'est pas douteux que ce fut avec la permission et le consentement de Joseph son époux pleinement instruit du mystère de l'Incarnation. Joseph lui aussi fit la même démarche, sinon à ce moment là, du moins à la solennité pascale qui était proche, à l'occasion de laquelle la loi ordonnait de se rendre à Jérusalem. Marie chanta un cantique et Zacharie le sien. Il est hors de doute que Joseph y prit part et en eut la confidence. Marie avec la parenté et les proches d'Elisabeth félicita la jeune mère quand elle mit Jean au monde ; l'on ne saurait admettre que Joseph fût étranger à ces félicitations. Marie songeait que le signe promis à Achab, consistant en une vierge qui enfanterait, avait eu en elle son accomplissement. De cela Joseph se glorifiait aussi, exaltant Dieu en son âme et lui rendant de perpétuelles actions de grâces. Joseph obéit à l'édit porté par César Auguste, Marie s'y soumit de même. Il est en effet écrit que Joseph se rendit à Bethléem *avec Marie, son épouse, qui allait devenir mère.* (2). Il savait que l'on doit obéissance aux puissances supérieures, parce que telle est la volonté de Dieu. Marie dès la naissance de son premier-né, l'adora avec joie et allégresse ; il faut croire que Joseph participa à la même adoration dans

(1) *Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam,* Mat., I, 20.

(2) *Cum Maria uxore ejus prægnante.* Luc, II, 5.

les mêmes sentiments de joie et d'allégresse. Marie conservait tout ce qui était dit de l'enfant par les pasteurs, par les trois Rois, par Siméon, par Anne et par tous les autres *et le repassait dans son cœur* (1). Et frappé d'admiration, non par ignorance, mais par un étonnant respect du mystère, Joseph agissait de même, car il est écrit que le père et la mère de Jésus « admiraient les dires concernant l'enfant. » Joseph suivit l'ordre de l'ange qui lui apparut en songe et qui lui enjoignait de prendre l'enfant avec sa mère et de fuir en Egypte. Egale soumission de la part de Marie, nouvellement devenue mère, frêle jeune fille, et se mettant en route durant la nuit. Au cours de ce très dur voyage l'un et l'autre pouvait dire au Seigneur : *Vos préceptes sont le sujet de mes cantiques dans le lieu de mon exil* (2), ce qui a inspiré ces vers à quelqu'un parlant en la personne des voyageurs qui célèbrent la *Loi du Seigneur.*

Sois pour nous l'objet de nos chants, bienfaisante
Loi du Seigneur qui adoucit les peines d'un dur chemin.
Car ils fuient bien plus vite les tristes soucis des régions désolées
Quand le divin amour inspire les chants.
Donc, ô âme céleste, habitante des sombres terres,
Chante et module sans cesse tes lyriques accents.
Alors tu pourras t'écrier que n'étant pas totalement emprisonnée
Dans cette vallée de larmes, tu as déjà place dans le ciel.

Et vous, ô bon Jésus, ô Christ Sauveur, qui pourrait suffisamment juger de votre départ, de votre trajet, de votre arrivée, durant ce voyage septennal? qui pourrait mesurer l'étendue des fatigues, des peines, des craintes qu'il vous coûta, mais aussi le degré de divines douceurs et de suavité qu'il vous valut? Et quelles étaient leurs sources ? D'abord le divin récon-

(1) *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.* Luc. II, 19.

(2) *Cantabiles mihi erant justificationes tuæ.* Psal., CXVIII, 54.

fort qui avec l'épreuve ménage aussi une heureuse issue. En second lieu les mutuels propos et entretiens de Joseph avec Marie et de l'un et l'autre avec Jésus, et enfin la considération des divins desseins concernant la rédemption du genre humain ; au sujet de laquelle saint Augustin déclare, qu'il ne pouvait se rassasier de l'admirable douceur que lui procurait la sublimité des desseins de Dieu dans le rachat de l'humanité. Qui me donnera d'avoir pris part à de tels entretiens, qui m'accordera d'avoir été le compagnon de route de tels voyageurs ? Qui pourrait considérer la très heureuse économie de l'honnête pauvreté d'un homme et de son épouse avec leur enfant, où un âne tenait lieu de serviteur ! De là si Elisabeth, mère déjà âgée, éclata en accents prophétiques à une unique salutation de Marie, si Jean son enfant tressaillit de joie dans son sein, il est impossible de préciser la somme de consolations et de lumières divines que valut à saint Joseph sa continuelle cohabitation et conversation avec Marie. Qui me donnera d'entendre les échos des suaves cantiques de Sion, chantés par Marie en terre d'exil ? Qui me donnera de contempler Marie portant dans ses bras Celui dont la beauté fut sans égale parmi les enfants des hommes, alors qu'elle répondait à ses risettes par ses baisers, alors qu'elle compatissait à ses vagissements, alors que fréquemment elle vous le remettait à vous, ô Joseph, son mari et son époux, pour que vous le teniez, que vous le preniez sur votre sein et que vous le caressiez ?

Nous lisons ensuite que Jésus, parvenu à sa douzième année, obéissait à Marie et Joseph ; cette soumission qui dénote chez l'enfant une inappréciable humilité, entraîne pour Marie et Joseph une incomparable dignité.

6. **Mort précieuse de saint Joseph.** — Nous lisons par ailleurs que Jésus assista au trépas de Marie, et de fait saint Jérôme défend cette opinion. De même

on peut légitimement croire que Marie et Joseph furent corporellement présents à la douce mort de Joseph, car il décéda avant la passion du Christ ; sans cela la garde de Marie n'eut pas été confiée à d'autres qu'à lui. Ce qui a fait écrire à un versificateur.

« Il était arrivé ce jour de votre mort qui vous ouvrait
L'éternelle vie, juste Joseph, illustre rejeton de David.
Il est là le Christ avec sa pieuse mère auxquels avec empressement
Vous avez donné vos services ; avec sérénité il console celui qui s'en va.
Des larmes pourtant, jaillies des cœurs, baignent leurs visages.
C'est l'effet d'un naturel amour, car il est bien admissible
Que Joseph mourant ait été pleuré par Jésus dont il est le Père,
Et par la Vierge sa bonne épouse. L'amante du gardien de la foi
Tombe au pied de son lit, étreint ses membres, ses lèvres,
Lui donne de pudiques baisers. Quoi, s'écrie-t-elle, ô mon époux, allez-vous mourir ?
Quittez-vous, abandonnez-vous une veuve appelée à cruellement souffrir ?
Que cependant s'accomplisse le bon plaisir de Dieu, je le veux, ô cher ami.
Voyez ; votre Jésus, au séjour de paix vous donnera place.
Incontinent Joseph s'endort dans un précieux trépas ».

Nous lisons qu'à la mort du Christ *nombre des corps des saints sont ressuscités et sont venus dans la ville sainte de Jérusalem et sont apparus à quantité de personnes* (1). C'est peut-être à cela que fait allusion l'Apôtre en ces termes : *Les morts ressuscités ont été rendus à leurs épouses* 2). Demandons-nous d'abord, je vous prie, si l'on peut croire que Joseph en faisait partie et se serait ainsi montré à Marie, sa très chère épouse, l'aurait consolée et finalement serait monté,

1) *Et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt.* Matt,. XXVII, 52.

(2) *Acceperunt mulieres de resurrectione mortuos*, Hebr ; XI ; 35

glorifié au ciel avec Jésus au jour de son ascension ; cela ne fait pas de doute pour son âme ; pour son corps, je l'ignore, Dieu seul le sait. En tous cas il a été placé à la droite de Jésus lui-même, c'est-à dire au premier rang parmi ses meilleurs amis.

De nos prémisses, des autres gloires inénarrables du juste Joseph tirons cette dernière conclusion : combien légitimement, combien religieusement ont agi et agissent encore ceux qui ont senti qu'il fallait établir une fête en l'honneur de la virginale union de Marie et de Joseph et une autre solennité célébrant le bienheureux trépas du même Joseph ; qui ont exposé leurs sentiments tant dans leurs discours que dans leurs écrits, écrits que le désir de la brièveté nous fait omettre et que d'ailleurs on peut facilement se procurer, si on ne les a déjà en mains. Nous arrivons ainsi à la quatrième considération ; après avoir envisagé dans la première, la noblesse de Jésus et de Marie et être passé dans la seconde à leur sanctification, pour traiter ensuite dans la troisième de la répression du foyer de concupiscence, nous allons parler de la multiple naissance de Jésus, et des rapports qu'elle offre avec Marie et Joseph.

Jour d'allégresse, jour fameux dans tout l'univers,
Ecole de saintes joies, en lequel franchit les Cieux
La Vierge Mère dépassant tous les hôtes angéliques.
Là pour vous, ô chaste Joseph, Jésus et votre épouse
Elèvent, selon une croyance permise, un trône voisin du leur.
De tels honneurs motivent nos chants, faites-nous
Partager la même gloire.

IV. — Triple Naissance du Christ. Rapport avec Marie et Joseph.

De Marie est né Jésus qui est appelé le Christ non seulement corporellement, mais spirituellement. Et cela on peut aussi l'affirmer de son virginal époux

Joseph, au moins dans une certaine mesure. A la vérité on ne saurait avancer que de Joseph est né Jésus, dans le sens où l'entend le malheureux Juif blasphémateur, c'est-à-dire que Joseph aurait engendré le Christ, ce qui est loin de la piété des fidèles. Mais je considère, et que votre Béatitude veuille aussi considérer, qu'il y a eu une triple naissance de Jésus-Christ : éternelle, corporelle, spirituelle ou mentale.

1. Naissance éternelle du Christ. — Il naît éternellement du Père comme le rayon naît de la lumière et simultanément avec elle. De là le chant de l'Église : « Rayon resplendissant de la Lumière éternelle. » Et l Ecclésiastique dit également en la personne de la Sagesse incréée : *Je suis sorti de la bouche du Très-Haut, engendré avant toute créature* (1). Isaïe à son tour s'écrie : *Qui pourrait décrire sa génération* 2) ? Et enfin nous lisons dans les Psaumes : *Je vous engendrai de mon sein avant l'aurore* 3). A cette naissance éternelle du Christ Jésus, ni Marie ni Joseph n'ont pris part.

2. Naissance corporelle du Christ. — La seconde naissance du Christ fut sa naissance corporelle, lorsque la Vierge le mit au monde, selon les paroles de l'Ange à Marie : *L'Esprit-Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. Aussi l'être saint fruit de votre conception recevra le nom de Fils de Dieu* (4). Ces paroles ont été réalisées quand *les jours de Marie étant accomplis, elle enfanta son Fils premier-né* (5). Mais le corps de Marie fut la propriété

(1) *Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam.* Eccli. XXIV, 5.

(2) *Generationem ejus quis enarrabit ?* Psal., LIII, 8.

(3) *Ex utero ante luciferum genui te.* Psal., CIX, 3.

(4) *Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus altissimi obumbrabit tibi, ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur filius Dei.* Luc., I, 35.

(5) *Factum est autem cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret. Et peperit filium suum primogenitum.* Luc, II, 6.

de Joseph en vertu de la loi du mariage, qui confère à l'époux un droit mutuel des corps vis-à-vis de l'épouse et vice-versa.

A) *Joseph, père légal de Jésus.* — Examinons donc, en l'entendant dans la mesure qu'il convient, s'il ne nous serait pas permis de dire que le Christ est né du corps et de la chair de Joseph et si l'on pourrait vraisemblablement l'affirmer sans la crainte d'offenser les oreilles pieuses. Remarquons toutefois une disposition de l'ancienne loi : quand un homme mourait sans enfant, le frère survivant épousait la femme du défunt, afin de lui donner une descendance, et l'enfant qui naissait alors était appelé le fils du frère décédé, non selon la nature, mais selon la loi. Ainsi, en effet, se concilient les listes généalogiques du Christ qui portent que Joseph eut deux pères ; l'un que Mathieu appelle Jacob, l'autre que Luc nomme Héli ; celui-ci fut son père légal, Jacob son père selon la nature. Dans quel but disons-nous cela ? Pour l'intelligence du sens littéral et pour fermer la porte à la moquerie ou au scandale de quiconque ignorerait les habitudes de l'Ecriture, comme si Joseph aurait eu deux pères selon la nature, ou comme si les Evangélistes s'étaient trompés ainsi que le prétend Julien. Joseph fut donc père de Jésus et de réputation et d'office, puisqu'il le nourrissait, et enfin par génération, non pas, il est vrai, par sa propre génération, mais par celle de Marie son épouse avec la coopération du Saint-Esprit qui en quelque sorte tint la place de Joseph, non par une fécondation ordinaire, mais par un souffle mystérieux. Et c'est ainsi que Joseph peut être appelé père de Jésus non selon la nature, mais selon la loi, lui à qui le Saint-Esprit a suscité une descendance plus puissante que celle d'un principe charnel. Jésus est donc né dans la terre ou dans le fonds de Joseph, terre au sujet de laquelle Isaïe s'écrie : *Cieux, envoyez d'En-Haut la rosée, que les nuées laissent tomber le Juste, que la terre*

soit ouverte et qu'elle produise le Sauveur (1). Et le Psalmiste : *La vérité est sortie de la terre* (2). Dès lors pourquoi ne pas accorder à Joseph à un degré plus grand qu'au reste des hommes une sorte de droit légal dans la bénie formation de l'Enfant Jésus, puisque celui-ci est né de et dans la chair sur laquelle les lois du mariage avaient transféré à Joseph lui-même un droit absolu ?

B) *Abraham et Sara ; Marie et Joseph.* — Aussi Marie ne rougissait point d'appeler Joseph son Maître comme le faisait Sara pour Abraham, selon ce qu'écrit l'apôtre Pierre au chapitre troisième, verset sixième de sa première Epitre (3). C'est pourquoi elle lui donne le premier pas sur elle comme on l'a vu précédemment : *Voici que votre Père et moi nous étions à votre recherche* (4). Et ainsi d'autant fut plus grande l'humilité en Marie qu'en Sara, d'autant la dignité de Joseph l'emporta sur celle d'Abraham. Cette procréation de Jésus en vous, ô Marie, se fit par l'Esprit-Saint, mais d'après le consentement réel ou interprétatif de Joseph votre mari, car il voulait que le bon plaisir divin s'accomplît en tout, puisqu'il était Juste. Nous ajoutons ces paroles afin d'exclure les enfantements adultères des épouses auxquelles les maris ou ne consentent point, ou ne peuvent raisonnablement consentir. Et pour ces motifs ils ne sauraient revendiquer aucun droit quelconque de paternité sur ces enfants, bien qu'ils soient engendrés dans leur fonds.

C) *Sublimité de Joseph sur la terre et dans le ciel.* — Nous pouvons maintenant nous écrier : Que votre

(1) *Rorate cœli desuper et nubes pluant justum, aperiatur terra et germinet salvatorem.* Isa., XLV, 8.

(2) *Veritas de terra orta est.* Psal., LXXXIV, 12.

(3) *Sicut Sara obediebat Abrahæ, dominum eam vocans.* I Petr., III. 6.

(4) *Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.* Luc. III. 48.

sublimité, ô Joseph, est parfaitement surprenante ! que votre dignité est incomparable ! puisque la Mère de Dieu, la Reine du ciel, la Souveraine du monde ne croit point s'abaisser en vous appelant son Maître. Je ne sais vraiment pas, Pères orthodoxes, ce qu'il y a ici de plus admirable ou de l'humilité en Marie ou de la sublimité en Joseph, quoiqu'ils soient éminemment surpassés par l'Enfant Jésus, béni dans les siècles, dont il a été écrit et déjà dit : *Qu'Il leur était soumis*. Il fut soumis à un artisan, celui qui fit le soleil et l'aurore ! Il fut soumis à une femme qui tissait, celui devant lequel fléchit tout genou des régions célestes, terrestres et souterraines ! Je voudrais trouver des expressions capables de commenter dignement et ce mystère profond caché depuis des siècles, et l'auguste trinité de Jésus, Joseph et Marie. Le vouloir git en moi, mais le pouvoir me manque, et je succombe à ma tâche.

Et comme la grâce et aussi la gloire ne suppriment pas la nature, mais l'élèvent et la perfectionnent : arrêtons-nous avec une pieuse dévotion à cette pensée : si une sorte de bien naturel crée des obligations du fils envers la mère, de la mère à l'égard de son époux, de l'un et de l'autre c'est-à-dire du fils et de la mère vis-à-vis du très fidèle, très vigilant, très diligent gardien et père nourricier, Joseph qui fut la tête de Marie, source pour lui d'une certaine autorité, supériorité, pouvoir et commandement sur Marie, comme Marie en eut à sa manière sur Jésus par droit naturel de Maternité, à quel degré d'élévation doit-on penser que le juste Joseph a été porté dans la gloire et dans les cieux, alors qu'il avait été trouvé tel et si grand, ici-bas, dans ce lieu de misère, et sur la terre ? A la vérité si Jésus était incapable de mentir lorsqu'il a dit : *Là où je suis, là aussi sera celui qui a été à mon service* (1), celui-là doit être placé plus près de Lui dans les cieux qui sur la terre a été, après

1) *Ubi sum ego, illic et minister meus erit.* Joan : XII, 26.

Marie, le serviteur le plus proche, le plus empressé et le plus dévoué.

3. **Troisième naissance du Christ.** — Ne poussons pas plus avant nos réflexions sur la naissance corporelle du Christ. Elles nous ont ouvert quelques vues sur le degré de participation qu'y a eu Joseph, degré supérieur au reste des hommes, et sur sa sublimité, en laissant intacte la gloire des saints et saintes qui ignorent les discussions et les rivalités de prééminence, et en sauvegardant une sobre mesure de compréhension. La suite du discours a maintenant pour objet la troisième noblesse communicable aussi à tout âme qui vit dévotement : c'est celle dont parle le Christ en saint Jean lorsqu'il dit : *Il est nécessaire que vous naissiez de nouveau* (1). Et plus bas : *Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'esprit est esprit* (2). Or dans cette sorte de naissance se fait un admirable échange, car, lorsque par la foi et la grâce Jésus est né dans l'âme dévote, celle-ci devient « verbigène », c'est-à-dire génératrice du Verbe et Mère de Dieu, étant fille, bien entendu non point par nature, mais par adoption gratuite : si bien que l'on peut dire en toute vérité d'une telle âme qu'elle est à la fois Vierge, Mère et Fille. Qu'elle soit véritablement Mère, nous en avons pour garant un témoignage d'une incontestable valeur, ces paroles du Christ : *Quiconque aura fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, est lui-même mon frère, ma sœur, ma mère* (3). Ce que Jean, ce que Paul ont dit de la filiation, nous le savons : *Il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu* (4), lisons-nous en saint Jean. Et de quelle manière ? Il ajoute que c'est par la foi, *à ceux qui*

(1) *Oportet vos nasci denuo.* Joan., III, 3.

(2) *Quod natum est ex carne caro est et quod natum est ex spiritu spiritus est.* Ibid., 6.

(3) *Qui fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, soror et mater est.* Matt., XII, 50.

(4) *Dedit eis potestatem filios Dei fieri.* Joan., I, 12.

croient en son nom (1) ; Et il en témoigne lui-même : *Celui qui croit que Jésus est le Christ, celui-là est né de Dieu* (2). Ce qui suit concerne la virginité de l'âme verbigène mère et fille de Dieu : Ceux, reprend saint Jean, *qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu* (3).

A) *Le point culminant de l'âme.* — Je ne puis dire ce que je sens, je crains que mes paroles ne rendent insuffisamment ma pensée, que votre très docte Béatitude veuille suppléer à mon imperfection. Nous observons donc dans la substance de l'âme, malgré son indivisibilité une petite portion virginale échappant à tout acte de violation. Les docteurs l'appellent, tantôt la syndérèse, tantôt le point culminant de l'âme, ou bien encore l'étincelle de raison, ou enfin l'inclination instinctive vers le bien. Or cette syndérèse les démons eux-mêmes, ces grands corrupteurs et séducteurs des âmes, n'ont aucune prise sur elle pas même dans l'enfer, sans qu'elle ne vibre pour le bien et proteste contre le mal. De là l'origine de ce ver très acerbe qui ne mourra point. De là cette lutte qui tiraille et déchire la malheureuse âme au-delà de toute imagination, tandis que la syndérèse pousse à l'amour de Dieu, la volonté réprouvée rebondit à l'opposé de tout l'effort de sa haine (4).

Mais pourquoi cette digression sur la syndérèse ? C'est évidemment pour montrer qu'elle reste toujours vierge et que aussi longtemps qu'elle est privée de l'ombre et de l'action féconde de l'Esprit-Saint, elle

(1) *His qui credunt in nomine ejus.* Ibid., 12.

(2) *Omnis qui credit quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est.* I Joan., V. 1.

(3) *Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.* Joan., X, 13.

(4) Cette syndérèse est ce que le Docteur illuminé, Tauler, à la suite d'ailleurs de saint Thomas, appelle le fond de l'âme, presque dans chacun de ses discours (Voir *passim* dans la plupart des tomes de *Préchons l'Evangile*).

est vouée à une continuelle et déplorable stérilité, par contre dès que ce même Esprit est présent, qu'Il la visite, qu'Il lui donne la grâce, qu'Il la féconde, elle devient verbigène, en d'autres termes elle engendre le Verbe et cela sans aucune corruption, car ce qui naît ici en elle n'est le fruit ni du sang, c'est-à-dire des phantasmes corporels, ni de la volonté de la chair, ni autrement dit des désirs charnels, ni de la volonté de l'homme, en d'autres termes de son libre arbitre, mais de la volonté de Dieu. Ceci néanmoins ne se réalise point en dehors de tout consentement de la syndérèse et de la raison. Lorsque la grâce par une touche secrète et intime aborde l'âme dont la porte est en quelque sorte fermée, lorsqu'elle lui annonce et lui insinue l'arrivée du Verbe en elle, la syndérèse répond avec une humble soumission : *Voici la servante du Seigneur, que s'accomplisse en moi sa parole* (1). Ensuite elle visite Elisabeth avancée en âge et décrépite, ce qui signifie au sens mystique, la portion inférieure de la raison tournée aux choses corporelles qui la violent pour ainsi dire, mais par la munificence divine elle reçoit Jean en elle, c'est-à-dire participe à la grâce, et on peut légitimement rappeler que la joie de Marie verbigène rejaillit sur Elisabeth qui porte en son sein un tel enfantement de grâce.

Après ce court exposé qui reste bien faible pour l'intelligence d'un aussi grand fait relatif à cette naissance et filiation virginales se réalisant quand Jésus appelé le Christ est enfanté dans l'âme, nul ne saurait conserver un doute sur la vérité de notre principale quatrième considération : de Marie aussi bien que de Joseph est né le Christ qui est nommé Jésus.

B) *Le feu de la méditation.* — Et si nous voulions transporter le texte de notre sujet dans le domaine du sens anagogique, nous pourrions faire une heureuse adaptation de ces paroles : *Jacob engendra Joseph,*

(1) *Ecce ancilla Domini, fiat secundum verbum tuum*, Luc. I. 38.

l'époux de Marie. Et en effet Jacob est appelé *supplantateur* ; dès lors n'est-on pas fondé à l'entendre de la lutte et de la supplantation des vices qui a lieu dans la vie active en laquelle la vie contemplative doit préalablement et nécessairement s'exercer ? Il faut en outre que de la vie active et après elle naisse la méditation. La méditation est une vigoureuse application de l'esprit qui poursuit la recherche, la connaissance, la douce expérimentation d'un bien d'ordre divin ; elle est justement signifiée par Joseph, car ce mot se traduit *par celui qui va grandissant.* Or, rien n'est plus apte à avancer l'âme dans les progrès spirituels qu'une forte et salutaire méditation, elle la fait monter de vertu en vertu et l'aide à dominer ou à rejeter le flot des vaines pensées et à se débarrasser de l'amas boueux des désirs charnels. De plus cette méditation qui est robuste et non pas ondoyante ou molle comme la pensée même est qualifiée *d'homme.* Mais l'homme de qui ? de Marie assurément qui s'entend de toute âme divinement éclairée ou éclairante. Voyez l'efficacité illuminante de la méditation. *Dans ma méditation*, dit le Psalmiste, *le feu a brillé* (1), voilà la splendeur rayonnante. Enfin de cette Marie mystique naît par la contemplation Jésus appelé le Christ, non point à la vérité du contact de son homme qui est la méditation, mais selon ce que nous avons dit d'un mystérieux souffle quand l'Esprit-Saint couvre l'âme de son influence pour qu'elle reste insensible aux choses terrestres et qu'il tempère l'ardeur des attraits charnels. Il lui donne des lumières afin que d'un libre regard, elle contemple en long et en large les choses divines et il lui fait goûter en même temps *la douce suavité du Seigneur* (2). Telle est cette heureuse naissance où l'enfant Jésus est l'objet de très chastes étreintes de baisers : où il est nourri du lait de la dévotion, comme du miel de la contemplation, où il y a douceur et

(1) *In meditatione mea exarderscet ignis.* Psal., XXXVIII, 4.
(2) *Gustate et videte quoniam suavis est Deus.* Psal., XXXIII, 9.

splendeur. Bien plus, en retour, l'âme renaît pour le Christ en sorte que l'adolescent et l'adolescente se conviennent mutuellement dans les transports de l'esprit et que l'aimée dit à son ami : *Celui que j'aime*, suppléez me plaît, et moi je lui *agrée*.

C) *Fruits de la naissance spirituelle.* — C'est là la précieuse, la vraiment désirable naissance ; celui qui naît ainsi entre dans la noblesse de Dieu le Père, parce qu'il devient Dieu par la participation de la divinité. Tel est le raisonnement de Boèce : et le prophète dit, en la personne du Seigneur : *J'ai dit : Vous êtes des dieux et fils du Très-Haut* (1). Et Marie fut divine à tel point que l'Eglise lui applique ce que l'Ecclésiastique a écrit de la Sagesse incréée, par exemple ceci : *J'ai été créée dès le commencement et avant les siècles* (2). Une telle créature a part à l'amour de Dieu. *Voyez*, dit saint Jean, *quelle charité nous a témoigné Dieu le Père en nous donnant le nom et la réalité de fils de Dieu* (3) La vaillance de Dieu lui échoit, *car ce qui est né de Dieu triomphe du monde* (4). N'est-ce pas une vaillance peu ordinaire que de vaincre le monde et de ne point pécher ? Enfin il a droit de succession à l'héritage, *car si nous sommes fils, nous sommes aussi héritiers* (5). On lit qu'Aristote a dit : « Que ceux qui sont d'une bonne naissance se réjouissent », oui qu'ils se réjouissent sans restriction ceux qui ne sont point nés ni du sang, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu, selon le mode qui a été expliqué. Par contre, Job a maudit, Jérémie a maudit sa naissance.

Nous naissons tous enfants de colère. C'est la naissance de la nature corrompue qui, la grâce mise à part, est déplorable : *L'homme né de la femme, vivant un court*

(1) *Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes.* Psal., LXXXI, 6.
(2) *Ab initio et ante secula creata sum.* Eccli, XXIV, 14.
(3) *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater ut filii Dei nominemur et simus.* I Joan., III, 1.
(4) *Omne quod natum ex Deo, vincit mundum.* I Joan., V, 4.
(5) *Si filii et hæredes.* Rom., VIII, 17.

temps est rempli de misères (1). Et l'Ecclésiaste a loué plus les morts que les vivants et il a déclaré plus heureux que tous deux celui qui n'est pas encore né. Aussi est-ce une insigne folie de célébrer la naissance des hommes comme le fit Hérode en fêtant son jour natal, au cours duquel Jean fut tué, c'est-à-dire mystiquement où la grâce est perdue. Les peuples de la Thrace ont donc bien raison, selon ce qu'on raconte, de déplorer la naissance des hommes et de se réjouir de leur trépas. Mais s'il est question du jour de la naissance spirituelle où s'opère la régénération, on peut se proposer de le célébrer ; et loin de commettre la faute de le critiquer, on peut louablement en rendre grâce à Dieu qui nous a fait renaître dans des conditions telles. Pour ce motif, après avoir solennisé la naissance de Jean-Baptiste, qui fut très sainte et très heureuse, puisque celui-ci vint au monde sans péché par suite de sa sanctification, l'Eglise a établi la fête de la Nativité de la Bienheureuse, Glorieuse et toujours Vierge Marie, invitée d'ailleurs préalablement à le faire par un miracle. Dans la suite elle y a ajouté des jours octaves se proposant, au dire de certains récits, d'obtenir la paix à l'Eglise. De là l'origine de ces paroles d'une oraison de cette même Nativité : « Seigneur, accordez à vos serviteurs le don de la grâce céleste ; la venue au monde de la bienheureuse Vierge a été pour eux le commencement du salut, que la solennité qui honore la Nativité leur apporte la paix en surcroît. »

Conclusion : *Vœu pour l'institution de fêtes en l'honneur de saint Joseph.* — Si pour une raison analogue il serait convenable à ce sacro-saint Concile d'instituer quelque chose à l'honneur et à la louange de Joseph, le virginal époux de Marie ; la dévotion très sage de votre Béatitude en jugera. Non pas que

(1) *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis*, Job, XIV, 1.

je sois partisan de la multiplication des fêtes pour le peuple qui doit vivre du travail de ses mains, plût à Dieu au contraire que le nombre en fût restreint selon la proposition de réforme qui a été inscrite ici dans le Concile. Mais je parle ainsi devant des ecclésiastiques et pour des ecclésiastiques en faisant des vœux pour l'institution d'une fête du virginal mariage de Joseph avec Marie ou d'une solennité relative à son heureux trépas. Pourquoi cela ? Afin que par les mérites de Marie et par l'intercession d'un si grand, si puissant et en quelque sorte si impérieux patron auprès de son épouse de qui est né le Christ, l'Eglise soit rendue à son unique, vrai et indiscutable chef, au souverain Pontife son époux, vicaire du Christ. Et ainsi enfin pour que chacun de nous renaisse à Dieu en une heureuse naissance, présentement par la grâce et plus tard par la gloire qui est le véritable jour natal des saints, par votre intercession, et si on peut dire, par votre certain droit de commandement, ô très glorieux Joseph, époux de Marie qui a donné naissance à Jésus appelé le Christ (*Trad. Girard*).

Vénérable Gerson. *Serm. in Nativ. B. M. Virg.*

2412. — Saint Bernardin de Sienne. *Titres de saint Joseph.*

TITRES HUMAINS, DIVINS, GLORIEUX

Sommaire. — Exorde : Les grâces de Dieu, en saint Joseph notamment, sont proportionnées à sa mission. — Sujet : I. *Titres humains.* — 1. Noblesse, selon la chair, de la bienheureuse Vierge. — 2. Noblesse de saint Joseph selon la chair. — 3. Noblesse de Jésus-Christ, qu'il a eue en quelque manière de ses deux parents. — II. *Titres divins.* — 1. Vie sainte de saint Joseph avec la bienheureuse Vierge : A) Union conjugale. — B) Habitation sous le même toit : Soupçons de saint Joseph. — Pourquoi semblable épreuve ? — Pourquoi

le silence de Marie à l'égard de son époux et réciproquement? — C) Gouvernement de la sainte Famille. — 2. Perfection acquise par saint Joseph en vivant avec le Seigneur : A) Pureté inexprimable. — B) Fidélité éclatante. — C) Vive affection. — 3. Pour Joseph est né le Christ qui avait été promis aux anciens pères. — III. *Titres glorieux.* — 1. Dans son âme. — 2 Dans son corps. — CONCLUSION : Prière à saint Joseph.

Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.
Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton Seigneur (1).

Exorde : *Les grâces de Dieu, en saint Joseph notamment, sont proportionnées à sa mission.* — Au sujet de toutes les grâces particulières accordées à quelque créature raisonnable la règle est que toutes les fois que la grâce divine choisit quelqu'un pour une faveur spéciale, ou pour quelque état élevé, elle lui accorde tous les dons qui sont nécessaires à cette personne ainsi choisie et à sa mission, et qui l'ornent abondamment. Cela est clair pour les pères de l'Ancien Testament, Moïse, Josué, Abraham, Isaac, Jacob, David, Salomon, et les autres prophètes. Cela est clair aussi dans le Nouveau Testament, pour la Vierge bénie, les apôtres, les évangélistes, les Docteurs et les fondateurs d'ordres religieux. Cela s'est pleinement réalisé pour saint Joseph, père putatif de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et époux véritable de la reine du monde et des anges, qui par le Père éternel a été choisi comme fidèle nourricier et gardien de ses principaux trésors, qui sont son Fils et son épouse, mission qu'il a remplie très fidèlement ; à qui par conséquent le Seigneur a adressé les paroles citées : *Serviteur bon...* Ces paroles nous font connaître en ce grand saint un triple état. Le premier, de nature : *Serviteur bon ;* le second, de grâce : *et fidèle* ; le troisième, de gloire : *Entre dans la joie de ton maître.* Le premier exprime la noblesse de sa génération, le second sa sainteté de vie, et le troisième, la sublimité de sa glorification.

(1) Matth., XXV, 21.

Sujet : I. Titres humains. — II. Titres divins. — III. Titres glorieux.

I. — Titres humains.

Noblesse de saint Joseph selon la chair. — D'abord est décrit de ce très saint homme l'état de nature, dans lequel reluit la noblesse de sa génération. Car le Seigneur dit : *Serviteur bon,* dans la nature noble que je t'ai conférée. Il a été, en effet, de race patriarcale, royale et princière, selon la ligne droite de sa noblesse naturelle. Pour mieux comprendre, considérons la noblesse naturelle de trois personnes : de l'épouse, de l'époux et du Christ.

1. **Noblesse, selon la chair, de la bienheureuse Vierge.** — La bienheureuse Vierge a été plus noble que toutes les créatures humaines qui ont été ou qui pourront être. Car saint Mathieu plaçant trois fois quatorze générations depuis Abraham jusqu'au Christ inclusivement, montre qu'elle est descendante de quatorze patriarches, de quatorze rois et de quatorze princes. Saint Luc décrivant aussi sa noblesse, commençant à Adam et Eve, poursuit sa généalogie jusqu'au Christ Dieu. Le Christ qui n'a pas de mère dans les cieux, ni de père sur la terre, a reçu de la Vierge toute son humanité et ce qui s'en suit : la parenté, qui le fait fils de David, et lui donne des frères de noble origine ; tout cela il le tient de sa bienheureuse mère. La dignité de prince, de roi, de patriarche de tout le peuple d'Israël a été établie en vue de la bienheureuse Vierge, pour montrer clairement que la noblesse corporelle accordée au genre humain en Adam, a été donnée par Dieu principalement, pour que par de nombreuses générations elle descendît dans la Vierge Marie, et par la Vierge Mère se terminât au Christ Fils béni de Dieu.

2. **Noblesse de saint Joseph selon la chair.** — Saint Joseph est né de race patriarcale, royale et princière, en ligne droite. Car saint Matthieu conduit en ligne droite tous ces pères depuis Abraham jusqu'à l'époux de la Vierge, ce qui montre clairement qu'en lui s'est terminée toute dignité patriarcale, royale et princière.

Et si saint Matthieu, au lieu de la généalogie de Marie a donné celle de Joseph, qui semble n'avoir aucun rapport, si ce n'est accidentellement avec la généalogie du Christ, il l'a fait pour trois raisons.

D'abord pour se conformer à l'usage des Hébreux et des saintes Ecritures, qui n'établissent jamais de généalogie par les femmes ou les mères, mais toujours par les hommes et les pères.

Ensuite et surtout à cause de la parenté. Marie et Joseph étaient de la même tribu et parents. C'est pour cela que Joseph et le Christ sont appelés par l'ange, par les apôtres et les évangélistes en plusieurs endroits comme étant de la race de David. De plus, selon la Loi, les femmes et surtout celles qui étaient héritières, comme il est dit que l'était la Vierge, ne devaient se marier qu'à des hommes de leur tribu, et même de leur proche parenté au degré permis comme on le voit pour les filles de Salphat. Comme donc Joseph était juste, ainsi que l'affirme saint Matthieu, si Marie n'avait pas été de sa tribu, jamais il ne l'aurait épousée. Enfin ils sont ensemble recensés à Bethléem, comme descendant de la même tige.

En troisième lieu la généalogie de Joseph est donnée et non celle de Marie, pour montrer l'excellence du mariage de Marie et de Joseph, pendant lequel est né le Christ, où l'union était si étroite qu'à cause d'elle Joseph a été appelé et en quelque manière a été vraiment le père de Jésus-Christ. A ces raisons saint Augustin ajoute que les biens du mariage : la fidélité, l'enfant, le sacrement se sont trouvés dans le très saint mariage de Joseph et de Marie : la fidélité, il n'y a pas eu d'adultère ; l'enfant est le Christ Jésus ; il y a sacrement, le divorce n'ayant jamais eu lieu.

3. **Noblesse de Jésus-Christ, qu'il a eue en quelque manière de ses deux parents.** — Le Christ a donc été de par ses deux parents patriarche, roi et prince, parce qu'il a reçu de sa mère, en recevant de sa substance, tout ce que les autres hommes reçoivent de leur mère. Ce qui fait dire à l'Apôtre : *Qui fut fait né de la race de David selon la chair* (1). Saint Luc décrit aussi la noblesse du Christ, en faisant partir sa généalogie d'Adam pour aboutir au Christ Fils de Dieu. Cette noblesse avait été prophétisée par le patriarche Jacob, quand il dit : *Les fils de ton père t'adoreront*, l'adoration se rapportant à la divinité. Il ajoute : *Le sceptre ne sera pas ôté de Juda* (2). Il résulte donc de ce qui précède que les Evangélistes ont décrit la noblesse de la Vierge et de Joseph pour faire connaître la noblesse du Christ. Joseph a donc été d'une si grande noblesse que, s'il est permis de s'exprimer ainsi, il a en quelque manière donné la noblesse temporelle à Dieu dans la personne du Christ Jésus.

II. — Titres divins.

De la triple grâce accordée à saint Joseph par le Père éternel. — Le Seigneur ajoute : *Et fidèle*, dans la grâce que je t'ai accordée. Triple est cette grâce : la première est d'avoir vécu avec la Vierge ; la seconde, d'avoir vécu avec le Fils de Dieu ; la troisième, celle d'une vie spéciale.

1. **Vie sainte de saint Joseph avec la bienheureuse Vierge.** — Par rapport à Marie il est nécessaire que saint Joseph ait été admirable de grâce et de vertu, et cela pour trois raisons.

A) *Union conjugale.* — La première se tire de l'u-

(1) *Qui factus est ei ex semine David secundum carnem.* Rom., I, 3-2.

(2) *Adorabunt te filii patris tui. Non auferetur sceptrum de Juda.* Gen., XLIX, 8 seq.

nion matrimoniale. Comme entre eux existait un véritable mariage, contracté par l'inspiration divine, et que dans le mariage il y a union des esprits, à tel point que l'époux et l'épouse sont appelés une seule personne et que cette unité est la plus grande de toutes, selon cette parole : *Ils seront deux en une seule chair* (1) ; comment un esprit réfléchi pourra-t'il penser que l'Esprit-Saint à l'âme de l'admirable Vierge unirait d'une union si étroite une autre âme, sinon celle qui par la pratique des vertus lui était tout à fait semblable ? Aussi je crois que saint Joseph fut très pur dans la virginité, très profond dans l'humilité, très élevé dans la contemplation, plein de sollicitude pour la Vierge son épouse. Et comme la Vierge savait combien étroite est l'union matrimoniale dans l'amour spirituel, et que saint Joseph lui avait été donné par l'Esprit Saint comme époux, comme gardien fidèle de sa virginité, et pour participer avec elle dans l'amour de la charité et dans la sollicitude très attentive envers le Fils de Dieu, il faut croire que c'est de toute l'affection de son cœur qu'elle aimait très sincèrement saint Joseph. En outre, puisque la bienheureuse Vierge obtient tant et de si grandes faveurs aux pécheurs ennemis de son Fils, combien pensez-vous qu'elle aura obtenu de dons à celui qui a tant aimé son Fils, qui l'a nourri avec tant de sollicitude, à l'époux de sa virginité, qui l'aimait d'un amour si chaste ? Et comme entre époux tout est commun, il faut croire que la bienheureuse Vierge lui donnait libéralement tout le trésor de son cœur, autant qu'il en pouvait recevoir.

La bienheureuse Vierge étant donc l'épouse de saint Joseph et dans sa maison, on peut se demander pourquoi tous deux sont restés vierges ! Or, c'était la coutume parmi les justes de passer les premiers temps du mariage dans la prière et la dévotion pour obtenir la miséricorde de Dieu, comme on le voit pour

(1) *Erunt duo in carne una.* Gen., II, 24.

Tobie. Marie étant obligée de contracter mariage, suivant l'usage de ce temps, avait cependant le ferme désir de garder sa virginité. Elle contracta donc mariage, sans faire connaître son vœu de virginité, s'en remettant à la Providence divine. C'est alors, croit-on, que saint Joseph par révélation divine connut les dispositions de la Vierge, et que d'un commun accord il fit aussi vœu de virginité. Si dans sa Passion le Christ ne donna sa Mère à garder qu'au disciple vierge, ne faut-il pas supposer qu'avant la conception, alors qu'elle était jeune, il ne l'a confiée qu'à la garde d'un homme vierge? Aussi saint Jérôme dit-il que Joseph fut vierge, pour que par Marie d'une union vierge naquît un Fils vierge. La fornication n'est pas connue de l'homme saint, et comme il n'est pas dit qu'il ait eu une autre épouse, il reste qu'il demeura vierge avec Marie, et qu'il mérita d'être appelé père du Seigneur. Lui qui était à ce point ami de la vertu et exempt de passion, qu'il n'ait pas voulu, malgré le soupçon, punir la Vierge, comment par passion aurait-il transgressé la loi, lui qui par la réflexion s'était élevé au-dessus de la loi? Car la renvoyer en secret c'était bien par la réflexion s'élever au dessus de la loi.

B) *Habitation sous le même toit.* — En second lieu il vécut familièrement avec Marie, habitant continuellement avec elle. Remarquons que c'est après avoir émis son vœu que la Vierge fut visitée par l'archange Gabriel, à l'insu de saint Joseph, et conçut du Saint-Esprit. Aussitôt avec saint Joseph *elle s'en alla dans les montagnes*, pour visiter sa cousine Elisabeth et lui rendre ses services, mais surtout pour que le précurseur de son Fils fût sanctifié par sa présence et lavé de ses mains, et reçût ses soins. Le précurseur étant né après trois mois de séjour, Marie retourna dans sa maison.

Soupçons de saint Joseph. — C'est alors que Joseph s'aperçut de sa maternité prochaine et conçut des

soupçons. Mais crut-il à l'adultère? Saint Chysostome et saint Augustin l'admettent. Saint Joseph ne pouvait se l'expliquer autrement que par le cours ordinaire de la nature. De plus saint Mathieu dit que *ne voulant pas l'exposer au mépris public, il voulut la renvoyer en secret* (1). S'il avait cru qu'il y eut conception miraculeuse il n'aurait pas été juste en la privant de son aide et de ses consolations. *Pendant qu'il pensait ainsi, voilà qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David* (2)... Ce qu'il ne dirait pas, si Joseph croyant à une conception divine voulait malgré tout la renvoyer.

D'autres à la suite d'Origène disent qu'il crut qu'elle avait conçu du Saint-Esprit, et que par un un profond respect il voulait s'éloigner d'elle, comme saint Pierre disant à Jésus : *Eloigne-toi de moi, Seigneur, parce que je suis un homme pécheur* (3) ; et comme le centurion disant : *Seigneur, je ne suis pas digne* (4). Ils donnent pour raison l'admirable sainteté de la Vierge, la grande sobriété et rectitude de jugement de saint Joseph. Pour nous, quand nous voyons un saint, comme saint Paul ou saint François, faire ou dire ce qui dans un autre serait inconvenant, nous ne nous hâtons pas de porter aussitôt contre eux une sentence défavorable, nous estimons au contraire un tel jugement irrespectueux et téméraire. Or la bienheureuse Vierge l'emportait sur tous les saints, et une telle sainteté ne pouvait échapper à saint Joseph. L'apparence semblait la condamner, mais toutes les autres circonstances étaient en sa faveur. Jamais on ne l'avait vue légère ; elle évitait avec le plus grand soin la compagnie des hommes, tout entretien avec eux, même leur aspect, et elle

(1) *Nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.* Mat., I, 19.

(2) *Hoc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David.* Mat., I, 20.

(3) *Exi a me, quia homo peccator sum, Domine.* Luc, V, 8.

(4) *Domine, non sum dignus.* Mat. VIII, 8.

traitait durement son corps. Elle était austère pour elle, enflammée pour la prière et les louanges de Dieu, toujours calme et posée, franche, vivant d'une vie toute céleste, sobre et pieuse.

D'autres enfin disent que le saint homme allant d'une opinion à l'autre ne s'attachait à aucune, mais restait dans l'étonnement et l'incertitude. D'une part la maternité était évidente ; d'autre part tout était en faveur de la Vierge, qu'il avait vue si sainte dès le commencement et qui l'édifiait tous les jours davantage. C'était là la grande raison pour laquelle il ne voulait pas la diffamer en public, mais la renvoyer en secret, la chose dépassant son jugement. Cette opinion paraît préférable aux deux autres, dont la première est cependant plus conforme que la seconde au récit de l'Evangile.

Pourquoi semblable épreuve. — Mais pourquoi Joseph a-t-il été laissé dans ce doute? la révélation qui lui a été faite plus tard ne pouvait-elle lui être faite plus tôt, comme elle fut faite à la Vierge avant la conception ? On en donne trois raisons. La première est pour que nous ayons une plus grande certitude de ce grand fait. L'époux de Marie, homme discret, sage et juste, considère tout attentivement, et selon les données de la raison est dans le doute. Et cependant sa foi devient ensuite si ferme qu'il prend Marie pour épouse, et le Christ pour fils. Quand nous apprenons cela, nous sommes plus portés à croire, que si l'on disait que dès le commencement il a tout accepté. Ce qui fait dire à saint Grégoire que Marie qui a cru de suite nous a moins donné que Thomas qui a douté longtemps.

En second lieu c'est pour un plus grand affermissement dans la foi. Nous en faisons nous-même l'expérience ; en présence d'un doute sérieux nous appliquons tout notre esprit à la recherche de la vérité, et quand ensuite par la connaissance de la vérité tous les doutes sont chassés, nous avons une

possession plus claire et plus ferme de la vérité. Et plus dans la tentation nous avons le sentiment de notre indigence et de la nécessité de la grâce divine, et plus nous croissons en humilité et en action de grâce envers Dieu pour ses bienfaits ; nous nous tenons mieux en garde contre des tentations semblables, nous mettons plus de soin à conserver les grâces reçues, et enfin nous apprenons à compatir à ceux qui sont ballotés par le doute et à les guérir.

C'est en troisième lieu pour nous exercer davantage. Dieu nous donne d'abord le commencement de ses dons ; si nous voulons les conserver et les accroître, il faut nous soumettre à la fatigue et à la tentation, et par la victoire sur les tentations mériter la perfection des grâces. C'était une grâce souveraine pour saint Joseph d'être devenu l'époux de la Vierge et en quelque manière le père du Christ et de vivre dans l'intimité avec eux. Il a donc fallu après le commencement de ce don qu'il fût éprouvé par la tentation pour accroître ses mérites.

Pourquoi le silence de Marie à l'égard de son époux et réciproquement. — On peut aussi se demander pourquoi Marie n'a pas fait connaître à Joseph le secret divin ? On répond que ces révélations doivent se faire selon la volonté de Dieu. Or la Vierge s'est tue, étant convaincue que comme ce secret avait été révélé à sainte Elisabeth, ainsi serait-il révélé à d'autres au temps fixé par Dieu.

On se demande encore pourquoi Joseph n'a pas demandé à être instruit par Marie ? On répond que cette demande aurait été vaine, Marie pouvait ne pas être crue quand elle parlait en sa faveur. En outre la Providence divine l'a voulu ainsi, pour que Joseph instruit par l'ange eût une certitude telle que désormais aucun doute ne pût subsister pour lui. Quand donc il fut certain par le témoignage de l'ange qu'elle avait conçu du Saint-Esprit, il vécut plus humble et plus respectueux avec elle, et croissait ain-

si en perfection. Pour nous qui sommes si misérables, si nous nous améliorons au contact d'hommes saints, qui ne sont rien par rapport à Marie, quel degré de perfection ne dut-il pas atteindre en vivant avec la Vierge ? selon cette parole du Prophète : *Avec le saint tu seras saint* (1).

Gouvernement de la Sainte Famille. — En troisième lieu par son administration empressée saint Joseph acquit une grande perfection. Si la Bienheureuse Vierge ne laisse pas sans récompense un seul *Ave Maria*, quelle ne dut pas être sa cordiale reconnaissance pour lui, quand elle le voyait si assidu et appliqué au travail pour la nourrir ainsi que son Fils bien-aimé ! La Bienheureuse Vierge considérait combien pour conserver la vie de Jésus il s'exposait aux dangers, comme pour le conduire en Egypte et l'en ramener, pour le mener à Jérusalem pour les solennités légales et en d'autres lieux. Aussi en pesant bien ce qu'un esprit dévot et judicieux peut raisonnablement contempler sur saint Joseph et la Vierge bénie, je n'oserais pas dire que la Bienheureuse Vierge n'a pas aimé saint Joseph autant que quelque autre créature et même davantage, après Jésus, le fruit béni de son sein. J'entends de l'amour conjugal ; car pour la charité elle aimait davantage ceux qui sont les meilleurs devant Dieu.

2. **Perfection acquise par saint Joseph en vivant avec le Seigneur.** — Relativement à cette grâce deux choses sont à admirer dans ce saint homme : la cohabitation et l'administration dans ses différents besoins, ce qui s'entend de Jésus aussi bien que de la Vierge, et lui a mérité des grâces et des vertus admirables. Quelle perfection n'a pas dû lui ajouter cette cohabitation avec Dieu, Jésus béni le traitant extérieurement avec respect et obéissance, comme son père, et lui étant

(1) *Cum sancto sanctus eris.* Psal., XVII, 26.

non seulement réputé et appelé son père, mais agissant publiquement comme un vrai père pour son fils en paroles et en actes, par les soins et l'autorité, le Christ de son côté le traitant comme tel ? Sinon les voisins et le monde se seraient vite aperçus que ce n'était pas son fils. Aussi est-il dit : *Et il leur était soumis* (1) à sa mère et à son père putatif. Saint Joseph s'est appliqué surtout à trois choses dans ses rapports avec Jésus, ce qui lui a acquis une grande perfection.

A) *Pureté inexprimable.* — Ce fut d'abord une pureté très respectueuse. Quel respect, quelle pureté d'âme et de corps lui étaient nécessaires à toute heure dans ses rapports et ses paroles avec Jésus, veillant, dormant, mangeant à côté de lui, et avec sa mère vivant sous le même toit, ou voyageant avec lui ! Dans les besoins de l'enfant et les autres signes de notre mortalité qu'il voyait en Jésus, il admirait avec bonheur la grandeur de l'immensité divine s'abaissant à ce point par amour, pour nous prêcher d'exemple, nous enflammer d'amour et nous maintenir dans l'humilité. Combien se purifiait l'âme du saint homme à ce spectacle, qui remplit nos cœurs de pierre de suavité et d'amour pour cette condescendance divine ! Car l'âme pieuse goûte plus de douceur à voir le Très Haut s'abaisser jusqu'à notre pauvre nature et reposer dans une crèche, pour nous faire connaître notre misère et de ses propres yeux pleurer sur notre chute, qu'à le voir ressuscitant les morts pour manifester sa puissance ou créant la multitude des anges. Sans doute il fait tout avec la même bonté, mais nous sommes touchés davantage par les actes de sa tendresse.

B) *Fidélité éclatante.* — En second lieu, il eut pour Jésus une éclatante fidélité. C'est toujours avec un

(1) *Et erat subditus illis*, Luc, II, 51.

resplendissant esprit de foi qu'il s'approchait de Jésus, touchait ses membres d'enfant pour lui venir en aide dans toutes ses nécessités ; et quand il fut plus grand pour contempler ses actes, ses gestes et ses moindres paroles. Il était dans le ravissement en admirant dans son cœur et en voyant de ses yeux que le Fils de Dieu s'était fait son fils, et l'avait choisi pour le nourrir, le porter, le gouverner et le conserver au milieu des besoins de sa vie mortelle.

C) *Vive affection.* — En troisième lieu il eut pour le Christ une très ardente charité. Quand il tenait le Christ dans ses bras comme père, et qu'il balbutiait ou s'entretenait avec lui comme père, comment douter que le Christ enfant ou déjà plus grand ne remplît son âme d'une allégresse toute divine, en même temps qu'extérieurement il le regardait, lui parlait, l'embrassait avec amour ? Oh ! que de doux baisers il a reçus de lui ! Avec quelle douceur il l'entendait petit enfant balbutier, l'appeler son père, l'embrasser si tendrement ! En route, quand l'enfant Jésus était fatigué, combien il était heureux de le soulager, et quand il fut plus grand de le faire reposer sur son cœur ! Car l'amour lui faisait considérer comme un très doux fils, cet enfant que l'Esprit-Saint lui avait donné dans la Vierge Marie son épouse. Aussi sa mère, qui connaissait son affection pour son fils Jésus, dit-elle à son Fils bien-aimé retrouvé dans le temple : *Mon fils, pourquoi as-tu agi ainsi envers nous ? voilà que ton père et moi dans la douleur te cherchions* (1). Dans le Christ il y a deux saveurs : une de douceur et une de douleur. La première, de douceur, avait été goûtée par la bienheureuse Vierge, comme le montrent ces paroles : *Mon fils, pourquoi as-tu agi ainsi envers nous ?* Ce n'est qu'en cette circonstance que la Vierge appelle Jésus son fils, montrant par

1 *Fili, quid fecisti nobis sic ? ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.* Luc. II, 48.

ces paroles la douceur ineffable qu'elle goûte à avoir un tel Fils. Mais il y a aussi une saveur de douleur ou d'amertume que la pieuse Mère exprime ainsi : *Voici que ton père et moi dans la douleur te cherchions.* Et comme saint Joseph participait merveilleusement à ces deux goûts, voilà pourquoi la bienheureuse Vierge l'appelle particulièrement père du Christ. Et ce n'est qu'ici que la Vierge appelle Joseph père de Jésus, parce que la douleur qu'il éprouva de la perte de Jésus montra qu'il y avait en lui un véritable amour de père. Et si d'après les lois humaines approuvées par les lois divines un étranger peut adopter quelqu'un comme fils, à plus forte raison le Fils de Dieu donné à Joseph dans sa très sainte épouse sous l'admirable sacrement d'un mariage virginal, doit-il être appelé son fils, et doit-on croire aussi qu'il y avait en lui le véritable sentiment d'amour et de douleur par rapport au bien-aimé Jésus.

Si donc l'expérience nous prouve qu'il n'est guère possible de vivre un certain temps avec un grand saint, comme saint Paul ou saint François, sans recevoir d'admirables lumières, élans d'amour et consolations de la part de Dieu, à plus forte raison faut-il le croire pour ce très grand saint, qui a vécu si longtemps avec le Christ et sa sainte Mère. Et cela comme père et nourricier du Christ, et comme époux légitime de la Vierge, endurant pour eux et avec eux, de jour et de nuit, les travaux et les déplacements.

3. **Pour Joseph seul est né le Christ qui avait été promis aux anciens pères.** — La troisième grâce accordée par Dieu à ce saint vieillard est celle d'une vie spéciale. Si on le compare à toute l'Eglise du Christ, n'est-il pas cet homme élu et unique par qui et sous qui le Christ a été introduit selon l'ordre convenable dans le monde? Si donc toute la sainte Eglise est débitrice envers la Vierge Mère, de ce que par elle elle est devenue digne de recevoir le Christ, sans doute après elle c'est à lui qu'elle doit grâces et vénération spéciale.

C'est lui qui est la clé de l'Ancien Testament, en qui les dignités de patriarche et de prophète obtiennent le fruit promis. Ce que Dieu avait daigné leur promettre lui seul l'a possédé corporellement.

C'est donc à juste titre qu'il est figuré par le patriarche Joseph, qui conserva le froment pour les peuples. Mais il l'emporte en dignité sur lui, car ce n'est pas aux Egyptiens qu'il a conservé le pain matériel, mais à tous les élus le pain vivant du ciel qui fait vivre d'une vie céleste, qu'il a nourri avec tant de soin.

L'Evangile ne dit pas quand il mourut, mais on croit généralement que ce fut avant la Passion du Seigneur. On l'aurait vu près de la Croix, s'il eut été alors vivant ; et lui vivant, le Christ sur la croix n'aurait pas eu besoin de confier à un autre sa Sainte Mère. Peut-être est-il mort avant le baptême du Christ, car à partir de ce moment il n'est plus fait mention de lui dans l'Evangile, sinon quand on reproche au Christ avec mépris d'être le fils d'un ouvrier: *Celui-ci n'est-il pas le fils de l'ouvrier?* (1) On doit donc pieusement croire qu'assistèrent à sa mort le bon Jésus et la Vierge sa très sainte épouse. Je laisse aux âmes pieuses le soin de considérer les exhortations, consolations, promesses, élans d'amour, révélations des biens éternels qu'il reçut au moment d'entrer dans l'éternité de la part de sa très sainte épouse et de Jésus le très doux Fils de Dieu. Dieu a voulu qu'il mourût avant la Passion du Seigneur, d'abord pour lui éviter la douleur immense que lui aurait causée cette mort, et puis pour qu'au temps de la Passion le privilège de la foi fût réservé à la Vierge seule.

Ce saint a reçu une si grande dignité et gloire que le Père éternel lui a accordé très libéralement la ressemblance de son autorité sur son Fils incarné. A l'exemple du Père céleste, l'Eglise sur la terre honore ce grand saint par des solennités du rite le plus élevé.

(1) *Nonne hic est fabri filius?* Mat., XIII, 55.

III. — Titres glorieux.

De la récompense de la gloire que saint Joseph a obtenue et dans son âme et dans son corps.

1. **Dans son âme.** — *Entre dans la joie de ton maître.* On ne peut nullement douter que le Christ ayant pendant sa vie terrestre accordé tant de familiarité, de respect, de sublime dignité à celui qu'il traitait comme un fils son père, ne lui a pas dans le ciel retiré ses faveurs, mais les a au contraire augmentées et perfectionnées. Aussi ces paroles lui sont-elles appliquées : *Entre dans la joie de ton maître.* Bien que la joie de la béatitude éternelle entre dans le cœur de l'homme, ces paroles nous donnent à comprendre que non seulement cette joie est intérieure, mais qu'elle est comme un océan qui l'entoure de toute part et dans lequel il est plongé.

2. **Dans son corps.** — C'est aussi une pieuse croyance que le très doux Fils de Dieu Jésus a orné son père putatif du même privilège que sa Très Sainte Mère qu'il a élevée au ciel glorieuse dans son corps et dans son âme, et qu'au jour de sa Résurrection il l'a associé à la gloire de sa Résurrection. De telle sorte que la sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph, ayant vécu sur la terre ensemble dans les labeurs et l'amour de Dieu, règnent maintenant en corps et en âme dans le ciel, au sein de la gloire qui les enflamme d'amour. L'Apôtre dit : *Comme vous êtes associés aux souffrances, ainsi vous le serez aussi à la consolation* (1). Or il écrit : *Beaucoup de corps de saints qui s'étaient endormis ressuscitèrent* (2), à la résurrection du Christ qui est le *premier-né des morts, et le prince des rois de la terre* (3).

(1) *Sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis.* II Cor. I, 7.

(2) *Multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt.* Mat., XXVII, 52.

(3) *Primogenitus mortuorum, et princeps regum terræ.* Apoc., I, 5.

Cette résurrection est décrite par anticipation, pour montrer qu'elle a eu lieu par la vertu et le mérite de la Passion du Christ. Ils ressuscitèrent avec le Christ comme les témoins de sa Résurrection : *Et sortant de leurs monuments après sa résurrection, ils vinrent dans la cité sainte et apparurent à beaucoup de personnes* (1). Parmi ces ressuscités on peut pieusement croire que fut ce très saint homme. Il est tout à fait à croire que ces ressuscités ne moururent pas de nouveau, mais montèrent au ciel avec le Christ. Et cela d'abord pour montrer que le Christ n'est pas seul à ressusciter, mais aussi ses élus : *Nous ressusciterons tous* (2). Puis pour montrer que si la réunion du corps et de l'âme est différée, c'est pour que cette grande œuvre s'accomplisse avec plus de solennité : *Ceux-ci n'ont pas reçu la promesse*, de la gloire éternelle, *Dieu préparant pour nous quelque chose de meilleur, pour qu'ils ne soient pas sans nous consommés* (3), dans la gloire avec leurs corps. Si donc pour une cause raisonnable et par un privilège singulier la résurrection a été devancée pour ce grand saint et quelques autres, de sorte que désormais leur corps soit réuni à leur âme, il n'y a là nul désordre. Car si le cours naturel des choses doit être gardé, il faut toujours réserver le privilège du Tout-Puissant.

Conclusion. *Prière à saint Joseph.* — Souviens-toi donc de nous, bienheureux Joseph, par ta prière intercède pour nous auprès de ton Fils putatif, rends-nous propice la bienheureuse Vierge ton épouse, qui est la mère de celui qui avec le Père et l'Esprit-Saint vit et règne dans les siècles des siècles (Trad. Bouvier).

SAINT BERNARDIN DE SIENNE. *In fest. Sancti Joseph.*

(1) *Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus venerunt in sanctam civitatem et apparuerunt multis.* Mat., XXVII, 53.

(2) *Omnes quidem resurgemus.* I Cor., XV, 51.

(3) *Hi omnes non acceperunt repromissionem, Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur.* Heb., XI, 39-40.

2413. — Saint François de Sales.
La Fuite en Egypte.

LA VIE HUMAINE. LEÇONS DE L'ÉVANGILE. LA DIVINE PROVIDENCE

SOMMAIRE. — Exorde. — Objet de l'Evangile. — Sujet : I. *La vie humaine.* — 1. La vie présente est une suite d'accidents divers. — 2. Il faut obéir non aux pensées, mais à la raison : A) Dès lors servir Dieu en tout temps. — B) Dans l'égalité d'esprit. — II. *Leçons de l'Evangile.* — 1. Nulle remise et délai en la sainte obéissance. — 2. Assistance des saints anges. — 3. Ordre admirable dans la sainte famille. — III. *La divine Providence.* — 1. Dans les choses temporelles. — 2. Dans les choses spirituelles. — 3. Tentations et bourrasques. — Conclusion : Comme saint Joseph, allons, quand il le faut, en Egypte.

Exorde : Objet de l'Evangile. — Nous celebrons l'octave de la feste des saincts Innocens, auquel jour la saincte Eglise nous fait lire l'Evangile qui traitte comme l'ange du Seigneur dit au glorieux sainct Joseph en songe, c'est-à-dire en dormant, qu'il prinst l'Enfant et la Mère, et qu'il s'enfuyst en Egypte, d'autant que Hérodes, jaloux de sa royauté, cherchoit Nostre Seigneur pour le mettre à mort, de crainte qu'il ne la lui ostat, et éstant remply de cholère, de quoy les roys mages n'estoient point retournez par devers luy en Hierusalem, il commanda que l'on fist mourir tous les petits enfants au-dessous de l'aage de deux ans, croyant que Nostre Seigneur s'y trouveroit et par ce moyen il s'asseureroit de la possession de son royaume. Cest Evangile est pleyn d'une quantité de belles conceptions. Je me contenteray de quelques-unes qui nous serviront d'un autant aggréable que profittable entretien.

Sujet : I. La vie humaine. — II. Leçons de l'Evangile. — III. La divine Providence.

I. — La vie humaine.

1. **La vie présente est une suite d'accidents divers.** – Je commence par la première remarque que fait le grand sainct Jean Chrysostome, qui est de l'inconstance variété, et instabilité des accidens de cette vie mortelle. O que cette considération est utile ! car le deffaut d'icelle est ce qui nous porte au découragement et bigearrerie d'esprit, inquiétudes, variété d'humeurs, inconstance et instabilité en nos résolutions ; car nous ne voudrions pas rencontrer en nostre chemin nulle difficulté, nulle contradiction, et nulle peyne ; nous voudrions avoir tousjours des consolations sans seicheresses ni ariditez, des biens sans meslange d'aucun mal, la santé sans maladies, le repos sans travail, la paix sans trouble. Hé ! qui ne void nostre folie ? car nous voulons ce qui ne se peut ; la pureté ne se trouve qu'en paradis et en enfer : au paradis le bien, le repos et la consolation sont en leur pureté, sans aucun meslange du mal, du trouble ni de l'affliction ; au contraire, en enfer, le mal, le désespoir, le trouble et l'inquiétude, s'y trouvent et sont en leur pureté, sans aucun meslange du bien, de l'espérance de la tranquillité, ni de la paix. Mais en ceste vie périssable, jamais le bien ne se trouve sans la suitte du mal, les richesses sans inquiettudes, le repos sans travail, la consolation sans l'affliction, la santé sans la maladie ; bref, tout y est mélangé et meslé, le bien avec le mal, c'est une continuelle variété d'accidens divers. Ainsi Dieu a voulu diversifier les saysons, et que l'esté fust suivy de l'automne, et l'hyver suivy du printems, pour nous montrer que rien n'est permanent en ceste vie, que les choses temporelles sont perpétuellement müables et changeans en nos humeurs, d'autant que nous ne nous servons pas de la rayson que Dieu nous a donnée, laquelle rayson nous rend immuables, fermes et solides, et partant semblables à Dieu.

Quand Dieu dit : Faysons l'homme à notre ressemblance, il donna quant et quant la rayson et et l'usage d'icelle pour descouvrir, considérer et discerner le bien d'avec le mal, et les choses qui méritent d'estre eslevées ou rejettées ; la rayson est ce qui nous rend supérieurs et maistres de tous les animaux. Lorsque Dieu eut créé nos premiers parents, il leur donna une entière domination sur les poissons de la mer et sur les animaux de la terre, et par conséquent leur donna la cognaissance de chacune espèce, et les moyens de les dominer, et de s'en rendre le maistre et seigneur. Dieu n'a pas seulement fait ceste grâce à l'homme, de le rendre seigneur des animaux par le moyen du don qu'il luy a fait de la rayson par laquelle il l'a rendu semblable à Luy ; mais encore il luy a donné pleyn pouvoir sur toutes sortes d'accidens et evenemens. Il est dit que l'homme sage, c'est-à-dire, l'homme qui se conduit par la rayson, se rendra maistre absolu des astres : Qu'est-ce à dire cela, sinon que, par l'usage de la rayson, il demeurera fermé et constant en la diversité des accidens et evenemens de ceste vie mortelle ? Que le tems soit beau ou qu'il pleuve, que l'air soit calme ou que le vent souffle, l'homme sage ne s'en soucie pas, sachant bien que rien n'est stable et permanent en ceste vie, et que ce n'est pas icy le lieu du repos. En l'affliction, il ne se desespere point, ains il attend la consolation ; en la maladie, il ne se tourmente point, mais il attend la santé, ou, s'il void qu'il soit tellement mal que la mort s'en deust ensuivre, il bénit Dieu, espérant le repos de la vie immortelle qui suit celle-cy ; que s'il rencontre la pauvreté, il ne s'en afflige pas, car il sçayt bien que les richesses ne sont point en ceste vie sans la pauvreté ; s'il est mesprisé, il saçyt bien que l'honneur icy-bas n'a point de permanence, ains est ordinairement suivy du deshonneur ou du mespris ; bref, en toutes sortes d'evenemens, soit prospérité ou adversité, il demeure ferme, stable et constant en sa résolution de prétendre et tendre à la

joüyssance des biens éternels. Mais il ne faut pas seulement considérer ceste variété, changement, mutation et instabilité ès choses transitoires et matérielles de ceste vie mortelle ; nullement, ains il les faut considerer encore estre aussi dans le succez de nostre vie spirituelle, où la fermeté et constance est d'autant plus necessaire que la vie spirituelle est relevée au-dessus de la vie mortelle et corporelle.

2. **Il faut obéir non aux passions, mais à la raison.** — C'est un abus très grand que ne vouloir point souffrir ou sentir des mutations et changemens en nos humeurs, tandis que nous ne nous gouvernons point par la rayson, et que nous ne voudrons pas nous laisser gouverner. L'on dit communement : Voyez cest enfant, il est bien jeune, mais il a pourtant desjà l'usage de la rayson ; ainsi plusieurs ont l'usage de la rayson, lesquels, comme enfans, ne se conduisent pourtant pas par le commandement de la rayson. Dieu a donné à l'homme la rayson pour le conduire ; mais pourtant il y en a peu qui la laissent maistriser en eux ; au contraire, ils se laissent gouverner par leurs passions, lesquelles devraient estre subjettes et obeyssantes à la rayson, selon l'ordre que Dieu requiert de nous.

Je me veux fayre entendre plus familièrement. La plupart des gens du monde se laissent gouverner et conduire à leurs passions, et non à la rayson ; aussi sont ils pour l'ordinaire bigearres, varians et changeans en leurs humeurs : s'ils ont une passion de se coucher tost ou bien tard, ils le font ; s'ils en ont une d'aller aux champs, ils se levent de grand matin, mais s'ils en ont une de dormir, ils le font tout du même ; quand ils veulent disner et desjeuner tôt ou fort tard, ils le font aussi ; et non seulement ils sont bigearres et inconstans en cela, mais ils le sont mesme en leur conversation. Ils veulent que l'on s'accommode à leurs humeures, et ne se veulent point accommoder à celles des autres ; ils se laissent emporter à leurs

inclinations et particulières affections et passions, sans que pourtant cela soit estimé vicieux parmy les mondains ;et pourvu qu'ils n'incommodent pas beaucoup l'esprit du prochain, on ne se les tient pas pour bigearres et inconstans. Et pourquoy cela ? non pour autre chose, sinon d'autant que c'est un mal ordinaire parmy les mondains. Mais en la religion, on ne peut pas tant se laisser emporter à ses passions ; car, pour les choses extérieures, les Regles sont pour nous tenir reglez au prier, au manger et dormir, et ainsi des autres exercices, tousjours à mesmes heures, quand l'obeyssance ou la cloche nous le signifie ; et puis, nous n'avons tousjours qu'une mesme conversation, car nous ne pouvons pas nous séparer.

En quoy doncques peut-on exercer la bigearrerie et inconstance ? c'est en la diversité des humeurs. des volontez et des desirs ; maintenant je suis joyeux, parce que toutes choses me succedent selon ma volonté ; tantost je serai triste, parce qu'il me sera arrivé une petite contradiction que je n'attendois pas ; mais ne scaviez-vous pas que ce n'est point icy le lieu où le playsir se treuve pur, sans meslange de deplaysir ? que ceste vie est meslée de semblables accidens ? Aujourd'huy que vous avez de la consolation en l'orayson, vous estes encouragée et bien résoluë de servir Dieu ; mais demain, que vous serez en seicheresse, vous n'aurez point de cœur pour le service de Dieu : Mon Dieu, je suis si allangourie et abattuë, dites-vous.

A) *Dès lors servir Dieu en tout temps.* — Or dites-moy un peu, si vous vous gouverniez par la rayson, ne verriez-vous pas que s'il étoit bon de servir Dieu hyer, il est encore très bon de le servir aujourd'huy, et qu'il sera très bon de le servir demain ? car c'est toujours le mesme Dieu, aussi digne d'estre aymé quand vous êtes en seicheresse que quand vous estes en consolation. Maintenant nous voulons une chose, et demain nous en voudrions une autre ; ce que je

voy faire à un tel ou à une telle à ceste heure me playst ; tantôt, cela me déplayra, en telle sorte que cela sera capable de me faire concevoir de l'adversion. J'ayme mieux maintenant une personne, et me playst grandement en sa conversation, demain j'auray peyne de la supporter ; et que veut dire cela ? n'est-elle pas autant capable d'estre aymée aujourd'hui qu'elle était hyer ? Si nous regardions à ce que nous dicte la rayson, nous verrions qu'il falloit aymer ceste personne, parce que c'est une créature qui porte l'imaige de la divine majesté ; ainsi nous aurions autant de suavité en sa conversation, que nous en avions eu autrefois. Mais cela ne provient sinon de quoy on se laisse conduire à son inclination, à ses passions ou affections, pervertissant ainsi l'ordre que Dieu avoit mis en nous, que tout seroit subjet à la rayson ; car, si la rayson ne domine sur toutes nos puissances, sur nos facultés, nos passions, inclinations, affections, et enfin sur tout ce qui sera de nous, qu'en arrivera-t-il sinon une continuelle vicissitude, inconstance, variété, changement, bigearreries, qui nous fera tantost estre fervens, et peu après lasches, nesgligens et paresseux ; tantost joyeux, puis mélancholiques ; nous serions tranquilles une heure, et puis inquiets deux jours : bref, nostre vie se passera en feneantises et perte de tems.

B) *Dans l'égalité d'esprit.* — Doncques, par ceste première remarque, nous sommes incitez à considérer l'inconstance et varieté des succez, tant aux choses temporelles qu'aux choses spirituelles, afin que par l'evenement des rencontres qui pourroient effaroucher nos esprits, comme estant choses nouvelles et non prevuës, nous ne perdions point courage, ne nous laissant emporter à l'inesgalité d'humeur, parmi l'inesgalité des choses qui nous arrivent ; ainsque soumis à la conduitte de la rayson que Dieu a mise en nous, et à sa providence, nous demeurions fermes, constans et invariables en la résolution que nous

avons faite de servir Dieu constamment, courageusement, hardyment et ardemment, sans discontinuation quelconque. Si je parlois devant des personnes qui ne m'entendissent pas, je tascherois de leur inculquer le mieux qu'il me seroit possible ce que je viens de dire ; mais vous savez que j'ay tousjours taché de vous inculquer bien advant dans la memoire ceste tres-saincte égalité d'esprit, comme estant la vertu la plus necessaire et particuliere de la Religion. Tous les anciens Peres des Religions ont visé particulierement à faire que ceste esgalité et stabilité d'humeurs et d'esprits regnast dans leurs monastères ; pour cela ils ont estably les statuts, Constitutions et Regles, afin que les religieux s'en servissent comme d'un pont pour passer de la continuelle esgalité des exercices qui y sont marquez et auxquels ils se sont assubjettis, à ceste tant aymable et desiderable esgalité d'esprit, parmy l'inconstance et inesgalité des accidens qui se rencontrent, tant au chemin de nostre vie mortelle, que de nostre vie spirituelle.

II. — Leçons de l'Évangile.

Le grand saint Chrysostome dit : O homme ! qui te fasches de quoy toutes choses ne te succedent pas comme tu voudrois, n'as-tu point de honte de voir que cela que tu voudrois ne s'est pas mesme trouvé dans la famille de Nostre Seigneur ? Considere, je te prie, la vicissitude, le changement et la diversité des subjets qui s'y rencontrent. Nostre Dame reçoit la nouvelle qu'elle concevroit du Sainct Esprit un fils, qui seroit Nostre Seigneur et Sauveur ; quelle joye, quelle jubilation pour elle en ceste heure sacrée de l'Incarnation du Verbe éternel ! Peu après sainct Joseph s'aperçoit qu'elle est enceinte, et sçachant bien que ce n'estoit pas de luy qu'elle l'estoit, ô Dieu quelle affliction ! en quelle détresse ne fut-il pas ? Et Nostre Dame, quelle extresmité de douleur et affliction ne

ressentit-elle pas en son âme, voyant son cher époux sur le point de la quitter, sa modestie ne lui permettant de descouvrir à sainct Joseph l'honneur et la grâce dont Dieu l'avait gratifiée ?

Un peu après ceste bourrasque passée l'ange ayant descouvert à sainct Joseph le secret de ce mystère, quelle consolation ne receurent-ils pas lorsque Nostre Dame produict son Fils, les anges annoncent sa nayssance, les pasteurs et les roys mages le viennent adorer : je vous laisse à penser quelle jubilation et quelle consolation d'esprit n'eurent-ils pas parmy tout cela ? Mais attendez ; car ce n'est pas tout. Un peu de tems apres, l'ange du Seigneur vient dire en songe à saint Joseph : *Prens l'enfant et la mère, et fuys en Egypte, d'autant qu'Hérodes veut faire mourir l'enfant* (1). O ! que ce fut sans doubte un subjet de douleur très grand à Nostre Dame et à sainct Joseph ! ô que l'ange traitte bien sainct Joseph en vray religieux ! *Prens l'enfant*, dit-il, *et la mère, et fuys en Egypte, et y demeures jusques à ce que je te le die.* Qu'est ce que cecy ? Le pauvre sainct Joseph n'eut-il pas peu dire : Vous me dites que j'aille, ne sera-t-il pas assez à tems de partir demain au matin ? où voulez-vous que j'aille de nuit ? mon equipage n'est pas dressé ; commend voulez-vous que je porte l'enfant ? auray je les bras assez forts pour le porter continuellement en un si long voyage ? Quoy ? entendez-vous que la mère le porte à son tour ? Hélas ! ne voyez-vous pas que c'est une jeune fille, qui est encore si tendre. Je n'ay ni cheval ny argent pour faire le voyage ; et ne sçavez-vous pas que les Egyptiens sont enuemys des Israëlites ? qui nous recevra ? Et semblables choses que nous eussions bien alléguées à l'ange, si nous eussions été en la place de sainct Joseph, lequel ne dit pas un mot pour s'excuser de fayre l'obeyssance ; ains il partit à la mesme heure, et fit tout ce que l'ange luy avait commandé. Il y a

(1) Mat., II, 13, seq.

quantité de belles remarques sur ce commandement.

1. **Nulle remise et délai en la sainte obéissance.** — Et premierement, nous sommes enseignez qu'il ne faut nulle remise et deslay en ce qui regarde l'obeyssance : c'est le faict du paresseux que de retarder, et dire comme sainct Augustin dit de soy-mesme, tantost encore un peu, et puis je me convertyray. Le Sainct-Esprit ne veut nulle remise, ains desire une grande promptitude à la suitte des inspirations; nostre perte vient de nostre lascheté, qui nous fait dire : Je commenceray tantost. Pourquoi non à ceste heure qu'il nous inspire et nous pousse? C'est que nous sommes si tendres sur nous-mesmes que nous craignons tout ce qui semble nous oster de nostre repos, qui n'est autre chose que nostre tardiveté et feneantise, desquelles nous ne voulons point estre retirez par la sollicitation d'aucuns objects qui nous attirent à sortir de nous-mesmes ; et nous disons quasi comme le paresseux, lequel se plaignant de quoy on le voulait fayre sortir de sa mayson : Comment sortiray-je, dit-il, car il y a un lyon sur le grand chemin, et les ours sont sur les advenuës, qui sans doubte me devoreront? O ! que nous avons grand tort de permettre que Dieu envoye et renvoye heurter et frapper à la porte de nos cœurs en plusieurs fois, avand que nous luy voulions ouvrir, et luy permettre d'y demeurer! car il est à craindre que nous l'irritions, et contraignions de nous abandonner.

De plus, il faut considérer la grande paix et esgalité d'esprit de la très saincte Vierge et de sainct Joseph, et leur constance parmy l'inesgalité si grande des divers accidens qui leur arrivoient, ainsi que nous avons dit. Or, voyez si nous avons rayson de nous troubler et estonner, si nous voyons semblables rencontres en la mayson de Dieu, qui est la religion, puisque cela estoit en la famille mesme de Nostre-Seigneur, où la fermeté et la solidité mesme faysoient residence, qui estoit Notre-Seigneur. Il nous le faut

dire et redire plusieurs fois, afin de le mieux graver dans nos esprits, que l'inesgalité des accidens ne doit jamais porter nos ames et nos esprits dans l'inesgalité d'humeur ; car l'inesgalité d'humeur ne provient d'autre source que de nos passions, inclinations ou affections immortifiées ; elles ne doivent point avoir de pouvoir sur nous, tandis qu'elles nous inciteront à fayre, delaisser ou desirer aucune chose, pour petite qu'elle puisse estre, qui soit contraire à ce que la rayson nous dicte qu'il faut fayre ou delaisser pour playre à Dieu.

2. **Assistance des saints Anges.** — Je passe à la seconde consideration que je fay sur ceste parolle de l'ange du Seigneur, qui a dit à sainct Joseph : *Prens l'Enfant,* et ce qui s'ensuit ; mais je m'arreste sur ceste parolle : *L'ange du Seigneur* ; sur quoy je désire que nous remarquions l'estime que nous devons fayre du soing, du secours, de l'assistance et de la direction de ceux que Dieu met autour de nous, pour nous ayder à marcher seurement en la voie de la perfection.

Il faut premièrement sçavoir que quand on dit : *L'ange du Seigneur*, il ne faut pas entendre que ce soit comme l'on dit de nous autres : L'ange d'un tel ou d'une telle : car cela veut dire nostre ange gardien qui a soing de nous de la part de Dieu ; mais Nostre-Seigneur qui est le roy et le guide des anges mesmes, n'a pas besoin, ou n'avait pas besoin, durant tout le cours de sa vie mortelle, d'un ange gardien. Quand donc on a dit : *L'ange du Seigneur*, cela se doit entendre ainsi, à sçavoir, l'ange destiné à la conduitte de la mayson et famille de Nostre-Seigneur, et plus specialement desdié pour son service, et de la tres Saincte Vierge.. Pour expliquer cecy familierement : l'on changea d'offices et d'aydes ces jours passés ; que signifient ces aydes que l'on vous donne ? Pourquoy vous les donne t-on ? Sainct Grégoire dit que nous devons fayre en ce miserable monde ce que font ceux qui cheminent sur la glace, pour nous tenir fermes

et solides à l'entreprise que nous faysons de nous sauver ou de nous perfectionner ; car il dit qu'ils se prennent par la main, ou par dessous les bras, afin que si quelqu'un d'entre eux glisse, il puisse estre retenu par l'autre, et puis que l'autre puisse estre retenu par luy quand il sera esbranlé pour tomber à son tour. Nous sommes en ceste vie comme dessus la glace, treuvant à tout propos des occasions propres pour fayre tresbucher et tomber, tantots au chagrin, ores en des murmeures, un peu après en des bigearreries d'esprit qui feront que l'on ne pourra rien fayre qui nous puisse contenter ; et puis nous entrons en degoust de nostre vocation, la melancholie nous suggerant que nous ne ferons jamais rien qui vaille ; et que sçay-je ? semblables choses et accidens, qui se rencontrent en nostre petit monde spirituel ; car l'homme est un abrégé du monde, ou pour mieux dire un petit monde, auquel se rencontre tout ce que l'on void au grand monde universel.

Les passions representent les bestes et les animaux qui sont sans rayson : les sens, les inclinations, les affections, les puissances, les facultez de nostre âme, tout cela a sa signification particulière ; mais je ne me veux pas arrester à cela, ains je veux suyvre mon discours commencé. Doncques les aydes que l'on nous donne sont pour nous ayder à nous tenir fermes en nostre chemin, afin de nous empescher de tomber, ou, si nous tombons, qu'elles nous aydent à nous relever. O Dieu ! avec quelle franchise, cordialité, sincérité, simplicité et fidelle confiance ne devons nous pas traitter avec ces aydes qui nous sont données de la part de Dieu pour nostre advancement spirituel ? Non, certes, autrement qu'avec nos bons anges ; nous les devons regarder tout de mesme ; car nos bons anges sont appellez nos anges gardiens, parce qu'ils sont chargez de nous assister de leurs inspirations, de nous deffendre en nos perils, de nous reprendre en nos deffauts, de nous exciter en la poursuite de la vertu, ils sont chargez de porter nos prières devant

le throsne de la majesté, bonté et miséricorde de Nostre Seigneur, et de nous rapporter l'entérinement de nos requestes. Et les grâces que Dieu nous veut fayre, il nous les fait par l'entremise ou intercession de nos bons anges. Nos aydes sont nos bons anges visibles, ainsy que nos saincts anges gardiens le sont invisibles ; nos aydes font visiblement ce que nos bons anges font intérieurement, car elles nous encouragent en nos faiblesses et laschetez, elles nous excitent à la poursuitte de nostre entreprinse pour parvenir à la perfection, elles nous empeschent, par leurs bons conseils, de tomber, et nous aydent à nous relever, quand nous sommes cheus en quelque precipice d'imperfection ou deffaut. Si nous sommes accablez d'ennuy et de degoust, elles nous aydent à porter nostre peyne patiemment, et prient Dieu qu'il nous donne la force de la porter comme il faut pour ne point succomber en la tentation. Or, voyez donc l'estat que nous devons fayre de leur assistance et du soing qu'elles ont pour nous.

Je considère en apres pourquoy Notre-Seigneur qui est la sapience éternelle, ne prend point soing de sa famille, je veux dire d'advertir sainct Joseph ou bien sa tres doulce mere, de tout ce qui leur devoit arriver ; ne pouvait-il pas bien dire à l'aureille de son beau-pere sainct Joseph : Allons nous-en en Egypte, nous y serons tel tems ? puisque c'est une chose tout asseurée qu'il avait l'usage de rayson dès l'instant de sa conception aux entrailles de la très saincte Vierge : mais il ne vouloit pas fayre ce miracle, de parler devant que le tems fust venu. Ne pouvoit il pas bien l'inspirer au cœur de sa tres-saincte Mère ou de son bien-aymé père putatif sainct Joseph, espoux de la tres-sacrée Vierge ? Pourquoy doncques ne fit-il pas tout cela, plutost que d'en laisser la charge à l'ange, qui estoit beaucoup inférieur à Nostre-Dame ? Cecy n'est pas sans mystère. Nostre-Seigneur ne voulut rien entreprendre sur la charge de sainct Gabriel, lequel ayant esté commis de la part du Père éternel

pour annoncer le mystere de l'Incarnation à la glorieuse Vierge, fut dès-lors comme œconome general de la mayson et famille de Nostre-Seigneur, pour en avoir soing dans les succez et accidens divers qui s'y devoient rencontrer, et empescher que rien ne survinst qui peust abreger la vie mortelle de nostre petit enfant nouveau-né. C'est pourquoy il advertit sainct Joseph de l'emporter promptement en Egypte, pour esviter la tyrannie d'Herode, qui faysoit dessein de le fayre mourir.

Nostre-Seigneur ne voulut pas se gouverner luy-mesme, ains se laisser porter où l'on vouloit et par qui l'on vouloit. Il me semble qu'il ne s'estimoit pas assez sage pour se conduire luy mesme ny sa famille ; ains laisse gouverner l'ange tout ainsi qu'il luy plaist encore qu'il n'ayt point de science ny de sapience pour entrer en comparayson avec la divine majesté.

Et maintenant nous autres, serons-nous si osez de dire que nous nous gouvernerons bien nous-mesmes, comme n'ayant plus besoin de direction ni de l'ayde de ceux que Dieu nous a donnez pour nous conduire, ne les estimant assez capables pour nous ? Dites-moy, l'ange estoit-il plus que Nostre Seigneur ou Nostre Dame ? avoit-il meilleur esprit et plus de jugement ? nullement ; estoit-il plus qualifié et doüe de quelque grâce spéciale ou particulière ? cela ne se peust, veu que Nostre Seigneur est Dieu et homme tout ensemble, et que Nostre Dame, estant sa mère, a par conséquent plus de grace et de perfection que tous les anges ensemble : néantmoins l'ange commande, et il est obey.

3. **Ordre amirable dans la saincte Famille.** — Mais de plus, voyez l'ordre qui se garde en ceste saincte famille. Il n'y a point de doubte qu'il en estoit de mesme qu'en celle des espreviers, où les femelles sont maitresses et valent mieux que les masles. Qui pourroit entrer en doubte que Nostre Dame ne valust mieux que sainct Joseph, et qu'elle n'eust plus de

discretion et de qualités propres pour le gouvernement que son espoux? néantmoins l'ange ne s'addresse point à elle, de tout ce qui est requis de fayre, soit pour aller ou pour venir, ny enfin pour quoy que ce soit. Ne vous semble-t-il pas que l'ange commet une grande indiscrétion de s'adresser plutost à sainct Joseph qu'à Nostre Dame, laquelle est le chef de la mayson, portant avec elle le thrésor du Père éternel? N'eust elle pas eu rayson de s'offenser de ceste procedeure et façon de traitter? Sans doubte elle eust peu dire à son espoux : Pourquoy iray-je en Egypte, puisque mon Fils ne m'a point revelé que je le deusse fayre, ny moins l'ange ne m'en a parlé? Or, Nostre Dame ne dit rien de tout cela, elle ne s'offense point de quoy l'ange qu'elle sçayt que Dieu l'a ainsi ordonné; elle ne s'informe point pourquoy, ains il luy suffit que Dieu le veut ainsi, et qu'il prend playsir de se sousmettre, sans considération. Mais je suis plus que l'ange, pouvoit-elle dire, et que Sainct Joseph : rien de tout cela. Ne voyez-vous pas que Dieu prend playsir de traitter ainsi avec les hommes, pour leur apprendre la très saincte et très amoureuse sousmission?

Sainct Pierre estoit un vieil homme, rude et grossier, et sainct Jean, au contraire, estoit jeune, doulx, aggreable, et néantmoins Dieu veut que sainct Pierre conduise les autres, et soit le supérieur universel, et que sainct Jean soit l'un de ceux qui sont conduicts et qui luy obeyssent. Grand cas de l'esprit humain, qui ne veut point se rendre capable d'adorer les secrets mysteres de Dieu et sa tres saincte volonté, s'il n'a quelque sorte de cognoissance pourquoy cecy ou cela. J'ay meilleur esprit, dit-on de soy, plus d'experience et semblables belles raysons qui ne sont propres qu'à produire des inquiettudes, des humeurs bigearres, des murmeures. A quelle rayson donne-t-on ceste charge? pourquoy a-t-on dit cela? à quelle fin fait-on une telle chose à celle-cy, plutot qu'à l'autre! Grande pityé! dès qu'une fois on s'est laissé

aller à esplucher tout ce que l'on void fayre, que ne faysons nous pas pour perdre la tranquillité de nos cœurs ? Il ne nous faut point d'autres raysons, sinon que Dieu le veut ainsi, et cela doit nous suffire.

Mais qui m'asseurera que c'est la volonté de Dieu ? nous voudrions que Dieu nous reveslat toutes choses par des secrettes inspirations. Voudrions-nous attendre qu'il nous envoyast des anges pour nous annoncer ce qui est de sa volonté ? Il ne le fit pas à Notre-Dame mesme (au moins en ce subjet), ains voulut la luy faire seavoir par l'entremise de sainct Joseph, auquel elle estoit subjette comme à son supérieur. Nous voudrions par adventure estre enseignez et instruicts par Dieu mesme, par la voie des extases, ou ravissemens et visions, et que scay-je moy ? semblables nyaiseries que nous forgeons en nos esprits, plustot que de nous sousmettre à la voie très aymable et commune d'une saincte soumission, à la conduite de ceux que Dieu nous a donnez, et à l'observance de la direction, tant des Regles que des Supérieurs. Qu'il nous suffise doncques de sçavoir que Dieu veut que nous obeyssions, sans nous amuser à la consideration de la capacité de ceux à qui nous devons obeyr ; ainsi nous assubjettirons nos esprits à marcher tout simplement en la tres-heureuse voie d'une saincte et tranquille humilité, qui nous rendra infinyment aggreables à Dieu.

III. — La divine Providence.

1. Dans les choses temporelles. — Il faut maintenant passer à la troisième considération, qui est une remarque que j'ay faite sur le commandement que l'ange fit à saint Joseph de prendre l'Enfant et la Mère, et s'en aller en Egypte, et y demeurer jusques à tant qu'il l'advertist de s'en retourner. Vrayment l'ange parloit bien briefvement et y traittoit bien sainct Joseph en bon religieux : *Va, et ne reviens point*

que je ne te die. Par ceste façon de proceder entre l'ange et sainct Joseph, nous sommes enseignez, en troisième lieu, comment nous nous devons embarquer sur la mer de la divine Providence, sans biscuit, sans rames, sans avirons, sans voyles, et enfin sans nulle sorte de provision ; et ainsi laisser tout le soing de nous-mesmes et du succez de nos affaires à Nostre-Seigneur, sans recours ny respliques, ni craintes quelconques de ce qui nous pourroit arriver. Car l'ange dit simplement : *Prens l'Enfant et la mère et t'enfuys en Egypte ;* sans luy dire ny par quel chemin, ny quelles provisions ils auront pour passer leur chemin, ny en quelle part de l'Egypte, ny moins qui les recevra, ny de quoy ils se nourriront y estant. Le pauvre sainct Joseph n'eust-il pas eu rayson de fayre quelque resplique ? Vous me dites que je parte ; est-ce si promptement ? Tout à ceste heure ; pour nous monstrer la promptitude que le Sainct-Esprit requiert de nous, lorsqu'il nous dit : Leve-toy, sors de toy-mesme, et de telle imperfection. O que le Sainct-Esprit est ennemy des remises et des délays !

Considerez, je vous supplie, le grand patron et modelle des parfaicts religieux, saint Abraham ; voyez comme Dieu le traitte : *Abraham, sors de ta terre et de ta parenté et va à la montaigne que je te monstreray* (1). Que dites-vous, Seigneur, que je sorte de la ville ? mais dites-moy doncques si j'yrai du costé de l'Orient ou de l'Occident ? Il n'a fait nulle resplique, ains part de là jusques en une montaigne qui a esté appellée depuis *Vision de Dieu ;* d'autant qu'il receut des graces grandes et signalées en ceste montaigne, pour monstrer combien la promptitude en l'obeyssance luy est aggreable. Sainct Joseph n'eust il pas peu dire à l'ange : « Vous me dites que je meine l'Enfant et la Mere ; dites-moy doncques, s'il vous playst, de quoy les nourriray-je en chemin ? car vous sçavez bien. Mon-

1. *Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi.* Gen., XII, 1.

seigneur, que nous n'avons point d'argent. » Il ne dit rien de tout cela, ains se confia pleynement que Dieu y pourvoyroit ; ce qu'il fit quoyque petitement, leur faysant treuver de quoy s'entretenir simplement ou par le mestier de sainct Joseph, ou mesme par des aumosnes que l'on leur faysait. Certes, tous les anciens religieux ont esté admirables en ceste confiance qu'ils ont eue, que Dieu leur pourvoyroit tousjours de ce qu'ils auraient besoin pour l'entretien de leur vie, laissant tout le soing d'eux-mesmes à la divine Providence.

2. **Dans les choses spirituelles.** — Mais je considere, qu'il n'est pas seulement requis de nous reposer en la divine Providence pour ce qui regarde les choses temporelles, ains beaucoup plus pour ce qui appartient à nostre vie spirituelle et à nostre perfection. Il n'y a certes que le trop grand soing que nous avons de nous-mesmes, qui nous fasse perdre la tranquillité de nostre esprit, et qui nous porte à des humeurs bigearres et inesgales ; car, dès que quelques contradictions nous arrivent ; voire quand nous apercevons seulement un petit traict de nostre immortification, ou quand nous commettons quelque deffaut, pour petit qu'il soit, il nous semble que tout est perdu : est-ce si grande merveille de nous voir broncher quelquefois ? Mais je suis si misérable, si remplie d'imperfection ! Le cognoissez-vous bien? bénissez Dieu de quoy il vous a donné ceste cognoissance, et ne vous lamentez pas tant. Vous estes bien-heureuse de cognoistre que vous n'estes que la misere mesme. Après avoir beny Dieu de la cognoissance qu'il vous a donnée, retranchez ceste tendreté inutile, qui vous fait plaindre de votre infirmité.

Nous avons des tendretez sur nos corps, qui sont grandement contraires à la perfection ; mais plus, sans comparayson, celles que nous avons sur nos esprits. Mon Dieu ! je ne suis pas fidelle à Nostre Seigneur, et partant je n'ay point de consolation en

l'orayson ; grande pitié certes ! Mais je suis si souvent en seicheresse, cela me fait croire que je ne suis point bien avec Dieu qui est si pleyn de consolation. Voire, c'est bien dit : comme si Dieu donnait toujours des consolations à ses amys ! a-t-il jamais esté pure créature, si digne d'estre aymée de Dieu et qui l'ayt esté davantage que Notre-Dame et sainct Joseph ? voyez s'ils sont tousjours en consolation. Se peut-il imaginer une affliction plus extresme que celle que sainct Joseph ressentit, lorsqu'il s'apperceut que la glorieuse Vierge estait enceinte, scachant bien que ce n'estait pas de son faict ? son affliction et sa détresse estaient d'autant plus grandes, que la passion de l'amour est plus vehemente que les autres passions de l'ame ; et de plus, en l'amour, la jalousie est l'extresmité de la peyne, ainsi que le desclare l'espouse au Cantique des cantiques : *L'amour*, dit-elle, *est fort comme la mort* (1), car l'amour fait les mesme effects en l'ame, qu'au corps la mort. Mais *la jalousie est dure comme l'enfer*. Je vous laisse à penser doncques quelle estait la douleur du pauvre sainct Joseph, et de Nostre Dame encore, quand elle se vid en l'estime que pouvoit avoir d'elle celuy qu'elle aymoit si cherement et duquel elle sçavoit estre si cherement aymée ; l'inquiétude le faysoit languir, ne sçachant quel party prendre ; il se resolvoit, plutost que de blasmer celle qu'il avoit tousjours tant honorée et aymée, de la quitter, et s'en aller sans dire mot.

3. **Tentations et bourrasques.** — Mais, direz-vous, je sens bien de la peyne que me cause ceste tentation, ou mon imperfection, je le croy, mais est-elle comparable à celle de laquelle nous venons de parler ? Il ne se peut ; et si cela est, considerez, je vous prie, si nous avons rayson de nous en plaindre et lamenter, puisque sainct Joseph ne se plaint point, ny n'en

(1) *Fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio.* Cant., VIII, 6.

tesmoigne rien de son extérieur : il n'en est point plus amer en sa conversation, il n'en fit pas mine à Nostre Dame, il ne la traitta point mal ; ains simplement il souffre sa peyne, et ne veut fayre autre chose que la quitter ; Dieu sçait ce qu'il pouvait fayre en ce subjet.

Mon adversion (dira quelqu'un) est si grande envers ceste personne, que je ne lui sçaurais presque parler qu'avec une grande peyne, cette action me deplayst si fort ! C'est tout un, il n'en faut point pourtant entrer en animosité contre elle, comme si elle en pouvoit mais ; ains il se faut comporter comme Nostre-Dame et sainct Joseph. Il faut estre tranquille en notre peyne, et laisser le soing à Notre Seigneur de nous l'oster quand il lui playra. Il estoit bien au pouvoir de Nostre Dame d'appaiser cette bourrasque ; mais elle ne le voulut pourtant pas fayre, ains laissa pleynement l'issue de ceste affaire à la divine Providence.

Ce sont deux cordes discordantes, et esgalement nécessaires d'estre accordées, que la chanterelle et la basse, afin de bien jouer du luth ; il n'y a rien de plus discordant que le haut avec le bas, neantmoins, sans l'accord de ces deux cordes, l'harmonie du luth ne peut estre aggreable. De mesme, en nostre luth spirituel, ce sont deux choses esgalement discordantes et necessaires d'estre accordées, d'avoir un grand soing de nous perfectionner, et n'avoir point de soing de nostre perfection, ains le laisser entierement à Dieu ; je veux dire, qu'il faut avoir le soing que Dieu veut que nous ayons de nous perfectionner, et néantmoins luy lalsser le soing de nostre perfection. Dieu veut que nous ayons un soing tranquille et paisible, qui nous fasse fayre ce qui se juge propre par ceux qui nous conduisent, et aller fidellement tousjours avant, dans le chemin qui nous est marqué par les Regles et Directoires qui nous sont donnez ; quant au reste, que nous nous en reposions en son soing paternel, taschant, tant qu'il nous sera possible, de tenir nostre

ame en paix ; car la demeure de Dieu a esté faite en paix, et au cœur paysible et bien reposé.

Vous sçavez que quand le lac est bien calme, et que les vents n'agitent point ses eaux, le ciel, en une nuit bien sereine, y est si bien representé avec les estoiles que regardant en bas, l'on void aussi bien la beauté du ciel, que si l'on regardait en haut ; de mesme, quand nostre ame est bien accoysée, et que les vents du soing superflu, inesgalité d'esprit et inconstance ne la troublent et inquiettent point, elle est fort capable de porter en elle l'imaige de Nostre-Seigneur. Mais quand elle est troublée, inquiettée, et agitée des diverses bourrasques des passions, et qu'on se laisse gouverner par elles, et non par la rayson, qui nous rend semblables à Dieu, lors nous ne sommes nullement capables de representer la belle et très-aymable imaige de Nostre-Seigneur crucifié, ny la diversité de ses excellentes vertus, ny nostre ame ne peut pas estre capable de luy servir de lict nuptial. Il faut donc laisser le soing de nous-mesmes à la mercy de la divine Providence, et fayre néantmoins tout bonnement et simplement ce qui est en nostre pouvoir, pour amender et perfectionner, prenant tousjours soigneusement garde de ne point laisser troubler et inquietter nos esprits.

Je remarque enfin que l'ange dit à sainct Joseph, qu'il demeurast en Egypte jusqu'à ce qu'il l'advertist de revenir, et que le bon sainct ne luy dit point : Et quand sera-ce, Seigneur que vous me le direz ? pour nous enseigner que quand on nous fait commandement d'embrasser quelque exercice, il ne faut pas dire : Sera-ce pour longtems ? il le faut embrasser tout simplement, imitant la parfaicte obeyssance d'Abraham. Lorsque Dieu luy commanda de luy sacrifier son fils, il n'apporta nulle resplique, ny plainte ny delay à exécuter le commandement de Dieu ; aussi Dieu le favorisa grandement, en luy faysant treuver un beslier qu'il sacrifia sur la montaigne, au lieu de son fils, se contentant de sa volonté.

Conclusion : *Comme sainct Joseph, allons, quand il le faut, en Egypte.* — Je concluds par la simplicité que prattiqua sainct Joseph en s'en allant, sur le commandement de l'ange, en Egypte où il estoit asseuré de treuver autant d'ennemys qu'il y avoit d'habitans en ce païs là. Ne pouvoit-il pas bien dire : « Vous me faites emporter l'enfant ; vous nous faites fuyr un ennemy, et vous nous allez mettre entre les mains de mille et mille autres que nous treuverons en Egypte, d'autant que nous sommes d'Israël. » Il ne fait point de reflexion sur le commandement ; c'est pourquoy il s'en alla pleyn de paix et de confiance en Dieu. De mesme, mes filles, quand on nous donne quelque charge, ne disons pas : « Mon Dieu, je suis si brusque, si l'on me donne telle charge, je feray mille traicts d'empressement ; je suis déjà si distraicte, si l'on me donne un tel office, je le seray bien plus ; mais, si l'on me laissait dans ma cellule, je serais si modeste, si tranquille, si recueillie ! » Allez tout simplement en Egypte, parmy la grande quantité d'ennemys que vous y aurez ; car Dieu qui vous y fait aller, vous y conservera, et vous n'y mourrez point ; au contraire, si vous demeurez en Israël, où est l'ennemy de nostre propre volonté, sans doubte il vous y fera mourir. Il ne seroit pas bien de prendre des charges et offices par sa propre eslection, de crainte que nous n'y fissions pas nostre devoir ; mais quand c'est par obeyssance, n'apportons jamais nulle excuse ; car Dieu est pour nous, et nous fera profitter davantage en la perfection, que si nous n'avions rien à fayre. Et ne sçavez-vous pas ce que je vous ay desjà dit autrefois, et qu'il n'est pas mauvais de redire : que la vertu ne requiert pas et que nous soyons privez de l'occasion de tresbucher en l'imperfection qui luy est contraire ? Il ne suffit pas, dit Cassian, pour estre patient et bien doulx en soy-mesme, d'estre privé de la conversation des hommes ; car il m'est arrivé, estant en ma cellule tout seul, de me passionner quand mon fusil ne prenoit pas feu, tellement que je le jettais par

cholere. Certes, il faut finir, et par ce moyen vous laisser en Egypte avec Nostre-Seigneur, lequel, comme je croy, comme aussi d'autres tiennent, commençoit dès lors à fayre des petites croix, quand il avoit du tems de reste, après avoir aydé en quelque petite chose à sainct Joseph tesmoignant dès lors le desir qu'il avoit de l'œuvre de nostre redemption.

SAINT FRANÇOIS DE SALES. *Entretien III.*

2414. — SAINT FRANÇOIS DE SALES. *Vertus de saint Joseph.*

VIRGINITÉ, HUMILITÉ, AUTRES VERTUS

SOMMAIRE. — EXORDE : Saint Joseph comparé au palmier. — SUJET : I. *Virginité de saint Joseph.* — 1. Gardien chaste de la Vierge Mère. — 2. Vœu réciproque de virginité dans le mariage. — 3. L'épouse et l'époux. — II. *Humilité.* — 1. Différence entre les justes et les mondains. — 2. La Trinité terrestre. — 3. Chasteté et humilité. — 4. Le jardin fermé et son fruit. — III. *Autres vertus de saint Joseph.* — 1. Constance et persévérance, force et vaillance. — 2. Merveilles de ces vertus en saint Joseph. — 3. Saint abandon à la volonté divine. — CONCLUSION : Saint Joseph en corps et en âme au ciel.

Justus ut palma florebit.
Le juste, comme un palmier, fleurira (1).

Exorde. *Saint Joseph comparé au palmier.* — Le juste est fait semblable à la palme, ainsi que la saincte Eglise nous fait chanter en chaque feste des saincts confesseurs ; mais comme le palmier a une très grande varieté de proprietez particulieres au-dessus de tous les autres arbres comme estand le prince et le roy des arbres, tant pour la beauté que pour la

(1) Psal., XCI, 12.

bonté de son fruict, de mesme il y a une très-grande variété de justice. Bien que tous les justes soient justes et esgaux en justice, neantmoins il y a une grande disproportion entre les actes particuliers de leur justice, ains que représente la robbe de l'ancien Joseph, laquelle estait longue jusques aux talons, recanée d'une belle variété de fleurs. Chaque juste a la robbe de la justice qui luy bat jusques au talon, c'est-à dire, toutes les facultez et puissances de l'ame sont couvertes de justice, et l'intérieur et l'extérieur ne representent que la justice mesme, estant juste en tous les mouvements et actions tant intérieures qu'extérieures, mais pourtant, si faut-il confesser que chaque robe est recamée de diverses belles varietez de fleurs, dont l'inesgalité ne les rend pas moins aggreables ny moins recommandables. Le grand sainct Paul, hermite, fut juste d'une justice très-parfaicte, et si neantmoins nul ne peut doulter qu'il n'exerça jamais tant de charité envers les pauvres comme sainct Jean, qui fut pour cela appelé l'Aumosnier, ny n'eust jamais les occasions de pratiquer la magnificence ; et partant, il n'avoit pas ceste vertu en un si haut degré que plusieurs autres saincts. Il avoit toutes les vertus, mais non pas en un si haut degré les unes que les autres. Les saincts ont excellé les uns en une vertu, les autres en une autre ; et si bien ils sont tous sauvez, ils le sont neantmoins tres differemment, y ayant autant de differentes sainctetez comme il y a de saincts.

Cela étant doncques ainsi presupposé, je remarque trois proprietez particulieres qu'a la palme, entre toutes les autres, qui sont en très grand nombre, lesquelles propriétez conviennent mieux au sainct dont nous celebrons la feste, qui est ainsi que la saincte Eglise nous foit dire semblable à la palme.

O quel saint est le glorieux sainct Joseph ! Il n'est pas seulement patriarche, ains le coryphée de tous les patriarches ; il n'est pas simplement confesseur, mais plus que confesseur : car, dans sa confession

sont encloses les dignitez des évêques, la generosité des martyrs et les vertus de tous les autres saincts. C'est donc à juste raison qu'il est accomparé à la palme, qui est le roy des arbres, et lequel a la propriété de la virginité, celle de l'humilité, et celle de la constance et vaillance, trois vertus auxquelles le glorieux sainct Joseph a grandement excellé ; et si l'on osoit fayre des comparaysons, il y en auroit plusieurs qui maintiendroient qu'il surpasse tous les autres saincts en ces trois vertus.

Sujet : I. Virginité. — II. Humilité. — III. Autres vertus.

I. — Virginité de saint Joseph.

1. **Gardien chaste de la Vierge Mère.** — Entre les palmes, se treuvent le masle et la femelle. Le palmier qui est le masle, ne porte point de fruict, et si néantmoins il n'est pas infructueux : car la palme femelle ne porteroit point de fruict sans luy et sans son aspect : de sorte que si la palme femelle n'est plantée aupres du palmier masle, et qu'elle ne soit regardée de luy, elle demeure infructueuse, et ne porte point de datte, qui est son fruict ; et si, au contraire, elle est regardée du palmier et soit à son aspect, elle porte quantité de fruicts qu'elle produict. Mais pourtant produict virginalement, car elle n'est nullement touschée du palmier : si bien elle en est regardée, il ne se fait nulle unyon entre eux deux, si qu'elle produict son fruict à l'ombre et à l'aspect de son palmier, mais c'est tout purement et virginalement. Le palmier ne contribue nullement de sa substance pour ceste production ; neantmoins nul ne peut dire qu'il n'ayt grande part au fruict de la palme femelle, puisque sans luy elle n'en porteroit point, et demeureroit sterile et infructueuse.

Dieu ayant destiné de toute éternité, en sa divine providence, qu'une Vierge concevroit un fils, qui seroit

Dieu et homme tout ensemble, voulut neantmoins que ceste Vierge fust maryée. Mais, ô Dieu ! pour quelle rayson, disent les saincts docteurs, ordonna-t-il deux choses si differentes, estre vierge et maryée tout ensemble ? La plupart des Peres disent que ce fut pour empescher que Nostre Dame ne fust calomniée des Juifs, lesquels n'eussent point voulu exempter Nostre Dame de calomnie et d'opprobre, et se fussent rendus examinateurs de sa pureté ; et que pour conserver ceste pureté et ceste virginité, il fut besoin que la divine Providence la commist à la charge et en la garde d'un homme qui fust vierge, et que ceste vierge conceut et enfanstat ce doulx fruict de vie, Nostre Seigneur, sous l'ombre du sainct maryage. Saint Joseph doncques fut comme un palmier, lequel ne portant point de fruict, n'est pas toutes fois infructueux, ains a beaucoup de part au fruict de la palme femelle ; non que sainct Joseph eust contribué aucune chose pour ceste saincte et glorieuse production, sinon la seule ombre du maryage, qui empeschoit Notre Dame et glorieuse Maistresse, de toutes sortes de calomnies, et des censeurs que la grossesse luy eust apportées. Et si bien il n'y contribua rien du sien, il eut neantmoins une grande part en ce fruict tres-sainct de son Espouse sacrée ; car elle luy appartenoit et estoit plantée tout aupres de luy, comme une glorieuse palme aupres de son bien-aymé palmier, laquelle, selon l'ordre de la divine Providence, ne pouvoit et ne devoit produire, sinon sous son ombre et à son aspect ; je veux dire sous l'ombre du sainct maryage qu'ils avoient contracté ensemble, maryage qui n'estoit point selon l'ordinaire, tant pour la communication des biens exterieurs, comme pour l'unyon et conjonction des biens interieurs.

2. **Vœu réciproque de virginité dans le mariage.** — O quelle divine unyon entre Nostre-Dame et le glorieux sainct Joseph ! unyon qui faysoit que ce bien des biens eternels, qui est Nostre-Seigneur, fust et

appartinst à sainct Joseph, ainsi qu'il appartenoit à Nostre-Dame, non selon la nature (qu'il avait prinse dans les entrailles de nostre glorieuse Maistresse), nature qui avoit esté formée par le Sainct-Esprit du très-pur sang de Nostre-Dame; ains selon la grâce, laquelle le rendoit participant de tous les biens de sa chere Espouse, et laquelle faysoit qu'il alloit merveilleusement croissant en perfection ; et c'est par la communication continuelle qu'il avoit avec Nostre-Dame, qui possedoit toutes les vertus en un si haut degré, que nulle autre pure creature n'y sçauroit parvenir. Neantmoins le glorieux sainct Joseph estoit celuy qui en approchoit davantage ; et tout ainsi comme l'on void un miroüer opposé aux rayons du soleil recevoir ses rayons très parfaitement, et un autre miroüer estant vis à vis de celuy qui les reçoit, bien que le dernier miroüer ne prenne ou reçoive les rayons du soleil que par reverberation, les represente pourtant si naïfvement que l'on ne pourroit presque pas juger lequel c'est qui les reçoit immediatement du soleil, ou celuy qui est opposé au soleil ou celuy qui ne les reçoit que par reverberation : de mesme en estoit-il de Nostre-Dame, laquelle estoit comme un très pur miroüer opposé aux rayons du soleil de justice, rayons qui apportoient en son ame toutes les vertus en leur perfection, perfections et vertus qui faysoient une reverberation si parfaicte en sainct Joseph, qu'il sembloit presque qu'il fust aussi parfaict, ou qu'il eut les vertus en un si haut degré, comme les avoit la glorieuse Vierge nostre Maistresse.

Mais en particulier (pour nous tenir en nostre propos commencé), en quel degré pensons-nous qu'il eust la virginité, qui est une vertu qui nous rend semblables aux anges, si la très sainte Vierge toute pure et toute blanche, ains (comme chante la saincte Eglise aux respons des leçons des Matines : *Saincte et immaculée virginité*, etc.), elle estait la virginité mesme ? combien pensons-nous que celuy qui fut commis de la part du Pere eternel pour gardien de sa virginité,

ou, pour mieux dire, pour compaignon, puisqu'elle n'avait pas besoin d'estre gardée d'autre que d'elle-mesme, combien, dy-je, devoit il estre grand en ceste vertu! Ils avoient fait vœu tous deux de garder la virginité tout le tems de leur vie, et voylà que Dieu veut qu'ils soyent unis par le lyen d'un sainct maryage non pas pour les fayre desdire ny se repentir de leur vœu, ains pour les reconfirmer et se fortifier l'un l'autre de perseverer en leur saincte entreprise; c'est pourquoy ils le firent encore de vivre virginalement ensemble tout le reste de leur vie.

3. **L'épouse et l'époux.** — L'Epoux, au Cantique des cantiques, use de termes admirables pour descrire la pudeur, la chasteté et la candeur tres innocente de ses divins amours avec sa chère Epouse bien-aymée. Il dit doncques ainsi : *Nostre sœur, ceste petite fillette, hélas! qu'elle est petite! elle n'a point de mammelles : que luy ferons-nous au jour qu'il luy faudra parler! que si c'est un mur, faysons-luy des boulevards d'argent*; *et si c'est une porte, il la nous faut renforcer et doubler d'ais de cedre ou de quelque bois incorruptible* (1). Voicy comme ce divin Epoux parle de la pureté de la tres saincte Vierge, de l'Eglise, ou de l'ame devote; mais principalement cecy s'addresse à la tres-saincte Vierge, qui fut ceste divine Sulamite par excellence, au-dessus de toutes les autres.

Notre sœur, elle est petite, elle n'a point de mammelles; c'est-à-dire elle ne pense point au maryage, car elle n'a ny sein ni soing pour cela. *Que luy ferons-nous au jour qu'il luy faudra parler*? Qu'est-ce à dire cela, *au jour où il luy faudra parler*? Le divin Espoux ne luy parle-t-il pas toujours quand il luy playst? Au jour qu'il luy faudra parler cela veut dire, de la parolle principale, qui est, quand on parle aux filles de les

(1) *Soror nostra parva, et ubera non habet; quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est! Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea; si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.* Cant., VII, 8.

maryer ; d'autant que c'est une parolle d'importance, puisqu'il y va du choix et de l'eslection d'une vocation et d'un estat auquel il faut par après demeurer.

Que *si c'est* (dit le sacré Epoux) *un mur, faysons-luy des boulevards d'argent ; si c'est une porte*, au contraire que nous la veuillons enfoncer, que nous la doublerons ou renforcerons *d'ais de cedre*, qui est un bois incorruptible. La très-glorieuse Vierge estoit une tour, et des murailles bien hautes, dans l'enclos desquelles l'ennemy ne pouvoit nullement entrer, ny nulle sorte de desirs, autres que de vivre en parfaicte pureté et virginité ; que luy ferons-nous ? car elle doit estre maryée, celuy qui luy a donné ceste résolution de la virginité l'ayant ainsi ordonné. Si c'est une tour ou une muraille, establissons au-dessus des boulevars d'argent, qui, au lieu d'abattre la tour, la renforceront davantage. Qu'est-ce que le glorieux sainct Joseph, sinon un fort boulevar qui a esté estably au-dessus de Nostre-Dame ? puisqu'estant son Epouse, elle luy estoit subjette, et il avoit soing d'elle ; au contraire doncques, que sainct Joseph fust estably au-dessus de Nostre-Dame pour luy faire rompre son vœu de virginité, qu'il lui a esté donné pour compaignon d'icelle, et afin que la pureté de Nostre-Dame peust plus admirablement persévérer en son intégrité sous le voyle et l'ombrage du sainct maryage et de la saincte unyon qu'ils avoient par ensemble. Si la tres-saincte Vierge est une porte, (dit le Père éternel), nous ne voulons pas qu'elle soit ouverte ; car c'est une porte orientale, par laquelle nul ne peut entrer ny sortir : au contraire, il la faut doubler et renforcer de bois incorruptible, c'est-à-dire lui donner un compaignon en sa pureté, qui est le grand sainct Joseph ; lequel devoit pour cet effet surpasser tous les saints, voire les anges et les cherubins mesmes, en ceste vertu tant recommandable de la virginité, vertu qui le rendit semblable au palmier, ainsi que nous avons dit.

II. Humilité de saint Joseph.

Passons à la seconde propriété et vertu que je trouve au palmier. Je dy, selon mon propos, qu'il se fait une juste ressemblance et conformité entre sainct Joseph et la palme en leur vertu, vertu qui n'est autre que la très-saincte humilité : car, encore que la palme soit le prince des arbres, elle est néantmoins la plus humble ; ce qu'elle tesmoigne, en ce qu'elle cache ses fleurs au printemps, où tous les autres arbres les font voir, et ne les laisse paroistre qu'au gros des chaleurs.

1. Différence entre les justes et les mondains. — La palme tient ses fleurs resserrées dedans des bourses qui sont faites en forme de gaisnes ou estuis, qui nous représentent très bien la différence des ames qui tendent à la perfection d'avec les autres, la difference des justes d'avec ceux qui vivent selon le monde ; car les mondains et les hommes terrestres, qui vivent selon les loys de la terre, dès qu'ils ont quelque bonne pensée ou quelque agitation qui leur semble estre digne d'estre estimée, ou s'ils ont quelque vertu, ils ne sont jamais en repos jusques à tant qu'ils l'ayent manifesté et fait cognoistre à tous ceux qu'ils rencontrent ; en quoy ils courent le mesme risque que les arbres qui sont prompts au printems de jetter leurs fleurs, comme sont les amandiers ; car, si d'adventure la gelée les surprend, ils perissent et ne portent point de fruict. Ces hommes mondains, qui sont si légers à faire espanoüir leurs fleurs au printems de ceste vie mortelle, par un esprit d'orgueil et d'ambition, courent tousjours fortune d'estre prins par la gelée qui leur fait perdre les fruicts de leurs actions. Au contraire, les justes tiennent toujours toutes leurs fleurs resserrées dans l'estuy de la très saincte humilité, et ne les font paroistre tant qu'ils peuvent jusques aux grosses chaleurs, lorsque Dieu,

ce divin Soleil de justice, viendra à reschauffer puissamment leur cœur en la vie éternelle, où ils porteront à jamais le doulx fruict de la felicité et de l'immortalité.

La palme ne laisse point voir ses fleurs jusques à tant que l'ardeur vehemente du soleil vienne à faire fondre ses gaisnes, estuis ou bourses, dans lesquelles elles sont encloses ; après quoy, soudain elle fait voir son fruict. De même en fait l'ame juste ; car elle tient cachées ses fleurs, c'est-à-dire ses vertus, sous le voyle de la très saincte humilité, jusques à la mort, en laquelle Nostre Seigneur les fait esclore, et les laisse paroistre au dehors, d'autant que les fruicts ne doivent pas tarder à paroistre.

O combien ce grand sainct dont nous parlons fut fidelle en cecy ! il ne se peut dire selon sa perfection ; car, nonobstant ce qu'il estoit, en quelle pauvreté et en quelle abjection ne vescut-il pas tout le tems de sa vie ! pauvreté et abjection sous laquelle il tenoit cachées et couvertes ses grandes vertus et dignitez. Mais quelles dignitez, mon Dieu ! estre gouverneur de Nostre Seigneur ; et non seulement cela, mais estre encore son père putatif ! mais estre espoux de sa très saincte mère ! O vrayement ! je ne doubte nullement que les anges, ravis d'admiration, ne vinssent troupe à troupe le considerer, et admirer son humilité, lorsqu'il tenoit ce cher enfant dans sa pauvre boutique, où il travailloit de son mestier, pour nourrir et le Fils et la Mère qui lui estoient commis.

2. **La Trinité terrestre.** — Il n'y a point de doubte, mes chères sœurs, que sainct Joseph ne fust plus vaillant que David, et n'eust plus de sagesse que Salomon ; neantmoins, le voyant réduict en l'exercice de la charpenterie, qui eust peu juger cela, s'il n'eust esté esclairé de la lumiere celeste, tant il tenoit resserrez tous les dons signalez dont Dieu l'avoit glorifié ? mais quelle sagesse n'avoit-il pas, puisque Dieu lui donnoit en charge son Fils tres-glorieux, et qu'il

estoit choysy pour estre son gouverneur ? Si les princes de la terre ont tant de soing (comme estant une chose tres-importante) de donner un gouverneur qui soit des plus capables à leurs enfans, puisque Dieu pouvoit fayre que le gouverneur de son Fils fust le plus accomply homme du monde en toutes sortes de perfections, selon la dignité et excellence de la chose gouvernée, qui estoit son Fils tres-glorieux, prince universel du ciel et de la terre, comment se pourroit-il fayre que l'ayant peu, il ne l'ayt voulu et ne l'ayt fait ?

Il n'y a doncques nul doubte que sainct Joseph ne soist esté doüe de toutes les graces et de tous les dons que meritoit la charge que le Pere eternel luy vouloit donner de l'œconomie temporelle et domestique de Nostre Seigneur, et de la conduitte de sa famille, qui n'estoit composée que de trois, qui nous representent le mystere de la tres saincte Trinité ; non qu'il y ayt de la comparayson, sinon en ce qui regarde Nostre Seigneur, qui est l'une des personnes de la tres saincte Trinité, car quant aux autres, ce sont des creatures ; mais pourtant nous pouvons dire ainsi que c'est une Trinité en terre, qui represente en quelque façon la tres saincte Trinité, Marie, Jesus et Joseph, Joseph, Jesus et Marie, Trinité merveilleusement recommandable et disgne d'estre honorée !

3. **Chasteté et humilité.** — Vous entendez doncques combien la dignité de sainct Joseph estoit relevée, et combien il estoit remply de toutes sortes de vertus : neantmoins vous voyez d'ailleurs combien il estoit rabbaissé et humilié plus qu'il ne se peut dire ny imaginer. Ce seul exemple suffit pour le bien entendre. Il s'en va en son païs et en sa ville de Bethleem, et nul n'est rejetté de tous les logis que luy (au moins que l'on sçache) ; si qu'il fut contrainct de se retirer, et conduire sa chaste espouse dans une estable, parmy les bœufs et les asnes. O ! en quelle extresmité estoit reduicte son abjection et son humilité ! Son

humilité fut la cause (ainsi que l'explique sainct Bernard) qu'il voulut quitter Nostre-Dame quand il la vit enceinte ; car sainct Bernard dit qu'il fit ce discours en soy-mesme : « Et qu'est cecy ? Je sçais qu'elle est vierge ; car nous avons fait un vœu par ensemble de garder nostre virginité et pureté, à quoy elle ne voudrait aucunement manquer ; d'ailleurs je voy qu'elle est enceinte et qu'elle est mere : comment se peut fayre que la maternité se trouve en la virginité, et que la virginité n'empêche point la maternité ? O Dieu ! dit-il en soy-même, ne sera-ce point peut-estre ceste glorieuse Vierge dont les prophètes asseurent quelle concevra et sera mère du Messie ? O ! si cela est, à Dieu ne playse que je demeure avec elle, moy qui en suis si indigne ! mieux vaut que je l'abandonne secrettement à cause de mon indignité, et que je n'habite point davantage en sa compaignie ». Sentiment d'une humilité admirable, et laquelle fit escrier saint Pierre dans la nacelle où il estoit avec Nostre-Seigneur, lorsqu'il vid sa toute-puissance manifestée en la grande prinse qu'il fit de poissons, au seul commandement qu'il leur avoit fait de jetter les filets dans la mer : O Seigneur (dit-il tout transporté d'un semblable sentiment d'humilité que sainct Joseph), *retire-toy de moy, car je suis un homme pecheur*, et partant ne suis pas digne d'estre avec toi ! je sçay bien, vouloit-il dire, que si je me jette en la mer, je périray ; mais toi, qui es tout-puissant, marcheras sur les eaux sans danger ; c'est pourquoy je te supplie de te retirer de moy et non pas que je me retire de toy.

Mais si sainct Joseph estoit soigneux de tenir resserées ses vertus sous l'abry de la très saincte humilité, il avoit un soing tres particulier de cacher la tres precieuse perle de sa virginité, c'est pourquoy il consentit d'estre maryé afin que personne ne peust le cognoistre, et que dessous le sainct voyle du maryage il peust vivre plus à couvert. Sur quoy les vierges et celles ou ceux qui veulent vivre chastement, sont enseignez qu'il ne leur suffit pas d'estre vierges si

elles ne sont humbles, et s'ils ne resserrent leur pureté dans la boëte precieuse de l'humilité ; car autrement il leur arrivera tout ainsi qu'aux folles vierges, lesquelles, faute d'humilité et de charité misericordieuse, furent rechassées des nopces de l'Espoux, et partant furent contrainctes d'aller aux nopces du monde, où l'on n'observa pas le conseil de l'Espoux celeste, qui dit qu'il faut estre humble pour entrer aux nopces, je veux dire qu'il faut prattiquer l'humilité. Car, dit-il, allant aux nopces, ou *estant invité aux nopces, prenez la dernière place ;* en quoy nous voyons combien l'humilité est necessaire pour la conservation de la virginité, puisque indubitablement aucun ne sera du celeste banquet et du festin nuptial que Dieu prepare aux vierges en la celeste demeure, sinon en tant qu'il sera accompaigné de ceste vertu. L'on ne tient pas les choses precieuses, surtout les unguens odoriferans, en l'air ; car, oultre que ces odeurs viendroient à s'exhaler, les mousches les gasteraient, et feroient perdre leur prix et leur valeur : de mesme les ames justes, craignant de perdre le prix et la valeur de leurs bonnes œuvres, les resserrent ordinairement dans une boëte ; mais non dans une boëte commune, non plus que les unguens precieux, ains dans une boëte d'albastre (telle que celle que saincte Magdeleine respandit ou vuida sur le chef sacré de Nostre-Seigneur, lorsqu'il la restablit en cette virginité non essentielle, mais réparée, laquelle est quelquefois plus excellente, estant acquise et restablie par la penitence, que non pas celle qui n'ayant point receu de tare, est accompagnée de moins d'humilité). Cette boëte d'albastre est doncques l'humilité, dans laquelle nous devons, à l'imitation de Nostre-Dame et de sainct Joseph, reserrer nos vertus et tout ce qui peut nous fayre estimer des hommes, nous contentant de playre à Dieu, et demeurant sous le voyle sacré de l'abjection de nous-mesmes, attendant (ainsi que nous avons dit), que Dieu, venant pour nous retirer au lieu de seureté, qui est la gloire, fasse luy-mesme

paroistre nos vertus pour son honneur et gloire. Mais quelle plus parfaite humilité se peut imaginer que celle de sainct Joseph, je laisse à part celle de Nostre-Dame ; car nous avons desjà dit que sainct Joseph recevoit un grand accroissement en toutes les vertus par forme de reverberation que celles de la très Saincte Vierge faysaient en luy ? Il y a une tres grande part en ce thresor divin qu il avoit chez luy, qui est Nostre Seigneur et nostre maître ; et cependant il se tient si rabbaissé et humilié qu'il ne semble point qu'il y ayt de part ; et toutefois il luy appartient plus qu à nul autre, après la Tres Sainte Vierge ; et nul n'en peut doubter, puisqu'elle estoit de sa famille, et le Fils de son espouse luy appartenoit.

4. **Le jardin fermé et son fruit.** — J'ay accoustumé de dire que si une colombe (pour rendre la comparayson plus conforme à la pureté des saincts dont je parle) portoit dans son bec une datte, laquelle elle laissast tomber dans un jardin, diroit-on pas que le palmier qui en viendroit appartient à celuy à qui est le jardin? Or, si cela est ainsi, qui pourra doubter que le Saint-Esprit ayant laissé tomber ceste divine datte comme un divin colombeau, dans le jardin clos et fermé de la Tres Saincte Vierge (jardin scellé et environné de toutes parts des hayes du sainct vœu de virginité et chasteté tout immaculée), lequel appartenoit au glorieux saint Joseph, comme la femme ou l'espouse à l'espoux ; qui doubtera, dis-je, ou qui pourra dire que ce divin palmier, qui porte des fruicts qui nourrissent à l'immortalité, n'appartienne quant et quant à ce grand sainct Joseph, lequel pourtant ne s'en esleve point davantage, n'en devient point plus superbe, ains en devient tousjours plus humble? O Dieu ! qu'il faysoit bon voir la reverence et le respect avec lesquels il traittoit tant avec la Mère que avec le Fils ! S'il avait bien voulu quitter la Mère, ne

(1) *Cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco.* Luc, XIV, 10.

sçachant encore tout à fait la grandeur de sa dignité, en laquelle admiration et profond aneantissement estoit-il par apres, quand il se voyoit estre tant honoré que Nostre-Seigneur et Nostre-Dame se rendissent obeyssants à ses volontez, et ne fissent rien que par son commandement? Cecy est une chose qui ne se peut comprendre; c'est pourquoy il vous faut passer à la troisième propriété que je remarque estre entre la palme, qui est la vaillance, constance et force, vertus qui se sont treuvées en un degré fort eminent en nostre Sainct.

III. — Autres vertus de saint Joseph.

1. **Constance et persévérance, force et vaillance.** — La palme, elle a une force et une vaillance, et mesme une constance très-grande au-dessus de tous les autres arbres; aussi est-elle le premier de tous. La palme monstre ses forces et sa constance en ce que plus elle est chargée, et plus elle monte en haut, et devient plus haute; ce qui est tout contraire, non seulement aux autres arbres, mais à toutes autres choses, car plus on est chargé, et plus l'on s'abbaisse contre terre: mais la palme monstre ses forces et sa constance, en ne se sousmettant ny abbaissant jamais pour aucune charge que l'on mette sur elle; car c'est son instinct de monter en haut, et partout elle le fait sans que l'on l'en puisse empescher. Elle monstre sa vaillance, en ce que ses feüilles sont faites comme des espées, et semble en avoir autant pour batailler comme elle porte de feüilles.

C'est certes à tres juste rayson que sainct Joseph est dit ressembler à la palme; car il fut tousjours fort, vaillant, constant et persévérant. Il y a beaucoup de différence entre la constance et la perseverance, la force et la vaillance. Nous appellons un homme constant, lequel se tient ferme et préparé à souffrir les assauts de ses ennemys, sans s'estonner ny perdre courage durant le combat; mais la perse-

verance regarde principalement un certain ennuy interieur qui nous arrive en la longueur de nos peynes, qui est un ennemy aussi puissant que l'on en puisse rencontrer. Or, la perseverance fait que l'homme mesprise cest ennemy, en telle sorte qu'il en demeure victorieux par une continuelle esgalité et sousmission à la volonté de Dieu. La force, c'est ce qui fait que l'homme resiste puissamment aux attaques de ses ennemys ; mais la vaillance est une vertu qui fait que l'on ne se tient pas seulement prest pour combattre, ny pour resister quand l'occasion s'en presente, mais que l'on attaque l'ennemy à l'heure mesme qu'il ne dit mot.

Or, nostre glorieux sainct Joseph fut doüé de toutes ces vertus, et les exerça merveilleusement bien.

2. **Merveilles de ces vertus en saint Joseph.** — Pour ce qui est de sa constance, combien, je vous prie, la fit-il paraistre, lorsque voyant Nostre Dame enceinte, et ne sçachant point comment se pouvoit fayre (mon Dieu ! quelle detresse, quel ennuy, quelle peyne d'esprit n'avoit-il pas ? neanmoins il ne se plaint point, il n'en est point plus rude ny plus mal gracieux envers son espouse, il ne la maltraitte point pour cela, demeurant aussi doulx et aussi respectueux en son endroit qu'il vouloit estre.

Mais quelle vaillance et quelle force ne tesmoigne pas la victoire qu'il remporta sur les deux plus grands ennemys de l'homme, le diable et le monde? et cela par la prattique exacte d'une très parfaicte humilité, comme nous avons remarqué en tout le cours de sa vie. Le diable est tellement ennemy de l'humilité, parce que manque de l'avoir, il fut dechassé du ciel et précipité aux enfers (comme si l'humilité pouvoit, mais de quoy il ne l'a pas voulu choisyr pour compaigne inseparable), qu'il n'y a invention ny artifice auquel il ne se serve pour fayre descheoir l'homme de ceste vertu ; et d'autant plus qu'il sçayt que c'est une vertu qui le rend infiniment aggreable à Dieu ; si que nous

pouvons bien dire : Vaillant et fort est l'homme qui, comme sainct Joseph, persevera en icelle, parce qu'il demeure tout ensemble vainqueur du diable et du monde, qui est remply d'ambition, de vanité et d'orgueil.

Quant à la perseverance, contraire à cest ennemy interieur, qui est l'ennemy qui nous survient en la continuation des choses abjectes, humiliantes, penibles, des mauvaises fortunes, s'il faut ainsi dire, ou bien ès divers accidens qui arrivent, ô ! combien ce sainct fut espreuvé de Dieu et des hommes mesmes en son voyage ! L'ange luy commande de partir promptement et de mener Nostre-Dame et son Fils tres cher en Egypte ; le voilà que soudain il part sans dire mot ; il ne s'enquiert pas : Où iray-je, quel chemin tiendray-je ; de quoi nous nourrirons-nous ? qui nous y recevra ? Il part d'aventure avec ses outils sur son dos, afin de gaigner sa pauvre vie et celle de sa famille à la sueur de son visage. O ! combien cet ennuy dont nous parlons le devoit presser, veu mesmement que l'ange ne luy avait point dit le temps qu'il y devoit estre ; si qu'il ne pouvoit s'establir nulle demeure asseurée, ne sçachant quand l'ange luy commanderoit de s'en retourner. Si sainct Paul a tant admiré l'obeyssance d'Abraham, lorsque Dieu luy commanda de sortir de sa terre, d'autant que Dieu ne luy dit pas de quel costé il irait, ny moins Abraham ne le luy demanda pas : « Seigneur, vous me dites que je sorte ; mais dites-moy donc que, si ce sera par la porte du midy ou du costé de la bise » ; ains il se mit en chemin, et alloit selon que l'Esprit de Dieu le conduisoit ; combien est admirable ceste parfaicte obeyssance de sainct Joseph ! L'ange ne luy dit point jusques à quand il demeureroit en Egypte, et il ne s'en enquiert pas ; il y demeura l'espace de cinq ou sept ans, comme la plupart croyent, sans qu'il s'informât de son retour, s'asseurant que celuy qui avoit commandé qu'il y al last, luy commanderoit de rechef quand il s'en faudroit retourner ; à quoy il estoit toujours prest d'obeyr.

Il estoit en une terre non seulement estrangere, mais ennemye des Israëlites ; d'autant que les Egyptiens se ressentoient encore de quoy il les avoient quittez, et avoient esté cause qu'une grande partie des Egyptiens avoit esté submergée lorsqu'ils les poursuivoient. Je vous laisse à penser quel desir devoit avoir sainct Joseph de s'en retourner, à cause des continuelles craintes qu'il pouvoit avoir emmy les Egyptiens. L'ennuy de ne sçavoir quand il en sortiroit, devoit, sans doubte, grandement affliger et tourmenter son pauvre cœur ; neantmoins, il demeure tousjours luy-mesme, tousjours doulx, tranquille et perseverant en sa soumission au bon playsir de Dieu, auquel il se laissoit pleynement conduire ; car, comme il estoit juste, il avoit tousjours sa volonté adjustée, joincte et conforme à celle de Dieu. Estre juste n'est pas autre chose qu'estre parfaictement uny à la volonté de Dieu, et y estre toujours conforme en toutes sorte d'événemens, soit prosperes ou adverses.

3. **Saint abandon à la volonté divine.** — Que sainct Joseph ayt esté en toutes occasions tousjours parfaictement sousmis à la divine volonté, nul n'en peut doubter ; et ne le voyez-vous pas ? Regardez comme l'ange le tourne à toutes mains : il luy dit qu'il faut aller en Egypte, il y va ; il commande qu'il revienne, il s'en revient ; Dieu veut qu'il soit toujours pauvre, qui est une des plus puissantes espreuves qu'il nous puisse fayre, et il s'y sousmet amoureusement, et non pas pour un tems, car ce fut toute sa vie ; mais de quelle pauvreté ? d'une pauvreté mesprisée, rejettée et nécessiteuse. La pauvreté volontaire dont les religieux font profession est fort aymable, d'autant qu'elle n'empesche pas qu'ils ne reçoivent et prennent les choses qui leur sont necessaires, deffendant et les privant seulement des superfluitez ; mais la pauvreté de sainct Joseph, de Notre-Seigneur et de Nostre-Dame n'estoit pas telle ; car, encore qu'elle fust volontaire, d'autant qu'ils l'aymoient chèrement, elle

ne laissoit pas pourtant d'estre abjecte, rejettée, méprisée et necessiteuse grandement ; car chascun tenoit ce grand sainct comme un pauvre charpentier, lequel sans doubte ne pouvoit pas tant fayre, qu'il ne leur mansquast plusieurs choses necessaires, bien qu'il se peynast avec une affection nonpareille pour l'entretien de toute sa petite famille, apres quoy il se soumettait tres humblement à la volonté de Dieu en la continuation de sa pauvreté et de son abjection, sans se laisser aucunement vaincre ny terrasser par l'ennuy intérieur, lequel sans doubte luy faysoit maintes attaques. Mais il demeuroit toujours constant en la sousmission, laquelle (comme ses autres vertus) alloit continuellement croissant et en se perfectionnant ; ainsi que Notre-Dame, laquelle gaignoit chaque jour un surcroist de vertus et de perfection qu'elle prenoit en son Fils tres sainct, lequel ne pouvoit croistre en aucune chose, d'autant qu'il fust dès l'instant de sa conception tel qu'il est et sera éternellement, faysait que la saincte famille en laquelle il estoit alloit toujours croissant et advançant en perfection, Nostre-Dame tirant sa perfection de sa divine bonté, et sainct Joseph la recevant (comme nous avons déjà dit) par l'entremise de Nostre-Dame.

Conclusion. *Sainct Joseph au ciel en âme et en corps.* — Que nous reste-t-il plus à dire maintenant, sinon que nous ne devons nullement doubter que ce glorieux sainct, n'ayt beaucoup de credit dans le ciel, aupres de celuy qui l'a tant favorisé que de l'y eslever en corps et en âme ; ce qui est d'autant plus probable que nous n'en avons nulle relique ça bas en terre, et il me semble que nul ne peut doubter de ceste vérité : car comme eust peu refuser ceste grace à sainct Joseph, Celuy qui luy avoit esté si obeyssant tout le tems de sa vie ? Sans doubte que Nostre-Seigneur descendant aux limbes, fut arraisonné par sainct Joseph en ceste sorte : « Monseigneur, res-

souvenez-vous, s'il vous playst, que quand vous vinstes du ciel en terre, je vous receus en ma mayson, en ma famille ; et que dès que vous fustes nay, je vous receus entre mes bras : maintenant que vous devez aller au ciel, conduisez-moy avec vous ; je vous receus en ma famille, recevez-moy maintenant en la vostre, puisque vous y allez ; je vous ày porté entre mes bras, maintenant prenez-moi sur les vostres ; et comme j'ay eu soing de vous nourrir et conduire durant le cours de vostre vie mortelle, prenez soing de moi et de me conduire en la vie immortelle. Et si il est vray, ce que nous devons croire, qu'en vertu du tres-sainct Sacrement que nous recevons, nos corps ressusciteront au jour du jugement, commend pourrions-nous doubter que Nostre Seigneur ne fist monter quant et luy au ciel, en corps et en âme, le glorieux sainct Joseph, qui avoit eu l'honneur et la grâce de le porter si souvent entre ses bénits bras ? bras auxquels Notre-Seigneur se playsoit tant. O combien de baysers lui donnoit-il fort tendrement de sa beniste bouche, pour récompenser en quelque façon son travail !

Sainct Joseph doncques est au ciel en corps et en âme ; c'est sans doubte. O ! combien serons-nous heureux si nous pouvons meriter d'avoir part en ses sainctes intercessions ! car rien ne luy sera refusé, ny de Nostre-Dame, ny de son Fils glorieux : il nous obtiendra, si nous avons confiance en luy, un sainct accroissement en toutes sortes de vertus, mais spécialement en celles que nous avons trouvé qu'il avait en plus haut degré que toutes autres, qui sont la tres-saincte purete de corps et d'esprit, la tres-aymable vertu d'humilité, la constance, vaillance et perseverance, vertus qui nous rendront victorieux en ceste vie de nos ennemys, et qui nous feront meriter la grâce d'aller jouïr, en la vie éternelle, des recompenses qui sont preparées à ceux qui imiteront l'exemple que sainct Joseph leur a donné estant en

la felicité eternelle, en laquelle nous joüyrons de la claire vision du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

SAINT FRANÇOIS DE SALES. *Entretien XIX.*

2415. — SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Jésus, Marie, Joseph et les vœux de la religion.

LES TROIS VŒUX, LE DIVIN MODÈLE

SOMMAIRE. — EXORDE: La sainte Famille et les vœux de religion. — SUJET: I. *Les trois vœux.* — 1. Pauvreté. — 2. Chasteté. — 3. Obéissance. — II. *Le divin modèle.* — 1. Pourquoi Jésus se fit appeler Nazaréen. — 2. Jésus, fleur des champs. — 3. Jésus, lis des vallées. — 4. La vie religieuse. — CONCLUSION: Les abeilles mystiques.

Defuncto autem Herode, ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto, dicens: Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israël; defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri. *Après la mort d'Hérode, l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph en Egypte, lui disant: Lève-toi, prends l'enfant et la mère, et t'en va en la terre d'Israël; car celui qui cherchait l'enfant pour lui ôter la vie est mort* (1).

Exorde. *La Sainte Famille et les vœux de religion.* — Encore que toutes les fêtes que nous avons dans l'Eglise catholique aient été instituées pour honorer Dieu d'une manière plus particulière, et pour entretenir et animer toujours de plus en plus la prière des fidèles, il faut avouer qu'il y en a quelques-unes qu'elle célèbre avec beaucoup plus de solennité et de dévotion que les autres.

Celle qui nous remet en mémoire l'adoration des

trois rois et qui nous représente le grand et admirable mystère de la vocation des gentils à la foi de Jésus-Christ, en est constamment une des principales. Et c'est une chose digne de remarque, que l'Eglise, qui a de grands desseins dans les moindres choses de sa conduite, ne se contente pas de commencer l'office de cette fête de l'Epiphanie dès la messe de la vigile, où elle nous fait lire l'évangile qui traite du retour de Notre-Seigneur en la terre d'Israël après sa fuite en Egypte, mais elle le fait commencer dès les vêpres qui précèdent cette vigile.

Gédéon étant dans une extrême affliction pour la rude et pressante guerre que lui faisaient les Madianites, ses ennemis, lesquels l'avaient environné de toutes parts, Dieu, la bonté duquel est incomparable, en eut compassion et lui envoya un ange pour le consoler, lequel, l'ayant abordé, lui dit ces paroles : *Dominus tecum, virorum fortissime* : Je te salue, *ô le plus fort des hommes*, car *le Seigneur est avec toi* (1). Lors le pauvre Gédéon, fort pressé de son affliction, lui répondit : S'il est vrai, ce que tu dis, que le Seigneur est avec moi, comment suis-je environné de tant de misères ? Nous en pouvons bien dire autant aujourd'hui : S'il est vrai que la très Sainte Vierge et saint Joseph ont Notre-Seigneur avec eux, pourquoi donc les voyons-nous si remplis de crainte, qu'ils ont pris la fuite, pour l'appréhension qu'ils avaient d'un homme mortel, ayant avec eux le Dieu dont la majesté et puissance est infinie, et par l'ordonnance duquel toutes choses se font ?

La raison de ceci est que Notre-Seigneur, venant en ce monde, ne voulut aucunement user de son pouvoir et de son autorité, ni faire connaître ce qu'il était, se montrant en tout sujet aux lois de l'enfance, ne parlant qu'en son temps, comme les autres ; et lui qui, non seulement en tant que Dieu, savait toutes choses, mais aussi en tant qu'homme, cette grâce lui

ayant été infuse dès l'instant de sa conception, en laquelle il fut rempli d'une science parfaite, à cause de l'union de la Divinité avec l'humanité, ne voulut néanmoins la faire paraître en aucune chose, jusques à l'âge de douze ans, qu'il fit étonner et émerveiller les docteurs l'ayant entendu parler dans le Temple, lorsqu'il fit paraître un petit échantillon de cette science divine et incomparable qu'il avait. Mais depuis son enfance jusques alors, et depuis ce temps-là jusques à ce qu'il commença à prêcher son Evangile, il l'a toujours tenue close et cachée sous un profond silence. Hé ! Dieu ! que lui eût-il coûté, à lui qui aimait si chèrement sa très sainte Mère et saint Joseph, son père nourricier, de leur dire un petit mot à l'oreille pour les avertir qu'il fallait qu'ils évitassent la furie d'Hérode, en s'en allant en Egypte, mais qu'ils n'eussent point de crainte, d'autant qu'il ne leur arriverait aucun malheur ? Ne pouvait-il pas aussi les avertir qu'ils s'en revinssent en Israël, et qu'Hérode, qu'ils craignaient, était mort? Il ne le fit pas néanmoins, mais attendit que l'ange Gabriel vînt révéler à saint Joseph qu'il le fallait faire ; en quoi il fit paraître un admirable abandonnement, se rendant dès lors le parfait exemplaire de tous les hommes, mais particulièrement de ceux qui sont en l'état de perfection, comme sont les religieux et les prélats, quoique différemment ; car les religieux sont en l'état de perfection, c'est-à-dire en un état propre à se perfectionner ; mais les prélats doivent non seulement être en l'état de perfection pour l'acquérir, comme sont les religieux, mais ils la doivent déjà avoir acquise.

De même, la vie de Notre-Seigneur doit être distinguée en deux parties : la première est le modèle et le patron des religieux, qui est celle qu'il a menée depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il commença l'œuvre de notre Rédemption, c'est-à-dire qu'il commença sa prédication ; car l'évangéliste saint Luc dit expressément qu'il demeura toujours pendant tout ce temps

sujet à ses parents. *Et erat subditus illis* (1). Mais dès lors qu'il eut commençé à enseigner et prêcher, il fit toutes les fonctions appartenant aux évêques, instituant les sacrements sur l'arbre de la croix, où il offrit ce sacrifice sanglant de soi-même, ayant auparavant institué le Saint-Sacrement de l'autel en la dernière cène qu'il fit avec ses apôtres, qui est semblablement un sacrifice non sanglant.

Poursuivons notre discours et considérons comme Notre-Seigneur s'est rendu le vrai et parfait exemplaire de la vie religieuse pendant tout le cours de sa très sainte vie, et voyons en quelle abnégation de soi-même il a toujours vécu, mais spécialement durant son enfance, quoiqu'il fût Dieu.

Et pour mieux comprendre cette abnégation, nous en ferons trois points, que j'appliquerai aux trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, que font les religieux.

Sujet : I. Les trois vœux. — II. Le divin modèle.

I. — Les trois vœux.

1. **Pauvreté.** — Or, pour commencer par l'abnégation des biens de la terre, se peut-il jamais voir une pauvreté plus dénuée que celle de Notre-Seigneur ? Voyez premièrement comme dès sa naissance il renonce à la maison de son père et de sa mère, venant naître en une ville laquelle, si bien elle lui appartenait en quelque façon, étant fils de David, néanmoins, il renonce tellement à tout que le voilà réduit dans une pauvre étable destinée pour la retraite des bêtes, en laquelle étant né, il fut couché dans une crèche qui lui servit de berceau. Et après, quelles privations pensez-vous qu'il souffrit pendant son voyage d'Egypte et tout le temps qu'il y demeura ?

(1) Luc. II, 51.

Enfin, sa pauvreté fut si grande, qu'elle passa jusques à la mendicité, selon l'opinion de quelques docteurs, et il n'était nourri que d'aumônes ; car chacun sait bien que les beaux-pères ne sont pas obligés de nourrir les enfants de leurs femmes ; et néanmoins, Notre-Seigneur n'était nourri que du travail de saint Joseph et de celui de sa très sainte Mère, qui gagnaient leur vie à la sueur de leur visage, ce divin Enfant ne pouvant pas, en si bas âge, gagner la sienne.

Mais, pour mieux voir sa grande pauvreté, quand il fut question de retourner d'Egypte après la mort d'Hérode, s'ils eussent eu quelque bien en Israël, saint Joseph n'eût pas mis en doute s'ils retourneraient en Judée ou s'ils iraient en Israël ; mais, parce qu'ils n'avaient rien, ou fort peu de chose, ils ne savaient de quel côté aller. Davantage, l'amour que Notre-Seigneur portait à la pauvreté lui fit prendre et garder toujours le nom de Nazareth, d'autant que c'était une petite ville si pauvre et si méprisée, que l'on ne croyait pas (comme dit Nathanaël à saint Philippe) qu'il pût venir quelque chose de bon, ou sortir quelque grand personnage de Nazareth. *A Nazareth potest aliquid boni esse* (1)? Et bien que Notre-Seigneur eût pu se faire appeler de Bethléem, ou de Jérusalem, il ne le voulut néanmoins jamais faire, tant pour cette cause que pour d'autres que nous dirons bientôt.

2. **Chasteté.** — Passons maintenant au second point, que j'applique à la chasteté, et voyons comme Notre-Seigneur a toujours vécu dans une abnégation très entière de tous les plaisirs sensuels, quoiqu'il eût une pureté incomparable. Considérez un peu comme, dès son entrée au monde, il priva ses sens de toute sorte de plaisirs ; et premièrement en l'attouchement il ressentit un froid extrême.

Vous savez la révélation que sainte Brigitte eut de la naissance de Notre-Seigneur, et comme elle dit

(1) Joan., I, 46.

que Notre-Dame étant en une grande abstraction et recueillement intérieur, elle vit en un instant ce divin Enfant couché sur la terre, tremblotant de froid et que soudain l'ayant adoré, elle le prit avec une extrême révérence et l'enveloppa dans de pauvres langes qui ne le pouvaient garantir de souffrir la rigueur du froid. Venons à l'odorat : Vrai Dieu ! quelle suavité et quel parfum pensez-vous qu'on puisse avoir dans une étable ? Et si nous voyons que les rois de la terre, quand leurs enfants naissent, quoiqu'ils ne soient que des hommes misérables et mortels comme les autres, l'on met tant de parfums, et l'on fait tant de cérémonies pour honorer leur naissance : hé ! Dieu ! mes chères âmes, que ne devrait-on pas faire pour honorer ce divin Sauveur, qui n'est pas seulement homme, mais Dieu et homme tout ensemble ? Et néanmoins il ne se fait rien de tout cela. Quelle musique pour récréer son ouïe, ayant auprès de lui un bœuf et un âne, pour magnifier la naissance de ce roi céleste ? Enfin, il ne trouve rien qui lui puisse donner du contentement ou de la récréation, que cette liqueur céleste du sacré et divin lait que sa très bénite Mère lui fait tirer de ses très pures mamelles ; car il faut confesser qu'il était meilleur sans comparaison que le vin le plus délicieux qu'on puisse jamais rencontrer, ce qui récréait un peu le goût de ce très saint Enfant.

3. **Obéissance.** — Mais, quant au troisième point de l'abnégation de soi-même, qui regarde l'obéissance qui est-ce qui est jamais parvenu à un si entier et parfait renoncement, pour se laisser conduire à la volonté de ses supérieurs, que ce divin Enfant ? O Dieu ! que c'est bien en ce point qu'il s'est montré vrai religieux ! Saint Joseph et Notre-Dame lui tiennent la place de supérieurs, ils le mènent et le portent d'un lieu en l'autre, il les laisse faire sans jamais dire un seul mot. Mais il passa encore bien plus avant, se rendant obéissant à la nature même,

ne voulant faire ses croissances, ni parler, que comme les autres enfants. O abnégation non-pareille de ce divin Sauveur ! Etant en son pouvoir de faire des miracles par lui-même, il n'en fait point : et si bien il s'en fait en sa nativité autour de lui par le chant des anges, qui avertissent les pasteurs de le venir adorer, et en la conversion des gentils, par les trois rois qui le vinrent voir et le reconnaître pour leur Dieu, toutes ces merveilles se font par le ministère des anges, ou par le moyen d'une étoile extraordinaire ; mais en sa personne et en son extérieur, il ne se montra être autre chose qu'un pauvre petit enfant sujet aux infirmités et misères de la nature comme les autres. Lui de qui les anges sont illuminés et éclairés, et par qui ils entendent et comprennent toutes choses, ne fait point de révélations, mais attend que saint Gabriel les vienne faire à son père nourricier, ainsi que nous voyons en l'Evangile de ce jour. Faut-il fuir devant Hérode ? il n'en dit mot, mais attend que cet ange destiné pour la conduite de sa famille le vienne dire et ordonner ; de même, après la mort d'Hérode, pour s'en retourner d'Egypte en Israël, il n'en dit rien. Ne pouvait-il pas bien dire à saint Joseph ou à Notre-Dame : Vous pouvez retourner en Judée quand il vous plaira, car Hérode que vous craignez, est mort ? Néanmoins il ne le fait point, mais attend que l'ange le vienne révéler à saint Joseph. Ne voilà-t-il pas une merveille très grande, que ce divin Enfant ait tellement renoncé et abandonné le soin de soi-même pour se laisser conduire selon la volonté de ses supérieurs, qu'il n'ait pas voulu seulement dire une petite parole pour avancer leur départ ?

Oh ! que ce document est remarquable ! Notre-Seigneur est rempli de toutes les sciences, il sait toutes choses, car, dès l'instant de sa conception, il reçut une parfaite connaissance de tout ce qui avait été, qui était et qui serait ; et néanmoins il ne dit pas un seul mot, même à sa sainte Mère, et garde un continuel silence, pour ne lui point témoigner

sa science. Oh ! qu'il pratique bien le contraire des hommes du monde ! Car, pour l'ordinaire, s'ils ont une once de science, l'on ne les peut tenir de parler, tant ils ont envie de se faire estimer savants.

II. — Le divin modèle.

1. **Pourquoi Jésus se fit appeler Nazaréen.** — Or, puisque Notre-Seigneur est venu en ce monde pour nous donner un parfait exemple de l'abnégation de soi-même, il est bien raisonnable que nous l'imitions et allions après lui, pour conformer (autant qu'il nous sera possible) notre vie sur la sienne. Et c'est le sujet pour lequel, mes chères filles, vous venez maintenant vous présenter pour être religieuses, car sans doute vous avez dit en vous-mêmes : Si mon Seigneur et mon Dieu a bien voulu renoncer aux richesses, à sa patrie et à la maison de ses parents pour l'amour qu'il portait à la pauvreté, hé ! pourquoi donc à son imitation ne le ferons-nous pas ? Et s'il a renoncé à tous les plaisirs de la terre et à soi-même, et s'est assujetti à l'obéissance pour l'amour de nous, afin de nous montrer combien la vie religieuse, où tout cela se pratique, lui est agréable, pourquoi n'embrasserons-nous pas cette vie pour lui agréer ? Non, dites-vous, nous ne quittons pas le monde seulement pour acquérir le ciel, car les personnes qui y demeurent le peuvent gagner en vivant dans l'observance des commandements de Dieu, mais pour accroître un peu plus notre charité et notre amour envers sa divine bonté.

Mais, pour revenir à ce que j'ai dit, que Notre-Seigneur se fit appeler Nazaréen, je remarque qu'une des principales raisons pour lesquelles il prit et retint toujours ce nom, outre celle que nous avons dite, est parce qu'il signifie fleur, ou fleuri. Ah ! que c'est très à propos qu'il s'appelle fleur ! Car n'est-ce pas l'odeur de cette divine fleur qui attire ces âmes à la suite de ses parfums ?

Une autre raison que je remarque encore, et que je ne ferai que toucher en passant, pour laquelle Notre-Seigneur se fit appeler de Nazareth, est parce que cette ville était le lieu de sa conception ; or, les hommes ne peuvent pas l'imiter en cela, d'autant que tant qu'ils sont dans le sein de leur mère, l'on ne sait quelle naissance ils auront, et s'ils viendront au monde morts ou vivants : l'on ignore entièrement ce qui en arrivera. Mais il n'en était pas ainsi de Notre-Seigneur ; c'est pourquoi il a pris le nom du lieu de sa conception, parce que, dès cet instant, il fut homme parfait.

Revenons à notre seconde raison ; expliquons un peu plus particulièrement la cause pour laquelle Notre-Seigneur a voulu être appelé de Nazareth, qui vaut autant à dire *fleur :* et pour mieux comprendre ceci, écoutons ce qu'il dit au Cantique des Cantiques : *Ego flos campi, et lilium convallium* 1) : *Je suis la fleur des champs et des campagnes, et le lis des vallées.* Mais quelle fleur des champs êtes-vous, Seigneur ? Certes, quand il dit : Je suis la fleur des champs, l'on doit entendre la rose, parce qu'elle excelle (surpasse toutes les autres fleurs en odeur et beauté. Or, vous savez qu'il y a deux sortes de fleurs ; les unes qui procèdent du bois, et les autres qui ont leur tige d'herbe. Entre toutes celles qui procèdent du bois, la rose emporte le prix, ainsi que fait le lis entre toutes celles qui ont leur tige d'herbe ; et les diverses propriétés et excellences qui se rencontrent dans les roses et dans les lis, se retrouvent admirablement bien en Notre-Seigneur, ainsi que nous dirons maintenant.

2 **Jésus, fleur des champs.** — La première propriété que je remarque en la rose, est qu'elle croît sans artifice, et n'a presque point de besoin d'être cultivée ; aussi voyez-vous qu'on ne cultive point celle qui croît aux champs ; et quoique son odeur soit extrêmement

(1) Cant., II, 1.

suave lorsqu'elle est fraîche, toutefois elle est beaucoup plus forte quand elle est sèche : ce qui nous représente merveilleusement bien cette divine fleur de Notre-Seigneur, qui est sortie de la très Sainte Vierge, ainsi qu'il a été prédit par Isaïe : qu'une fleur sortirait de la tige de Jessé, *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (1). Quoiqu'il ait exhalé des parfums d'une admirable odeur et suavité tout le temps de sa très sainte enfance et pendant tout le cours de sa vie, néanmoins faut-il avouer qu'à l'heure de sa sainte mort et Passion, comme une rose sèche, fanée et flétrie par les tourments qu'il endura, il a exhalé un parfum beaucoup plus fort pour attirer les âmes à sa suite.

3. **Jésus, lis des vallées.** — Secondement, je considère qu'il n'est pas seulement appelé la fleur des champs, mais aussi le lis des vallées. Chacun sait bien que la beauté du lis consiste principalement en la blancheur. Or, que cette blancheur se retrouve par excellence en Notre-Seigneur, personne n'en peut douter, d'autant qu'il a toujours eu une pureté et candeur si relevée au-dessus des anges et des hommes, qu'elle ne peut recevoir de comparaison. *Dilectus meus candidus* (2), mon Bien-aimé a une blancheur non pareille, dit l'Epouse sacrée au Cantique des Cantiques, parlant de Notre-Seigneur ; et Salomon, au livre de la Sapience, dit : *qu'il est la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et la parfaite image de sa bonté : Qui est candor lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius* (3).

La seconde propriété du lis est qu'il peut croître aussi bien que la rose sans être cultivé, et sans artifice (sans soin particulier), comme l'on voit en certain pays ; et ceci montre l'amour que Notre-Seigneur portait à la simplicité, ne voulant pas être

1 Is., XI, 1. — (2) Cant., V, 10. — (3) Sap., VII, 26.

appelé du nom des fleurs des jardins, qui sont cultivées avec tant de soin et d'artifice. Et quand il dit : *Ego flos campi : Je suis la fleur des champs* (1), il choisit sans doute la rose entre toutes les autres fleurs à cause de l'amour qu'il portait à la pauvreté, parce qu'il n'y a rien de plus pauvre que cette fleur, car elle n'a que des épines et ne requiert point (comme nous avons dit) qu'on s'emploie autour d'elle pour la cultiver ; et quoiqu'elle soit sèche, toutefois elle ne laisse pas de rendre toujours une très bonne et agréable odeur. Ce qui confirme ce que je viens de dire de Notre-Seigneur, lequel, quoiqu'il fût environné de croix, d'épines, de tourments et de toutes sortes d'afflictions en sa mort et Passion, ne laissait pas néanmoins de répandre toujours une odeur extrêmement suave, pour nous faire comprendre que les afflictions, les ténèbres intérieures, les ennuis d'esprit, qui sont quelquefois si grands chez les personnes les plus spirituelles et qui font profession de la dévotion, qu'il leur semble qu'elles sont presque du tout abandonnées de Dieu, ne sont jamais capables de les séparer de lui, en sorte qu'elles ne puissent toujours répandre devant sa divine Majesté des parfums d'une sainte soumission à sa très sainte volonté, accompagnée d'une invariable résolution de ne le point offenser ; cela s'entend : en la partie supérieure de l'esprit.

4. La vie religieuse. — Mais, pour revenir à ces filles, qui se viennent maintenant présenter pour être offertes et sacrifiées à la divine Majesté, si on leur promet d'abord qu'elles jouiront des richesses de la félicité éternelle, on ne les trompe point ; car on leur dit que c'est à condition qu'elles renonceront entièrement aux choses terrestres et périssables, et qu'il faut quitter la maison de ses parents et sa patrie, non seulement d'effet, mais encore d'affection,

(1) Cant., II, 1.

pour n'en avoir jamais plus que celle de la religion (congrégation) en laquelle elles entrent. On leur promet aussi qu'elles jouiront des consolations que Dieu a accoutumé de donner à ceux qui le servent fidèlement, même dès cette vie, mais à condition qu'elles renonceront à tous les plaisirs sensibles, pour licites qu'ils puissent être. On leur promet encore qu'elles seront éternellement unies à la divine Majesté, mais à condition toutefois qu'elles renonceront parfaitement à elles-mêmes, et à toutes leurs passions, affections et inclinations, faisant une absolue transmigration de toutes choses. Car nous leur disons : si autrefois vous avez aimé à vivre selon votre volonté et à faire estime de votre jugement, désormais il ne faudra plus estimer que l'obéissance et la soumission, tâchant, tant qu'il vous sera possible, d'anéantir toutes vos passions, pour ne plus vivre selon elles, mais selon la perfection qui vous sera enseignée. Nous leur mettons un voile sur la tête, pour leur montrer qu'elles seront cachées aux yeux du monde ; et, si elles ont eu affection d'être connues et estimées par le passé, désormais il ne sera plus fait aucune mention d'elles. Nous leur changeons encore d'habits, pour leur faire entendre qu'il leur faudra changer d'habitude ; et leur disons qu'elles seront appelées pour jouir de la félicité avec Notre-Seigneur sur le mont de Thabor, mais que ce ne sera qu'après qu'elles auront été crucifiées avec lui sur celui du Calvaire par une continuelle mortification d'elles-mêmes et volontaire acceptation de toutes les croix qui leur seront faites et ordonnées, sans choix ni exception quelconque. Et pour ne les point tromper, nous ne leur promettons pas qu'elles seront épouses de Notre-Seigneur glorifié, sinon après qu'elles l'auront été en cette vie de Notre-Seigneur crucifié, qui ne leur présentera pas la couronne d'or, sinon après qu'elles auront porté celle d'épines. Enfin, nous leur disons que la religion (la vie religieuse) est un mont de Calvaire, où les amateurs de la Croix se

trouvent et font leur demeure. Et tout ainsi que les abeilles rejettent et abhorrent toutes sortes de parfums étrangers, qui ne proviennent pas des fleurs sur lesquelles elles cueillent le miel : ce que vous éprouverez, si vous leur portez du musc ou de la civette, car vous les verrez incontinent fuir et se resserrer dans leur ruche, rejetant tous ces parfums, parce qu'ils proviennent de la chair ; de même les vrais disciples de la Croix rejettent toutes sortes de parfums étrangers, c'est-à-dire de consolations sensuelles et terrestres, que le monde, le diable et la chair leur présentent, pour n'odorer jamais d'autres parfums que ceux qui proviennent de la croix, des épines, des fouets et de la lance de Notre-Seigneur, qui sont les plus riches atours et les bagues qu'il donne à ses épouses, d'autant que ces choses sont les plus belles pièces de son cabinet ; et, comme nous voyons que les époux du monde donnent à leurs épouses des carcans, des bracelets, des bagues et semblables bagatelles, et qu'ils font des festins à leurs noces, ainsi en fait Notre Seigneur. Mais savez-vous ce qu'il leur donne, et quels sont les mets les plus délicieux de son divin festin ? Ce sont des mortifications, des humiliations, des mépris, des douleurs, des peines intérieures, des pressures de cœurs et des angoisses, lesquelles sont quelquefois si grandes, qu'elles nous font quasi douter de notre salut, nous étant avis que nous sommes tout à fait abandonnés de Dieu.

Conclusion. *Les abeilles mystiques.* — Mais, comme nous voyons que les abeilles tirent le plus excellent miel des fleurs les plus amères, de même les abeilles mystiques, dans l'amertume des plus grandes peines intérieures, par les actes qu'elles produisent d'une sainte et amoureuse soumission au bon plaisir de Dieu, cueillent le plus excellent miel de la dévotion.

Mais, outre ce que nous avons dit des abeilles, les naturalistes rapportent encore une admirable condition qui se retrouve en elles, avec laquelle je veux

finir : à savoir qu'elles sont si fidèles à leur roi et ont tant d'amour pour lui que, lorsqu'il vient à mourir, elles se mettent toutes autour de son corps, et mourraient plutôt que de le quitter ; et si leur gouverneur ne venait pour les faire retirer, indubitablement elles ne s'en sépareraient jamais, et mourraient toutes auprès de lui. Or, les gouverneurs des abeilles spirituelles font tout le contraire ; car, comme celui-là prend soin de les faire retirer, crainte qu'elles ne meurent autour du corps de leur roi mort ; ceux-ci, au contraire, ont un très grand soin de faire que les abeilles mystiques, c'est-à-dire les âmes dévotes demeurent autour du corps de leur roi mort et crucifié, auprès duquel elles se doivent toujours tenir fidèlement tout le temps de leur vie, pour considérer l'amour qu'il nous a porté, lequel a été si grand, qu'il l'a fait mourir pour nous, afin que nous ne vivions plus que pour lui et pour son amour, pendant cette vie mortelle et périssable, pour obtenir après la grâce de l'aimer éternellement dans le ciel, où vous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Saint François de Sales, *Serm pour la veille des Rois.*

2416. — Vénérable de la Colombière.
La sainteté de Joseph.

AVANT ET DEPUIS SON MARIAGE

SOMMAIRE. — Exorde. Les louanges de Joseph résumées en ces mots : *Virum Mariæ* ; honorer Joseph, c'est plaire à Marie. — Sujet : 1. *Joseph avant son mariage.* — 1. Choix privilégié que Dieu a fait de Joseph pour être l'époux de Marie. — 2. Faveurs singulières qui en conséquence devaient lui être communiquées — 3. Epreuves délicates où devaient être mises sa foi et sa patience. — 4. Retenue inviolable qu'il devait avoir avec une telle épouse. - 5. Leçons pratiques : A) Les mariages malheureux, fruit du dérèglement de la

jeunesse. — B) Ou suites des intentions peu chrétiennes avec lesquelles on s'est engagé. — C) Les mariages heureux. — II. *Joseph depuis son mariage.* — 1. Exemples de sainteté donnés par Marie, profitables à Joseph. — 2. Joseph, objet premier du zèle de Marie. — 3. Le crédit de Marie auprès de Dieu employé pour Joseph. — 4. Marie et Joseph, modèles des époux chrétiens. — CONCLUSION : Leçon pour tous.

Jacob genuit Joseph, virum Mariæ.
Jacob fut le père de Joseph, et Joseph l'époux de Marie (1).

Exorde. *Les louanges de Joseph résumées dans ces mots : Virum Mariæ ; honorer Joseph, c'est plaire à Marie.* — Nous ne savons presque rien de la vie du saint que l'Eglise honore aujourd'hui, un ancien docteur a même remarqué que parmi trois ou quatre de ses actions que rapporte l'Evangile, on ne trouve pas une seule de ses paroles. Peut-être que l'attention des Evangélistes tout occupée, ou même surchargée des merveilles qu'ils avaient à dire du Sauveur du monde, n'a pu s'étendre au reste ; peut-être que le Saint-Esprit a voulu que ce silence nous traçât en quelque sorte les principaux traits du caractère de saint Joseph, son humilité, son amour pour la solitude et pour la vie cachée. Quoiqu'il en soit, cette exquisse légère nous dédommage peu de ce que nous eût mis sous les yeux le détail de la vie de ce grand saint : que de touchants exemples perdus pour toujours, que d'excellentes maximes ensevelies dans un éternel oubli ! Mais quelque sujet qu'aient de regretter cette perte ceux surtout qui sont engagés dans le mariage, il me semble que ce n'est que pour leur intérêt qu'ils la doivent regretter, et non pour l'intérêt de saint Joseph. Quand les saints livres ne rapporteraient de lui que ce seul mot, *virum Mariæ*, il fut l'époux de Marie ils nous en auraient dit assez pour nous donner l'idée la plus avantageuse de sa sainteté, assez pour exercer l'éloquence des orateurs chrétiens.

(1) Mat., I, 16.

Pour moi, mes frères, loin de me plaindre aujourd'hui de la stérilité de mon sujet, j'avoue que ces deux seules paroles me paraissent renfermer un sens si étendu, que je me trouve accablé et par le nombre et par l'excellence des choses qu'elles signifient. Si je pouvais la présenter à vos yeux, toute l'étendue de ce sens, je ne doute pas que je ne fisse l'éloge le plus complet de cet époux incomparable ; mais dans la persuasion où je suis de ne pouvoir vous satisfaire qu'imparfaitement, qu'ai-je à faire autre chose que de m'adresser à la Sainte Vierge ? J'espère qu'elle s'intéressera à la gloire d'un saint que les liens les plus sacrés lui rendirent si cher ; j'espère qu'elle vous obtiendra des lumières qui suppléeront à la faiblesse de mes paroles et de mes pensées. Nous lui pouvons demander cette grâce avec confiance, en lui faisant la prière ordinaire : *Ave, Maria.*

N'y eût-il pas de raisons de publier les louanges de saint Joseph, on le devrait faire par le seul désir de plaire à Marie. On ne peut douter qu'elle ne prenne beaucoup de part aux honneurs qu'on rend à ce saint, et qu'elle-même ne sente qu'ils rejaillissent sur elle. Outré qu'elle le reconnaît pour son véritable époux, et qu'en cette qualité elle a toujours eu pour lui tous les sentiments que doit conserver une femme vertueuse pour celui à qui le Seigneur l'a liée si étroitement ; quelle reconnaissance ne lui ont pas dû inspirer l'usage que ce saint époux a fait de son autorité, le respect qu'il a eu pour sa pureté virginale ! Cette reconnaissance a été égale à l'amour qu'elle avait pour cette vertu, et rien par conséquent ne peut être plus vif que son zèle pour la gloire de saint Joseph.

On devrait donc célébrer ses vertus, quand il n'aurait d'autre avantage que d'avoir été l'époux de Marie ; j'ajoute qu'on le pourrait faire, n'y eût-il rien à dire de lui, si ce n'est qu'il a été l'époux de Marie. En suivant ce point de vue, entrons dans quelque détail de sa vie : elle se peut diviser en deux parties, l'une qui a précédé son mariage, l'autre qui l'a suivi.

Sur la première, l'histoire sacrée ne nous apprend rien, et presque rien sur la seconde : je prétends néanmoins vous faire voir dans l'une et dans l'autre tout l'éclat de la plus sublime sainteté. La première a été sainte, puisqu'elle a été couronnée d'un si glorieux mariage ; la seconde a été plus sainte encore, puisqu'elle a reçu de ce mariage même un accroissement de sainteté. Je veux dire que cette alliance singulière a été le fruit de la sainteté où Joseph était déjà parvenu, et qu'elle a été la source de la sainteté encore plus sublime où depuis il a été élevé. Nous verrons dans le premier point de ce discours quelle sainteté l'a dû préparer à ce mariage ; dans le second, la sainteté qu'il doit y avoir acquise. C'est tout le sujet de votre attention.

Sujet : I. Alliance de Joseph. — II. Fruit et source de sa sainteté.

I. — Joseph avant son mariage.

L'Ecriture Sainte, comme je l'ai déjà remarqué, ne nous ayant rien transmis des vertus de saint Joseph avant son mariage, sur quoi avancé-je que ce mariage a été le fruit de sa sainteté ? Sur quoi, mes frères ? Sur le choix privilégié que Dieu en a fait pour être l'époux de Marie, sur les faveurs singulières qui, en conséquence, lui devaient être communiquées, sur les épreuves délicates où devaient être mises sa foi et sa patience, enfin sur la retenue inviolable qu'il devait avoir avec une telle épouse.

1. Choix privilégié que Dieu a fait de Joseph pour être l'époux de Marie. — Parler du choix que Dieu a fait de saint Joseph pour être l'époux de Marie, c'est d'un seul trait donner la plus haute idée de ce grand saint. Le Saint Esprit au vingt-sixième chapitre de l'Ecclésiastique, nous dit qu'une femme vertueuse est

un riche héritage, et que, lorsque le Seigneur distribue les biens de cette vie, les femmes de ce caractère se trouvent dans le partage des hommes qui craignent Dieu, et qu'elles leur sont données pour récompenser leurs saintes actions : *Pars bona mulier bona, in parte timentium Deum, dabitur viro pro factis bonis* (1). En effet, mes frères, n est-il pas juste, n'est-il pas raisonnable qu'une jeune vierge qui a de la douceur, de la discrétion, de la vertu, soit réservée pour un homme qui a lui-même ces aimables qualités ? Ne serait-ce pas une double injustice qu'elle fût livrée à un homme vicieux ? injustice à l'égard de l'homme sage, à qui alors elle serait refusée ; injustice à l'égard de cette vierge même, qui serait donnée à un homme déréglé. L'homme de bien mérite sans doute de rencontrer une femme qui le rende heureux, et la femme qui peut faire le bonheur d'un homme vertueux ne doit pas être pour un homme qui la rendrait elle-même malheureuse.

Cette vérité supposée, chrétiens auditeurs, on pense à donner un époux à Marie, et c'est le Seigneur lui-même qui en veut faire le choix. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler quelle est cette vierge incomparable, vous savez que c'est la créature la plus parfaite et la plus sainte qui fut jamais. Le Saint Esprit lui-même l'a déjà choisie entre toutes les personnes de son sexe pour en faire son épouse bien-aimée, il a versé sur elle toutes ses grâces, il l'a rendue digne des respects et de l'admiration des anges ; enfin le Verbe éternel ne trouve point de femme sur la terre qui mérite mieux d'être sa mère. Si les hommes avaient eu à délibérer sur le mariage d'une vierge si accomplie, on eût vu les uns lui destiner pour mari le plus bel homme d'entre les Juifs, les autres le plus riche, quelques-uns le plus grand de tous les princes du monde : mais c'est de la main de Dieu qu'elle doit recevoir son époux ; et qui peut douter qu'il ne lui

(1) Eccli., XXVI, 3.

donne le plus saint de tous les hommes, soit parce que le plus saint est le plus digne d'elle, soit qu'elle-même mérite d'avoir le plus saint ?

Ne vous semble-t-il pas que cette seule pensée est capable de donner de la sainteté de Joseph l'idée la plus noble ? Si une femme vertueuse est la récompense des vertus du mari à qui elle est destinée, à quel degré de perfection doivent être montées ces vertus, afin d'être dignes d'avoir Marie pour récompense, Marie dont le mérite est infini, et qui elle-même a été jugée digne d'être la mère de Dieu ! Mais sans vous parler plus longtemps de la dignité de cette épouse, passons aux desseins que Dieu a sur elle. Le temps fixé dans les décrets éternels pour la rédemption du monde, ce jour attendu depuis tant de siècles nous luit enfin, et le Rédempteur nous doit être donné par Marie : pour voiler cet ineffable mystère, pour en dérober la connaissance aux hommes et aux démons, on cherche un époux à la fille incomparable qui doit devenir mère et demeurer vierge. Quel sera cet homme fortuné que le Ciel choisira entre tous les autres ? Je l'appelle fortuné, car quelles faveurs singulières ne doit-il pas recevoir conséquemment à ce choix ! Mes frères, il sera admis dans tous les secrets de l'Incarnation du Verbe éternel, il entrera dans un commerce intime avec les personnes divines, il sera en quelque sorte associé à ce Conseil céleste, tous les jours il recevra des ordres ou de Dieu immédiatement, ou de sa part par le ministère des anges. L'époux de Marie sera témoin de la naissance de Jésus, il l'adorera avec les Bergers, il verra les Mages prosternés au pied de la crèche, leurs présents seront déposés entre ses mains, il sera leur confident, eux-mêmes lui feront le détail mystérieux de leur voyage. A la circoncision, recueillant le sang qui coulera de cette plaie douloureuse, il donnera au Sauveur le nom que le Ciel lui a destiné. Tant que durera l'enfance de Jésus, il aura occasion de lui témoigner chaque jour ses tendres sentiments : pour lui sauver la vie, il le fera

passer en Egypte : ce temps de disgrâce, d'exil, redoublera sa tendresse pour le divin Enfant ; il le gardera entre ses bras : quels épanchements de l'amour paternel ! quel retour de l'amour filial ! Joseph sera regardé comme le père de Jésus. Jésus passera pour son fils, tous deux se rendront tous les offices qu'exigent l'un et l'autre titre. Le nouveau Patriarche donnera sa maison à l'enfant Jésus, et pourvoira à tous ses besoins : tout dans le Dieu enfant répondra à ces soins paternels, amour, caresses, respects, obéissance, services même ; il l'accompagnera, ce père nourricier, il le soulagera dans son travail, il se trouvera à sa mort, il recevra ses derniers soupirs, il lui fermera les yeux. Que de grâces, chrétiens auditeurs, que de consolations, que de charmes dans la vie, que de douceurs à la mort !

2. **Faveurs singulières qui en conséquence devaient lui être communiquées.** — N'est-il pas vraisemblable que s'il y a sur la terre une âme pure, une âme qui aime le Seigneur, ce sera pour elle que seront réservées toutes ces faveurs, et qu'elle sera préférée à toutes les autres qui ne seront pas si parfaites ? Je sais que les plus grands privilèges, toutes les grâces extérieures, ces grâces que l'Ecole appelle gratuites, peuvent être accordées à des pécheurs ; cependant le Seigneur les communique ordinairement à ses amis : et voilà pourquoi, dans les informations que fait l'Eglise pour la canonisation d'un saint, on a un égard particulier aux miracles, aux révélations, aux prophéties, lorsqu'elles sont solidement prouvées. Si nous nous rapprochons encore plus de notre sujet, l'Evangile ne nous apprend-il pas que le mystère de l'Incarnation n'a été révélé qu'aux personnes les plus saintes ? Zacharie, Elisabeth, Anne, Siméon, saint Jean-Baptiste, connurent la divinité de Jésus-Christ ; et l'avantage que cette connaissance leur donna sur les autres hommes, fut regardé comme un privilège signalé. Elisabeth reçoit comme une prérogative sin-

gulière la visite que lui rend Marie, qu'elle sait être enceinte du Sauveur du monde. Anne est si transportée par sa joie, dès qu'elle a vu le Messie promis à Israël, qu'elle en parle à tout le monde : *Loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israël* (1). Siméon déclare qu'il meurt dans la paix, dans la joie du Seigneur, dans le moment qu'il a l'avantage de tenir entre ses bras cet enfant de bénédiction. Mais qu'est-ce que cet avantage, si on le compare au bonheur qu'aura l'époux de la Sainte Vierge ? Jésus souffre que Siméon le porte entre ses bras ; aux autres saints il ne fait que se rendre visible, il ne fait que se laisser en quelque sorte présenter, comme à Zacharie et à son épouse. C'en est assez néanmoins pour nous persuader que ces personnes étaient particulièrement favorisées du Seigneur. Or cette faveur accordée à ces saints personnages, combien de fois sera-t-elle prodiguée à saint Joseph ! combien en recevra-t-il d'autres qu'aucun homme n'a jamais reçues, qu'aucun homme ne recevra jamais ! Si donc elles pouvaient être méritées, ces faveurs si insignes, quelle raison n'avons-nous pas de croire qu'il s'en était rendu digne par la sainteté de sa vie, et par la pratique des plus sublimes vertus ?

3. **Epreuves délicates où devaient être mises sa foi et sa patience.** — Mais quelles vertus ? n'en saurait-on donner quelques détails ? Ah ! mes frères, quelle humble simplicité ne devait pas animer sa foi ! quelle force supérieure dans sa patience ! car voici sur quoi je me fonde : Le Seigneur ne se communique qu'aux humbles, et saint Joseph devient le dépositaire des secrets du Ciel ; les mystères de la Religion les moins difficiles à croire offensent souvent l'orgueil de l'esprit, et saint Joseph se rend docile aux mystères les plus impénétrables ; notre foi s'ébranle à la vue des entreprises pénibles, et saint Joseph sur la foi d'un

(1) Luc. II, 38.

songe exécute les ordres du Seigneur, quelque impossibles qu'ils paraissent. Faites-y réflexion, chrétiens auditeurs, et pour un moment mettez-vous à la place de ce saint homme. A peine Marie l'aura épousé, qu'elle concevra : sachant qu'il n'a aucune part à cette conception, au lieu d'adhérer aux soupçons qu'elle fera naître, il faudra qu'il croie que Marie est chaste, que même elle est encore vierge, et que c'est par miracle, par une opération mystérieuse du Saint-Esprit, qu'elle a conçu. Elle aura un fils dont il ne sera pas le père ; et il faudra qu'il croie que cet enfant est son Dieu, que c'est pour lui le comble du bonheur d'être obligé de l'entretenir, de pourvoir à ses besoins, de le servir même avec respect.

Quels mystères, et quelles épreuves pour la foi dans toutes sortes de personnes, et surtout dans un mari, qui prend naturellement un intérêt si vif à l'honneur de son épouse, à qui tout est si aisément rendu suspect en ce genre ? Comment le nouvel époux pourra-t-il donner quelque croyance à ce miracle qui a si peu d'apparence, qui est sans exemple ?

De plus, de quelle force n'aura pas besoin sa patience ! C'est encore sur la foi d'un songe qu'il lui faudra abandonner son pays, fuir avec la mère et l'enfant, prévenir pour cette fuite le lever du jour. Il lui faudra passer dans l'Egypte, sans savoir par qui il y sera accueilli, sans savoir s'il y trouvera de quoi faire subsister sa famille, sans savoir dans quel temps il lui sera permis de revenir : il faudra qu'il demeure dans ce royaume étranger cinq, sept, peut-être neuf ans, selon quelques interprètes ; il faudra qu'il y attende qu'un Ange descende du Ciel, et qu'il lui porte un ordre exprès de revenir en Israël. Si tous ces contretemps, toutes ces traverses devaient arriver quelques années après son mariage, l'habitude de vivre avec Marie, de se former sur ses vertus, aurait peu à peu préparé son courage à de si grandes épreuves ; mais il les lui faudra subir dès qu'il aura consenti aux liens sacrés qui le vont unir à son

épouse ; disons plutôt qu'il faut qu'il porte dans cette alliance une vertu déjà éprouvée, déjà consommée. Il faut bien le dire, mes frères, ou avouer que le Seigneur qui a une connaissance si intime de ses créatures, et qui dispose de toutes avec tant de sagesse, a néanmoins donné à Marie un époux peu digne d'elle, s'est donné à lui-même un ministre de ses desseins peu propre à les exécuter.

4. Retenue inviolable qu'il devait avoir avec une telle épouse. — Enfin, mes frères, rien ne me persuade mieux que Joseph, même avant son mariage, avait acquis une sainteté sublime, que la disposition où il devait se trouver d'abord et où il se trouva en effet de garder la continence avec son épouse. Marie avait voué pour toujours sa virginité au Seigneur, et cependant il faut que cette vierge vive dans l'état du mariage, soit pour cacher le mystère de l'Incarnation, comme nous l'avons déjà remarqué, soit pour prévenir le scandale que sa grossesse aurait pu donner. Afin d'accomplir les desseins du Seigneur, tous ceux de la tribu de David s'assemblent, on cherche un époux à la jeune vierge, le choix tombe sur Joseph, le mariage se conclut, la cérémonie s'achève. Mais quel sujet d'étonnement pour le saint homme, d'apprendre aussitôt de la nouvelle épouse même le vœu qui la consacre au Seigneur, et le désir qu'elle a de l'accomplir ! La vertu de Joseph se montre supérieure à cet incident, il ne balance pas, il approuve le dessein de Marie, il loue son courage et sa résolution magnanime, il s'engage de vivre avec elle dans la plus exacte continence, et il sent qu'un engagement pareil n'est point au-dessus de ses forces.

Chrétiens auditeurs, il n'est pas nécessaire que je fasse des efforts pour vous faire sentir tout l'héroïsme de cette action : il serait inutile de vous dire que dans ces premiers siècles le célibat n'était point encore en honneur, qu'on n'en avait presque pas d'exemple. Je n'ai pas à craindre que ce prodige de

chasteté paraisse peu admirable dans un temps où l'on regarde comme impossibles les règles les plus communes de cette vertu, dans un temps où la sainteté même du mariage ne peut retenir l'incontinence dans les bornes que le Seigneur a marquées, dans un temps où, en parlant de cette aimable vertu, en la louant même, on craint de lui donner atteinte. Je me contenterai de vous rappeler aux sentiments de vénération qu'ont sans doute jeté dans vos cœurs les exemples d'un saint Henri, empereur, d'un saint Edouard, roi d'Angleterre, d'un saint Elzéar, comte d'Arian, d'un Boleslas, roi de Pologne, d'un Alphonse II, roi de Castille, et quelques autres, qui dans le mariage même ont conservé une chasteté aussi parfaite qu'elle le peut être dans les cloîtres et dans les déserts. N'est-il pas vrai, mes frères, que ces exemples vous paraissent héroïques, et supérieurs aux forces de la nature ? En effet, ce sont des miracles que Dieu opère quelquefois seulement, pour nous apprendre que rien n'est impossible à la grâce, et pour confondre la lâcheté de ceux qui, sous prétexte de faiblesse, se laissent vaincre à toutes les tentations, et ne daignent pas même leur résister.

Or, mes frères, c'est de saint Joseph que ces grands saints ont appris à s'astreindre à une pureté si sublime. Saint Joseph reçoit une épouse de la main des prêtres ; c'est une jeune personne de quinze à seize ans, la plus belle, la plus vertueuse, en un mot la plus accomplie qui fût jamais : quel usage fait-il du pouvoir que lui donnent les lois les plus sacrées ? il consent de vivre avec elle comme si elle n'était pas son épouse ; ou plutôt il la regardera comme une véritable épouse, sans qu'elle cesse d'être pure. C'est un grand sujet d'éloge, de mourir vierge après avoir vécu trente ans dans un pareil mariage. Mais croyez-vous qu'on soit capable de porter jusque-là l'amour de la pureté, avant de s'être longtemps exercé dans la pratique des plus nobles vertus ? est-ce là, mes frères, le fruit d'une piété encore faible, d'une piété

naissante ? par combien de combats faut-il qu'une âme se soit préparée, pour remporter une victoire si difficile !

Voilà avec quelle sainteté Joseph est entré dans le mariage. S'il n'avait pas été saint, le Seigneur ne lui aurait pas choisi la plus sainte de toutes les femmes ; il n'aurait pas lui-même été choisi entre tous les hommes ; pour être le dépositaire des secrets de Dieu, pour être le témoin de ses merveilles, pour tenir auprès du Fils de Dieu la place d'un père, la place d'un maître. S'il n'avait pas été saint, il n'aurait pas été assez exercé pour les rigoureuses épreuves que sa foi et sa patience avaient à essuyer dès les premiers jours de son mariage. Enfin s'il n'avait pas été saint, comment aurait-il été capable de vivre avec une épouse légitime, comme un Ange vivrait avec un autre Ange ?

5. **Leçons pratiques.** — Jugez quel sera le bonheur de cette alliance, qui se fait avec des dispositions si saintes, entre des personnes si vertueuses et si visiblement appelées par le Seigneur à l'état qu'elles embrassent : car n'en doutez pas, chrétiens auditeurs, s'il se trouve des mariages malheureux, ce n'est pour l'ordinaire que par le défaut de ces saintes dispositions ; ces mariages infortunés sont des fruits du dérèglement de la jeunesse, ou les suites des intentions peu chrétiennes avec lesquelles on s'est engagé.

A) *Les mariages malheureux, fruit du dérèglement de la jeunesse.* — Je l'ai dit dès le commencement de ce discours : la femme vertueuse est un don de Dieu ; et c'est de sa part un bienfait égal, que le don d'un saint mari : il faut donc du côté de l'un et l'autre sexe être ami de Dieu, pour faire une rencontre heureuse. La femme vertueuse est une récompense de la vie régulière, selon le mot du Sage : donc après une vie peu réglée on ne doit pas plus s'attendre à cet heureux salaire, que s'attendre d'être récompensé après une vie

criminelle. Qu'en pensez-vous, chrétiens auditeurs? Ce jeune homme dont les mœurs sont si corrompues, ce jeune homme qui ne semble ni craindre le Seigneur, ni respecter la Religion, quel bonheur croyez-vous qu'il puisse espérer dans le mariage? Que dis-je, bonheur? ne pensez-vous pas plutôt que le Ciel irrité lui prépare dans cet état un Enfer anticipé, pour punir par avance tous ses désordres? Sa propre femme sera le démon qui le tourmentera jusqu'à la mort. D'autre part quel sera le sort de cette fille si vaine, si passionnée de plaire? Mes frères, qu'elle paiera chèrement dans une longue et cruelle servitude, et les fautes qu'elle commet, et les fautes qu'elle fait commettre! Elle se persuade que cet affolement pour les parures, que cette liberté à se produire, que cette envie démesurée de faire paraître les agréments de sa beauté et de son humeur, lui ouvrent une voie sûre à un prompt, à un heureux établissement : erreur grossière! ce sont là des moyens d'assembler autour d'elle une cour aussi frivole, pour ne rien dire de plus, que le sont les charmes qu'elle étale, et par là même des obstacles au prompt mariage qu'elle espère : du moins ne doit-elle pas compter sur un mariage heureux. Peut-être que par ces dehors séduisants, par vos lâches complaisances vous attirerez enfin cet homme dans les pièges que vous lui avez tendus ; mais savez-vous entre les mains de qui vous allez tomber? mille fois vous vous reprocherez les avances que vous avez faites pour votre malheur ; votre situation vous paraîtra plus dure que l'esclavage. Cette vierge sage au contraire, qui a craint l'air du monde, qui s'y est toujours montrée modeste dans ses habits, réservée dans ses discours, goûtera dans une profonde paix un bonheur durable et solide, jouira sans inquiétude des avantages d'un établissement stable, qu'elle a attendu, du moins qu'elle a désiré sans empressement.

B) *Ou suites des intentions peu chrétiennes avec les-*

quelles on s'est engagé. — Une autre cause des malheurs qu'on éprouve dans le mariage, ce sont les intentions avec lesquelles on s'y engage. Ce point ne regarde pas seulement les personnes qui sont dans des circonstances à pouvoir penser à cette espèce d'établissement ; il regarde encore les pères et les mères, et tous ceux qu'on emploie pour ces sortes d'affaires. On entre dans l'état du mariage par amour, par ambition, par avarice ; au caprice de la passion on se remet du choix d'un époux, d'une épouse : or, se marier par passion, chrétiens auditeurs, et se marier à l'aveugle et sans mesurer ses démarches, c'est la même chose. Se marier par passion, c'est prendre une femme au milieu des ténèbres, comme Jacob, et se mettre au hasard de trouver après l'engagement solennel une Lia au lieu d'une Rachel qu'on croyait épouser. Se marier par passion, c'est s'embarquer pour un long voyage, justement dans le fort de la tempête, et sous un pilote ivre ou insensé. Il est vrai, la passion couvre toute sorte de défauts, la passion fait voir des charmes souvent dans ce qui déplaît le plus à quiconque voit sans passion : mais comme les transports de la passion sont trop violents pour être durables, plus son feu a d'activité, plus tôt il se ralentit : revenu à soi, on retrouve dans les objets tout ce qu'un faux jour n'avait pas d'abord permis d'y découvrir ; c'est une espèce d'enchantement, qui ayant tout d'un coup disparu, ne laisse plus voir que la fange, où l'or semblait briller de toutes parts. Cet homme qu'a prévenu je ne sais quel éclat séducteur, et qui, sans examiner ni le caractère, ni l'éducation, ni les mœurs de la personne, veut à toute force l'épouser contre l'avis même de ses amis, cet homme fait-il réflexion que cette beauté n'est pas immortelle, et que cependant il s'engage jusqu'à la mort? Je veux qu'elle conserve ses charmes durant dix ans : vous en avez peut-être quarante ou cinquante à vivre avec elle ; de sorte que si elle n'a dans la bonté de son caractère de quoi vous attacher

après la perte de ses attraits, que vous aurez à souffrir durant l'espace de trente ou quarante ans ; ce sera un cadavre, pour ne rien dire de plus, qu'il vous faudra garder dans votre maison. J'en dis autant de l'ambition et de l'avarice, elles ne peuvent faire que des mariages infortunés. Jeune homme intéressé, vous aurez les biens de cette jeune personne ; et vous, fille vaine, vous aurez part aux titres et à la grandeur de l'illustre maison où vous entrez : mais comme le désir des honneurs et des richesses croît à mesure qu'on parvient à ce qu'on désire, vous ne serez ni l'un ni l'autre satisfaits des biens et des honneurs que vous réunirez, encore moins de l'union de vos personnes.

C) *Les mariages heureux.* — Quelle différence entre cette triste situation, et les douceurs qu'éprouveront ceux qui n'ayant point d'autre vue, en s'engageant dans le mariage que de travailler à leur salut dans une condition plus stable, plus conforme à leur faiblesse, consultent le Seigneur, leur famille, leurs amis les plus raisonnables, les plus désintéressés, et reçoivent sur l'avis d'un conseil si sage l'épouse ou l'époux avec qui doit se passer le reste de leur vie ! Quelle louable prudence dans ceux qui entre les différents partis qui se présentent, préfèrent le parti où les qualités solides prévalent aux avantages extérieurs, choisissent des personnes capables de les aider à supporter avec patience les soucis et les croix attachés à l'état du mariage, des personnes que leur probité puisse mettre au-dessus de ces fâcheux soupçons qui troublent si souvent les établissements d'ailleurs les mieux assortis, des personnes dont la piété puisse servir d'exemple aux enfants, aux domestiques, et attirer sur toute une famille mille bénédictions, des personnes en un mot qui, après avoir perdu tout ce qui leur donnait du lustre au dehors, conservent en elles-mêmes de quoi nourrir une douce et inviolable amitié dans le cœur d'un époux, de quoi faire leur propre bonheur en faisant le sien par une vertueuse

complaisance, par une application constante à remplir les obligations de leur condition, par la fuite des vanités, et de tout ce qui peut offenser des yeux qui désormais font la règle de leurs devoirs les plus essentiels ! semblables à ces fleurs qui ont encore plus de vertu que de beauté, qui ne perdent pas tout en perdant leur éclat et leur fraîcheur, qui lors même qu'elles sont passées, qu'elles sont desséchées, se font estimer par leur bonne odeur, et par les qualités secrètes que le Créateur leur a données. Ceux, chrétiens auditeurs, qui chercheront ainsi à s'établir avec des intentions pures, jouiront dans le mariage de cette douceur de vie que tout le monde s'y promet, et que presque personne n'y trouve ; ils seront exempts de ces dégoûts qui suivent de si près les empressements des plus ardentes recherches ; loin de se ralentir, leur amour s'affermira ; et ce qui est encore plus estimable, ils sanctifieront leur état, et s'y sanctifieront eux-mêmes.

Nous avons fait voir quelle sainteté saint Joseph devait apporter à son mariage, voyons quelle sainteté il doit y avoir acquise.

II. — Joseph depuis son mariage.

Je n'entreprendrai pas, chrétiens auditeurs, de suivre en détail les progrès que saint Joseph a faits dans la sainteté durant l'espace de près de trente ans qu'il a vécu avec la plus sainte de toutes les femmes : pour rendre complète cette énumération, il faudrait entrer dans bien des mystères qui surpassent la capacité de l'esprit humain. Mais sans vous rien dire qui soit au-dessus des lumières communes, j'espère vous faire concevoir une haute idée des fruits de bénédiction qu'a produits à notre saint l'avantage d'avoir eu Marie pour épouse : il me suffira de vous faire remarquer en peu de mots combien l'exemple d'une épouse si sainte, son zèle, son crédit auprès de Dieu,

devraient être propres à donner des accroissements aux vertus de son époux.

1. **Exemples de sainteté donnés par Marie, profitables à Joseph.** — Ce discours deviendrait trop long, si je voulais m'étendre sur la force du bon exemple, sur la vertu secrète qu'a la sainteté de s'insinuer dans les esprits, de passer même dans les mœurs de ceux qui fréquentent les saints. Il est sûr qu'on ne saurait être une heure de temps avec une personne remplie de l'esprit de Dieu, sans se trouver en quelque sorte changé, en quelque sorte parfumé de la bonne odeur de sa piété. Saint Jean Chrysostôme dit que de son temps si un homme avait passé seulement un jour avec les saints qui vivaient dans la solitude, quoique la seule curiosité l'eût porté à les aller voir, c'en était assez pour qu'à son retour son épouse, ses domestiques, ses amis s'aperçussent qu'il revenait du désert, et qu'il avait conversé avec ces anges de la terre. Si leur commerce durant un seul jour produisait tant de fruits, quel fruit ne doit pas avoir tiré saint Joseph de ses entretiens intimes et continuels avec la Sainte Vierge durant tant d'années ! La seule présence d'une personne aussi modeste, aussi humble, aussi sainte, la seule vue d'un modèle si accompli pouvaient-elles manquer d'inspirer un amour ardent pour toutes sortes de vertus, et un désir efficace de les acquérir ? Imaginez-vous, s'il est possible, de combien de grands exemples Joseph a été le seul témoin, et quelle impression ces exemples devaient faire sur son âme ; quelle impression n'y devait pas faire le silence même de Marie. Oui, n'en doutez pas, c'était assez de la regarder, pour se sentir porté à aimer Dieu et à mépriser tout le reste. Mais quels devaient être les discours d'une personne où le Saint-Esprit habitait, où Dieu avait versé la plénitude des grâces, où l'amour divin était plus enflammé que dans tous les Séraphins ! quel feu ne devait pas sortir de sa bouche, lorsqu'elle s'ouvrait pour exprimer les sentiments du

cœur ! quelles froideurs, quelles glaces ce feu ne devait-il pas dissiper ! quel effet surtout ne devait-il pas produire sur saint Joseph déjà si disposé à être embrasé ! La seule idée qu'on se forme en soi-même des secrets entretiens qu'ils avaient si souvent ensemble sur les mystères qui s'accomplissaient à leurs yeux, et sur les grâces qu'ils recevaient tous les jours, cette idée seule inspire de pieux sentiments, et porte, ce me semble, au recueillement et à la ferveur ; mais qui peut imaginer jusqu'où allait le fruit de ces saints discours à l'égard de celui à qui Marie communiquait ses lumières ?

2. **Joseph, objet premier du zèle de Marie.** — Les Saints inspirent la sainteté, même sans dessein ; c'est un feu sacré dont la chaleur bénigne se communique sans qu'on y pense : de sorte que Joseph en vivant avec Marie aurait fait des progrès immenses, quand elle ne se serait point appliquée à perfectionner en lui l'amour divin. Mais il est certain qu'elle a eu plus de zèle que tous les Apôtres ; et que si les ordres du Ciel et la bienséance de son sexe lui eussent permis de quitter la solitude, et de parcourir l'univers, elle l'aurait seule converti. Or ce zèle sans bornes s'est exercé durant tout le temps de son mariage sur un époux chéri : l'ordre de la charité exigeait qu'il fût le premier objet de ce zèle, et il en a été l'objet unique durant tout ce temps. Ce grand feu capable d'embraser toute la terre, n'a eu qu'à embraser, qu'à consumer le cœur de Joseph : croyez-vous qu'elle ait fait agir ce feu, qu'elle l'ait soufflé inutilement ? saint Grégoire de Nazianze parlant du zèle de sainte Gorgone pour la conversion de son mari, nous apprend que ce zèle était d'autant plus vif en elle, qu'il lui semblait qu'il n'y avait que la moitié de son cœur qui aimât Dieu, pendant que son époux était encore dans les ténèbres du paganisme. Si Marie a eu la même pensée, si elle a regardé le cœur de saint Joseph comme une partie du sien, quel soin ne doit-elle pas avoir

pris d'y faire croître l'amour de Dieu ! Sans doute elle a souhaité de lui inspirer autant de cet amour qu'elle en sentait elle-même, sans doute elle a travaillé dans ce dessein sans relâche et avec toute l'ardeur qu'on pouvait attendre de la plus zélée de toutes les créatures.

Ne croyez pas néanmoins que dans l'exercice de son zèle elle ait oublié sa condition, elle ait oublié son devoir envers un époux qu'elle reconnaissait pour son chef et pour son maître. Quelque liberté que lui donnât d'une part l'union parfaite qui était entre eux ; d'autre part, quoique saint Joseph, qui reconnaissait en elle la mère de son Dieu, eût tous les égards pour elle, toute la vénération que méritait cette auguste qualité, ne pensez pas qu'elle prit jamais aucun avantage de ses complaisances et de ses respects, ni qu'en lui faisant part des connaissances sublimes qu'elle avait, elle laissât jamais échapper aucun signe de cette enflure que donne quelquefois la supériorité des lumières. Ce grand zèle était accompagné en elle d'une simplicité et d'une modestie qui le rendaient aussi aimable qu'efficace ; elle instruisait en conversant, elle exhortait en agissant, elle persuadait en faisant connaître qu'elle était persuadée. Que fallait-il de plus pour une âme aussi bien disposée que l'âme de saint Joseph ? que fallait-il de plus pour cet époux déjà saint, et qui désirait de faire sans cesse de nouveaux progrès dans la perfection, qui observait toutes les actions, qui recueillait toutes les paroles de Marie, qui ne cessait pas de l'étudier, qui n'oubliait rien pour découvrir les trésors qu'elle souhaitait elle-même de partager avec lui ?

3. **Le crédit de Marie auprès de Dieu employé pour Joseph.** — Mais le moyen le plus ordinaire, qu'elle ait employé en faveur d'un époux si cher, c'est le crédit qu'elle avait auprès de Dieu, ce sont ses prières toutes-puissantes. Tout le monde sait quel est le

pouvoir de Marie auprès de son Fils, tout le monde sait qu'elle ne peut être refusée ; est-il même de catholique assez malheureux pour n'avoir pas éprouvé l'efficace de son intercession ! Mais ce pouvoir si absolu, quels motifs n'avait-elle pas de l'employer pour saint Joseph ! outre qu'en qualité d'épouse elle était obligée de prier souvent pour son époux, la sincère amitié qu'elle lui portait la rendait encore plus assidue et plus fervente à s'acquitter de ce devoir. Sans ces motifs indispensables, n'aurait-elle pas dû faire par reconnaissance tout ce qui pouvait contribuer à la perfection des vertus dans ce saint homme, à son élévation dans le Ciel ? car enfin Joseph lui avait sauvé l'honneur, il avait sauvé la vie à son Fils, il l'avait accompagnée dans tous ses voyages, il la faisait vivre par le travail de ses mains ; en un mot, que n'avait-il pas fait pour elle, et quel salaire en avait-il exigé ? Croyez-vous que la Sainte Vierge, dans qui le sentiment de toutes les vertus était si vif, pût n'être pas sensible à la reconnaissance, pût épargner son crédit, ne pouvant autrement témoigner un juste retour à son bienfaiteur ? Quelles grâces n'a-t-elle point demandées pour lui ? et à sa demande, quelles grâces Jésus-Christ n'a-t-il pas versées sur un homme envers qui il était porté de lui-même, et, si je l'ose dire, obligé de prodiguer ses bienfaits !

4. **Marie et Joseph modèles des époux chrétiens.** - Je finis, en vous faisant remarquer quelle attention mérite de la part de ceux qui se sont engagés dans le mariage le modèle que je leur présente. Je sais qu'il n'y eut jamais de femme qui pût être comparée à Marie, et que tous les hommes ensemble ne sont pas aussi saints que saint Joseph ; j'avance néanmoins que quelque imparfaite que soit une femme, que quelque vicieux que soit un mari, on peut se sanctifier dans le mariage : ces imperfections même, ces vices peuvent servir à cette fin. Si la per-

sonne que vous avez épousée est vicieuse, disait un ancien, il faut ou que vous lui ôtiez ses défauts, ou que vous les supportiez : en les lui ôtant, vous la rendrez meilleure ; en les supportant, vous deviendrez meilleur vous-même : *Qui tollit, commodiorem conjugem præstat ; qui fert, se ipsum efficit meliorem.* Et moi je dis qu'en supportant ces défauts, on tire à la fois ces deux avantages, on se rend soi-même plus parfait, et on contribue à la perfection de la personne avec qui on est lié.

Je ne saurais vous faire sentir, chrétiens auditeurs, ce que peut sur le cœur d'un mari la patience et la constante douceur d'une femme ; et de plus quand ce mari serait le plus indocile, le plus dur, le plus intraitable de tous les hommes, que ne peuvent pas les prières d'une femme patiente sur le cœur de Dieu, qui est le maître de tous les cœurs ! Que les femmes, dit saint Pierre, soient soumises et complaisantes envers leurs époux, ceux d'entre eux qui résistent encore à la parole de Dieu seront par cette sage conduite gagnés à Jésus-Christ ; elle fera plus sur eux que ne font tous nos discours, que ne font les miracles mêmes : *Mulieres subditæ sint viris suis, ut et si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant* (1). C'est ainsi que la célèbre sainte Monique adoucit insensiblement le caractère dur et impétueux de Patrice ; non seulement il devint un mari digne de Monique, mais encore un chrétien propre à servir d'exemple. Combien de faits pareils ne nous fournit pas l'histoire ! J'ose dire qu'un des principaux effets de la bénédiction nuptiale pour ceux qui la reçoivent, se fait sentir dans le pouvoir qu'elle leur donne de se porter mutuellement à aimer Dieu et à faire leur salut. J'ose ajouter que pour parvenir à cette fin heureuse, le moyen le plus sûr, le plus efficace, et presque l'unique, c'est de taire, de dissimuler, de supporter avec charité, avec humilité, les im-

(1) I Petr., III, 1.

perfections les uns des autres. Est-il bien possible que lorsque entre deux personnes unies par les liens du mariage, un peu d'amour, un peu de tendresse mutuelle resserre de plus ces liens sacrés, il s'en trouve une qui ne soit point touchée des péchés de l'autre, qui ne pense point à la retirer du précipice, qui ait assez peu de zèle pour se résoudre à consentir à la perte éternelle d'une âme avec qui elle est en quelque sorte confondue, pour se résoudre à être damnée, pour ainsi dire, dans la moitié de soi-même ? Ou si l'on manque de cette amitié, de cette sympathie qui unit si étroitement et si doucement les cœurs, qui rend supportables les personnes même les plus imparfaites, est-il possible qu'on aime mieux vivre en tigres, en lions furieux, qu'on aime mieux s'entre-déchirer, se procurer réciproquement sa damnation, se faire un enfer de cette vie, que de faire un saint usage de sa croix, que de se sanctifier en la portant ?

Conclusion. *Leçon pour tous.* — Ce que je dis à ceux qui sont dans le mariage peut être utile presqu'à tout le monde, puisque nous vivons la plupart en société. Dieu nous a tous chargés du salut les uns des autres : notre soin principal devrait être de procurer le Ciel, du moins à ceux avec qui la Providence nous fait vivre. Voilà ceux avec qui surtout nous devons éviter les vaines contestations, et tout ce qui peut altérer la paix et la charité. Montrons au contraire une humble condescendance pour leurs sentiments, ayons de l'indulgence pour leurs faiblesses, pardonnons-leur les chagrins qu'ils nous causent par leur imprudence, craignons de leur donner l'occasion la plus légère de s'éloigner de Dieu, n'oublions rien pour les attirer avec douceur à l'amour et à la pratique de la piété. Il est certain que si on en use de la sorte, outre qu'on se fait aimer des hommes, outre qu'on mène une vie douce et tranquille, on gagne encore le cœur de Dieu, dont la possession vaut plus que toutes les richesses de ce monde, plus

même que tout ce qu'il y a de plus précieux dans le Ciel. A ce riche trésor que je vous souhaite sur la terre, veuille le Seigneur joindre dans le Ciel la couronne immortelle. Ainsi soit-il.

VÉNÉRABLE DE LA COLOMBIÈRE.
Sermon pour le jour de saint Joseph.

2417. — SAINT LÉONARD DE PORT MAURICE.
Les gloires de saint Joseph.

JUSTE, ÉPOUX, PÈRE

SOMMAIRE. — EXORDE : Les gloires de saint Joseph célébrées par l'Esprit-Saint. — I. *Joseph considéré comme juste.* — 1. Comparaison entre le premier et le second Joseph. — 2. Joseph est juste, c'est-à-dire qu'il a toutes les vertus. — 3. Joseph l'emporte sur le saint précurseur. — II. *Joseph considéré comme époux.* — 1. Joseph a été fait à la ressemblance de la Vierge son épouse. — 2. Il est plus grand que les anges les plus élevés dans le ciel. — 3. Il est le chef de la sainte famille. — III. *Joseph considéré comme père.* — 1. Jésus veut être regardé comme le fils du charpentier Joseph. — 2. Joseph eut la réalité de père autant qu'homme peut l'avoir. — 3. Sa mort entre les bras de Jésus et de Marie. — CONCLUSION : Dévotion à saint Joseph.

Joseph autem vir ejus cum esset justus.
Comme Joseph, époux de Marie, était un homme juste (1).

Exorde : *Les gloires de saint Joseph célébrées par l'Esprit Saint.* — La sainte Eglise est si heureuse de célébrer les gloires de saint Joseph, et l'on met partout tant d'empressement à honorer ce glorieux patriarche, que si je ne consacrais aujourd'hui mon discours à sa louange, je ferais injure au saint, en le

(1) Mat., I, 19.

privant de ces pieuses acclamations que toute l'Eglise en fête se plaît à lui rendre. Je vous affligerais, en vous privant de cette joie que l'on éprouve à entendre les louanges d'une sainteté si privilégiée, ce qui serait un mécompte amer pour notre piété. Enfin, je me ferais tort à moi-même, car si je ne venais pas lui offrir ici l'humble hommage d'un pauvre discours, je passerais à bon droit pour n'avoir pas assez d'esprit pour en faire un, ou pas assez de cœur pour le débiter. Quant au cœur, je proteste bien que je l'ai, car il y a déjà longtemps que je l'ai consacré à ce grand saint d'une manière toute spéciale, et que ma tendre et ardente dévotion pour lui m'a porté à le supplier d'accepter la première place parmi mes saints patrons. Pour l'esprit, j'en suis dépourvu, je l'avoue ; je tremble même d'aborder un sujet qu'il faudrait plutôt vénérer en silence, que le traiter même avec toutes les pompes d'une sublime éloquence. N'ai-je pas, en effet, un juste motif de crainte? Le sujet de ce discours est un juste, dont la vérité éternelle a daigné se faire elle-même le panégyriste ; car en appelant Joseph *le juste* par excellence, elle en a fait d'un seul mot le plus magnifique éloge : *Joseph autem vir ejus cum esset justus ; Comme Joseph son époux était juste*. C'est un époux dont le mariage est tout spirituel et n'a rien de terrestre, et qui, par une merveille inouïe, présente à notre admiration une virginité conjugale, et un mariage virginal tout saint et tout pur : « O conjugium cœleste, non terrenum ! » s'écrie l'abbé Robert. C'est un père qui a pour sujet le Fils éternel de Dieu, et qui, en cette qualité, selon la remarque de saint Thomas, semble être un Dieu à l'égard de Dieu même. « Quasi homo Dei Deus esset. » Voyez-vous d'après cela combien mes craintes sont fondées ? et cependant, ô providence du Très-Haut, voici que, sans m'en apercevoir, je trouve la matière de mon discours toute préparée et divisée en trois points : Joseph considéré comme Juste, comme Epoux, et comme Père. Trois points bien propres à exciter notre pieuse attention.

Dans l'espoir donc que vous saurez compatir à mon insuffisance, je commence.

Sujet: Joseph considéré. — I. Comme Juste. — II. Comme Epoux. — III. Comme Père.

I — Joseph considéré comme Juste:

1. **Comparaison entre le premier et le second Joseph.** — Par une ingénieuse invention, les géomètres, pour mesurer les tours d'une élévation prodigieuse, se servent de l'ombre qu'elles projettent. Ne pouvant appliquer leurs instruments sur ces masses énormes, ils en calculent la hauteur d'après l'étendue de leur ombre. Il faut que j'aie recours à un artifice semblable ce matin : pour vous expliquer les excellentes qualités du glorieux patriarche saint Joseph, et notamment sa grandeur comme Juste, je dois mesurer son ombre. Mais quelle peut être l'ombre que projette un tel prodige de justice et de sainteté? Il y a une figure prophétique qui exprime à merveille la grandeur de notre bien aimé saint ; c'est l'ancien Joseph, fils du patriarche Jacob, qui, selon saint Bernard, fut comme l'ombre qui figurait dans les siècles les plus reculés les sublimes prérogatives du patriarche de la loi nouvelle.

Vous savez le songe merveilleux où il vit comme prosternés à ses pieds le soleil, la lune et onze étoiles (1). Ce songe ne fut pas de ceux que forme l'imagination délirante pendant le sommeil, mais ce fut une vision extatique, formée par Dieu lui-même dans l'âme de Joseph, pour représenter par là, non seulement l'exaltation prochaine de ce jeune homme en Egypte, mais encore l'élévation future de notre saint patriarche dans l'Eglise. Je vous laisse le soin de contempler et de méditer la fortune merveilleuse du premier Joseph, qui vit prosternés devant son trône, non seulement son père, et ses frères, mais

(1) *Vidi per somnium quasi solem, et lunam, et stellas undecim adorare me.* Gen., XXXVII, 9.

encore toute l'Egypte, et je me sers de cette ombre pour mesurer la sublime dignité du second. Grand Dieu ! qui pourra jamais arriver à la comprendre ? Croyez-vous que ce fut peu de chose pour lui de voir Jésus et Marie rendre hommage à son mérite, et se jeter à ses pieds avec les marques du respect le plus tendre et le plus profond ? C'est là ce qui me fait avancer hardiment qu'avant de devenir l'époux de Marie, il a fallu que Joseph fût déjà l'âme la plus grande qui ait jamais paru dans le monde, excepté l'auguste Vierge que je sous entends toujours. Je ne parle point ici de cette grandeur dont s'enorgueillit l'ambition, qui ne vise qu'à faire étalage des titres pompeux, pour s'attirer la vaine estime des hommes. Et pourtant, ce genre de grandeur ne manqua pas non plus à notre saint. Si vous parcourez sa glorieuse généalogie, vous verrez qu'il peut se vanter de compter parmi ses ancêtres jusqu'à quatorze rois, et autant de patriarches et de conducteurs de peuples, formant une lignée de sceptres et de couronnes pour cet illustre descendant, plus grand que tous ses ancêtres. Noblesse si éclatante, que, remontant par tant de prophètes et de patriarches jusqu'au ciel, Joseph, s'il est permis de le dire, donna la noblesse temporelle au Verbe lui même, selon la parole de saint Bernardin de Sienne. Et cependant ce n'est pas là la grandeur dont il fait cas : l'illustration de ses ancêtres ne fait pas son propre mérite ; et la qualification de charpentier lui est aussi chère que le titre de prince, et le sceptre royal n'est pas plus à ses yeux que le marteau de l'ouvrier. La grandeur qui rehausse sa dignité, c'est celle qu'il emprunte à tant de vertus héroïques et qui lui valut le beau titre de Juste : voilà le trésor qui lui plaît davantage, car c'est pour cela qu'il sera l'admiration de tous les siècles et portera gravé sur le front cet éloge qui résume toutes ses gloires : *Joseph autem vir ejus, cum esset justus* (1).

(1) *Cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco.* Luc, XIV, 10.

2. **Joseph est juste, c'est-à-dire qu'il a toutes les vertus.** — Arrêtez-vous ici, dit saint Jean Chrysostome, et si vous voulez connaître la grandeur de Joseph comme Juste, analysez ce mot, et sachez qu'il exprime l'abrégé de toutes les vertus et le sommaire de toutes les perfections chrétiennes. Joseph fut juste, voulez-vous savoir pourquoi ? ajoute le grand docteur, écoutez-moi ; quel est donc son titre ? son titre ce n'est pas une seule vertu, ni plusieurs, ni même une multitude de vertus, mais toutes les vertus et toutes au plus haut degré de perfection. Que peut-on dire de plus d'un homme, que de dire qu'il possède toutes les vertus, et qu'il les possède toutes parfaitement ? N'est-ce pas là un éloge sublime, le comble des éloges ? Et qui pourrait se comparer à une telle grandeur ? Qu'Adam innocent se présente avec les animaux prosternés à ses pieds ; que Moïse apparaisse, soumettant toutes les créatures à ses ordres au moyen de sa verge ; vienne Abraham avec sa postérité, comme un soleil au milieu des étoiles ; vienne un Josué, commandant au roi des astres ; vienne un Salomon avec les reines courbées devant son trône ; et vous, Patriarches, montrez les anges qui vous assistent ; Apôtres, montrez l'Eglise qui vous vénère comme ses premiers chefs ; Thaumaturges, montrez la nature elle-même soumise à votre parole, et sachez que toutes ces prérogatives si nobles ne vous relèvent pas encore assez pour vous égaler à Joseph ; car ces privilèges et ces vertus vous ont été départis avec mesure, tandis que Joseph les a possédés tous et dans un degré parfait. Rendez donc hommage à un mérite si sublime et tombez à ses pieds, prophètes, patriarches, apôtres, martyrs, thaumaturges, vous tous, grands du ciel et de la terre, comme autrefois, entre le soleil et la lune, les étoiles aussi s'inclinèrent devant le premier Joseph : *Vidi per somnium quasi solem, et lunam, et stellas undecim adorare me* (1).

(1) Gen., XXXVII, 9.

3. **Joseph l'emporte sur le saint Précurseur.** — Vous pourriez bien redresser vous-mêmes l'objection qui tendrait ici à rabaisser la gloire de notre saint, dans le cas que vous fussiez tentés de m'opposer cette parole de l'Evangile : *Non surrexit. . major Joanne-Baptista* 1). Qu'entre tous ceux qui sont nés de la femme, Jean soit le plus grand, à part ceux qui sont d'un ordre supérieur, comme saint Joseph, je l'accorde ; mais quand il est question de quelqu'un qui, à raison de sa dignité suréminente, est toujours sensé exclus, sauf une mention expresse en sa faveur, cette objection est sans valeur. Or, c'est précisément notre cas, vu que, selon Suarez, Joseph n'entre pas en parallèle avec les autres hommes issus de la femme, parce qu'il est d'un ordre supérieur, c'est-à-dire qu'il appartient à l'ordre suprême de l'union hypostatique : « Unde eo fuit excellentior, quo ad altiorem ordinem pertinuit Joseph » ; il l'emporte donc sur le saint précurseur, conclut le savant théologien, de toute la sublimité de cet ordre : d'autant plus qu'il ne lui a manqué aucune des qualités qu'exigeait un poste si éminent. Je ne voudrais pas entreprendre de fixer ici la hiérarchie des saints dans le ciel ; mais comme tous, j'en suis certain, cèdent volontiers le pas à notre glorieux patriarche, je puis dire, sans crainte de faire tort à aucun, qu'il a été enrichi avec surabondance, de toutes les prérogatives accordées à chacun d'eux.

Concluez de là que si Jean-Baptiste a été sanctifié dans le sein de sa mère, saint Joseph a joui du même privilège, comme l'affirme avec beaucoup d'autres le chancelier Gerson, par la raison qu'il était convenable que Marie ayant été sainte en sa conception, Joseph le fût du moins dans sa naissance. Concluez que si Jean-Baptiste se conserva pur et sans tache, et ne ternit jamais la robe de son innocence, il en fut de même pour Joseph, car c'est un principe incontestable, selon le Docteur angélique, que moins un effet

(1) Mat., XI, 11.

est éloigné de sa cause, plus il participe à ses qualités et à sa vertu. Ainsi la chaleur est d'autant plus intense qu'elle est plus proche de son foyer, la lumière d'autant plus éclatante qu'elle est moins éloignée du soleil, et pour citer ici jusqu'aux poètes, l'eau est d'autant plus pure qu'elle est plus voisine de sa source : « Purius ex ipso fonte petuntur aquæ ». Or, s'il en est ainsi, comment pouvez-vous supposer que Joseph tenant de si près, et par affinité, et par office, à la source universelle de toute sainteté, y ait participé avec moins d'abondance que ceux qui en ont été plus éloignés ! Ne dites donc pas seulement qu'il fut aussi pur que Jean-Baptiste ; mais dites que l'innocence et la sainteté même l'accueillirent en quelque sorte à sa naissance, et l'élevèrent au-dessus de la terre jusqu'au ciel.

Dites que pendant toute sa vie non seulement aucun péché mortel ne souilla jamais la pureté de cette belle âme, mais que le foyer de la concupiscence fut éteint en lui, de telle sorte qu'aucun mouvement de sensualité ne put jamais s'élever en lui contre la raison, et qu'il n'eut point à gémir comme saint Paul, en disant : *L'aiguillon de la chair m'a été donné* (1). Dites qu'à sa mort il fut transporté au ciel en corps et en âme, par un privilège particulier indiqué dans les Proverbes : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus* (2), plusieurs interprètes entendent par ce double vêtement la glorification de l'âme et du corps.

Dites, ou plutôt proclamez à haute voix, orateurs sacrés, et promulguez partout avec des accents de joie, les vertus admirables de ce grand saint, son intégrité virginale, son ardente charité, ses ravissements et ses contemplations sublimes, son humilité profonde, en un mot sa nature tout imprégnée par la grâce, et la grâce devenue en lui une seconde nature : « Natura versa est in virtutem, virtus in naturam. Célébrez

(1) *Datus est mihi stimulus carnis meæ.* II Cor., XII, 17.
(2) Prov., XXXI, 21.

cette patience invincible dans les souffrances, cette obéissance si prompte, cette foi, cette constance, cette fidélité si parfaite : car quoique vous disiez, vous n'en direz jamais assez ; vos paroles seront toujours au-dessous de la vérité, puisque saint Bernard nous assure que Joseph fut absolument le premier dans toutes vertus et en atteignit le sommet : « Credo eum fuisse mundissimum in virginitate, profundissimum in humilitate, ardentissimum in Dei amore, altissimum in contemplatione, sollicitissimum pro hominum salute. » Et qui pourrait en douter ? Son nom même indique l'accroissement de toutes les vertus en lui, puisque Joseph signifie *Filius accrescens*, ce qui veut dire que toutes les vertus qui ont coutume de grandir les autres saints, ont reçu, au contraire, un accroissement de lustre en Joseph. Aussi les Evangélistes, découvrant en cet homme divin tant de trésors de mérites et de vertus, semblent ne plus savoir comment le traiter ; de sorte que quand ils parlent de ces trois augustes personnages, Jésus, Marie, Joseph, ils confondent tellement les rangs et les préséances, qu'ils placent tantôt l'un, tantôt l'autre au milieu : *Joseph, surge, et accipe puerum et matrem ejus, Joseph, levez-vous, prenez l'enfant et sa mère* : voilà Jésus entre Joseph et Marie. *Cum esset desponsata mater ejus* (Jesu) *Maria Joseph* ; *la mère de Jésus, Marie ayant épousé Joseph :* ici Marie est entre Jésus et Joseph. *Invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in præsepio, ils trouvèrent Marie, Joseph et l'Enfant posé dans la crèche* : voilà Joseph entre Jésus et Marie. On comprend par là quelle est la grandeur de Joseph considéré comme juste, puisque Jésus et Marie daignent le laisser marcher de pair avec eux. Si le premier Joseph, en se voyant placé entre le soleil et la lune, se trouve tout enveloppé de lumière, présage de sa grandeur future, quelles lumières célestes, quelle gloire n'aura pas reçues Joseph qui s'est trouvé tant de fois entre Jésus et Marie ?

Honorez donc sa grandeur en tant qu'il est juste,

ou plutôt sa justice en tant qu'il est grand par les éminentes vertus qu'il possède ; je me sens porté maintenant à le contempler comme Epoux de Marie, qualité qui le rend plus grand encore.

II. — Joseph considéré comme Epoux.

1. **Joseph a été fait à la ressemblance de la Vierge son épouse** — J'ai bien pu, à l'aide des sombres couleurs d'une ombre, vous peindre la grandeur de Joseph comme juste, mais la même mesure ne peut me servir pour représenter sa dignité plus grande encore comme époux. Les plus vives splendeurs d'une brillante aurore seraient encore insuffisantes pour relever la grandeur que notre saint acquit en recevant pour épouse Celle qui parut dans le monde *comme une aurore naissante, sicut aurora consurgens* (1) et qui, croissant toujours de vertus en vertus, en fit une riche dot qu'elle apporta à Joseph son époux. C'est donc à la clarté de cette aurore céleste que je vais contempler les richesses de Joseph, lequel par cette sainte alliance devint, en quelque sorte, plus grand que lui-même. En effet, l'auguste Vierge ne voulut d'autres conditions sur le contrat de mariage, sinon que son époux fût en tout et pour tout semblable à elle, et dans l'innocence des mœurs et dans la pureté de l'âme ; et si le contrat passa par les mains de l'Esprit-Saint, qui pourrait croire que la sainte Vierge n'eût pas été exaucée en cela, ni saint Joseph enrichi de qualités, de dons et de vertus semblables en tout point à celles de Marie son épouse ? C'est le sentiment de saint Bernardin de Sienne.

Que les Evangélistes gardent le silence sur Joseph, peu m'importe ; qu'ils s'abstiennent de nous étaler, comme ils auraient pu le faire, ces vertus et ces prérogatives excellentes qui rehaussaient sa dignité, il me suffit qu'ils nous le représentent comme époux

(1) Cant., VI, 9.

de Marie : *Virum Mariæ, de qua natus est Jesus* (1), c'est à-dire, comme celui de tous les mortels qui ressemble le plus à l'œuvre la plus parfaite entre les pures créatures, qui soit sortie de la main de Dieu, savoir à sa mère : car, dit saint Bernard Joseph a été fait à la ressemblance de la Vierge son épouse ; « erat enim Joseph factus in similitudinem Virginis sponsæ suæ. » *Virum Mariæ, Epoux de Marie*, c'est-à-dire celui qui approche de plus près de cette créature sublime, laquelle s'éleva jusqu'au plus haut des cieux, et ravit, en quelque sorte, au sein du Père éternel son Fils unique. *Virum Mariæ, Epoux de Marie*, c'est-à-dire un même cœur, une même âme, avec ce cœur et cette âme qui porta le cœur et l'âme du Fils de Dieu. *Virum Mariæ, Epoux de Marie*, c'est-à-dire le chef de la première souveraine du monde, car *l'homme est le chef de la femme* (2). *Virum Mariæ, Epoux de Marie*, c'est-à-dire le maître de cette auguste maîtresse qui connaissait ce précepte de la Genèse : *Tu seras sous la puissance de l'homme* (3), et qui, si parfaite en tout le reste, ne surpassa pas moins toutes les autres femmes pour le respect et la soumission qu'elle portait à son époux. *Virum Mariæ, Epoux de Marie*, c'est-à-dire de cette grande reine que les dominations, les principautés, les chérubins et les séraphins se font gloire de servir. *Virum Mariæ, Epoux de Marie*, c'est assez, dit saint Bernard, vous dites tout en disant qu'il a été semblable à la Vierge son épouse, semblable pour les traits, pour le cœur, pour les inclinations, pour les habitudes, semblable en vertu et en sainteté. Si Marie fut l'aube qui annonça le soleil de justice, Joseph fut l'horizon illuminé par ses brillantes splendeurs. Concluez donc que si, comme juste, il alla jusqu'à surpasser en sainteté les plus grands saints, comme époux il s'éleva même au-dessus des

(1) Mat., I, 16.
(2) *Caput mulieris vir.* 1 Cor., XI, 3.
(3) *Sub viri potestate eris.* Gen., III, 16.

anges et put voir à ses pieds, hormis la sainte Vierge, toute autre sainteté créée.

2. **Il est plus grand qne les anges les plus élevés dans le ciel.** — Si vous avez peine à m'en croire, suivez-moi, et examinons ensemble la manière d agir de cette Vierge très pure, le type de la modestie, et qui devrait servir de modèle vivant à toutes les autres vierges. Voyez-vous là quelqu'un lui parler seul à seul dans l'intimité : gardez vous de former des soupçons, c'est un ange du ciel qui lui apporte un message de la part de Dieu. Cependant la vierge rougit, baisse les yeux et se trouble (1). Comment ? Marie se tient sur la réserve avec un ange du ciel ; qui sera donc assez heureux pour ne point effaroucher une telle modestie ? Ce sera Joseph ! Il est proposé pour époux, et aussitôt accepté. Et non seulement elle le souffre, mais elle l'agrée pour compagnon, et à la maison, et dans les voyages, et au milieu des déserts et des solitudes ; non seulement elle ne se trouble point en sa présence, mais elle a consenti si promptement à l'épouser, que, sans contrat préalable, le mariage a été conclu sur le champ : *Cum esset desponsata... Maria Joseph.* Chose étonnante ! Marie tremble à la vue d'un ange, et elle accepte sans crainte la compagnie d'un homme. Dire qu'en cette circonstance elle fut inférieure à elle-même, ce serait un sacrilège ; il faut donc dire que Joseph fut pour elle plus qu'un ange : la conséquence est inévitable. Oui, Joseph fut plus qu'un ange pour Marie, et si vous ne voulez pas vous en tenir à l'Evangile, rapportez-vous en à la loi qui dit que celui qui épouse la reine par le fait même devient roi. Celui qui donne sa main à une reine en reçoit le sceptre royal ; au moment où il lui met l'anneau au doigt, elle dépose la couronne sur sa tête, et fut-il un simple pâtre, il entre aussitôt dans tous les honneurs dus à un roi

(1) *Turbata est in sermone ejus, et cogitabat.* Luc. I, 29.

et doit être respecté comme tel. Or je tire de là un argument sans réplique. Marie est la reine des saints et des anges, Joseph est l'époux de Marie, donc d'après la loi il est aussi roi des saints et des anges. Si vous honorez souvent la sainte Vierge de ces glorieux titres : Reine des saints, reine des anges, priez pour nous, vous devez honorer Joseph de la même manière et lui dire : « *Rex sanctorum, rex angelorum, ora pro nobis* ».

Ce qui montre bien que Joseph était en effet supérieur à tous les anges, ce sont les fréquents messages qu'il reçevait du ciel par leur entremise. Des anges sont députés vers Joseph pour lui confier le mystère de l'Incarnation : *Quod in ea natum est de Spiritu Sancto est* (1). Des anges sont députés vers Joseph pour lui faire part du mystère de la Rédemption : *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum* (2). Des anges sont députés vers Joseph lorsque, inquiet de l'état où il voyait son épouse, il voulait se retirer. Des anges sont députés vers Joseph lorsqu'il s'agit de donner un nom au divin Enfant. Des anges sont envoyés à Joseph lorsque Jésus est menacé de la persécution d'Hérode. Des anges sont envoyés à Joseph lorsqu'il doit retourner d'Egypte en Palestine. Des anges lui sont envoyés pour l'avertir de se réfugier en Galilée dans la crainte du roi Archélaüs. Vous voyez comme les affaires secrètes que ce grand homme avait à traiter avec l'auguste sénat de l'adorable Trinité mettent continuellement en mouvement les messagers célestes. C'est là ce que nous font entendre ces paroles tant de fois répétées dans le texte sacré : *L'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph* (3).

Dites-moi maintenant si le titre de roi, et de roi des anges ne lui convient pas, et s'il n'est pas vrai qu'en qualité d'époux, il fut plus grand que les anges les plus élevés dans le ciel.

(1) Mat., I, 20. — (2) Ibid., 21. — (3) Ibid.

3. **Le chef de la sainte famille.** — Toutefois ce qui rehausse principalement Joseph en qualité d'époux de Marie, c'est qu'à ce titre il est vénéré comme le chef de cette sainte famille, laquelle ne fut ni toute humaine, ni toute divine, mais qui tient de l'un et de l'autre, ce qui fait que quelques-uns l'ont appelée la famille hypostatique et la Trinité terrestre. Que n'ai-je pour parler avec le pieux Gerson, que n'ai-je des paroles capables de dépeindre cette admirable Trinité de Jésus, Joseph et Marie ! Par le moyen de Joseph, époux de la très sainte Vierge, il s'est donc formé ici-bas un portrait de l'adorable Trinité. De même, en effet, que là haut dans le ciel le Père engendre le Fils sans mère, que du Père et du Fils procède le Saint-Esprit, et que cette troisième personne n'en produit pas d'autre ; ainsi Marie conçut ici bas Jésus sans père ; Jésus et Marie donnèrent à Joseph la qualité d'époux et de père, et Joseph ne fut ni le vrai père de l'un, ni l'époux charnel de l'autre. Et pour mieux comprendre les admirables dispositions de la divine sagesse, réfléchissez à ces trois noms : Jésus, Marie, Joseph, et vous verrez que chacun d'eux porte avec lui comme une esquisse de la très sainte Trinité. Tous les trois sont composés de cinq lettres, dont deux consonnes et trois voyelles. Les trois voyelles peuvent indiquer la trinité des personnes, et les deux consonnes figurer l'union des deux natures en Jésus-Christ.

Ce sont là autant de motifs qui doivent porter nos cœurs à remercier la souveraine bonté de Dieu, qui, ayant placé Joseph à la tête de cette trinité terrestre, nous donne droit de conclure que s'il fut grand comme juste, il ne le fut pas moins comme époux. Rendez donc de fréquents hommages à l'adorable Trinité dans le ciel, au Père, au Fils et au Saint-Esprit ; mais honorez aussi la Trinité sainte qui a habité visiblement parmi nous sur la terre : Jésus, Joseph et Marie. Gravez dans votre cœur, en lettres d'or, ces trois noms, ces noms célestes, prononcez-les sou-

vent, écrivez-les partout, Jésus, Marie, Joseph ; que ce soit là les premières paroles que vous enseignez à vos enfants. Répétez plusieurs fois ces noms sacrés, et qu'ils soient encore sur vos lèvres au moment où vous rendrez le dernier soupir. Laissez les anges imprimer en lettres de feu dans vos esprits, et plus encore dans vos cœurs, que si Joseph fut grand comme juste, il fut plus grand encore comme chef de la sainte famille en qualité d'époux, et que ce qui met le comble à sa gloire, c'est sa grandeur comme père.

III. — Joseph considéré comme Père.

1. **Jésus veut être regardé comme le fils du charpentier Joseph.** — Si pour faire admirer les grandeurs de notre saint patriarche comme juste et surtout comme époux, je l'ai mis en regard du premier Joseph, qui fut comme son ombre, et de Marie son épouse, cette aurore radieuse qui a réjoui le monde, pour vous le montrer plus grand encore comme père, je dois le considérer dans ses rapports avec le divin soleil de justice : c'est ainsi que s'appelle celui dont Joseph fut le père : *Nonne hic est fabri filius* (1) ? *N'est-ce pas là le fils de cet artisan ?* disaient les Juifs avec mépris à propos de Jésus. — Le fils d'un artisan ! sans doute ; mais de quel artisan ? Je vous l'apprendrai, répond saint Pierre Chrysologue ; c'est le fils de ce grand artisan qui a fabriqué le monde, non avec le marteau, mais par un ordre de sa volonté, « non malleo, sed præcepto » ; de cet artisan qui a combiné les éléments, non par un effort de génie, mais par un simple commandement « non ingenio, sed jussione » ; de cet artisan qui a allumé le flambeau du jour à la voûte du ciel, non avec un feu terrestre, mais par une chaleur supérieure, « non terreno igne, sed superno calore » ; de cet artisan en

(1) Mat., XIII, 55.

un mot qui, d'un seul mot, a fait jaillir l'univers du néant « cuncta fecit, ex nihilo ». Vous avez raison, illustre docteur, ils auraient dû reconnaître que Jésus est le fils du souverain architecte de l'univers. Mais souffrez que, pour la gloire de Joseph, on dise aussi qu'il est le fils de ce pauvre charpentier qui, dans une humble boutique, manie la scie et le rabot ; et puisque la sainte Vierge elle-même donne à Joseph ce beau titre de père de Jésus, en disant à celui-ci : *Votre père et moi*, *Pater tuus et ego* (1), titre qui lui convient d'ailleurs, attendu que ce fils est le fils de Marie, laquelle appartient à Joseph en qualité d'épouse, convenez aussi qu'il est le fils de ce pauvre artisan, *fabri filius*, et que comme tel, il est son sujet et le compagnon de ses travaux.

Oh ! quelle merveille quand on y pense ! Jésus aida ce pauvre artisan à travailler le bois, comme il aida le grand artisan de la nature à fabriquer l'univers : *Quando præparabat cœlos aderam* (2), lorsque le Créateur, c'est le Fils de Dieu, la sagesse incréée qui parle ainsi, lorsque mon Père s'apprêtait à créer le monde j'étais présent, et j'en représentais l'idée dans cette intelligence infinie ; quand il étendait la voûte des cieux, quand il posait des bornes à la mer, quand il suspendait les nuages en l'air, j'étais avec lui, arrangeant toutes choses, *cum eo eram cuncta componens* (3). La même sagesse incarnée peut également dire d'elle même : Lorsque Joseph, mon père, entrait dans son atelier pour travailler, j'étais avec lui comme compagnon de ses travaux, *cum eo eram* ; quand il coupait et façonnait le bois, j'étais avec lui, *cum eo eram* ; quand il le sciait et le rabotait, j'étais avec lui, *cum eo eram* ; quand il adaptait les pièces ensemble, je les arrangeais avec lui, *cum eo eram cuncta componens*. Comme lui, je mettais la main au rabot, et je mêlais mes sueurs aux siennes. Quelle sublime dignité, s'écrie Gerson, quelle grandeur merveilleuse

(1) Luc, II, 48. — (2) Prov., VIII, 27. — (3) Ibid., 30.

que celle qui nous fait apparaître Joseph comme l'émule de Dieu même ! un pauvre ouvrier en bois l'émule de l'architecte du monde !

En voulez-vous davantage pour acclamer Joseph souverainement grand comme père, si Dieu lui-même ne peut faire un père plus grand que celui qui a un Dieu pour fils ? Il y a trois choses, dit le Docteur angélique, que Dieu ne peut faire plus grandes qu'elles ne sont, à savoir : L'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à cause de son union hypostatique avec le Verbe, la gloire des élus, dans son genre, à cause de son objet principal qui est l'essence infinie de Dieu ; et la Mère incomparable de Dieu, dont il a été dit que Dieu ne peut faire une Mère plus grande que la Mère d'un Dieu : « majorem quam matrem Dei non potest facere Deus. » Vous pouvez en un sens ajouter à la gloire de Joseph, une quatrième chose : Dieu ne peut faire un père plus grand que le père d'un fils qui est Dieu. Avouez donc que si Joseph fut grand comme juste, plus grand encore comme époux, il fut très grand surtout comme père.

2. Joseph eut la réalité de père autant qu'homme peut l'avoir. — On m'arrête ici en m'objectant que Joseph ne fut pas le véritable père de notre-Seigneur; il le paraissait sans l'être, il en avait le titre sans la dignité. — Je m'étonne, répond saint Jean Damascène, qu'on ose faire cette objection : « Joseph n'eut pas seulement le nom de père, mais il eut encore la réalité autant que l'homme peut l'avoir. » Ce n'est pas la génération seule qui constitue la paternité, mais aussi l'autorité et les soins du gouvernement. Joseph n'eut aucune part, il est vrai, à la production de Jésus-Christ, mais il eut à son égard l'autorité aussi bien que la sollicitude et les devoirs d'un père. Est-il, en effet, une seule des fonctions du meilleur des pères qui n'ait été glorieusement exercée par *ce serviteur fidèle et prudent, que le Seigneur proposa au gouvernement* de sa famille (1) ?

(1) *Quem constituit Dominus suus super familiam suam.* Luc. XXI, 45.

N'est-ce pas Joseph qui recueillit dans ses bras l'enfant Jésus à peine né et qui le coucha sur la paille dans la crèche ? N'est-ce pas Joseph qui empourpra du sang le plus beau de la terre le glaive de la loi en donnant la Circoncision au divin enfant, puisque c'était aux pères d'administrer ce sacrement à leurs enfants ? N'est-ce pas Joseph qui le déroba aux fureurs de son royal persécuteur ? N'est-ce pas lui qui lui fournit durant trente années, du travail de ses mains et à la sueur de son front, la nourriture, le vêtement et le logement ? Combien de fois les bras de Joseph ne servirent-ils pas de berceau à l'enfant Jésus ? que de tendres baisers il lui prodigua ! que de fois il lui donna à manger de sa main, l'habilla, lui apprit à parler, l'exerça au travail ! car ce divin enfant voulait paraître en tout semblable aux autres ; et lorsqu'il fut devenu grand, que de fois Joseph ne reposa-t-il pas sur son cœur !

Or, si Joseph se comporta en père si tendre, si dévoué à l'égard de Jésus, comment pensez-vous que dut se comporter Jésus à l'égard de Joseph ? Est-il besoin de dire qu'il a été pour lui le meilleur des fils, lui témoignant un respect, une soumission, une obéissance parfaite en toute chose, comme à son père bien-aimé ? O toits, ô murs, ô heureuse enceinte qui avez abrité cette auguste famille et avez été témoins de ses travaux, de ses récréations, des célestes entretiens qui eurent lieu entre Jésus et Joseph, dites-nous combien de fois Joseph, pour se ranimer dans ses fatigues, répétait le doux nom de son Jésus, et avec quel empressement respectueux Jésus alors accourait à lui, comme s'il l'eût appelé, lui disant avec une joie céleste empreinte sur son visage ; Me voici, mon père ; que voulez-vous ? que m'ordonnez-vous ? Joseph dont l'humilité fut si profonde que les quatre Evangiles ne rapportent pas une seule parole de lui, Joseph, me semble-t-il, pour condescendre au désir de Jésus, dut parfois lui dire : Voyons, mon fils, assistez-moi dans ce travail. Et Jésus l'assistait. Mon fils, où est le

rabot? Et Jésus apportait le rabot. Nettoyons l'atelier, et Jésus se mettait à balayer, faisant chaque chose avec tant de modestie et tant de grâces, que tous les habitants de Nazareth accouraient quelque fois à la boutique de Joseph pour voir travailler cet intéressant enfant.

Mais ils n'étaient pas seuls à venir, tous les prophètes y accouraient aussi de loin. O heureux Joseph, s'écrie Isaïe, cet enfant qui travaille avec toi et t'appelle son père, *c'est l'admirable, le Dieu fort, le prince de la paix, l'ange du grand conseil* (1). Celui que tu reconnais pour ton fils, dit le prophète Michée, c'est ce grand personnage *dont l'origine date des jours de l'éternité* (2). Je le reconnais aussi, dit le prophète royal, cet enfant qui t'appelle son père, *c'est celui à qui appartient la terre et tout ce qu'elle renferme* (3) ! Si l'Apôtre a tiré un argument invincible en faveur de la souveraineté de Jésus-Christ sur toutes les créatures, *du nom de Fils que Dieu lui a donné* (4), nous pouvons de même déduire la souveraineté de saint Joseph sur tous les saints, sur tous les anges, et son élévation sur le trône le plus sublime dans le ciel, du nom de père que Dieu lui donna ; car quel est l'ange auquel le Seigneur ait jamais dit: Vous êtes mon père? Si Dieu, en présence de toute la cour céleste, l'appelle son père, le vénère comme son père, l'honore comme son père, jugez s'il ne fut pas d'une grandeur incomparable comme père ?

3. **Sa mort entre les bras de Jésus et de Marie.** — Mais pour se convaincre qu'il fut vraiment grand comme juste, plus grand comme époux, très grand

(1) *Admirabilis. Deus fortis. princeps pacis. magni consilii angelus.* Isa., IX, 6.

(2) *Egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis.* Mich . V. 2.

(3) *Domini est terra, et plenitudo ejus.* Ps., XXIII, 1.

(4) *Tanto melior angelis effectus. quanto differentius præ illis nomen hæreditavit ; cui enim angelorum dixit : Filius meus es tu?* Hebr., I, 4.

comme père, il suffirait de le considérer entre les bras de Jésus et de Marie au moment de rendre son âme à son créateur. Le voyez-vous étendu sur un pauvre grabat, Jésus d'un côté, Marie de l'autre, entouré d'une multitude infinie d'anges, d'archanges. de séraphins, qui, dans une attitude respectueuse, s'apprêtent à recevoir sa sainte âme ?

O Dieu ! qui pourra nous dire avec quels sentiments, à ce moment suprême, Joseph dit un dernier adieu à Jésus et à Marie ? Quelles actions de grâces, quelles protestations, quelles supplications, quelles excuses de la part de ce saint vieillard ! Ses yeux parlent, son cœur parle, sa langue seule se tait, mais son silence même est éloquent. Tantôt il regarde Marie, et Marie le regarde à son tour, et avec quel amour ! Tantôt il se tourne vers Jésus, et Jésus lui répond, mais par quel regard affectueux ! Il prend la main de Jésus, la presse sur son cœur, la couvre de baisers, l'arrose de ses larmes, et lui dit de temps en temps, plutôt de cœur qu'autrement : Mon fils, mon bien aimé fils, je vous recommande mon âme ; et pressant la main de Jésus sur son cœur, il tombe dans une défaillance d'amour. Oh ! Joseph, si vous ne lâchez point la main de celui qui est la vie, vous ne pouvez mourir. Oh ! qu'il est doux de mourir en tenant la main de Jésus ! L'âme enfin se détache du corps, elle prend son élan ; mais à peine sortie, à la vue de Jésus et de Marie, elle retourne. Je le répète, Joseph, si vous ne fermez les yeux à la Vie, vous ne pouvez mourir. Jésus, Joseph ne s'en va pas, si vous ne le lâchez. Marie, Joseph ne part pas, si vous ne lui en donnez la permission. Jésus lève la main, il bénit et embrasse son bien-aimé père, et Joseph expire au milieu des baisers et des embrassements de Jésus. Ame sainte, partez ; la place réservée à votre sublime mérite vous attend. Marie sera à la droite de Jésus, et vous à sa gauche ; c'est ainsi que doit être honoré celui qui fut grand comme juste, plus grand comme époux, très grand comme père.

Conclusion : *Dévotion à saint Joseph.* — Sainte Thérèse de Jésus, cette âme séraphique, avait une dévotion particulière à notre saint patriarche, et ne désirait rien tant que de le voir honoré par tous. Elle proteste qu'elle ne lui a jamais demandé aucune faveur sans être aussitôt exaucée, et elle exhorte tout le monde à faire essai de la bienveillance extrême de ce grand saint, en recourant à lui dans toutes les nécessités soit temporelles, soit spirituelles, assurant qu'on se convaincra ainsi par sa propre expérience que, comme il est le plus grand de tous les saints dans la gloire, il en est aussi le plus puissant à nous obtenir des grâces. Et en effet, Dieu a voulu que les personnes de tout état, de toute condition, eussent quelque chose de commun avec saint Joseph, afin que tous eussent une confiance spéciale dans sa protection, que tous eussent recours à lui comme à leur avocat particulier, et à un intercesseur universel ; attendu que dans la maison de Jésus et de Marie, les autres saints supplient et Joseph ordonne, les autres prient et Joseph commande, et en commandant il obtient ce qu'il veut. Aussi les religieux de tous les Ordres doivent-ils avoir une grande dévotion envers saint Joseph, et le reconnaître pour leur fondateur, puisque, d'après l'opinion de plusieurs, il est le premier qui ait fait les saints vœux. Ecclésiastiques, vous trouvez en tête de votre hiérarchie saint Joseph, le premier qui ait administré le patrimoine de Jésus-Christ ; vous lui devez donc une dévotion spéciale. Séculiers, vous pouvez aussi compter saint Joseph dans vos rangs ; il a vécu vierge, il est vrai, mais marié et hors du temple, quoique sa maison fût un sanctuaire. Les grands et les nobles doivent être dévots envers saint Joseph, puisqu'il était issu du sang royal le plus illustre. Et vous, hommes du peuple, artisans, pauvres et indigents, vous devez avoir confiance en saint Joseph, qui vécut comme vous, dans un atelier, et gagna sa vie du travail de ses mains. Tous en un mot, vivants et morts,

doivent espérer en saint Joseph, qui vécut et mourut avec celui qui est la Vie. Voilà l'avocat universel de tous les chrétiens ; tous les chrétiens appartiennent à saint Joseph, parce que Jésus et Marie lui ont appartenu. Bien plus, les infidèles et les barbares eux-mêmes doivent avoir quelque confiance en saint Joseph, car il les protégea d une manière particulière dans le temps de son exil. Il faudrait donc être pire qu'un infidèle, pire qu'un barbare pour n'avoir pas de dévotion à saint Joseph. Efforçons-nous donc à l'envi de l'aimer et de l'honorer (*Edit. Casterman*).

SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE.
Sermons pour le Carême.

2418. — SAINT ALPHONSE DE LIGUORI.
Méditations sur saint Joseph.

SOMMAIRE. — EXORDE : Exhortation à la dévotion fervente envers saint Joseph. — SUJET : I. *Sur le voyage à Bethléem où Jésus naquit.* - II. *Sur le voyage en Egypte.* - III. *La disparition de Jésus au temple.* — IV. *Le bonheur de Joseph en la compagnie de Jésus.* — V. *L'amour de Joseph pour Marie et pour Jésus.* — VI. *La mort de saint Joseph.* — VII. *La gloire de saint Joseph.* — CONCLUSION : Prière à Joseph, à Marie et à Jésus.

Exorde : *Exhortation à la dévotion fervente envers saint Joseph.* — L'exemple seul de Jésus-Christ, qui sur la terre voulut faire preuve de tant de respect et de soumission envers saint Joseph, devrait suffire pour nous animer tous à être de fervents zélateurs de la dévotion envers ce grand saint. Jésus, dès l'instant que son Père céleste lui eut assigné Joseph pour tenir sa place sur la terre, le regarda toujours comme son père, et comme tel lui porta respect et obéissance pendant trente années. *Et il leur était soumis, et erat*

subditus illis (1), ce qui signifie que pendant tout ce temps l'unique occupation du Rédempteur fut d'obéir à Marie et à Joseph. Pendant tout ce temps ce fut à Joseph de commander, comme étant établi chef de cette petite famille, et ce fut à Jésus d'obéir comme subordonné ; à tel point que Jésus ne fit jamais une seule action, ne prit jamais sa nourriture, ni ne se livra au repos que d'après les ordres de saint Joseph. Voici ce que le Seigneur daigna révéler à sainte Brigitte. « Mon fils est obéissant à tel point que, lorsque Joseph disait : Faites ceci ou cela, il le faisait aussitôt. » Aussi Jean Gerson représente-t il Jésus-Christ préparant le repas, lavant la vaisselle, allant chercher de l'eau à la fontaine, ou même balayant la maison. Cette humble obéissance de Jésus-Christ fait connaître que la dignité de saint Joseph est supérieure à celle de tous les saints, excepté celle de la divine Mère. Ainsi c'est avec raison qu'un savant auteur a dit : « Il a bien droit à être honoré par les hommes, celui que le roi des rois a voulu élever si haut. » Aussi Jésus-Christ lui-même recommanda-t-il à sainte Marguerite de Cortone d'avoir une dévotion particulière pour saint Joseph, en considération du zèle avec lequel ce saint protecteur l'avait nourri pendant sa vie.

Pour ce qui est de faire comprendre les grâces signalées dont saint Joseph favorise ceux qui ont confiance en lui, je m'abstiendrai de rapporter les exemples sans nombre qui existent. Il me suffit de transcrire ici ce que dit sainte Thérèse, dans le chapitre VI de sa vie. « Je ne me souviens pas, écrit-elle, de lui avoir jusqu'ici adressé quelque prière qui soit demeurée sans effet. C'est chose merveilleuse que de dire les faveurs innombrables que Dieu m'a faites par l'entremise de ce saint, et les périls dont il m'a délivrée tant pour le corps que pour l'âme.

« Pour les autres saints, il semble que Dieu leur ait accordé de nous secourir dans une seule nécessité ;

1) Luc, I, 51.

mais pour saint Joseph, on apprend par expérience qu'il peut nous secourir dans tous nos besoins. Par là le Seigneur veut nous donner à entendre que comme sur la terre il voulut être soumis à saint Joseph, de même il en use dans le ciel pour tout ce que le saint lui demande. C'est ce qu'ont éprouvé d'autres personnes à qui je conseillais de l'invoquer. Je voudrais persuader à tout le monde d'avoir confiance en saint Joseph, à cause de la grande expérience que j'ai des faveurs signalées qu'il obtient de Dieu. Je n'ai jamais vu aucune personne lui rendre des hommages particuliers, que je ne la visse en même temps faire dans la vertu de continuels progrès. Depuis plusieurs années, au jour de sa fête, je lui demande une grâce, et je vois toujours ma demande accordée. Je prie pour l'amour de Dieu, ceux qui ne veulent pas le croire, d'en faire l'expérience. Pour moi, je ne sais comment on peut penser à la reine des anges, et à toutes les peines qu'elle se donnait durant l'enfance de Jésus, sans rendre grâces à saint Joseph pour tous les services qu'il rendit dans le même temps à la mère et au fils. »

Au résumé, saint Bernardin de Sienne a très bien dit qu'il est indubitable que ce même Seigneur qui durant sa vie, a honoré Joseph en ce monde comme son père, se montre encore plus facile à exécuter toutes ses demandes.

Mais, comme nous devons tous mourir, un motif particulier doit attacher tous les fidèles à la dévotion envers saint Joseph, c'est le désir d'obtenir une bonne mort. Toute la chrétienté reconnaît saint Joseph comme l'avocat des moribonds et le protecteur de la bonne mort ; et cela pour trois raisons. La première, parce qu'il est aimé de Jésus-Christ, non seulement comme ami, mais comme père ; ainsi son intercession est beaucoup plus puissante que celle des autres saints. Jean Gerson dit que les prières de saint Joseph ont, en quelque sorte, auprès de Jésus, la force d'un commandement. La seconde raison est que saint

Joseph a une plus grande puissance contre les démons qui nous combattent à la fin de la vie. Jésus-Christ a donné à saint Joseph le privilège particulier de protéger les mourants contre les embûches d'Hérode. La troisième raison est que saint Joseph, à raison de l'assistance qu'il reçut de Jésus et de Marie, à sa mort, jouit du privilège d'obtenir une sainte et douce mort à ses serviteurs. Ainsi invoqué par eux à la mort, il viendra les fortifier et leur apporter avec soi l'assistance de Jésus et de Marie.

Sujet : La vie de saint Joseph.

I. — Sur le voyage a Bethléem où naquit Jésus.

1. — Considérez les doux entretiens que durent avoir ensemble, durant ce voyage, Marie et Joseph, touchant la miséricorde de Dieu, qui envoyait ainsi son Fils au monde pour racheter le genre humain ; et touchant l'amour de ce Fils qui venait dans cette vallée de larmes pour expier, par ses souffrances et par sa mort, les péchés des hommes.

2. — Considérez ensuite la peine de Joseph, quand il se vit, en cette nuit où naquit le Verbe divin, repoussé partout avec Marie dans Bethléem, en sorte qu'ils furent contraints de chercher asile dans une étable. Quelle fut la peine de Joseph en voyant sa sainte épouse, jeune personne de quinze ans, sur le point d'accoucher, tremblant de froid dans cette grotte humide et ouverte de plusieurs côtés ! Mais quelle dut être ensuite sa consolation, quand il entendit Marie l'appeler et lui dire : Venez, Joseph, venez adorer notre Dieu enfant, qui vient de naître dans cette étable. Admirez sa beauté ; contemplez dans cette crèche, sur ce foin, le roi de l'univers. Voyez comme il grelotte de froid, lui qui embrase d'amour les séraphins ! Voyez comme il pleure, lui qui est la joie des cieux !

3. — Or, considérez ici quel fut l'amour et l'attendrissement de Joseph, alors qu'il vit de ses propres yeux le Fils de Dieu fait enfant ; qu'il entendit en même temps les anges chanter autour du Seigneur nouvellement né, et qu'il vit la grotte remplie de lumière ! Alors, Joseph à genoux et pleurant d'attendrissement : Je vous adore, dit-il ; oui, je vous adore, mon Seigneur et mon Dieu. Quel n'est pas mon bonheur d'être après Marie le premier à vous voir tout nouvellement né, et de savoir que vous voulez dans le monde être appelé mon fils et estimé tel ! Permettez donc que moi aussi je vous donne ce nom, et que dès maintenant je vous dise : Mon Dieu et mon fils, je me consacre tout à vous. Ma vie ne sera plus à moi, elle sera toute à vous ; elle sera uniquement employée à vous servir, ô mon Seigneur. Combien plus encore s'accrut la joie de Joseph quand il vit arriver cette nuit même les bergers, invités par l'ange à venir voir leur Sauveur nouvellement né ; et plus tard les saints Mages accourus de l'Orient pour rendre leurs devoirs au roi du ciel, au Dieu fait homme pour sauver ses créatures !

II. — Sur le voyage en Egypte.

Les saints Mages ayant appris à Hérode que le roi des Juifs venait de naître, ce prince barbare ordonna de mettre à mort tous les enfants qui se se trouvaient alors dans les environs de Bethléem. Ainsi, comme Dieu voulait pour le moment préserver son Fils de la mort, il envoya un ange avertir Joseph qu'il eût à prendre l'enfant et la mère pour s'enfuir ensemble en Egypte.

1. — Considérez ici la prompte obéissance de Joseph, qui, quoique l'ange ne lui eût pas prescrit le temps du départ, n'éleva aucune difficulté, ni quant au temps, ni quant au mode d'un pareil voyage

ni quant au lieu où il pourrait s'établir en Egypte, mais se disposa sur le champ à partir. Ainsi, à l'instant même il en fit part à Marie, et la nuit même, comme le veut Gerson, recueillant les pauvres outils qu'il pouvait emporter de sa profession, afin qu'ils lui servissent en Egypte pour alimenter sa pauvre famille, il se mit en chemin avec son épouse Marie. Les voilà seuls, sans guide, faisant route vers l'Egypte, c'est-à-dire entreprenant un voyage d'une longueur, dit-on, de quatre cent milles, à travers les montagnes, des chemins âpres et de vastes déserts.

2. — Or, quelle dut être la peine de Joseph dans ce voyage, quand il voyait souffrir ainsi sa chère épouse, peu faite à la marche, portant entre ses bras ce cher enfant que lui-même et Marie, tout en fuyant, se passaient de l'un à l'autre, dans la continuelle appréhension de rencontrer à chaque pas les soldats d'Hérode, et cela par le temps le plus rigoureux de l'hiver avec l'incommodité du vent et de la neige. De quoi pouvaient-ils se nourrir dans ce voyage, si ce n'est d'un morceau de pain qu'ils avaient emporté de la maison, ou qu'ils avaient reçu en aumône ? La nuit, où pouvaient-ils reposer, si ce n'est dans quelque mauvaise hutte, ou en rase campagne à découvert, ou tout au plus sous quelque arbre ? Joseph était bien tout résigné à la volonté du Père éternel, qui voulait que son Fils commençât dès sa plus tendre enfance à souffrir pour expier les péchés des hommes ; mais le cœur tendre et aimant de Joseph ne pouvait pas ne pas ressentir une peine bien vive, en entendant Jésus pleurer à cause du froid et des autres incommodités qu'il éprouvait.

3. Considérez enfin combien Joseph dut souffrir pendant un séjour de sept années en Egypte, au milieu d'une nation idolâtre, barbare et inconnue ; puisqu'il n'avait là ni parents ni amis qui pussent l'assister. Aussi saint Bernard disait-il que, pour nourrir son épouse

et ce divin enfant qui pourvoit à la nourriture de tous les hommes et de tous les animaux de la terre, le saint patriarche était contraint de travailler jour et nuit.

III. — LA DISPARITION DE JÉSUS DANS LE TEMPLE.

Le temps de partir d'Egypte étant arrivé, l'ange avertit de nouveau Joseph de s'en retourner en Judée avec l'enfant et sa mère.

1. — Saint Bonaventure considère que, dans ce retour, la peine de Joseph et de Marie fut plus grande que pour aller, parce que Jésus étant alors âgé de sept ans environ, il était trop grand pour qu'on pût le porter sur les bras, et il était d'ailleurs trop petit pour faire à pied un long voyage : ainsi bien souvent cet aimable enfant était obligé de s'arrêter et de se coucher à terre par l'excès de la fatigue.

2. — En outre, considérons la peine que ressentirent Joseph et Marie, après leur retour, lorsqu'ils perdirent de vue Jésus dans la visite qu'ils firent au temple. Joseph était accoutumé à la douce jouissance que lui procurait la vue et la compagnie de son bien-aimé sauveur ; or, quelle dut être ensuite sa douleur, quand il s'en vit privé pendant ces trois jours, sans savoir s'il devait jamais le retrouver, et sans savoir le motif de cette disparition ? Ce qui fut sa peine la plus cruelle ; car le saint patriarche, dans sa grande humilité craignait que peut être pour quelque manquement de sa part, Jésus n'eût résolu de ne plus habiter dans sa maison, et ne l'estimât plus digne de sa compagnie et de l'honneur de l'assister, en prenant à tâche de conserver intact un si précieux trésor. Pour une âme qui a placé en Dieu tout son amour, il n'y a pas de plus grande peine que de douter, si on ne lui a pas déplu. Aussi pendant ces trois

jours, Marie et Joseph ne purent prendre un instant de repos ; ne cessant de pleurer, ils allaient de toutes parts cherchant leur bien-aimé, comme la Vierge elle-même le lui dit ensuite, quand elle le retrouva dans le temple : « Mon fils, oh ! quelle peine cruelle vous nous avez fait éprouver pendant ces trois jours, que nous sommes allés pleurant sans cesse et vous cherchant sans que nous puissions avoir de vos nouvelles. »

3. — Considérons d'autre part la joie de Joseph, quand ensuite il eut retrouvé Jésus, et qu'il sut que la cause de sa disparition n'avait pas été quelque manquement de sa part, mais le zèle de la gloire de son Père.

IV. — Le bonheur de Joseph en la compagnie de Jésus.

Jésus, après avoir été retrouvé dans le temple par Marie et par Joseph, retourna avec eux à Nazareth, et vécut avec Joseph jusqu'à sa mort, lui obéissant comme à son père.

1. — Considérez ici la sainte vie que continua de mener Joseph en la compagnie de Jésus et de Marie. Dans cette famille il n'y avait point d'autre occupation que de procurer la plus grande gloire de Dieu ; point d'autre pensée ni d'autre désir que de plaire à Dieu ; point d'autre entretien que sur l'amour que les hommes doivent à Dieu, et sur celui que Dieu porte aux hommes, et qu'il leur a témoigné spécialement en envoyant dans ce monde son Fils unique pour souffrir et pour terminer sa vie dans une mer de douleurs et d'ignominies, en vue de sauver le genre humain. Oh ! avec quelle abondance de larmes Marie et Joseph, si bien instruits dans les divines Ecritures, devaient s'entretenir, en présence de Jésus, de sa douloureuse passion et de sa mort ! Avec quel atten-

dissement ils devaient se dire l'un à l'autre, que leur bien aimé serait, suivant la prédiction d'Isaïe, un homme de douleurs et d'opprobres ; que ses ennemis le défigureraient tellement que ce beau visage ne serait plus reconnaissable, qu'on le déchirerait et lui meurtrirait tellement les chairs à coups de fouets, qu'il paraîtrait comme un lépreux couvert de plaies et de blessures ; que leur fils chéri souffrirait tout avec patience, sans même ouvrir la bouche pour se plaindre de tant d'outrages, et comme un agneau se laisserait conduire à la mort ; qu'enfin attaché à un bois infâme au milieu de deux larrons, il terminerait sa vie dans l'excès des tourments.

2. — Or, considérez les sentiments de douleur et d'amour que de tels entretiens devaient éveiller dans le cœur de Joseph.

V. — L'amour de Joseph pour Marie et pour Jésus.

1. — Considérez d'abord l'amour que Joseph portait à sa sainte épouse. Elle était la plus belle femme qui eut paru sur la terre ; elle était en même temps la plus humble, la plus douce, la plus pure, la plus obéissante, et la plus avancée dans l'amour de Dieu qu'il y ait jamais eu, soit parmi les hommes, soit parmi les anges : aussi méritait-elle tout l'amour de Joseph, qui avait tant d'estime pour la vertu. Ajoutez à cela que Joseph voyait combien il était aimé de Marie, qui bien certainement préférait dans son cœur son époux à toute autre créature ! Il la considérait d'ailleurs comme la bien aimée de Dieu, choisie pour être la mère de son Fils unique. A tous ces égards, considérez quelle devait être l'affection qu'entretenait dans son cœur le juste et sensible Joseph pour une épouse si aimable ?

2. — Considérez en second lieu l'amour que Joseph

portait à Jésus. Dieu ayant choisi ce saint pour tenir lieu de père à Jésus, avait dû certainement mettre dans son cœur un amour de père, et de père d'un tel fils qui était si aimable, et Dieu tout à la fois. Ainsi l'amour qu'avait Joseph pour Jésus n'était pas un amour purement humain, comme celui des autres pères, mais un amour surnaturel, qui lui faisait voir dans la même personne et un fils et un Dieu. Joseph savait bien, par la révélation certaine et divine qu'il en avait eue de l'ange, que cet enfant dont il se voyait toujours accompagné était le Verbe divin qui, pour l'amour des hommes, et en particulier de lui, s'était incarné. Il savait que ce Fils de Dieu lui-même l'avait choisi entre tous pour être le gardien de sa vie, et voulait être appelé son fils. Or, considérez quel incendie d'amour surhumain devait s'allumer dans le cœur de Joseph, lorsqu'il songeait à toutes ces choses et qu'il voyait son souverain Seigneur le servir comme un apprenti : tantôt ouvrir, tantôt fermer la boutique, tantôt l'aider à couper le bois, ou manier le rabot et la hache ; tantôt ramasser les copeaux, et balayer la maison ; en un mot, lui obéir en tout ce qu'il lui ordonnait, et même ne rien faire que de son consentement, en lui gardant tous les égards qu'un fils doit à son père.

3. — Quels sentiments affectueux devaient s'éveiller dans son cœur, quand il le portait dans ses bras, le caressait et recevait les caresses que lui rendait cet aimable enfant ! quand il recueillait de sa bouche les paroles de vie éternelle, qui devenaient autant de flèches d'amour qui pénétraient son cœur ; mais surtout quand il étudiait les saints exemples que lui donnait ce divin enfant ! La longue familiarité des personnes qui s'aiment refroidit quelquefois l'amour qu'elles se portent, parce que plus les hommes conversent longuement entre eux, plus ils apprennent à connaître leurs mutuels défauts. Il n'en était pas ainsi pour Joseph : plus il conversait avec Jésus, plus il recon-

naissait sa sainteté. Jugez par là combien il aimait Jésus, ayant, au rapport des auteurs, joui vingt-cinq ans entiers, au moins de la compagnie de Jésus.

VI. — La mort de saint Joseph.

1. — Considérez comme saint Joseph, après avoir fidèlement servi Jésus et Marie, arriva au terme de sa vie dans la maison de Nazareth. Là, environné des anges, et assisté du roi des anges, Jésus-Christ, ainsi que de Marie son épouse, qui se placèrent de chaque côté de sa chétive couche, consolé par une si douce et si noble compagnie, et conservant jusqu'à la fin un calme tout céleste, il quitta cette misérable vie. Combien la présence d'une telle épouse et d'un tel fils, d'un tel fils, dis je, puisque notre Rédempteur daignait être appelé de ce nom, dut rendre douce et précieuse la mort de saint Joseph ! Comment la mort aurait-elle pu lui devenir amère, quand il mourait entre les bras de la vie ? Qui pourra jamais exprimer, ou même comprendre les pures délices, les consolations, les bienheureuses espérances, les actes de résignation, les flammes de charité qu'excitaient dans le cœur de Joseph les paroles de la vie éternelle que lui faisaient entendre tour à tour Jésus et Marie à ce dernier moment de son existence d'ici-bas ? Elle est donc bien raisonnable l'opinion émise par saint François de Sales, que saint Joseph est mort d'amour pour Dieu.

2. — Telle fut la mort de notre saint, toute paisible, toute suave, sans angoisses et sans terreurs, parce que sa vie avait toujours été sainte. Mais telle ne peut être la mort de ceux qui ont pendant un temps mérité l'enfer. Sans doute, mais pourtant ce sera assurément une grande consolation en ce dernier moment de se savoir protégé par saint Joseph. Lui qui jadis se vit obéi par un Dieu, le sera certainement

par les démons. Il les chassera, et les empêchera au moment de la mort de tenter ceux qui l'invoquent. Bienheureuse l'âme qui en cette extrémité a pour elle ce grand avocat, qui pour être mort avec l'assistance de Jésus et de Marie, et pour avoir sauvé Jésus enfant d'une mort imminente en le transportant en Egypte, jouit du privilège d'être le patron de la bonne mort, et de délivrer ses serviteurs mourants du danger de la mort éternelle.

VII. — La gloire de saint Joseph.

1. — La gloire que Dieu accorde à ses saints dans le ciel correspond à la sainteté de la vie qu'ils ont menée sur la terre. Pour avoir une idée de la sainteté de saint Joseph, il suffit de remarquer ce qu'en dit l'Evangile : *Joseph époux de Marie était un homme juste* (1). Homme *juste* veut dire un homme qui possède toutes les vertus, car celui à qui manquerait une seule vertu ne pourrait dès lors être appelé juste. Or, si Joseph a été appelé *juste* par l'Esprit Saint dans le moment où il fut choisi pour époux de Marie, jugez quelle abondance d'amour divin et de toute sorte de vertus, notre saint dut retirer des entretiens et du commerce habituel qu'il eut avec sa sainte épouse, ce parfait modèle de toutes les vertus. Si un seul mot de Marie suffit pour sanctifier Jean-Baptiste, et remplir Elisabeth de la vertu du Saint-Esprit, à quelle haute perfection ne devons-nous pas penser que parvint la belle âme de Joseph par le commerce habituel et les entretiens familiers que, d'après la tradition, il eut durant vingt cinq ans avec Marie, et avec la sainteté même, c'est-à-dire Jésus-Christ, chargé qu'il était de le servir, de le nourrir et de l'assister dans tous les besoins de la vie !

2. — Si Dieu promet une récompense à celui qui

1) *Joseph autem vir ejus, cum esset justus.* Mat., I, 19.

donne un simple verre d'eau froide à un pauvre pour l'amour de lui, voyez quelle gloire il aura préparée dans le ciel à saint Joseph qui l'avait sauvé des mains d'Hérode, l'avait pourvu de vêtements et de nourriture, l'avait porté tant de fois entre ses bras, et l'avait élevé avec une si tendre sollicitude. Certainement nous devons croire que la vie de saint Joseph, passée ainsi en la présence et sous les yeux de Jésus et de Marie, n'était qu'une prière continuelle, féconde en actes de foi, de confiance, d'amour, de résignation et d'offrande. Le P. Suarez regarde comme bien raisonnable le sentiment selon lequel saint Joseph, après Marie, a surpassé en mérites et en gloire tous les autres saints. D'où le vénérable Bernardin de Bustis conclut que saint Joseph dans le ciel commande en quelque sorte à Jésus et à Marie, lorsqu'il veut obtenir quelque grâce pour ceux qui ont confiance en lui.

Conclusion : *Prière à Joseph, à Marie et à Jésus.* — Mon saint patriarche, maintenant que dans le ciel vous êtes au comble du bonheur, assis sur un trône élevé, auprès de votre bien aimé Jésus, qui vous fut soumis sur la terre, ayez pitié de moi. Vous voyez que je vis au milieu d'innombrables ennemis, de démons et de passions mauvaises, qui viennent m'assaillir continuellement pour me faire perdre la grâce de Dieu. Ah ! je vous en supplie, au nom de la faveur qui vous fut accordée sur la terre de pouvoir jouir continuellement de la compagnie de Jésus et de Marie, obtenez-moi la grâce de vivre le reste de mes jours toujours uni à Dieu, de résister à tous les assauts de l'enfer, et de mourir, quand le moment en sera venu, en aimant Jésus et Marie : afin que je puisse un jour être admis à jouir avec vous de leur compagnie dans le royaume des bienheureux.

Vierge très sainte, ô Marie, ma mère, quand sera-ce que, délivré de la crainte de pécher de nouveau, il me sera permis de me jeter à vos pieds, pour ne plus

me séparer de vous? C'est à vous de m'aider à parvenir à cette félicité.

Et vous, mon bien aimé Jésus, mon cher Rédempteur, quand me sera-t-il donné de jouir de vous face à face dans le ciel, et de vous aimer avec l'assurance de ne pouvoir plus vous perdre? Tant que je suis sur la terre, je suis toujours en péril. Ah! mon divin maître et mon unique bien, que les mérites de Joseph que vous aimez tant, et que vous honorez tant dans le ciel, par ceux de votre mère, mais plus encore par les mérites de votre mort, par lesquels vous m'avez assuré toute sorte de biens et d'espérances; ne permettez pas qu'il m'arrive jamais de me séparer ici-bas de votre amour; afin qu'admis dans cette patrie d'amour, je puisse vous posséder et vous aimer de toutes mes forces, pour ne plus me séparer de votre présence et de votre amour pendant toute l'éternité. *Amen*, ainsi je l'espère, ainsi soit-il. (*Edit. Vivès*).

SAINT LIGUORI.
Médit. en l'honneur de saint Joseph.

2419. — SAINT ALPHONSE DE LIGUORI.
Dévotion à saint Joseph.

DIGNITÉ ET SAINTETÉ DE JOSEPH

SOMMAIRE. — EXORDE: La dévotion aux saints, moyen de salut. — SUJET: I. *Dignité de Joseph.* — 1. Seul Joseph est honoré du titre de père. — 2. Joseph, chef de la sainte famille. — 3. Jésus obéit à Joseph. — 4. Joseph gardien, témoin et nourricier de Jésus. — 5. Mort précieuse de Joseph. — II. *Sainteté de Joseph.* — 1. Grâces correspondant à son titre de père. — 2. Homme parfait en toutes vertus. — 3. Récompensé magnifiquement au ciel. — 4. Prières de Joseph, ordres pour Dieu. — 5. Notre avocat dans toute espèce de nécessités. — CONCLUSION: Exemples.

Exorde : *La dévotion aux saints, moyen de salut.* — Entre les innombrables moyens de salut que Dieu a

mis à notre disposition, il en est un qui ne nous prouve pas moins que tous les autres le grand désir qu'il a de nous voir sauvés, la dévotion envers les saints. Dieu a voulu que, comme ses amis, ils intercédassent pour nous et nous obtinssent par leurs mérites et leurs prières les grâces que nous ne méritons pas par nous-mêmes. Et s'il en est ainsi, ce n'est pas que les mérites de Jésus-Christ ne soient plus que surabondants pour nous enrichir de tout bien, mais c'est qu'il veut honorer par là ses fidèles serviteurs, en les admettant à coopérer à notre salut ; et d'autre part il veut nous inspirer une grande confiance d'obtenir ses grâces par l'entremise de ses saints. Or, entre tous les saints, qui ne sait qu'après la divine Mère, saint Joseph a un grand crédit et une grande puissance auprès de Dieu pour obtenir les grâces à ceux qui l'honorent ? Ainsi nous verrons dans les deux points suivants :

Combien nous devons honorer saint Joseph à cause de sa dignité ; combien nous devons nous confier en sa protection à cause de sa sainteté.

Sujet : I. Dignité. — II. Sainteté de Joseph.

DIGNITÉ DE SAINT JOSEPH.

1. **Seul Joseph est honoré du titre de père.** — Que ce soit pour nous un devoir d'honorer saint Joseph, qui peut en douter après que le fils de Dieu lui-même a voulu l'honorer du nom de père ? Et certes les Evangélistes n'ont pas fait difficulté de lui donner ce titre : *Son père et sa mère*, dit saint Luc, *étaient dans l'admiration de tout ce qu'on disait de lui* (1). C'est encore le nom que lui donna la divine Mère : *Votre père et moi nous vous cherchions désolés de vous avoir perdu* (2). Si

(1) *Erant pater et mater ejus mirantes super his quæ dicebantur de illo.* Luc, II, 33.

(2) *Ego et pater tuus dolentes quærebamus te.* Ibid., 48.

donc le Roi des rois a voulu élever Joseph à un si grand honneur, il est bien convenable et bien juste que nous cherchions à l'honorer autant que nous le pouvons. Quel ange, ou quel saint, dit saint Basile, a jamais mérité d'être appelé père du fils de Dieu? Nous pouvons donc bien appliquer à Joseph ce que dit saint Paul : *Il a été autant au-dessus des anges, qu'il a reçu un nom plus excellent que le leur* (1). Par ce nom de père, Joseph a été plus honoré de Dieu que tous les patriarches, les prophètes, les apôtres, les pontifes ; ils ont tous le nom de serviteurs, Joseph celui de père.

2. **Joseph, chef de la Sainte Famille.** — Or, voilà Joseph, comme père, établi chef de cette petite famille, petite par le nombre, mais grande par les deux grands personnages qu'elle contenait, savoir, la Mère de Dieu, et le fils unique de Dieu fait homme (2). Dans cette maison, Joseph commande, et le fils de Dieu obéit (3). Cette sujétion de Jésus-Christ, dit Gerson, en nous prouvant l'humilité du Sauveur, nous fait voir la grande dignité de Joseph. Et quelle plus grande élévation, continue le même auteur, que de commander à celui qui commande à tous les rois?

3. **Jésus obéit à Joseph.** — Josué jeta le monde entier dans l'admiration, quand il commanda au soleil de s'arrêter, afin de lui laisser le temps de compléter la déroute de ses ennemis, et le soleil obéit à sa voix (4). Mais quel parallèle peut-on faire entre Josué qui se voit obéi du soleil, créature inanimée, et Joseph qui se voit obéi de Jésus-Christ fils de Dieu? Tant que Joseph vécut, c'est-à-dire pendant trente années, Jésus-Christ le respecta comme un père, lui obéit

(1) *Tanto melior angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit.* Hebr., I, 4.

(2) *Constituit eum Dominum domus suæ.* Psal., CIV, 21.

(3) *Et erat subditus illis.* Luc, II, 51.

(4) *Obediente Deo voci hominis.* Jos., X, 14.

comme à un père. En sorte que pendant ces trente années l'occupation continuelle du Sauveur fut d'obéir à Joseph. Pendant tout ce temps-là ce fut à Joseph de commander comme le chef de cette famille, et à Jésus-Christ d'obéir comme subordonné à Joseph qui lui avait été donné de Dieu pour lui servir de père. Ainsi toutes les actions de Jésus Christ, ses démarches, sa nourriture, son repos, tout était réglé par les ordres de Joseph ; et d'ailleurs Jésus-Christ était on ne peut plus attentif à écouter ce qui lui était commandé par Joseph. D'après la révélation qu'en eut sainte Brigitte, le fils de Dieu était si obéissant, que lorsque Joseph lui disait : Faites ceci, ou cela, il le faisait aussitôt. Aussi Gerson nous présente-t-il Jésus-Christ tantôt préparant le repas, tantôt nettoyant la vaisselle, tantôt allant chercher de l'eau à la fontaine, et tantôt balayant la maison. D'après saint Bernard, Dieu n'a pas choisi seulement saint Joseph pour être le consolateur de sa mère, qui eut tant de tribulations sur la terre ; il ne l'a pas seulement choisi pour être le père nourricier de Jésus-Christ ; mais il a voulu encore qu'il fût en quelque sorte son coopérateur dans la rédemption du monde, qui fut l'œuvre du grand conseil des trois personnes divines (1). En conséquence, Dieu voulant qu'il tînt lieu de père à son fils, lui confia le soin de le nourrir, de le défendre contre les embûches de ses ennemis. *Prenez l'enfant* (2) ; comme s'il eût adressé les paroles du Psaume : *C'est à vous qu'a été abandonné le soin du pauvre* (3). Oui, Joseph, j'ai envoyé mon Fils sur la terre, et je l'ai envoyé pauvre, humble, sans l'éclat des richesses, ni des dignités extérieures : ainsi il sera méprisé dans le monde et appelé fils d'un artisan (4), selon l'humble profession que tu exerces. J'ai voulu

(1) Hom. 2, sup. Miss.
(2) *Accipe puerum.* Luc.
(3) *Tibi derelictus est pauper.* Psal., X, 14.
(4) *Nonne hic est fabri filius ?* Mat., XIII, 3.

que tu fusses pauvre, parce que je te destinais à tenir lieu de père à mon fils, pauvre comme toi ; car il n'est pas venu dans le monde pour dominer, mais pour sauver les hommes par ses souffrances et par sa mort. Tu seras donc sur la terre son gardien et son père en ma place : c'est à toi qu'a été abandonné le soin du pauvre : je le remets entre tes mains. Il sera persécuté, et tu auras part à ses persécutions ; sois attentif à le garder, et sois-moi fidèle.

4. **Joseph gardien, témoin et nourricier de Jésus.** — En conséquence, dit saint Jean Damascène, Dieu donna à Joseph l'amour, la vigilance et l'autorité de père. Il lui donna l'affection d'un père, afin qu'il veillât sur Jésus Christ avec une grande tendresse ; il lui donna la sollicitude d'un père, afin qu'il l'environnât de toutes les précautions possibles ; et enfin il lui donna l'autorité d'un père, pour l'assurer qu'il serait obéi dans toutes les mesures qu'il pourrait prendre touchant la personne de son fils, de son fils, dis-je, descendu du ciel pour se faire notre serviteur, revêtu de notre humanité, et notre rédempteur sur la croix.

L'ayant d'ailleurs admis à être le coopérateur de l'œuvre de la Rédemption, comme dit saint Bernard, il voulut qu'il fût présent à la naissance de Jésus-Christ ; et cela pour qu'il fût ensuite un fidèle témoin de la gloire rendue à Dieu par les anges à la naissance de son fils, et du récit qu'en firent les bergers, quand ils vinrent adorer le Sauveur ; Dieu voulait encore qu'il fût témoin de l'arrivée des mages qui, se laissant guider par l'étoile, vinrent de pays lointains pour adorer le saint enfant, ainsi qu'ils le déclarèrent eux-mêmes : *Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer* (1).

Ensuite le Seigneur, voyant que le jaloux Hérode, craignant pour sa royauté, cherchait le divin enfant

(1) *Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.* Mat., II, 2.

pour lui donner la mort, envoya un ange à Joseph pour lui dire de sa part, qu'il prît l'enfant et la mère et s'enfuît en Egypte (1). Et voilà que Joseph fidèle et docile à la voix de Dieu, se levant de nuit, et même comme le veulent les interprètes, la nuit même qu'il reçut l'avis de l'ange, prit l'enfant et Marie sa mère, et se mit en chemin vers l'Egypte. Joseph, sans perdre de temps, prit les outils de sa profession, autant qu'il put en porter, prévoyant qu'ils lui serviraient en Egypte pour alimenter sa pauvre famille. Marie, de son côté, prit entre ses bras l'enfant avec le peu de langes qui devaient servir à son fils, et tous deux partirent sans suite, comme de pauvres pèlerins, pour faire un voyage si long et si périlleux, ayant à traverser de si vastes déserts pour arriver en Egypte, et ne devant y trouver ni parents ni amis, mais seulement une nation barbare et inconnue. Arrivé dans ce pays, Joseph, d'après un nouvel avis de l'ange, qui lui dit : *Partez, prenez l'enfant et sa mère, et rendez-vous dans le pays d'Israël* (2) ; Joseph, dis-je, partit aussitôt d'Egypte et retourna en Judée. Mais là, de nouveau averti par l'ange, il ne se fixa pas en Judée par la crainte d'Archélaüs qui régnait en la place du feu roi Hérode son père, et il alla se fixer à Nazareth dans la Galilée, où il demeura ensuite jusqu'à sa mort, en la compagnie de son bien-aimé Jésus, continuant à vivre pauvrement dans son humble profession.

2. Mort précieuse de Joseph. — Il arriva dans cet intervalle, qu'étant allé avec Marie et Jésus, enfant âgé alors de douze ans, pour visiter le temple de Jérusalem, comme il s'en retournait à la maison, il rejoignit Marie qu'il croyait accompagnée de son fils,

(1) *Surge et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum, et esto ibi usque dum dicam tibi ; futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum*, Mat., II, 13.

(2) *Surge et accipe puerum matrem ejus, et vade in terram Israel.* Mat., II, 20.

et s'aperçut que Jésus n'y était pas ; ainsi pendant trois jours Joseph ne fit autre chose que s'affliger en se voyant éloigné de Jésus, l'unique amour de son cœur. Mais ce qui l'affligeait le plus, c'était la crainte que Jésus ne l'eût quitté pour quelque déplaisir qu'il lui aurait causé, et qu'il ne l'estimât plus digne de conserver un si grand trésor, selon ce qu'a dit Lansperge quelque part. Mais il fut ensuite consolé en apprenant de Jésus lui-même qu'il était demeuré dans le temple pour s'occuper de la gloire de son père. Depuis ce temps Joseph continua de donner ses soins à Jésus jusqu'à sa mort ; et alors il eut le bonheur de terminer sa vie entre les bras de Marie et de Jésus, qui l'assistèrent à ce dernier moment. Aussi saint François de Sales dit-il qu'il faut tenir pour certain que Joseph mourut d'amour comme la Vierge son épouse.

II. — Sainteté de Joseph.

1. — Grâces correspondant à son titre de père. — Nous devons avoir une grande confiance en la protection de saint Joseph, parce qu'il a été extrêmement cher à Dieu pour sa sainteté. Pour estimer la sainteté de saint Joseph, il suffit de savoir qu'il fut élu de Dieu pour remplir les devoirs de père auprès de Jésus-Christ. Or saint Paul a dit : *Dieu qui nous a faits de dignes ministres de la nouvelle alliance*, ce qui signifie, selon saint Thomas, que toutes les fois que Dieu choisit quelqu'un pour une fonction, il lui donne toutes les grâces qui le rendent apte à la remplir. Dieu ayant donc destiné saint Joseph à exercer l'autorité de père sur le Verbe incarné, on doit tenir pour certain qu'il lui conféra tous les dons de sagesse et de sainteté qui convenaient à une pareille charge. On ne doit donc pas douter qu'il ne l'ait enrichi de toutes les grâces et de tous les privilèges accordés aux autres saints, Gerson et Suarez disent que saint

Joseph eut de plus que les autres saints trois priviléges spéciaux : le premier, d'être sanctifié dès le sein de sa mère, comme Jérémie et saint Jean-Baptiste ; le deuxième, d'être en même temps confirmé en grâce ; le troisième, d'être toujours exempt des mouvements de la concupiscence : privilèges dont saint Joseph, par les mérites de sa pureté, peut rendre participants ceux qui l'honorent, en les délivrant des appétits charnels.

2. **Homme parfait en toutes vertus.** — Joseph dans l'Evangile est appelé *juste*. (1). Or, que signifie un homme juste ? cela signifie, selon saint Pierre Chrysologue, un homme parfait, qui possède toutes les vertus (2) ; en sorte que saint Joseph était déjà saint avant son mariage, mais il fit encore bien plus de progrès dans la sainteté après son mariage avec la sainte Vierge. Les seuls exemples de sa sainte épouse suffisaient pour le sanctifier. Mais si Marie, comme parle saint Bernardin de Sienne, est la dispensatrice de toutes les grâces que Dieu accorde aux hommes, avec quelle profusion devons-nous croire que Marie en avait enrichi son époux, qu'elle aimait tant et dont en retour elle était tant aimée ! Combien plus ensuite devons-nous croire que la sainteté de Joseph s'accrut par le commerce continuel et la familiarité qu'il eut avec Jésus-Christ tout le temps qu'ils vécurent ensemble ! Si les deux disciples qui allaient à Emmaüs se sentirent embrasés de l'amour divin pour le peu de moments qu'ils accompagnèrent le Sauveur et l'entendirent parler (3), quelles vives flammes de sainte charité ne durent pas s'allumer dans le cœur de Joseph pour avoir conversé pendant trente années avec Jésus-Christ, pour avoir entendu les paroles de

(1) *Qui et idoneos nos fecit ministros novi Testamenti.* II Cor. III, 6.

(2) *Joseph autem vir ejus cum esset justus.* Mat., I. 19.

(3) *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via ?* Luc, XXIV, 32.

vie éternelle qui sortaient de sa bouche, et avoir observé les merveilleux exemples d'humilité, de patience et d'obéissance qu'il donnait en se montrant si prompt à l'aider dans tous ses travaux, et à le servir dans tout ce qui était nécessaire pour l'intérieur de la maison? Quel incendie du divin amour devaient opérer tous ces traits enflammés de charité dans le cœur de Joseph, ce cœur qui était dégagé de toutes les affections de la terre! Il est vrai qu'il aimait encore beaucoup son épouse Marie; mais cet amour envers Marie ne *divisait* point son cœur, selon ce que dit l'Apôtre que l'homme marié a son cœur *divisé* (1). Non, le cœur de Joseph n'était pas divisé, parce que l'amour qu'il avait pour son épouse le remplissait de plus en plus de l'amour divin. Ainsi, à n'en pas douter, Joseph, tandis qu'il vécut avec Jésus-Christ, accrut ses mérites et sa sainteté à tel point que nous pouvons bien dire qu'il a surpassé les mérites de tous les autres saints.

3. **Récompensé magnifiquement au ciel.** — Cela posé, comme l'Apôtre nous dit que Jésus-Christ dans l'autre vie récompense chacun selon ses mérites (2), en conséquence, quelle gloire devons-nous penser qu'il ait préparée à saint Joseph qui lui a rendu tant de services, et dont il a été tant aimé tandis qu'il vécut sur la terre? Au dernier jour, le Sauveur dira aux élus : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger..., j'étais étranger, et vous m'avez donné l'hospitalité; j'étais nu, et vous m'avez donné des vêtements* (3). Ceux-là néanmoins n'ont pas réellement nourri, logé et revêtu Jésus-Christ, mais seulement dans la personne des pauvres, au lieu que saint Joseph procura la nourriture, l'habitation et les vêtements à la propre per-

(1) *Qui autem cum uxore est, sollicitus est... quomodo placeat uxori, et divisus est.* I Cor., VII, 32.

(2) *Reddet unicuique secundum opera ejus.* Rom., II, 6.

(3) *Esurivi enim et dedistis mihi manducare... hospes eram, et collegistis me; nudus, et cooperuistis me.* Mat., XXV, 35.

sonne de Jésus-Christ. De plus le Seigneur a promis une récompense à celui qui donne aux pauvres en son nom un verre d'eau (1). Quelle sera donc la récompense de Joseph qui peut dire à Jésus-Christ : Non seulement je vous ai pourvu de toute nourriture, logement, habits, mais encore je vous ai sauvé de la mort, en vous délivrant des mains d'Hérode ? Or, tout cela doit servir à augmenter notre confiance en la protection de saint Joseph, et à nous bien persuader que Dieu, en considération des mérites de saint Joseph, ne lui refusera jamais une grâce qui lui sera demandée par là en faveur de ceux qui lui rendent un culte.

4. **Prières de Joseph, ordres pour Dieu.** — Saint Bernardin de Sienne dit encore quelque chose de plus fort : « A n'en pas douter, dit-il, non seulement Jésus-Christ dans le ciel ne refuse point à saint Joseph ces marques de familiarité et de respect qu'il lui donnait durant sa vie, comme un fils à son père, mais il y met le comble par de nouveaux égards. » On remarquera ces deux mots : *Familiarité et respect.* Ce même Seigneur qui sur la terre honora comme son père saint Joseph, certainement ne lui refusera dans les cieux rien de ce qu'il lui demandera. A quoi il faut ajouter que si Joseph sur la terre n'eut aucune autorité sur l'humanité de Jésus-Christ, comme père naturel, il l'eut cependant (du moins en quelque manière) comme époux de Marie, qui, comme mère naturelle du Sauveur, avait autorité sur lui. Celui qui a le domaine de l'arbre a aussi le domaine du fruit que l'arbre porte. Il résulte de là que Jésus-Christ sur la terre respectait Joseph, et lui obéissait comme à son supérieur, et il en résulte encore que maintenant dans le ciel, les prières de saint Joseph sont regardées par Jésus-Christ comme des ordres. Cette pensée vient de Gerson : Quand un

(1) *Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo... non perdet mercedem suam.* Marc, IX, 40.

père, dit-il, prie son fils, ses prières sont de vrais commandements.

5. **Notre avocat dans toute espèce de nécessités.** — Ecoutons maintenant ce qu'a dit saint Bernard du pouvoir qu'a saint Joseph de distribuer les grâces à ceux qui mettent leur confiance en lui : « Il est des saints qui ont le pouvoir de protéger dans certaines circonstances ; mais il a été accordé à saint Joseph de secourir dans toute espèce de nécessités, et de défendre tous ceux qui recourent à lui avec des sentiments de piété. » Or, ce que saint Bernard disait pour exprimer sa manière de voir, sainte Thérèse l'a confirmé par sa propre expérience, elle qui a dit : « Il semble que Dieu n'ait accordé aux autres saints de nous secourir que dans une seule nécessité ; mais nous éprouvons par expérience que saint Joseph peut nous secourir dans toutes. » Nous ne pouvons en douter, puisque de même que Jésus-Christ voulut être soumis à Joseph sur la terre, de même il fait dans le ciel tout ce que ce saint lui demande. Imaginons-nous donc, mes chers auditeurs, que le Seigneur, nous voyant dans la peine, nous dit à tous les paroles que Pharaon dit au peuple dans le temps de cette grande famine qui eut lieu en Égypte : *Allez à Joseph* (1), si vous voulez être consolés. Par la grâce de Dieu, il n'y a présentement au monde aucun chrétien qui n'ait de la dévotion à saint Joseph ; mais entre tous les autres, ceux-là certainement en reçoivent plus de grâces, qui l'invoquent plus souvent et avec plus de confiance. Ainsi ne manquons jamais chaque jour, et plusieurs fois le jour, de nous recommander à saint Joseph, qui, après la très Sainte Vierge, est de tous les saints le plus puissant auprès de Dieu. Ne manquons jamais de lui adresser quelque prière particulière, et plus spécialement encore dans sa neuvaine multiplions nos prières, et faisons le

(1) *Ite ad Joseph*, Gen., XLI, 45.

jeûne de sa vigile. Demandons-lui des grâces, il nous les obtiendra toutes, dès lors qu'elles seront utiles pour nos âmes. Surtout je vous exhorte à lui demander trois grâces spéciales, le pardon des péchés, l'amour de Jésus-Christ et une bonne mort. Quant au pardon des péchés, voici ce que j'ai à vous dire: Quand Jésus-Christ vivait sur la terre dans la maison de Joseph, s'il y avait eu un pécheur qui eût désiré obtenir du Seigneur le pardon de ses péchés, aurait-il pu trouver un moyen plus sûr d'être exaucé que l'intercession de saint Joseph? Si donc nous voulons être pardonnés de Dieu, recourons à saint Joseph, qui maintenant dans le ciel est plus aimé de Jésus-Christ qu'il ne l'était sur la terre. De plus demandons à saint Joseph l'amour de Jésus-Christ ; car je tiens pour assuré que la grâce la plus singulière que saint Joseph obtienne à ceux qui l'honorent, est un tendre amour envers le Verbe incarné, en récompense de toute la tendresse qu'eut Joseph pour Jésus en ce monde. En outre, demandons-lui une bonne mort: c'est une chose connue de tous, que saint Joseph est le protecteur de la bonne mort, puisqu'il eut le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie. Ainsi ceux qui ont confiance en lui doivent espérer que saint Joseph au moment de leur mort viendra les assister, accompagné de Jésus et de Marie. Il y en a plusieurs exemples.

Conclusion : *Exemples.* — Boverius raconte qu'en l'année 1541, *Alessio di Vigevano,* frère convers capucin, étant à l'article de la mort, pria les religieux d'allumer quelques chandelles. Ceux-ci lui demandèrent pourquoi : il répondit que c'était parce que Joseph et Marie devaient dans peu lui rendre visite. Il avait à peine dit ces mots, qu'il ajouta : Voici saint Joseph et la reine du ciel. Mettez-vous à genoux, mes pères, et faites-leur accueil. En parlant ainsi, il expira doucement, le 19 de mars, jour précisément consacré à honorer saint Joseph.

Le P. Patrignani raconte, d'après saint Vincent Ferrier et autres écrivains, qu'un marchand de Valence était dans l'usage tous les ans, au jour de Noël, d'inviter à dîner un vieillard et une femme qui allaitait un enfant, en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Cet homme pieux apparut après sa mort à quelqu'un qui priait pour lui, et lui dit qu'à son dernier moment il avait été visité par Jésus, Marie et Joseph, qui lui avaient tenu ce langage : Durant ta vie tu nous recevais chez toi dans la personne de ces trois pauvres ; maintenant nous sommes venus pour te recevoir chez nous ; et à ces mots ils l'avaient conduit en paradis.

En outre, on lit dans le Légendaire Franciscain, au 14 février, que la vénérable sœur *Pudenziana Zagnoni*, qui avait grande dévotion à saint Joseph, eut à la mort le bonheur de voir le saint qui s'approcha de son lit avec l'enfant Jésus au bras ; alors elle se mit à converser tantôt avec saint Joseph et tantôt avec Jésus, les remerciant d'une si grande faveur, et ce fut dans cette charmante compagnie qu'elle rendit heureusement le dernier soupir.

Il est encore rapporté dans l'histoire des Carmes déchaussés, que la vénérable sœur Anne de Saint-Augustin, Thérésienne, étant à l'article de la mort, quelques religieuses la virent assistée de saint Joseph et de sainte Thérèse, et que la servante de Dieu était toute transportée de joie. On sut ensuite qu'une autre religieuse, dans un autre couvent, l'avait vue monter au ciel entre saint Joseph et sainte Thérèse.

Enfin un religieux de Saint-Augustin, à ce que rapporte le P. Giovanni de Allosa dans son livre de saint Joseph, fut délivré de l'enfer, à cause de la dévotion particulière qu'il avait eue à saint Joseph ; il déclara aussi que le saint, comme père putatif de Jésus-Christ, a un grand crédit auprès de Notre-Seigneur (*Edit. Vivès*).

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI.
Sermon pour la fête de saint Joseph.

TABLES DES MATIÈRES DU TOME 77

FÊTE DE SAINT JOSEPH

TEXTE BIBLIQUE. Eccli., XLV, 1-7 ; Matt., I, 18-25 ; Gen., XLIX, 22-27 ; Luc, III, 21-24) 9

PATRISTIQUE. Commentaires et homélies des Pères .

2387. Saint Ambroise. — *Epousailles virginales.* — Epousailles virginales. — Incarnation 13

EXORDE : Transcendance des divins mystères. — SUJET : I. *Convenances des Epousailles virginales.* — 1. Pourquoi le Christ conçu d'une Vierge. — 2. Satan opportunément trompé. — 3. Discrétion de Joseph. — 4. Marie unie à Joseph par les liens d'un vrai mariage ; sa perpétuelle virginité. — 5. Marie, type de l'Eglise. — 6. Pudeur virginale. — II. *Convenances de l'Incarnation.* — 1. Parallèle du Christ et de Jean le précurseur. — 2. Pour le Christ rien d'inaccessible. — 3. Jésus est partout comme Dieu. — 4. La docilité de Marie. — 5. Sa très grande humilité. — CONCLUSION : Beata quæ credidisti.

2388. Saint Jérôme. — Commentaire de l'Evangile de la Fête 27

1. Marie fiancée à Joseph. — 2. Trouble de Joseph dissipé par l'ange. — 3. Le nom de Jésus donné au Christ.

2389. Saint Jean Chrysostome. — Sur l'Evangile de la Fête. — I. *La maternité divine.* 30

EXORDE : La génération de Jésus-Christ. — SUJET : I. *Le Saint-Esprit et Marie.* — 1. Avènement du Messie. — 2. L'œuvre du Saint-Esprit. — 3. Croire et se taire. — II. *Marie et Joseph.* — 1. Dessein de Joseph de renvoyer Marie. — 2. Justice de Joseph. — III. *Message de l'ange.* — 1. Pourquoi l'ange parle à Joseph après, et à Marie avant le mystère de la conception.

— 2. Message de l'ange : A, Temps de l'apparition. — B) Joseph, ne crains pas. — C) Le fruit divin, Jésus. — D. Le Sauveur du monde. — CONCLUSION : Croyance et genre de vie identiques.

2390. Saint Jean Chrysostome. — Sur le même Evangile. — II. *L'époux de Marie* 43

EXORDE : Relier les uns aux autres les divers sujets proposés. — SUJET : I. *Eloge de Joseph.* — 1. L'ange renvoie Joseph au prophète Isaïe. — 2. A dater de cette heure Joseph prend part à toute l'économie du mystère. — II. *Leçons pratiques.* — 1. Comptons sur la miséricorde de Dieu d'abord, sur nos propres efforts ensuite. — 2. A l'invocation des saints joignons les bonnes œuvres. — 3. Avantages de l'aumône. — CONCLUSION : Les vraies richesses.

2391. Saint Jean Chrysostome. — *La fuite en Egypte.* 55

EXORDE : Texte évangélique. — SUJET : I. *Questions préliminaires.* — 1. Pourquoi les mages et l'enfant ne se sont pas sauvés ensemble. — 2. Pourquoi le divin Enfant fut envoyé en Egypte. — II. *Le départ pour l'Egypte.* — 1. Ordre de Dieu, obéissance de Joseph. — 2. Accomplissement de la prophétie. — 3 L'Egypte devenue la terre des saints. — CONCLUSION : Travailler à notre salut.

2392. Saint Jean Chrysostome. — *Le retour de l'Egypte* 65

EXORDE : Conduite de la Providence dans la réalisation de ses desseins. — SUJET : I. *Fin de l'exil.* — 1. Mort d'Hérode. — 2. Retour à Nazareth. — 3. Le Nazaréen. — II. *Le ciel, patrie du chrétien.* — 1. Etrangers sur terre. — 2. Noblesse et vertu. — 3 Enfants de Dieu. — 4. Tyrannie de l'or. — CONCLUSION : Conduite pratique.

2393. Saint Pierre Chrysologue. — *La mère et l'enfant.* 74

EXORDE : Saint Joseph qui ne savait rien encore des desseins providentiels est fort perplexe. — SUJET : I. *La Vierge qui va devenir Mère.* — 1. Pourquoi le juste Joseph prend-il une résolution qui semble en rien convenir à la justice. — 2. Joseph est juste précisément en attendant du ciel des éclaircissements qui, en effet, lui sont donnés par l'ange. — 3. Joseph se comporte en cela en vrai fils de David qui compte avant tout sur le ciel. — II. *L'Enfant à venir.* — 1. Il y a dans ce mystère une invasion du

divin dans l'humain, et au lieu de s'en contrister. Joseph doit en bénir le ciel. — 2. Marie, mère de Dieu. — 3. Jésus, Emmanuel, Sauveur. — 4. La nature humaine associée aux gloires de la nature divine. — CONCLUSION : Croire et adorer.

2394. Saint Pierre Chrysologue. — *La Vierge Mère et Epouse* 81

EXORDE : Sous les voiles de l'humanité du Christ transparaissent les splendeurs de sa divinité. — SUJET : I. *La mère de Jésus.* — 1. Les conditions de la naissance du Sauveur sont toutes symboliques. — 2. Sa mère est fiancée et vierge. — 3. Joseph est son époux. — 4. Marie, pour elle, est un océan d'amertumes ; pour nous, un océan de grâces. — II. *L'épouse de Joseph.* — 1. A la naissance du Christ, le monde de la perversité s'émeut, et répond à cette œuvre de vie par une œuvre de mort. — 2. Intervention providentielle de Joseph, époux de Marie. — CONCLUSION : Le mystère du Sauveur.

2395. Saint Pierre Chrysologue. — *La fuite en Egypte* 89

EXORDE : Mystère étrange que la fuite du Créateur devant la créature. — SUJET : I. *Fuite motivée du Christ.* — 1. Dieu s'en va à travers un pays étranger. 2. Mais fuir, n'est-ce pas une preuve d'impuissance ? Alors pourquoi blâmer Pierre et les autres ? — 3. Le Christ nous apprend quand on peut et quand on doit fuir. — II. *Recherche vaine d'Hérode.* — 1. Le Christ fuit pour que le démon le cherche vainement par Hérode. — 2. Il fuit pour parfaire son œuvre. — 3. Il fuit pour accomplir la prophétie. — CONCLUSION : Mieux vaut fuir qu'apostasier.

2396. Saint Bernard. — *Marie et Joseph.* — Fiançailles de Marie. — Sage conduite et éloge de Joseph. . 96

EXORDE : Raison providentielle des événements. — SUJET : I. *Les fiançailles de Marie.* — 1. Comparaison entre le doute de saint Thomas et les fiançailles de Marie. — 2. Sagesse de Dieu dans le mystère de la Rédemption. — II. *Sage conduite de Joseph.* — 1. Pourquoi Joseph voulut renvoyer Marie. — 2. Pourquoi voulut-il la renvoyer secrètement. — 3. Joseph n'a pas douté de la pureté de Marie. — III. *Eloge de Joseph.* — 1. Joseph époux de Marie et père du Sauveur. — 2. Les deux Joseph. — 3. Joseph et David. — CONCLUSION : Le nom de Marie.

2397. Saint Bernard. — *A la crèche de Bethléem.* — Jésus, Marie, Joseph 106

1. La nuit de Noël, plus brillante que le jour. — 2. La marque de Jésus, sa pauvreté. — 3. Le Christ nous rappelle l'humilité. — 4. La vierge nous recommande la chasteté et Joseph la justice. — 5. CONCLUSIONS PRATIQUES.

2398. Saint Bernard. — *La circoncision du Sauveur.* — Pénitence dans le Christ et nom de salut . . 110

EXORDE : Humilité de Jésus-Christ dans la circoncision. — SUJET : I. *La pénitence dans le Christ et en nous.* — 1. Le Christ souffrant. — 2. Fausse honte des hommes pour la pénitence. — 3. Affirmation de la nature humaine en Jésus-Christ. — II. *Le nom de salut.* — 1. Le nom de Jésus. — 2. Nous avons besoin d'un triple témoignage de salut. — 3. Il est personnifié dans l'Ange, Marie et Joseph. — CONCLUSION : Le témoignage de nos frères.

2399. Saint Bernard. — *Pour le jour de la Purification.* — L'Enfant Jésus, Marie et Joseph 117

1. La mère du Seigneur n'était pas tenue à la loi de la purification. — 2 Jésus, non plus, n'avait besoin d'être circoncis. — 3. Pallallèle entre l'oblation du Christ au temple et son oblation sur la croix. — 4. Nous devons nous offrir nous-mêmes à Dieu. — — 5. Trois conditions requises dans notre oblation.

SCOLASTIQUE. COMMENTAIRES ET PLANS DÉVELOPPÉS DES DOCTEURS.

2400. Saint Thomas d'Aquin. — *In Evangelium Festivitatis.* — Generatio Christi et ejus modus . . . 123

I. *Titulus generalis.* — II. *Generationis modus.* — 1. Persona generans : A) A conditione. B) A dignitate. C) A proprio nomine. — 2. Maria Christum generans. — 3. Generationis auctor. — III. *Probatio modi generationis.* — 1. Revelatione angelica : A) Persona cui revelatio. — B) Angelus revelans : Revelationis tempus. Persona revelans. Revelationis modus. — C) Revelationis verba : Mariæ et Joseph prohibet divortium. Incarnationis aperit mysterium. Ipsius Joseph futurum prænuntiat obsequium. — 2. Prænuntiatione prophetica. — 3. Obedientia Joseph : A) Ipsa obedientia. — B) Obedientiœ modus : Obedientia ad

angelum. — Reverentia ad matrem. — Obsequium Christo nato.

2401. Saint Thomas d'Aquin. — *Occultatio Christi* . 146

I. *Admonitio Angeli.* — 1. Tempus apparitionis. — 2. Ipsa apparitio. — 3. Admonitio : A) Fuga. — B) Mora. — C) Causa. — II. *Obedientia Joseph.* — 1. Fuga. — 2. Mora. — III. *Impletio prophetiæ.*

2402. Saint Thomas d'Aquin. — *Reditus Christi* . . 150

I. *Apparitio Angeli.* — 1. Tempus. — 2. Persona. — 3. Modus. — II. *Mandatum Angeli.* — III. *Executio mandati.* — 1. Quomodo reversus est Joseph in terram Israël. — 2. Quam partem vitavit. — 3. Qua parte declinavit.

2403. Saint Thomas d'Aquin. — *De inquisitione Dei.* Quærentes. Modus quærendi. Inquirendus. . . 153

I. *Quærentes.* — 1. Contemplativi, ut Maria. — 2. Activi, ut Joseph. — II. *Modus quærendi.* — Cum mentis puritate, intentionis simplicitate, ex toto corde, tota voluntate, cum festinatione, perseverantia, cum dolore peccatorum. — III. *Inquirendus.* — Deus quia justus, mansuetus, bonus, vita.

2404. Saint Bonaventure. — *De Virgine Filium quærenti.* — Dulcedo in ore, amaritudo in corde, inquisitio in opere. 156

I. *Dulcedo benignæ locutionis in ore.* — Tria in Christo ad ipsius amorem alliciunt. — 1. Pulchritudo venustatis et pudicitiæ in mente et corpore. — 2. Dulcedo pietatis et sapientiæ in ore. — 3. Mansuetudo tractabilitatis et patientiæ in opere. — II. *Amaritudo profundæ tribulationis in corde.* — Triplicem Maria habuit dolorem. — 1. In amissione filialis præsentiæ. — 2. In visione passionis Dominicæ. — 3. In compassione obsæcationis judaicæ. — III. *Discreta inquisitio in opere.* — Quæsivit : 1. Cum rectitudine conscientiæ in credendo. — 2. Cum latitudine benevolentiæ in diligendo. — 3. Cum certitudine confidentiæ in expectando.

2405. Saint Bonaventure. — *In Evangelium Patrocinii.* — Christi regeneratio sacramentalis et genealogia temporalis 164

I. *Christi regeneratio sacramentalis.* — 1. Humiliatio per susceptionem sacramenti in assumpta humanitate. — A) Respectu populi associantis. — B) Ministri

baptizantis. — C) Dei exaudientis. — D) Christus in omnibus actibus orans. — 2. Clarificatio per exhibitionem testimonii a tota Trinitate. — A) Lux. Filius. — B) Columba, Spiritus Sanctus. — C) Vox, Pater. — II. *Christi genealogia temporalis.* — 1. Tempus ætatis. — 2. Modus processus. — 3. Gradus processionum. — 4. Septiformis differentia inter duas genealogias. — 5. Sensus spiritualis. — A) Salutis initium. — B) Profectus incrementum. — C) In ultimo complementum.

2406. Bienheureux Jacques de Voragine. — *Pater tuus et ego dolentes.* — Quærendus Christus suo tempore, loco, modo 178

Quærendus Dominus. — I. *Suo tempore.* — 1. Post triduum invenitur. — 2. Non in quarta die. — II. *Suo loco.* — 1. Nec apud seipsos. — 2. Nec in comitatu mundanorum. — 3. Nec inter cognatos et notos. — 4. Sed in templo Dei. — III. *Suo modo.* — 1. Socialiter. — 2. Lacrymabiliter. — Desiderabiliter.

2407. Bienheureux Jacques de Voragine. — *Christus Maria et Joseph* 183

I. *Jesus Christus.* — 1. Christum venturum multi prænuntiaverunt. 2. Venisse omnes creaturæ testatæ sunt. — Creatura : A) Cœlestis. — B) Terrestris. — C) Vegetativa. — D) Sensibilis. — E) Rationalis. — F) Intellectualis. — II. *Maria et Joseph.* — Maria descripta. — 1. A matrimoniali fœdere. — 2. A nomine : A) Domina. — B) Stella. — C) Illuminatriæ. — 3. A virginali pudore.

SERMONNAIRE. — Sermons et instructions des Saints.

2408. Jean Tauler. *Hérode et Archélaüs.* — Nos ennemis. — Nos gardiens. — Nos modèles . . . 189

Exorde : Hérode et Archélaüs. — Sujet : *Nos ennemis.* — 1. Le monde. — 2. Notre propre chair. — 3. Le démon. — 4. La lutte contre le mal. — II. *Nos gardiens.* — 1. Joseph ou le sage accroissement de la vie spirituelle. — 2. La terre d'Israël ou la vision de Dieu. — 3. Joseph averti dans un songe. — 4. Les gardiens de nos âmes. — 5. La pieuse crainte. — III. *Nos modèles.* — 1. Jésus et Marie. — 2. De l'enfance à l'âge parfait. — 3. Le chemin de la Galilée. — Conclusion : Nazareth, la cité de Dieu.

2409. Saint Vincent Ferrier. — *L'Incarnation révélée à saint Joseph.* — Triple témoignage 199

Exorde : L'Incarnation du Christ fut un mystère caché, mais révélé à saint Joseph. — Sujet : I. *Témoignage des sens.* — 1. De la vue surtout. — 2. Anxiété de Joseph. — 3. Rien en Marie, de ce qui dénote une mauvaise femme : — A) Elle est pieuse. — B) Silencieuse. — C) Modeste. — D) Mortifiée. — E) Laborieuse. — F) Sans vanité. — G) Respectueuse envers son mari. — 4. En Marie toutes les vertus de prudence, de justice, qui conviennent à l'état de mariage. — II. *Témoignage de la sagesse divine.* — 1. Les mystères divins ne peuvent être connus que par une révélation divine. — 2. L'incarnation révélée à Joseph. — 3. Question incidente. — III. *Témoignage des vertus spéciales de Marie.* — 1. Marie aux approches de la Nativité du Seigneur : — A) Argument philosophique. — B) Théologique. — C) Expérimental. — 2. En l'honneur de la Sainte Famille. — Conclusion : Pour recevoir Jésus.

2410. Saint Vincent Ferrier. — *La fuite en Egypte.* — Départ et retour. 216

Exorde : C'est ici un sujet très pieux. — Sujet : I. *Révélée divinement.* — 1. Nécessité de cette révélation. — 2. Pourquoi pendant le sommeil de Joseph ? — 3. Pourquoi à Joseph et non à Marie ? — 4. Leçon morale. — II. *Exécutée humainement.* — 1. Le départ de nuit. — 2. Vers l'Égypte et quelle Egypte ! A) Cruauté des Egyptiens. — B) Débauche. — C) Idolâtrie. — 3. Leçon morale. — III. *Terminée sagement.* 1. La vie en exil. — 2. Pourquoi la fuite devant Hérode ? — 3. Pourquoi un séjour de sept ans ? — Conclusion : Résumé.

2411. Vénérable Jean Gerson. — *Eloge de Marie et de Joseph.* — Noblesse de Marie et Joseph. — Sanctification. — Virginité. — Triple naissance du Christ 224

Exorde : 1. Prière à la Vierge. — 2. Forme et sources du discours. — 3. Quadruple principe. — 4. Division du discours. — Sujet : I. *Noblesse de Marie et de Joseph.* — 1. Leur véritable source. — 2. Noblesse du corps de Marie. Réfutation sommaire de l'Astrologie. — 3. La stérilité d'Anne. Les droits de Marie, de Joseph et de Jésus à la succession du trône de David. Impossibilité de la mendicité en Jésus. — 4 Pourquoi Marie et Joseph se sont astreints au tra-

vail corporel. — II. *Sanctification de Marie et de Joseph.* — 1. Sanctification de Marie et de Joseph avant leur naissance. — 2. Exhortation à prier pour les enfants non encore nés. — 3. Note théologique sur la recherche des règles de croyance. — III. *Le foyer de concupiscence en Marie et Joseph.* — 1. Marie totalement exempte dès sa conception ; Joseph au moins à l'époque de son mariage. — 2. Affirmation, preuves, convenances et source de la perpétuelle chasteté de Joseph. — 3. Confirmation de la chasteté de Joseph ; son âge peu avancé. — 4. Vaine et futile objection, tirée des représentations, fautives d'ailleurs, des traits du saint. — 5. Très belles considérations sur la vie de Marie et de Joseph. — 6. Mort précieuse de saint Joseph. — IV. *Triple naissance du Christ. Rapport avec Marie et Joseph.* — 1. Naissance du Christ, éternelle. — 2. Naissance corporelle : A) Joseph, père légal de Jésus. — B) Abraham et Sara ; Marie et Joseph. — C) Sublimité de Joseph sur la terre et dans le ciel. — 3. Troisième naissance : A) Le point culminant de l'âme. — B) Le feu de la méditation. — C) Fruits de la naissance spirituelle. — CONCLUSION : Vœu pour l'institution de fêtes en l'honneur de saint Joseph.

2412. Saint Bernardin de Sienne. *Titres de saint Joseph.* — Humains. Divins. Glorieux. 259

EXORDE : Les grâces de Dieu, en saint Joseph notamment, sont proportionnées à sa mission. — SUJET : I. *Titres humains.* — 1. Noblesse, selon la chair, de la bienheureuse Vierge. — 2. Noblesse de saint Joseph au même titre. — 3. Noblesse de Jésus-Christ, qu'il a eue en quelque manière de ses deux parents. — II. *Titres divins.* — 1. Vie sainte de saint Joseph avec la bienheureuse Vierge : A) Union conjugale. — B) Habitation sous le même toit : Soupçons de saint Joseph. — Pourquoi semblable épreuve ? — Pourquoi le silence de Marie à l'égard de son époux et réciproquement ? — C) Gouvernement de la sainte Famille. — 2. Perfection acquise par saint Joseph en vivant avec le Seigneur : A) Pureté inexprimable. — B) Fidélité éclatante. — C) Vive affection. — 3. Pour Joseph seul est né le Christ qui avait été promis aux anciens pères. — III. *Titres glorieux.* — 1. Dans son âme. — 2. Dans son corps. — CONCLUSION : Prière à saint Joseph.

2413. Saint François de Sales. — *La fuite en Egypte.*

— La vie humaine. — Leçons de l'Evangile. — La divine Providence 276

Exorde : Objet de l'Evangile. — Sujet : I. *La vie humaine.* — 1. La vie présente est une suite d'accidents divers. — 2. Il faut obéir non aux passions, mais à la raison. — A) Dès lors servir Dieu en tout temps. — B) Dans l'égalité d'esprit. — II. *Leçons de l'Evangile.* — 1. Nulle remise, aucun délai en la sainte obéissance. — 2. Assistance des saints anges. — 3. Ordre admirable dans la Sainte Famille. — III. *La divine Providence.* — 1. Dans les choses temporelles. — 2. Dans les choses spirituelles. — 3. Tentations et bourrasques. — Conclusion : Comme saint Joseph, allons, quand il le faut, en Egypte.

2414. Saint François de Sales. — *Vertus de saint Joseph.* — Virginité. — Humilité. — Autres vertus. 297

Exorde : Saint Joseph comparé au palmier. — Sujet : I. *Virginité de saint Joseph.* — 1. Gardien chaste de la Vierge mère. — 2. Vœu réciproque de virginité dans le mariage. — 3. L'épouse et l'époux. — II. *Humilité.* — 1. Différence entre les justes et les mondains. — 2. La Trinité terrestre. — 3. Chasteté et humilité. — 4. Le jardin fermé et son fruit. — III. *Autres vertus de saint Joseph.* — 1. Constance et persévérance, force et vaillance. — 2. Merveilles de ces vertus en saint Joseph. — 3. Saint abandon à la volonté divine. — Conclusion : Saint Joseph au ciel en corps et en âme.

2415. Saint François de Sales. — Jésus, Marie, Joseph, et les vœux de religion. — Les trois vœux. — Le divin modèle. 316

Exorde : La Sainte Famille et les vœux de la religion. — Sujet : I. *Les trois vœux.* — 1. Pauvreté. 2. Chasteté. — 3. Obéissance. — II. *Le divin modèle.* — 1. Pourquoi Jésus se fit appeler Nazaréen. — 2. Jésus, fleur des champs. — 3. Jésus, lis des vallées. — 4. La vie religieuse. — Conclusion : Les abeilles mystiques.

2416 Vénérable de la Colombière. — *La Sainteté de Joseph.* — Avant et depuis son mariage 329

Exorde : Les louanges de Joseph résumées en ces mots : Virum Marie ; honorer Joseph, c'est plaire à Marie. — Sujet : I. *Joseph avant son mariage.* — 1 Choix privilégié que Dieu a fait de Joseph pour être l'époux de Marie. — 2. Faveurs singulières qui en

conséquence devaient lui être communiquées. — 3. Epreuves délicates où devaient être mises sa foi et sa patience. — 4. Retenue inviolable qu'il devait avoir avec une telle épouse. — 5. Leçons pratiques : A) Les mariages malheureux, fruit du dérèglement de la jeunesse. — B) Ou suites des intentions peu chrétiennes avec lesquelles on s'est engagé. — C) Les mariages heureux. — II. *Joseph depuis son mariage.* — 1. Exemples de sainteté donnés par Marie profitables à Joseph. — 2. Joseph objet premier du zèle de Marie. — 3. Le crédit de Marie auprès de Dieu employé pour Joseph. — 4. Marie et Joseph, modèles des époux chrétiens. — CONCLUSION : Leçon pour tous.

2417. Saint Léonard de Port Maurice. — *Les gloires de saint Joseph.* — Juste. Epoux. Père. 352

EXORDE : Les gloires de saint Joseph célébrées par l'Esprit Saint. — SUJET : I. *Joseph considéré comme juste.* — 1. Comparaison entre le premier et le second Joseph. — 2. Joseph est juste, c'est-à-dire qu'il a toutes les vertus. — Joseph l'emporte sur le saint précurseur. — II. *Joseph considéré comme époux.* — 1. Joseph a été fait à la ressemblance de la Vierge, son épouse. — 2. Il est plus grand que les anges les plus élevés dans le ciel. — 3. Il est le chef de la Sainte Famille. — III. *Joseph considéré comme père.* — 1. Jésus veut être regardé comme le fils du charpentier Joseph. — 2. Joseph eut la réalité de père autant qu'homme peut l'avoir. — 3. Sa mort entre les bras de Jésus et de Marie. — CONCLUSION : Dévotion à saint Joseph.

2418. Saint Alphonse de Liguori. — *Méditations sur saint Joseph.* — Sa vie. Sa mort. Sa gloire . . . 371

EXHORTATION à la dévotion fervente envers saint Joseph. — SUJET : I. *Sur le voyage à Bethléem où Jésus naquit.* — II. *Sur le voyage en Egypte.* — III. *La disparition de Jésus au Temple.* — IV. *Le bonheur de Joseph en la compagnie de Jésus.* — V. *L'amour de Joseph pour Marie et pour Jésus.* — V. *La mort de saint Joseph.* VII. *La gloire de saint Joseph.* — CONCLUSION : Prière à Joseph, à Marie et à Jésus.

2419. Saint Aphonse de Liguori. — *Dévotion à saint Joseph.* — Dignité et sainteté de Joseph 385

EXORDE : La dévotion aux saints, moyen de salut. — SUJET : I. *Dignité de Joseph.* — 1. Seul Joseph est honoré du titre de père. — 2. Joseph, chef de la sainte Famille. — 3. Jésus obéit à Joseph. — 4. Joseph,

gardien, témoin et nourricier de Jésus. — 5. Mort précieuse de Joseph. — II. *Sainteté de Joseph.* — 1. Grâces correspondant à son titre de père. — 2. Homme parfait en toutes vertus. — 3. Récompensé magnifiquement au ciel. — 4. Prières de Joseph, ordres pour Dieu. — 5. Notre avocat dans toute espèce de nécessité. — CONCLUSION : Exemples.

Table des matières du tome 77 397

Sumptibus J. P., sacerdotis.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE frères et Cie.

23028

252.3
P 156 PAILLER, J.

AUTHOR

Prechons L'Evangile: X

TITLE Saint Joseph

DATE DUE	BORROWER'S NAME
	Jos Leary OCT 11
	STORAGE - CBPL

23028